QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Nº 12125 – 4 F — VENDREDI 20 JANVIER 1984

A CASABLANCA

La conférence islamique paralysée par la querelle sur la réintégration de l'Egypte

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE D'ÉRIC ROULEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des livres »

Pages 13 à 17

Les Français et leurs provinces

Les « bons offices » de M. Mauroy au Portugal

Après les Espagnols, les Portugais manifestent de plus en plus d'impatience devant les obstacles opposés à leur entrée dans le Marché commun. Malgré leur sympathie traditionnelle pour la France, les dirigeants de Lisbonne la rendent volontiers responsable, du moins partiellement, d'une attente qui dure depuis maintenant sept ans. Aussi M. Pierre Mauroy, en se rendant ce jeudi 19 janvier pour trois jours au Portugal, se propose-t-il avant tout de manifester la « bonne volonté » de Paris à l'égard de sa candidature.

Parviendra-t-il, pour autant, à dissiper le malaise ? Lors de son séjour sur les bords du Tage, en octobre, M. Chandernagor, à l'époque ministre délégué pour les affaires européennes, avait jeté un froid en déclarant que le Portugal ne pourrait entrer dans le Marché commun tant que celui-ci n'aurait pas réglé ses problèmes internes. Sur le même sujet, M. Mauroy avait eu un dialogue tendu avec son collègue lusitanien, M. Mario Soares, lors du conseil européen d'Athènes, en décembre. On s'attend qu'il insistera surtout, cette fois, sur les aspects positifs de l'élargissement et sur l'« effort particulier » que compte déployer la France, pendant son semestre de présidence de la CEE, pour que les dossiers portugais et espagnol soient traités séparément « en fonction des problèmes particuliers » qu'ils posent.

La promesse n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été faite par M. Mitterrand lors de son voyage à Lisbonne en décembre 1981. Elle est destinée à tranquilliser un pays dont la candidature pose, à coup sûr, moins de problèmes que celle de l'Espagne. Les agricultures française et portugaise ne sont pas, en effet, concurrentielles. Et lorsque Paris annonce, à la veille du voyage de M. Mauroy, que la discussion sur le dossier agricole portugais est « presque terminée », on sait bien à Lisbonne que ce n'est pas une difficulté majeure qui a été ainsi surmontée.

Les exportations de textiles portugais vers l'Europe posent un problème autrement délicat. Elles sont importantes pour un pays qui utilise, grâce à elles, une bonne partie de la main-d'œuvre des provinces surpeuplées du nord. Mais la CEE limite régulièrement ses importations de textiles portugais, et elle entend les contingenter, même quand le Portugal sera devenu l'un de ses membres. En montrant, sur ce sujet, plus de souplesse que ses partenaires, récemment, à Bruxelles, la France a quelque peu atténué l'amertume qu'avaient suscitée ses autres prises de position.

On s'attend aussi à voir M. Mauroy aborder, lors d'un entretien avec le président de la République, le général Eanes, l'un des sujets qui avaient été au cœur de la visite de M. Mitterrand il y a deux ans : la coopération lusitano-française dans l'Afrique anciennement portugaise. Les Français s'étaient engagés à consulter ou à informer Lisbonne avant toute initiative dans cette partie du continent africain. Ils l'ont fait. Mais ils prennent de plus en plus la place de l'ancienne puissance coloniale en Angola. Le gouvernement de Luanda fait payer à celui de Lisbonne l'hospitalité accordée aux représentants de l'UNITA qui le combat les armes à la main. Paris profite de la situation pour accroître son influence en Angola, où les investissements français se sont beaucoup développés. On estime à Lisbonne qu'il y a là matière à explications.

L'affaire basque menace gravement la démocratie espagnole

nous déclare M. Felipe Gonzalez

Le chef du gouvernement de Madrid relance son projet de conférence internationale sur le terrorisme

Madrid. – Au cours d'un entretien au palais de la Moncloa avec André Laurens, André Fontaine, Marcel Niedergang et notre correspondant Thierry Maliniak, M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, a exposé ses vues sur l'exercice et les risques du pouvoir, sur l'armée et la crise basque, sur le changement et la démocratie dans son pays, et sur les relations avec la France.

A quarante-deux ans, M. Gonzalez est le plus jeune chef de gouvernement en Europe. Il reste très populaire après un peu plus d'un an de pouvoir. Il le doit à son charisme, à son sérieux et à sa modération.

Dirigeant du premier gouvernement de gauche depuis la guerre civile, il a mieux réussi que ses prédécesseurs, Adolfo Suarez et Leopoldo Calvo Sotelo, avec les militaires, et il exclut tout nouveau risque de putsch. Socialiste, mais ne croyant pas aux nationalisations, il pense que le secteur privé est le vrai moteur de l'économie et que la restructuration industrielle est le seul remède pour créer des emplois. Il considère également que, pour réduire le chômage, il ne sera pas possible en 1984 de maintenir le pouvoir d'achat des salariés, comme cela a été le cas en 1983.

Dans tous les domaines, M. Gonzalez, en accord étroit avec le roi Juan Carlos, applique une politique modérée et raisonnable. Militant clandestin pendant les dernières années du franquisme, il a encore un peu l'air de s'étonner d'être à la Moncloa.

« C'est vrai, *dit-il*. J'ai encore du mal à m'habituer à l'exercice du pouvoir. D'abord, c'est terriblement absorbant. Il faut s'efforcer de garder une certaine fraîcheur intellectuelle, ne pas perdre le contact avec les réalités. Et notre expérience, à nous socialistes espagnols, est bien particulière. La plupart de ceux qui sont aujourd'hui dans l'appareil d'Etat viennent simplement de la rue. Ils n'ont pas encore perdu, comme nous disons, l'habitude des taxis. Le rodage exige du temps. Nous avons instauré un système de communication directe avec les citoyens. Nous appelons ça la *linea caliente*, « la ligne chaude ».

– Le chef du gouvernement est donc aussi l'ombudsman ?

– En partie, oui. Nous avons reçu plus de cinquante mille appels en un an. Nous allons les traiter par l'informatique, puisqu'elle nous domine tous. Cela va nous donner une idée assez claire des problèmes qui agitent la société. Ensuite, cela nous permet de détecter les failles de l'administration. Par exemple, pour les chômeurs : il y a des régions où les protestations se multiplient. Malgré la correction des erreurs bureaucratiques, il faut admettre que notre administration est encore en mauvais état.

– L'un de vos objectifs était, précisément, de la moderniser ?

– Sans doute, et nous avons un atout : le processus des autonomies. Nous allons être obligés de réduire l'appareil central de l'Etat et de recycler certains fonctionnaires. Mais le problème du rapport entre la société et l'appareil bureaucratique reste difficile. C'est pour cela que je ne crois pas que les nationalisations puissent marcher.

(Lire la suite page 7.)

Un nouvel enseignement de l'histoire

M. Savary annoncera une première série de mesures le 21 janvier, à la fin du colloque de Montpellier

LIRE PAGE 10 L'ARTICLE DE CHARLES VIAL

Washington refuse de polémiquer avec Moscou

M. Shultz présente comme une « bonne discussion » son entretien, à Stockholm, avec M. Gromyko

De notre envoyé spécial

Stockholm. – A-t-on assisté le mercredi 18 janvier, à Stockholm, à un début de normalisation des relations soviéto-américaines ? Rares sont ceux qui pourraient répondre avec certitude à cette question. Elle ne s'en pose pas moins, tant cette journée a été remplie d'événements contradictoires, au moins en apparence.

Le fait le plus étonnant est sans doute la rencontre Gromyko-Shultz de l'après-midi, intervenant quelques heures seulement après que le ministre soviétique des affaires étrangères ait prononcé à la tribune de la Conférence sur le désarmement en Europe un réquisitoire antiaméricain d'une rare violence.

Tout le monde s'attendait, après cètte prestation, que l'entrevue Gromyko-Shultz soit brève et orageuse, comme l'avait été la dernière du genre en septembre dernier à Madrid, au beau milieu de l'affaire du Boeing sud-coréen. Peut-être la discussion a-t-elle été orageuse à certains moments, mais on sait au moins qu'elle n'a pas été brève, puisqu'elle a duré plus de cinq heures.

C'est beaucoup, même si c'est la longueur des rencontres annuelles qu'avaient naguère, en marge des Nations unies, les chefs des diplomaties américaine et soviétique. Il est, en tout cas, impensable que tout ce temps ait été consacré à échanger des invectives du genre de celles proférées à l'adresse des Etats-Unis, le matin, par un Gromyko au mieux de sa forme.

On ne le prétend d'ailleurs pas du côté américain. Selon M. Palme, le premier ministre suédois, qui a vu M. Shultz tard mercredi, le secrétaire d'Etat a estimé avoir eu une « *bonne discussion* » avec son collègue soviétique.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

L'ABAISSEMENT DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Effets d'annonce

par PHILIPPE LABARDE

En déclarant avec quelque solennité, lors du conseil des ministres du 18 janvier, que *« la priorité politique majeure du gouvernement »* pour 1985 devait être l'abaissement des prélèvements obligatoires, le président de la République, au-delà de l'effet d'annonce positif qu'il peut espérer, a voulu d'abord tenir une promesse faite le 15 septembre dernier au cours de l'émission de TF 1 « L'enjeu ». *« L'année prochaine, il faut que, au moment où nous préparerons le budget de 1985, cela* [les prélèvements] *baisse d'au moins un point »*, avait-il alors affirmé. L'engagement sera tenu et, pour ce faire, une petite révolution interviendra : le budget ne sera plus établi à partir des dépenses mais des recettes, et l'on sait d'ores et déjà que l'essentiel des économies rendues nécessaires porteront sur les dépenses de fonctionnement de l'Etat.

S'il est difficile d'apprécier ses effets économiques dans la mesure où on ignore encore quelle forme elle prendra, cette décision apparaît politiquement tout à la fois adroite et symbolique. Adroite, parce qu'elle répond à une attente de l'opinion et qu'elle coupe l'herbe sous le pied à une opposition qui, après avoir laissé augmenter les prélèvements obligatoires lorsqu'elle était au pouvoir, a fait de leur diminution un de ses chevaux de bataille. Symbolique, parce qu'elle intervient *« à l'heure de choix cruciaux »*, pour reprendre l'expression de M. Georges Marchais dans le rapport qu'il a présenté le 17 janvier devant le comité central du Parti communiste.

La gauche, aujourd'hui, s'interroge sur sa capacité à mener de pair une politique de retour aux grands équilibres, telle que la conçoit M. Delors, et les mutations industrielles qu'elle juge à juste titre indispensables. Au sein du PS, des voix s'élèvent pour réclamer un assouplissement du plan de rigueur, que le PC condamne avec plus de vigueur que jamais.

Dans ces conditions, il n'est sans doute pas totalement indifférent que M. Mitterrand ait annoncé une mesure qui prouve qu'il a fait son choix en faveur de ceux qui veulent *« moins d'Etat »* contre *« ceux qui en veulent plus »* et qu'il l'ait justifiée en soulignant que *« le respect des fruits du travail et de l'épargne, le goût d'entreprendre, sont des atouts qu'une société libre et vivante doit savoir préserver »*. Le propos ne fait, certes, que confirmer une évolution vers un réalisme teinté – on ose à peine écrire le mot – d'un certain libéralisme. Ne faut-il pas également y voir une réponse implicite aux contestataires de la majorité ?

M. Marchais, en tout cas, avait, le matin même, élevé le ton à propos des mutations industrielles. Le secrétaire général du PC en déclarant : *« Nous disons : pas de licenciement, pas un chômeur de plus »*, a placé haut la barre. C'est la règle lorsqu'on entame une difficile négociation, et là encore, l'effet d'annonce auprès des militants peut être favorable. Pour autant, on aurait tort de prendre l'avertissement à la légère : c'est un véritable débat idéologique qui s'engage.

Cela dit, le PC n'a sans doute pas tort de mettre en garde le pouvoir contre les conséquences que pourraient avoir la fermeture de certains sites industriels particulièrement sensibles, ou des suppressions d'emplois massives et brutales dans des secteurs déjà durement touchés. Mais ces craintes sont-elles fondées ? La manière dont a été présenté ce dossier essentiel peut, certes, prêter à confusion. Déclarer que 1984 serait *« l'année des mutations industrielles »* était, tout à la fois, absurde et dangereux. Comme si les mutations n'étaient pas permanentes, comme si douze mois pouvaient suffire pour régler la modernisation de pans entiers de l'industrie française ! L'effet d'annonce a été, là, négatif. En fait, le gouvernement n'a guère de choix : il ne mènera à bonne fin cette gigantesque opération, avec l'appui des syndicats et le concours du patronat, qu'en utilisant un outil qu'il s'était promis de rénover : la planification décentralisée.

(Lire page 23 la déclaration du président de la République et l'article de PATRICK JARREAU.)

AU JOUR LE JOUR

Monacote

M. Mitterrand, oublieux des soucis du moment, s'offre un séjour de quarante-huit heures à Monaco, principauté du bonheur malgré tout.

Les relations de la France avec son puissant voisin suffiraient amplement à justifier ce déplacement du chef de l'Etat. Mais il n'y a pas que cela.

On voit bien tout le bénéfice politique qu'il pourra en tirer. Pensez qu'il aura, grâce à cette visite, accès largement à la presse des altesses, du cœur, du rêve et des mondanités !

Voilà qui est de nature à redorer son blason et sa cote de popularité dans la tendance « midinette » de l'électorat de gauche.

BRUNO FRAPPAT.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN MAHEU PRÉSIDENT DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Perspectives du XXIe siècle

M. Jack Lang, ministre de la culture, et M. Jean Maheu, président du Centre Georges-Pompidou, devaient tenir le jeudi 19 janvier une conférence de presse au cours de laquelle ils devaient définir les grandes options du Centre pour les années à venir, annoncer les nouveaux éléments de sa programmation et préciser les aménagements physiques dont l'établissement, après sept années d'existence, va maintenant faire l'objet.

« La maison était depuis quelques mois dans une situation difficile, *dit M. Jean Maheu*. Mon prédécesseur avait perdu une part de son autorité, n'ayant plus tout à fait l'oreille du ministère de la culture. Je tiens tout de suite à préciser que ce n'est pas une critique. Mais les choses vont vite, ici, les départements se sont repliés sur eux-mêmes, et l'établissement a perdu son enthousiasme collectif.

» D'un autre côté, le paysage culturel a beaucoup changé depuis sept ans, depuis l'ouverture du Centre. Beaubourg n'est plus le seul temple de la modernité, en France et ailleurs. Il ne s'agit pas pour moi, cependant, de donner au Centre Pompidou un « second souffle », car il n'a pas perdu son souffle, mais de l'aider à en trouver un nouveau. Et je bénéficie pour cela d'une équipe remarquable : Pierre Boulez (IRCAM), Dominique Bozo (Musée d'art moderne), Paul Blanquart (Centre de création industrielle CCI), et maintenant Michel Melot, qui a pris récemment la tête de la Bibliothèque publique d'information (BPI).

» Pour reprendre une belle expression de Pierre Boulez, précisément, mon travail est de *« réaimanter »* l'institution, et dans « réaimanter », il y a deux mots : aimanter et aimer... Car on ne peut pas gérer cette maison si l'on ne l'aime pas, si l'on manque d'enthousiasme pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle peut faire, pour ceux qui y travaillent et pour ceux qui y viennent. Cet enthousiasme, cette foi, il faut les faire partager à ceux qui vivent là, parfois depuis longtemps, et qui viennent de connaître une certaine phase de dépression.

» Je vois cette réaimantation de deux manières. D'une part, restaurer la fraîcheur de l'inspiration initiale, c'est-à-dire la transversalité, la coexistence féconde d'activités habituellement séparées. La transversalité, n'est-ce pas ce coup de génie qui, avec l'architecture et, bien sûr, quelques personnalités, a fait le succès du Centre ?

Propos recueillis par FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 18.)

Un nouveau partenaire social : la profession libérale

par ALAIN TINAYRE (*)

ON parlait bien, *il y a cinq* ans, des professions libérales, mais il s'agissait d'une formule vague, destinée à regrouper tous ceux auxquels on ne trouvait – ou ne voulait trouver – de famille ou de « profil » socio-économique précis. Aujourd'hui, la profession libérale *est devenue un groupe socioprofessionnel* à part entière. On parle d'elle non plus au pluriel, mais au singulier, comme de l'artisanat, de l'agriculture ou du commerce. Elle est présente partout.

Une délégation interministérielle aux professions libérales vient d'être créée, leur apportant *ainsi un interlocuteur politique spécifique* en la personne du professeur Luchaire, entouré d'une commission de concertation.

La naissance d'un partenaire social n'est pas une mince affaire. Elle est de nature à *influer sur* l'équilibre *socio-économique du* pays, *quand* ce ne serait que parce que les professions concernées sont de celles qui ont sur l'ensemble de la population l'impact le plus étendu.

Quelle était la situation en 1977, au début de cette évolution ?

Elle se caractérisait par une très grande hétérogénéité, tant de statuts que de combats.

Les professions de santé, affrontées les premières au problème difficile – *et qui va devenir général* – du « tiers payant », qui transforme la relation fondamentale praticien-patient en une relation triangulaire praticien-patient-assureur – rencontraient les difficultés du conventionnement et y réagissaient chacune avec sa complexion particulière.

Les professions juridiques venaient de *connaître* une réforme importante qui avait bouleversé et opposé souvent les barreaux, les avoués, les agréés et les conseils juridiques.

Les professions techniques, allant de l'agent général d'assurance à l'ingénieur-conseil, en passant par l'urbaniste et le graphologue, ne se *connaissaient pas entre elles* et menaient chacune solitairement une lutte pour leur survie.

L'UNAPL (1), fondée au cœur de cette confusion en décembre 1977, devait immédiatement prendre position et revendiquer pour les professions libérales une place au soleil.

Appelé à la tête de cette organisation nouvelle, j'avais d'abord mesuré *la gageure que constituait une telle* entreprise.

N'*était-ce pas un leurre de croire* qu'un kinésithérapeute et un notaire, un vétérinaire et un expert-comptable parlaient le même langage ? Pouvait-on raisonnablement penser que les mots recouvraient une véritable réalité sociologique ? N'allait-on pas découvrir que ces *hommes* et *ces femmes n'avaient* rien à se dire, que leurs pensées étaient divergentes, leurs idéaux chaotiques et leurs intérêts contradictoires ?

Il ne fallut pas huit jours pour découvrir que, au-delà de rencontres immédiates sur un certain nombre de débats d'ordre matériel, fiscal, économique ou social, se profilaient d'étonnantes convergences : attachement à la profession, plus intimement liée que partout ailleurs, quel que soit le secteur, à la vie même du professionnel ; sens aigu de ce « service public » qu'ici on appelle l'intérêt général et qui fait que spontanément l'on travaille sans souci de l'heure, du week-end, et souvent de l'âge.

Mais ces *idées souffraient* de n'être pas *mieux coordonnées* ; en bref, il était clair que les professions libérales françaises avaient certes besoin d'une action syndicale, mais davantage encore d'une philosophie.

Le programme de l'UNAPL était dès lors tracé. *Il* fallait imposer la *profession libérale – clairement définie dans son* statut et ses objectifs – comme un partenaire social à part entière, faire comprendre que ses membres sont des travailleurs comme les autres et montrer qu'elle a, comme les autres, son mot à dire *dans les grandes concertations nationales où elle a* des solutions novatrices à proposer.

La réalisation de cet objectif fut l'histoire de ces cinq années au terme desquelles, reçue pour la première fois en tant que telle par Valéry Giscard d'Estaing en *juillet 1978, puis par Raymond Barre*, l'UNAPL devait, peu à peu, devenir pour le gouvernement un interlocuteur représentatif et s'imposer dans la vie syndicale de notre pays.

A leur tour, François Mitterrand et Pierre Mauroy devaient prendre en compte le phénomène. Le premier en affirmant, lorsqu'il reçut le bureau de l'UNAPL, qu'*« une société sans professions libérales deviendrait vite ennuyeuse avant de devenir tyrannique »* ; le second, aujourd'hui, en achevant l'évolution et l'avènement de ce partenaire social et en lui donnant son interlocuteur politique.

Pour des raisons qui tiennent à la nature des choses *et à la conjoncture de notre temps plus qu'*à une orientation politique, l'homme a de moins en moins souvent la possibilité de se trouver en face d'un de ses semblables. Les visages, les voix, les regards, sont anonymes, *abstraits, téléguidés, irresponsables. Les écrits sont* glaciaux, administratifs, impersonnels. Les langages, ésotériques, hermétiques. L'usager devient un « contribuable », un « justiciable », un « redevable ». Il est retenu à distance par un Hygiaphone et les réponses lui parviennent *par ordinateur*.

C'est dans cet environnement technocratique, kafkaïen – qui n'est pas plus « de droite » que « de gauche », – que l'on trouve le plus souvent la source des angoisses de notre temps – et *peut-être bien aussi* de *ces reflets* d'angoisse que sont la violence et les « paradis artificiels ».

Indépendance et responsabilité

La profession libérale est précisément le contraire – oserait-on dire : le « contrepoison » – de la technocratie. Un *médecin*, un *avocat*, un expert-comptable, un kinésithérapeute sont des êtres de chair. Ils ont un visage, une sensibilité, une chaleur qui leur sont propres, et que chacun choisit librement.

Leur fonction est de créer la confiance, le dialogue – d'homme à homme, – ce que les *médecins* appellent superbement le « colloque singulier », règle d'or qui vaut pour toutes les professions libérales.

Les professionnels libéraux sont des hommes – et non des « services ». Ils offrent à leurs semblables un îlot de confiance, de secret, de *relation personnelle, en un mot*, d'humanité, indispensable à l'équilibre social.

Dans un rapport qu'il vient de remettre au premier ministre sur les diverses formes d'intervention de l'administration dans l'*exercice* des *professions* libérales, le professeur Luchaire *reconnaît* que les professionnels libéraux sont quatre cent cinquante mille et que de l'exercice de leur profession dépend la vie quotidienne de deux millions de personnes « considérées comme actives ».

Cette population est encore loin *de présenter un profil homogène. Une synthèse* est pourtant en train de s'opérer grâce au regroupement réalisé par l'UNAPL, et au choc des idées qui en est résulté – autour de ces deux principes simples, « couple » indissociable, – qui résume *tout le reste : indépendance et responsabilité.*

Ainsi, dans l'unité retrouvée, la profession libérale, à l'instar de ses homologues, agriculteurs, artisans, commerçants, avec lesquels elle forme ce qu'il est convenu d'appeler les « travailleurs indépendants », mène désormais, pour préserver son *identité, sa spécificité et sa fonction* sociale *dans notre pays*, un combat homogène, qui est en train de réussir.

La désignation d'un délégué interministériel aux professions libérales montre que les professions libérales ont gagné leurs « galons » de partenaire social et qu'il *faudra* désormais compter avec *elles dans le concert des forces* de ce temps. Il dépend désormais d'elles – au moins autant que du pouvoir politique, – de leur fermeté, de leur détermination, que soient assurées la sauvegarde et la promotion de ces valeurs profondément modernes qu'*elles défendent ; de cette part qu'elles incarnent*, sans laquelle une société étouffe et meurt : la part de l'homme.

(*) Avocat, président d'honneur de l'UNAPL, *dont le congrès s'ouvre le* vendredi 20 janvier au Palais des congrès à Paris.

(1) Union nationale des associations de professions libérales.

LU

« ALÉAS ET PROGRÈS », de Pierre Massé

L'avocat de l'avenir

ENTRE *Candide et Cassendre*. Tel est le sous-titre qu'a voulu *Pierre Massé* pour le livre où *il se met enfin en scène. Oui, enfin,* parce que tous ceux qui ont connu l'ancien commissaire général du Plan, et avaient apprécié la chaleur de son accueil, la rigueur de sa pensée, *l'originalité de ses écrits* souhaitaient en savoir plus sur l'homme. Leur vœu est exaucé. Le témoignage est là, riche, s'adressant à tous ceux qui cherchent à *recueillir les fruits* d'une *expérience au service* de la nation, ou veulent vivre une tranche d'histoire contemporaine. Car à Électricité de France, au Plan, à la Fondation de France, *ses trois grands postes d'action* depuis la deuxième guerre mondiale, Pierre Massé a été évidemment mêlé aux œuvres et aux gens qui comptent.

Ce ne sont pourtant pas les anecdotes ou les portraits qui font le prix de cet ouvrage, mais le fil d'une pensée élaborée, corrigée, affinée grâce à l'expérience « à la frontière de la réflexion et *de la décision* ». *Pierre Massé* a toujours été en effet l'avocat de l'avenir, qu'il s'occupe de barrages hydrauliques ou de programmes quinquennaux.

Les plans ayant servi au début à reconstruire le pays, il fallait *pour les IV*[e] *et V*[e], *dont notre auteur* fut responsable, une autre dimension. C'est à une éthique du développement que se consacra Pierre Massé, souhaitant mettre *la croissance au service d'« une idée moins partielle de* l'homme », et trouver les voies plus équitables d'un partage des *surplus* que sécrète une économie qui tourne rond. Mais attention à ne pas distribuer ce que *Jacques Rueff* appelait les « *faux* droits », des avantages qui excèdent ces fameux *surplus*. La surestimation du possible est selon lui la tentation politique permanente, de même que celle de dépasser la limite du prélèvement opéré par l'État et les collectivités publiques pour leur budget propre et pour le budget social. *Sur ces chapitres*, le septennat précédent ne fut pas plus rigoureux que celui d'aujourd'hui. M. Massé reproche surtout à M. Mitterrand d'avoir favorisé *« les assistés contre les gagneurs »*.

Inventeurs des « clignotants » – et qui le savait ? – de la « force tranquille »... à propos de Georges Pompidou dans un article publié dans *le Monde* (1), Pierre Massé nous présente à la fin de son livre une leçon de sagesse qu'il est réconfortant de méditer au milieu du tintamarre actuel. *« Les aléas et les excès du siècle que j'ai traversés, écrit-il, m'ont conduit à relativiser l'idée de progrès qui m'était apparue à l'aube de ma vie comme un Absolu »*... Certes, il a foi dans le progrès scientifique, dans un certain progrès social, mais doute du progrès moral et ne croit pas « à l'identification du plus et du mieux ».

Pas de désenchantement global. On ne peut changer *le monde ? Essayons de l'améliorer un peu, « chacun à son créneau »*. Pierre Massé chemine les yeux grands ouverts, *« entre Candide et Cassandre »*, ce qu'est tout de même un itinéraire plus réconfortant que celui qui va de Charybde à Scylla.

PIERRE DROUIN.

★ *Aléas et progrès. Entre Candide et Cassandre*. Éditions Economica. 358 pages, 98 F.

(1) Du 20 mai 1969.

LETTRES AU Monde

Une lettre d'André Bercoff

« Quand Caton mystifie le Monde », *titre* le Matin *dans son édition du 18 janvier, à propos d'un article d'André Bercoff-« Caton », publié dans notre édition du 17 janvier. Voici la réponse d'André Bercoff.*

Une fois de plus, certains journalistes du *Matin* enfoncent des portes qu'eux seuls croient encore fermées ; je revendique hautement pour le « papier » en question le plagiat de Gianfranco Sanguinetti, alias Censor, membre de l'Internationale situationniste, et j'avais d'ailleurs demandé au *Monde* de publier en exergue de mon article : « A la manière de Censor », ce qui aurait empêché ces braves plumitifs de commettre, une fois de plus, une de ces bévues dont ils sont, hélas, coutumiers. En effet, l'article le plus risible paru sur Caton est dû à un certain Iommi, cosignataire de l'article en question. Celui-ci, rendant compte de *De la renaissance* dans *le Matin*, affirmait gravement que l'auteur ne pouvait être qu'un idéologue fascisant !

Si ce personnage avait l'ombre du commencement d'une compétence quelconque, il aurait relu la revue de l'*Internationale situationniste*, qui, dans chaque livraison, affirmait nettement en page de garde : *« Tous les textes publiés dans* Internationale situationniste *peuvent être librement reproduits, traduits ou adaptés même sans indication d'origine. »* Mais connaître ce qui fut l'une des pensées les plus radicalement neuves de ces vingt-cinq dernières années est sans aucun doute trop demander à un pauvre chroniqueur en mal de copie.

A. B.

L'image de la France

Née à Paris en 1924 dans le seizième arrondissement, mariée aux Pays-Bas où j'ai enseigné le français pendant dix-sept ans au lycée international américain de La Haye, je *me trouve aujourd'hui au cœur de la* France, en Corrèze.

J'ai, durant ma carrière, tenté de donner une belle image de la France par le « langage ». Or les mots et propos tenus par M. Giscard d'Estaing et par le prince Poniatowski me choquent profondément. De mes élèves je n'aurais pas toléré de telles expressions, et ici, dans le monde paysan qui m'entoure, je n'ai jamais entendu un tel vocabulaire.

A *vous de conclure qui sont* les responsables de l'abaissement de l'image de la France à l'étranger et dans le pays même.

J. REYMER-LACARRIÈRE
(Beyssenac).

Obscurantisme

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'entretien R.T.L.-le Monde avec Valéry Giscard d'Estaing.

Il me semble que le scandale le plus grave est celui de l'obscurantisme, de l'inculture et de l'ignorance.

V.G.E. compare Galilée et l'« inventeur » Bonassoli ; V.G.E. parle de particules, sans savoir de quoi il parle, sans comprendre ce qu'il dit, et *sans même s'apercevoir* qu'il dit n'importe quoi.

Je rappellerai que, dans sa déclaration, M. Guillaumat parle de l'« invention » en disant qu'il fallait essayer, comme si la technique se jouait à pile ou face ; j'ajoute que V.G.E. parlait, sans sourciller, de la « découverte » des « inventeurs ».

Le problème n'est pas celui du savoir scientifique, mais une méconnaissance *profonde de la nature* de ce savoir.

E. SCHATZMAN,
médaille d'or du C.N.R.S. 1983.
(Nice).

« Il n'est passion... »

L'heureux retraité que je suis a interrompu sa lecture de Montaigne pour voir et écouter M. Giscard d'Estaing sur TF1. Après quoi, il a repris son texte. *« Il n'est passion qui ébranle la sincérité des jugements que la colère. »*

(Essais, livre II, chap. 31.)

R. CRESPIN
(Aix-en-Provence).

« L'école de France »

Je lis avec stupeur la lettre que vous a adressée M. Ferrier *(le Monde* du 10 janvier).

L'expression *« l'école de France »* est la cause de l'indignation (feinte ?) de votre lecteur. En quoi cette expression est-elle inadéquate ? L'école publique n'est-elle pas, en effet, l'école de France ? Les P.T.T. sont aussi un service public. Libre à chacun de lui préférer un coursier privé ! La S.N.C.F. est également un service public, libre à chacun de lui préférer sa voiture ! Mais pourquoi, diable, l'Etat devrait-il venir en aide, pécuniairement, aux automobilistes qui préfèrent leur véhicule privé au transport public ? Ainsi de l'école.

M.-Ch. DUTILLEUL
(Sarlat).

Les Européens peuvent-ils aider les Américains ?

Il faut que d'autres pays le sachent : la plupart des Américains sont opposés à la politique de leur gouvernement, et la peur de l'holocauste nucléaire grandit chez nous parce que cette politique est très influencée par les militaires (...). La plupart des Américains (...) se sentent impuissants : peut-être les pays *européens peuvent-ils les aider* en exerçant des pressions sur notre gouvernement (...).

Nos « pères fondateurs » avaient voulu exclure les militaires du gouvernement. Mais l'armée est largement financée, même en temps de paix, par le législatif. Plus important : elle a le doigt sur le pouls de l'exécutif et, bien souvent, le contrôle comme une marionnette.

Je suis consciente des tendances fortement militaristes du Congrès et du Sénat et ne prétends pas savoir ce que nous pouvons y changer. Mais il est devenu évident que notre système présidentiel est démodé. Pour nous, c'est une réalité difficile à *admettre*, car *le « président* des Etats-Unis » était devenu le symbole de la démocratie. A y regarder de plus près, nous avons été trompés : la fonction présidentielle, l'exécutif, a été instituée par des « pères fondateurs » qui, ayant fui une monarchie, ne pouvaient concevoir une forme de gouvernement dépourvu d'un personnage-clé destiné à prendre les décisions les plus importantes. Ils ont créé une présidence dont le pouvoir devait être équilibré par le judiciaire et le législatif. Mais (aujourd'hui) le judiciaire n'a pas voix au chapitre en matière d'affaires militaires et de guerre nucléaire... Le législatif, gouverné par des intérêts privés et une bonne *dose d'ignorance*, est très visiblement incapable de contrebalancer une présidence appuyée par les militaires.

Il nous faut briser le pouvoir des militaires sur un gouvernement qu'ils contrôlent par des moyens aussi bien ouverts que clandestins.

LYNN GILLIN
(Honolulu).

L'information des chômeurs

Il y a lieu d'être prudent sur la proposition que soutient M. Bockel (*le Monde* du 28-12-1983) de créer des « Maisons de l'information sociale et professionnelle ». Nous ne mettons évidemment pas en doute le bien-fondé de ses inquiétudes ni de son impatience de voir s'améliorer les conditions dans lesquelles les personnes sans emploi sont informées. Mais cette proposition constitue-t-elle la solution la mieux adaptée aux besoins ?...

Le *point* le plus inquiétant, c'est, sans nul doute, la prédilection une nouvelle fois marquée pour la création d'une institution nouvelle au détriment de l'amélioration de celles qui existent. On sait que fonctionne déjà depuis de nombreuses années le C.I.D.J. (Centre d'information et de documentation jeunesse), organisation régie par la loi de 1901, qui entre directement en compétition avec l'ONISEP (Office national d'information sur les études et les professions) entièrement sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale.

Plus récemment, dans son souci (ô combien le bienvenu) d'offrir aux jeunes sans qualification une nouvelle chance de formation, le ministère de la formation professionnelle a créé les P.A.I.O. (permanences d'accueil pour l'information et l'orientation). Cette structure, appelée à n'être que transitoire mais qui existe toujours, est venue en parallèle aux services de l'A.N.P.E. et des C.I.O., tout en faisant régulièrement appel à eux. Les conseillers d'orientation de l'éducation nationale, d'emblée plus préoccupés de rendre le meilleur service possible à ce public particulièrement désavantagé, ont « joué le jeu » en participant aux actions et stages d'information destinés à ces jeunes. Indépendamment des résultats qui ont pu être obtenus, force a été de constater que la multiplication et la dispersion des organismes n'allaient pas dans le sens de l'efficacité !

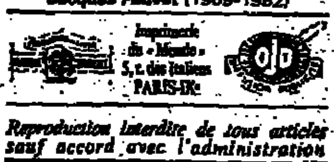
DOMINIQUE VIAU,
Conseiller d'orientation
(Saumur).

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	361 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au *moins avant* leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Washington refuse de polémiquer avec Moscou

(Suite de la première page.)

C'est aussi l'avis d'un haut responsable du Département d'Etat, qui a voulu garder l'anonymat. Selon lui, la conversation a été *« franche, approfondie, et a porté sur un grand nombre de problèmes ; de nombreux désaccords sont apparus »*. Mais pour cet Américain aussi, il s'agit d'une *« bonne discussion »*, de *« vraie diplomatie »* et chacun *« a fait un effort pour mieux expliquer sa position à l'autre »*. Résultat : « *Aujourd'hui les deux parties se comprennent mieux* ».

Il n'y a pas eu de tête à tête. La rencontre réunissait en effet du côté américain, outre M. Shultz, MM. Hartman, l'ambassadeur à Moscou, Burt, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires européennes, Matlock, expert des affaires soviétiques au Conseil national de sécurité. M. Gromyko était assisté de son directeur des affaires américaines, M. Tarasenko, de son adjoint, M. Kornienko, et de son conseiller personnel, M. Makarov.

Parmi les sujets abordés ont figuré les trois négociations actuellement rompues ou suspendues sur la réduction des armements (MBFR, FNI, START) ; les problèmes de sécurité et les relations bilatérales (y compris la possibilité de nouveaux contacts entre Washington et Moscou) ; la question des droits de l'homme plusieurs problèmes régionaux comme ceux du Proche-Orient et de l'Amérique centrale, l'affaire du Boeing sud-coréen enfin.

Sur tous ces sujets, il y a eu explication des positions de chacun, mais il n'y a pas eu négociation, a encore déclaré notre traditionnel « haut responsable anonyme ». Celui-ci a aussi tenu à rendre hommage aux *« grandes qualités professionnelles »* de M. Gromyko, ce qui montre au moins qu'il n'est pas rancunier.

On retrouve ce côté « beau *joueur* » *chez M. Shultz* : plutôt que de s'insurger contre la diatribe de M. Gromyko – c'est pourtant ce qu'avait fait le secrétaire d'Etat américain à Madrid en septembre *dernier, quelques secondes* après que son collègue eut terminé son discours, – il a gardé le silence après l'intervention du ministre soviétique à la tribune de la CDE. Et celui de ses collaborateurs qui a été chargé d'informer la presse a manifestement voulu donner l'impression d'une amélioration des relations avec Moscou, précisant même qu'on s'était davantage souri à la fin des discussions. Le même porte-parole s'est gardé de citer un fait précis pour étayer cette impression, mais il *a soigneusement évité de polémiquer* avec le Kremlin, de réfuter les accusations de militarisme, de terrorisme et les autres amabilités proférées le matin même par M. Gromyko.

Une tactique adroite

Tout se passe donc comme si les Etats-Unis étaient bien décidés pour l'instant à poursuivre dans la voie définie lundi dernier par M. Reagan : il est *temps d'en revenir* à un vrai dialogue avec Moscou et de parler sérieusement de réduction des armements, et ce ne sont pas les propos de guerre froide de M. Gromyko qui vont nous en dissuader. Ces propos relèvent d'ailleurs plus du dépit que d'une conviction profonde...

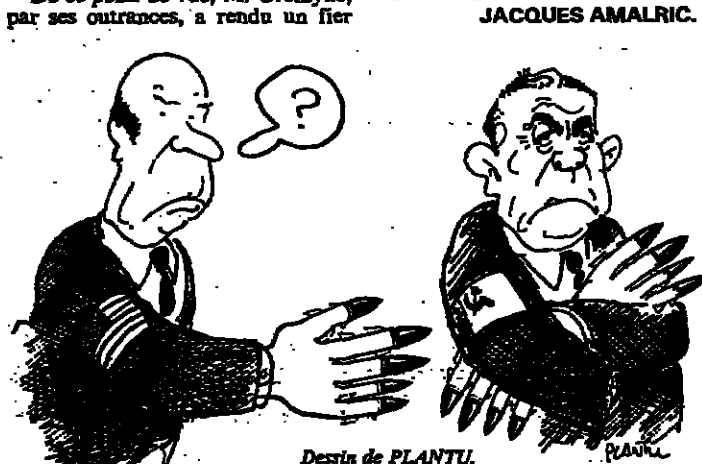
Cette attitude n'est pas maladroite, loin de là. Elle est destinée en premier lieu à rassurer toute une partie de l'opinion américaine qui craint une dérive dans la confrontation Est-Ouest. Elle vise aussi à convaincre certains Européens – ouest-allemands en particuliers – que M. Reagan n'épargnera aucun effort compatible avec la fermeté de *rigueur pour* rétablir le dialogue avec Moscou.

De ce point de vue, M. Gromyko, par ses outrances, a rendu un fier service à M. Reagan. Tel était, en tout cas, l'avis de bon nombre de participants à la Conférence de Stockholm, après avoir entendu le ministre soviétique. M. Cheysson avait bien laissé entendre, après sa rencontre de lundi avec M. Gromyko, que ce dernier risquait de s'exprimer en termes *« un peu vifs »*. Personne ne s'attendait toutefois qu'il livre un tel morceau d'anthologie.

Pour adroite qu'elle soit, la tactique suivie par M. Reagan implique à un moment donné, sinon une réponse positive de la part de l'Union soviétique, du moins une mise en sourdine de la polémique. Nous n'en *sommes manifestement* pas encore là, puisque la presse soviétique multiplie les reportages et les commentaires consacrés à l'installation, en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, *d'armes nouvelles destinées* à faire pièce aux Pershing-2.

Plus curieux encore est l'incident intervenu mercredi après-midi : bien avant que les conversations Shultz-*Gromyko ne soient terminées*, l'agence Tass diffusait un communiqué sur ces entretiens, affirmant simplement que M. Gromyko avait profité de l'occasion pour répéter à M. Shultz les accusations qu'il avait portées à l'encontre des Etats-Unis le matin même à la tribune de la Conférence. On ne sait pas encore si une telle « gaffe » est due au zèle intempestif d'un fonctionnaire ou à la volonté soviétique de bien montrer qu'aucune discussion *sérieuse* n'est possible avec un Reagan atteint de *« frénésie pathologique »*.

JACQUES AMALRIC.



Dessin de PLANTU.

LE DISCOURS DE M. GROMYKO

« La politique agressive des Etats-Unis représente aujourd'hui la principale menace pour la paix »

Intervenant mercredi 18 janvier devant la conférence de Stockholm, M. Gromyko, selon l'agence Tass, a déclaré, notamment à propos des euromissiles de l'OTAN : *« Quelles que soient les déclarations des personnalités occidentales qui fondent leur politique sur la tromperie des peuples, ces missiles torpillent la sécurité. Avec eux, ce sont le militarisme, la haine, la psychose militaire, qui sont exportés en Europe occidentale. Ceux qui tentent d'endormir les peuples des pays ouest-européens par des promesses mensongères de paix à l'ombre des missiles américains prennent une lourde responsabilité dans cette duperie.*

» (...) Nous réaffirmons que si les Etats-Unis et les autres pays de l'OTAN sont prêts à revenir à la situation qui précédait le début du déploiement des fusées nucléaires américaines à moyenne portée en Europe, l'Union soviétique serait prête à en faire autant. (...) Washington, en entreprenant le déploiement de ses missiles, a privé [les négociations] *de leur sens. Les déclarations actuelles du gouvernement américain sur la volonté de négocier dans le contexte de la poursuite de l'installation des missiles ne sont qu'un camouflage verbal de sa politique. »*

Après avoir déclaré que *« la machine de guerre américaine sème la mort et les destruction au Liban »*, M. Gromyko a poursuivi : *« Il y a un grand risque de voir la flamme de l'incendie de guerre embrasser toute cette région, qui est à portée de main de l'Europe. En vertu de l'Acte final d'Helsinki, tous les Etats se sont engagés à contribuer à la paix et à la réduction des forces armées en Méditerranée, à atténuer la tension dans cette région. Il n'est pas inutile de le rappeler aujourd'hui encore.*

» Un homme honnête peut-il se montrer indifférent à ce qu'a vécu la Grenade ? L'acte de piraterie et de terrorisme perpétré par le grand pays voisin contre le peuple grenadin est un défi au monde entier. Les Etats-Unis doivent retirer leurs troupes de la Grenade, ils n'ont rien à y faire (...). L'identité de ceux qui lancent des bandes de mercenaires et de terroristes contre le Nicaragua, qui font du Honduras leur base militaire, qui maintiennent au pouvoir le régime antipopulaire des bourreaux du Salvador n'est pas un secret. Il ne manque plus à ce pays que les bûchers de l'Inquisition (...).

» La politique extérieure agressive des Etats-Unis représente aujourd'hui la principale menace pour la paix. La ligne militariste dans les affaires internationales est le produit de la politique des pays, où la course aux armements est l'affaire la plus avantageuse pour les marchands de canons. (...) Dès ses débuts, le gouvernement américain a tout fait pour compromettre la confiance à son égard et y a parfaitement réussi. Peut-on notamment ignorer le fait que Washington a adopté et pratique la subversion et le terrorisme à l'encontre des Etats étrangers ?

» L'Union soviétique est prête à examiner dans un esprit constructif une large gamme de mesures, visant à renforcer la confiance et la sécurité. Celles-ci doivent comporter d'importants arrangements politico-militaires et d'autres pas visant à instaurer la confiance. » Le ministre soviétique a rappelé ses propositions sur la renonciation au premier emploi de l'arme nucléaire et au recours à la force, celles visant à *« délivrer l'Europe d'une arme d'extermination massive aussi barbare que l'arme chimique et, avant tout, à ne pas en déployer là où il n'y en a pas actuellement »*, à créer des zones dénucléarisées *« dans diverses régions de l'Europe »*. *« Nous sommes prêts,* a-t-il conclu, *à élaborer des mesures supplémentaires plus importantes et plus larges pour renforcer la confiance dans le domaine militaire. »*

Toutes les accusations soviétiques contre Washington sont reprises dans le communiqué diffusé par l'agense Tass sur la rencontre Shultz-Gromyko. Ce texte indique que le ministre soviétique a *« montré, faits concrets à l'appui »*, que la politique américaine *« se caractérise de plus en plus par le militarisme, l'aspiration à des positions dominantes dans le monde, par un mépris déclaré envers les intérêts légitimes, le régime social et le mode de vie des autres peuples. Les actions des Etats-Unis sur l'arène internationale sont contraires aux intérêts de la paix universelle, compliquent la solution des problèmes à résoudre »*.

● *Des fusées en Tchécoslovaquie.* – De la même manière qu'elle avait annoncée mercredi 18 janvier (*le Monde* du 19 janvier) la présence d'unité de fusées soviétiques en R.D.A., *l'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique, publie jeudi 19 janvier un reportage sur une unité analogue qui vient de s'installer en Tchécoslovaquie dans le cadre des mesures de riposte aux euromissiles américains. *« La vue de la puissante fusée fait penser à chacun que l'agresseur ne pourra échapper aux représailles »*, déclare notamment un colonel cité par *l'Etoile rouge*. – (Corresp.)

A STRASBOURG

MM. Cheysson et Dumas estiment que la Communauté a deux mois pour sortir de la crise

Strasbourg (Communautés européennes). – Dans un discours inaugurant la présidence française de la CEE, M. Claude Cheysson a fait le point, mercredi 18 janvier, devant l'Assemblée européenne, des différents dossiers communautaires, sans *manifester trop d'optimisme sur* la capacité des Dix à résoudre leurs différends au cours des prochains mois.

Le ministre des relations extérieures a défini ainsi l'objectif du gouvernement : *« Régler les contentieux présents et donner à l'Europe un second souffle doivent aller de pair. »* La tâche est d'autant plus difficile que le délai imparti à la France et à ses partenaires pour mener à bien la réforme de la politique agricole commune, l'allégement de la contribution britannique au budget de la Communauté et l'augmentation des ressources financières, apparaît relativement court. Interrogé lors du dîner offert à la presse européenne *(voir encadré)*, M. Dumas, ministre des affaires européennes, a estimé que la France *« disposait de deux mois pour déblayer le terrain »*.

Il a donné cette indication en réponse à une question sur l'intervention de Mme Veil, qui, après le discours de M. Cheysson, avait déclaré : *« Les initiatives de la présidence ne doivent pas être destinées à l'électorat français pour faire croire qu'elle serait prête à faire beaucoup de choses si elle n'était gênée par des partenaires trop conservateurs pour la suivre. »* M. Dumas, reconnu que les élections européennes de juin prochain hypothéquaient sérieusement tout compromis au-delà du mois de mars.

M. Cheysson s'est montré très explicite sur les différends agricoles avec les États-Unis. La demande de la CEE de stabiliser ses importations de produits de substitution aux céréales et l'adhésion (éventuelle) de l'Espagne – importatrice importante de denrées américaines mais qui, avec la préférence communautaire, devrait à terme, se tourner largement vers les pays exportateurs de la CEE – vont nécessiter *« une négociation de grande portée et de grandes difficultés avec Washington »*. S'agissant de la contribution du Royaume-Uni au budget des Dix, M. Cheysson a fait preuve d'une grande prudence. Évitant soigneusement tout propos polémique, il a indiqué que les États membres devaient se montrer solidaires à l'égard de leur partenaire britannique, mais que *« la correction du déséquilibre budgétaire ne devait jouer que pour un certain nombre d'années »*, alors que Londres demande un mécanisme permanent de compensation.

le ministre des relations extérieures a ensuite évoqué la question de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal : *« La Communauté ne peut pas et ne doit pas les*

De nos envoyés spéciaux

laisser plus longtemps dans l'attente et dans l'inquiétude (...). Il a été convenu [à Athènes] *de leur donner une réponse rapide, c'est-à-dire d'achever au plus tôt les négociations. La présidence est bien décidée à contribuer au progrès immédiat des négociations, ce qui signifie une accélération des travaux. »*.

M. Cheysson a ajouté que les pays candidats devaient faire un effort *« pour comprendre certaines difficultés des membres actuels de la C.E.E. : pêche, mouvements de personnes, problèmes agricoles et industriels, etc. »*. *« Les négociations*, a conclu le ministre des relations extérieures, *ne peuvent réussir qu'à la double condition que les actes d'adhésion soient équilibrés, c'est-à-dire que les justes intérêts des producteurs et des travailleurs soient, de part et d'autre, bien pris en compte, et que la Communauté soit en mesure d'accueillir de nouveaux Etats – et cela signifie qu'elle aura résolu certains problèmes internes délicats. »*

BERNARD BRIGOULEIX
et MARCEL SCOTTO.

« Cher Claude » et « cher Roland »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Mercredi soir, à la résidence de France. Des dizaines de journalistes européens *ont été conviés à dîner* et autorisés à poser des questions à MM. Claude Cheysson et Roland Dumas. S'ils n'attendent pas de révélations particulières, ils sont *venus jauger* le *nouveau* ministre des affaires européennes, qui ne passe pas pour un spécialiste des dossiers communautaires. Avec, sans doute, l'inavouable espoir de voir le lion dévorer le dompteur.

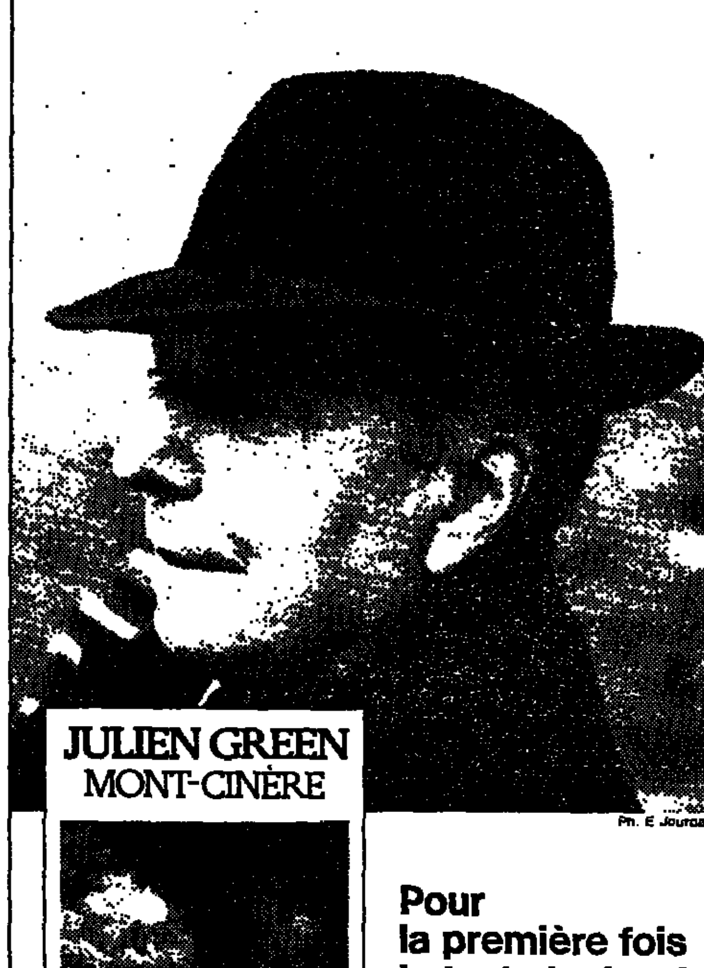
A *toutes les questions qui* appellent une réponse un peu technique, c'est le ministre des relations extérieures qui répond.

Quand un journaliste britannique l'interpelle en anglais, M. Cheysson se fait un devoir de répondre du tac au tac, et longuement, dans la langue de Mme Thatcher. Avec un regard pour son récent collègue des affaires européennes, que l'on interprète sans sous-titres comme : *« Est-ce qu'il comprend seulement ce dont il est question ? »* Surprise : M. Dumas se lève à son tour et, dans un anglais *somme toute honorable*, ajoute son grain de sel à la réponse de son collègue. Le contenu importe peu, l'effet est là : ce nouveau ministre des affaires européennes parle, lui aussi, l'anglais. M. Cheysson affiche *la physionomie du joueur* à qui l'on annonce que le morceau de papier avec lequel il vient d'allumer son cigare était le billet gagnant le gros lot.

La soirée lui réserve pourtant une nouvelle épreuve. Mis en *confiance par* l'audace de son confrère britannique, un journaliste allemand pose à son tour une question dans sa propre langue. Avant que M. Cheysson ait eu le temps *d'accuser réception*, M. Dumas se lève et assure, dans un allemand assez sommaire, que son collègue des relations extérieures est *« ein sehr guter Spezialist »* du problème en question et qu'il va se faire un *plaisir de répondre. On ne saurait* imaginer « passation de paroles » – sinon de pouvoirs – plus « vacharde »... M. Cheysson frise le K.-O. technique. La séance est levée précipitamment.

On ne devrait pas s'ennuyer *quand les deux ministres français* compétents en matière européenne – « cher Claude » et « cher Roland » – travailleront ensemble. Si l'on peut dire.

B. B.



AFRIQUE

Nigéria

Le nouveau gouvernement comprend onze civils et sept militaires

Lagos *(AFP, Reuter, UPI.)*. – Le général Mohamed Buhari a annoncé mercredi 18 janvier la composition de son gouvernement, qui compte dix-huit ministres, dont sept militaires. La plupart étaient inconnus du grand public. Le nouveau chef d'Etat du Nigéria, qui a pris le pouvoir le 31 décembre dernier, a expliqué que le retard survenu dans la formation de ce gouvernement était dû au fait qu'il avait fallu procéder à de longues recherches pour trouver des Nigérians *« d'une compétence, d'une probité et d'une honnêteté totales »*.

Parmi les militaires, il faut noter la nomination du général Domkat Bali, qui était membre du Conseil militaire suprême en 1978, celle du général Mohamed Magoro, ancien ministre de l'intérieur de 1976 à 1978, qui reprend le même ministère, et celle du général Mamman Vatsa, poète réputé, qui aura en charge le territoire de la capitale fédérale.

Deux universitaires, le professeur Tam David-West, un médecin, et M. Onaolapo Soleye, sont nommés respectivement ministre du pétrole et de l'énergie et ministre des finances. *Enfin, le nouveau ministre* des affaires étrangères, M. Ibrahim Gambari, était jusqu'à présent directeur de l'institut des affaires internationales.

∴

Le *nouveau gouvernement* est composé de la façon suivante : défense : général Domkat Bali ; affaires intérieures : général Mohamed Magoro ; communications : lieutenant-colonel Ahmed Abdullahi ; territoire de la capitale fédérale : général Mamman Vatsa ; emploi, travail, jeunesse, sports et culture : commandant Samson Omuerah ; santé publique : commodore Patrick Koshoni ; education, *sciences et techniques* : Alhaji Ibrahim Yarima Abdullahi ; justice : M. Chike Offodile ; transport et aviation : M. Alhaji Abdullahi Ibrahim ; agriculture et ressources en eau : M. Bukar Shaib ; commerce et industrie : M. Mahmud Tukur ; mines, électricité et acier : M. Alhaji Rilwanu Lukman ; affaires extérieures : M. Ibrahim Gambari ; finances : M. Onaolapo Soleye ; plannification : M. Michael Adigun ; pétrole et énergie : M. Tam David-West ; travaux publics et logement : docteur Emmanuel Nyong Nsan.

PROCHE-ORIENT

LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION AU PROBLÈME PALESTINIEN

Amman souhaite une « coordination » avec M. Arafat « face aux initiatives qui se présenteront »

De notre correspondant

Amman. – *Une nouvelle étape dans la réactivation de la vie parlementaire en Jordanie a été franchie, mercredi 18 janvier, avec l'élection, par les membres de la Chambre basse, de sept députés de Cisjordanie dont les sièges étaient vacants.*

Au même moment, dans un grand hôtel d'Aman, le nouveau ministre de l'information, Mme Leila Charaf, a promis une plus grande liberté de la presse dans « *le respect du code moral qui est le* sien ». Elle a, d'autre part, indiqué qu'il y aurait des élections libres, et que des groupes de pression pro et anti-gouvernementaux pourraient se constituer au sein du Parlement. Elle a cependant exclu un prochain rétablissement des partis politiques, « *à cause des conditions prévalant dans la région* ».

Deux jours après le discours du trône du roi Hussein (*le Monde* du 18 janvier), on attendait surtout le ministre de l'information sur la question des relations jordano-palestiniennes mise au premier plan par la restauration du Parlement jordanien. Quelques heures après la déclaration du souverain hachémite, M. Khalil El Wazir (Abou Jihad), l'un des plus proches collaborateurs de M. Yasser Arafat, se bornait à relever les explications « *officielles* » des responsables jordaniens sur le caractère « interne » de cette mesure, tout en soulignant que la représentativité de l'OLP était aujourd'hui « *internationalement reconnue* ».

Mme Charaf a donc réaffirmé que l'Assemblée nationale jordanienne ne ferait pas concurrence à l'OLP. Le Parlement, avec ses représentants cisjordaniens, « *agit dans le cadre de l'État jordanien* », tandis que l'OLP est « *le seul représentant légitime des Palestiniens pour toutes les décisions concernant leur avenir (...), qu'il s'agisse d'approuver ou de rejeter une formule de règlement, de définir l'entité politique à laquelle ils aspirent, d'être leur porte-parole au niveau international ou de sauvegarder leur identité* », a-t-elle encore précisé.

Mme Charaf n'en a pas moins rappelé que tout règlement de la question palestinienne affecterait au premier chef la Jordanie, et que, par conséquent, celle-ci devait s'associer à l'OLP dans la recherche d'une solution « adéquate ». Lundi dernier, le roi Hussein avait exprimé l'espoir qu'il parviendrait à une « *formule pratique de coopération* » avec M. Yasser Arafat. Sans vouloir préciser quel serait le contenu de cette formule, le ministre de l'information a déclaré qu'elle devrait prendre en considération les intérêts de l'OLP comme de la Jordanie, définir la distribution des rôles et des responsabilités des deux parties dans le processus de paix et permettre « *la coordination de leurs positions face aux initiatives qui se présenteront* ».

Relancer le « plan de Fès »

En fait, les Jordaniens ne savent pas trop à quoi s'en tenir sur M. Arafat, dont la date de sa visite à Amman n'a pas encore été précisée, le chef de l'OLP devant tout d'abord effectuer une tournée dans plusieurs pays africains, dont le Sénégal. « *Les Jordaniens craignent aujourd'hui, après Tripoli, que M. Yasser Arafat, voyageant beaucoup et rencontrant des dirigeants politiques, ait de plus en plus l'impression d'élargir sa marge de manœuvre vis-à-vis d'Amman* », souligne un diplomate occidental en poste dans la capitale jordanienne.

La rupture des pourparlers jordano-palestiniens en avril 1983 a été une expérience amère pour les dirigeants jordaniens. Faute d'avoir pu obtenir l'agrément de ses pairs au sein de la direction du Fath et de l'OLP sur le protocole d'accord auquel il était parvenu avec le roi Hussein, M. Arafat n'était pas revenu à Amman, remettant ainsi en question des mois de difficiles tractations. Les Jordaniens ne veulent plus qu'un tel faux pas se reproduise.

L'initiative de paix américaine était alors au cœur du débat. Ce n'est apparemment plus le cas aujourd'hui. De toute évidence, les dirigeants jordaniens sont conscients qu'il est pratiquement impossible de convaincre l'OLP de considérer le plan Reagan comme une « *base acceptable* » pour des négociations, les responsables palestiniens ne jurant que par le plan arabe de Fès. L'entrée des États-unis en période électorale rend plus aléatoire encore une réactivation de l'initiative américaine dans un proche avenir.

« *Le plan Reagan est pratiquement gelé* », constatait récemment le roi Hussein. Pour sa part, Mme Charaf a souligné que l'initiative américaine avait échoué parce que Washington n'avait pas tenu les promesses faites au souverain hachémite quant à un retrait des troupes israéliennes du Liban et à un gel des implantations juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Dans ces conditions, estime-t-on à Amman, la seule démarche possible pour le moment est de préparer le terrain à une future relance du processus de paix sans que l'on puisse préjuger la forme qu'elle prendra. « *Les différentes options apparaîtront lorsque nous aurons consulté M. Arafat* », prédit Mme Charaf, qui a de nouveau rappelé la position de la Jordanie en faveur d'une conférence internationale à laquelle participerait l'Union soviétique.

C'est là, sans aucun doute, un point de convergence avec les dirigeants de l'OLP, qui envisagent également de relancer « *l'initiative franco-égyptienne* », laquelle soutient le principe de l'autodétermination du peuple palestinien. De son côté, M. Khalil El Wazir nous a déclaré qu'il ne comptait pas sur une relance du processus de paix au Proche-Orient d'ici deux ans. « *L'important est maintenant de trouver le moyen d'assurer la survie de la cause palestinienne au cours de ces deux prochaines années.* »

EMMANUEL JARRY.

M. Shamir : la Jordanie doit choisir entre des négociations avec Israël et un accord avec l'O.L.P.

De notre correspondant

Jérusalem. – A l'Est, rien de nouveau. Ainsi peut-on résumer la position du gouvernement israélien à l'égard des récentes initiatives jordaniennes, telle que l'a exprimée mercredi 18 janvier M. Itzhak Shamir, à la tribune de la Knesset.

Pour le premier ministre, « *le comportement de la Jordanie dans l'arène internationale ne reflète ni la modération ni un désir de paix envers Israël* ». « *Le Parlement jordanien*, a-t-il déclaré, *aurait pu profiter de l'affaiblissement des organisations terroristes pour rechercher des négociations avec Israël. Hélas ! il n'a pas choisi cette voie positive. Les Jordaniens ont au contraire répété qu'ils ne souhaitaient pas remettre en cause la légitimité de l'O.L.P. comme seule représentante des Arabes vivant sur la terre d'Israël. Pourtant, la Jordanie sait très bien qu'Israël ne négociera jamais avec les terroristes, ni directement ni indirectement.* »

Après avoir déploré que le roi Hussein, dans son discours du 6 janvier, ait recouru à des expressions telles que « *Israël, l'occupant de toute la Palestine* » ou « *la légitimité palestinienne est un objectif militaire* », M. Shamir a poursuivi : « *Notre désir de paix ne doit pas nous empêcher de voir les faits. L'avenir de la paix dans la région exige que la Jordanie se désolidarise des résolutions de Rabat et de Fès et affirme sa volonté de rejoindre le processus de paix sur la base des accords de Camp David. La Jordanie doit choisir entre des négociations avec nous et un accord avec une organisation qui prône la destruction d'Israël* ».

D'autre part M. Yuval Neeman, président de la commission interministérielle des implantations juives en Cisjordanie a dressé mercredi, lors d'une rencontre avec la presse, un bilan de la colonisation dans les territoires occupés. M. Neeman est aussi ministre de la science et de la technologie et dirigeant du parti annexionniste d'extrême droite Tekhiya (Renaissance).

Démentant que le gouvernement ait des difficultés à trouver des candidats pour habiter dans les territoires, M. Neeman a précisé que trois mille familles, soit environ douze mille personnes, attendent actuellement de pouvoir acquérir un logement en Cisjordanie ou à Gaza. Selon lui quinze mille bâtiments y sont soit achevés soit en cours de construction. Ils permettront de loger soixante-quinze mille colons juifs d'ici la fin de 1985 dont trente-deux mille environ habitent déjà sur place. Les appartements en construction sont déjà retenus par leurs futurs occupants.

M. Neeman a estimé à 1,5 milliard de dollars les sommes affectées à la colonisation des territoires occupés depuis 1967 : 650 millions à l'époque où les travaillistes gouvernaient, 850 depuis l'arrivée au pouvoir du Likoud. Les investissements dans ce domaine, a-t-il prédit, ne devraient pas diminuer de plus de 10 % dans le prochain exercice budgétaire (avril 84 - mars 85). Cette prévision contredit celle du ministre des finances M. Cohen Orgad. Ce dernier affirmait récemment que les coupes frapperaient beaucoup plus durement le programme d'implantations que les autres dépenses budgétaires, réduites en moyenne de 9 %. Enfin, M. Neeman a cité un chiffre peu connu : trois cents habitants arabes de Jérusalem seulement, sur une communauté de cent trente mille personnes, ont adopté la citoyenneté israélienne depuis la réunification de la ville en 1967.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A Casablanca

La querelle sur la réintégration de l'Egypte paralyse les travaux de la conférence islamique

De notre envoyé spécial

Casablanca. – *Délaissant les grands dossiers qui lui sont soumis*, notamment ceux portant sur le Liban, le conflit israélo-arabe, la guerre du Golfe et l'Afghanistan, le sommet islamique a consacré le plus clair de ses délibérations à un problème qui figurait parmi les « questions diverses », à savoir l'éventuelle réintégration de l'Égypte dans l'OCI (Organisation des conférences islamiques).

C'est le président guinéen, M. Sekou Touré, qui, dès mardi matin et avant même que l'ordre du jour ne fût examiné, avait renversé les priorités. Il estimait qu'il fallait inviter sans tarder le président Moubarak à participer aux travaux de la conférence. Le débat qui s'engagea devait se poursuivre jusqu'à la nuit de mercredi à jeudi, obligeant ainsi les participants à prolonger d'un jour leur rencontre. Les discussions ont été vives, parfois orageuses, et elles auraient pu déboucher sur une rupture si le roi Hassan II n'était pas intervenu plusieurs fois pour calmer les esprits. Les adversaires les plus résolus de la réintégration de l'Égypte étaient peu nombreux – essentiellement la Syrie et la Libye – mais ils étaient apparemment déterminés à se retirer définitivement de l'organisation si celle-ci devait passer l'éponge sur la « trahison » dont le gouvernement du Caire se serait rendu coupable en souscrivant à une paix séparée avec Israël.

Les présidents de Guinée, du Sénégal, du Pakistan, entre autres, se sont chargés de leur rappeler que les membres asiatiques et surtout africains de l'OCI n'avaient pas vraiment approuvé la suspension de l'Egypte en 1979. La plupart avaient à l'époque émis de sérieuses réserves ou s'étaient abstenus de s'associer à la sanction. Contrairement aux Etats arabes, ils n'avaient pas d'ailleurs rompu leurs relations diplomatiques et économiques avec la république d'Anouar El Sadate. Plusieurs orateurs ont fait remarquer que ce dernier n'avait « *commis aucun crime* » puisqu'il avait obtenu, en échange de la paix, la restitution du Sinaï, occupé par Israël. Insistant sur ce point, le maréchal Nemeiry, président soudanais, a conclu comme beaucoup d'autres qu'il était dès lors non seulement « *illogique* » mais aussi « *désastreux* » d'écarter du dialogue islamique un pays dont le poids politique sur la scène internationale pouvait être déterminant.

L'Irak,qui, au sommet de Bagdad, en mars 1979, avait pris la tête des États arabes les plus hostiles aux accords de Camp David, s'est rangé franchement ici dans le camp des partisans de la réintégration. « *L'Egypte d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier* », soutenait mercredi M. Izzat Ibrahim le vice-président de la République baasiste, en rappelant que le président Moubarak avait pris nettement ses distances à l'égard d'Israël, notamment en refusant de s'associer à son interprétation du volet palestinien des accords de Camp David. « *L'Égypte avance dans la bonne direction, nous devons l'encourager à aller de l'avant* », plaidait pour sa part M. Abou Diouf. Le président sénégalais ajoutait qu'en tout état de cause le monde islamique n'était pas tenu à s'aligner inconditionnellement sur toutes les décisions prises par la Ligue arabe.

L'opposition de la Tunisie

Curieusement, la Tunisie figurait parmi la poignée des pays arabes qui se sont opposés à ce que la sanction contre Le Caire soit levée. Le ministre des affaires étrangères du président Bourguiba, M. Beji Caid Essebsi, a avancé deux arguments pour justifier sa position : les raisons qui ont motivé l'exclusion de l'Égypte a-t-il déclaré, n'ont pas disparu, et d'ailleurs, ajoutat-il, la question ne devrait même pas être débattue puisqu'elle ne figurait pas à l'ordre du jour.

Il était évident, selon des témoins oculaires, que la plupart des représentants arabes souhaitaient qu'une décision favorable à l'Égypte fût prise. Prudents cependant, le roi Fahd d'Arabie Saoudite et Hassan II ont adopté des positions conciliantes, tandis que M. Taleb Ibrahimi, le chef de la diplomatie algérienne, se contentait d'émettre des « *réserves* ». Quant à M. Yasser Arafat, rapporte-t-on dans les coulisses, il a excellé dans l'exercice de l'ambiguïté. A tel point que les exégètes de ses interventions en ont tiré des conclusions diamétralement opposées. Il n'en demeure pas moins que personne ne doute ici de la volonté du président de l'O.L.P. de «normaliser» ses relations avec le président Moubarak.

A plus d'une reprise, rapporte-t-on encore, la controverse s'était muée en violente polémique. Répondant au représentant syrien qui se voulait le champion de la cause palestinienne, le général Zia Ul Haq (Pakistan) a rappelé à M. Abdel Halim Khaddam que l'armée de Damas s'était livrée il y a peu au «massacre» de fedayin à Tripoli, tuant davantage de combattants qu'Israël ne l'avait fait lors du siège de Beyrouth en 1982. « *Comment pouvez-vous vous permettre, dans ces conditions, de mettre le président Moubarak en accusation !* », s'est exclamé le président pakistanais. « *Libre à vous de choisir l'Egypte !*, a rétorqué M. Abdel Salam Jalloud au nom du colonel Kadhafi, *mais dites-vous bien que vous amputerez ainsi l'organisation islamique de plusieurs de ses membres !* »

La menace du retrait des minoritaires de l'OCI était suffisamment claire pour que plusieurs délégués, dont celui de l'Irak, proposent qu'aucune décision ne soit prise avant la réunion à Ryad, le 31 mars prochain, du sommet arabe. Les choses en étaient là tard dans la soirée de mercredi. Il ne restait plus, ce jeudi matin, qu'à engager le débat sur les diverses questions figurant, elles, à l'ordre du jour...

ERIC ROULEAU.

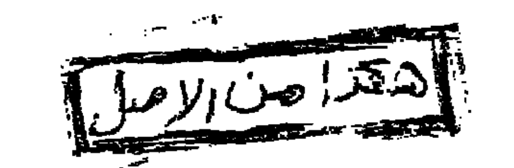
Bahrein

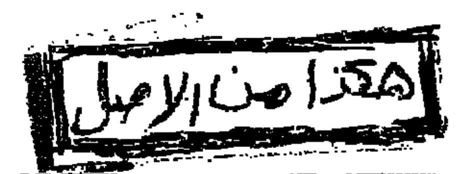
EXPULSION D'UNE JOURNALISTE DE L'AFP

Mme Sophie Shihab El Din, journaliste au bureau régional de l'Agence France-Presse de Manama, a été expulsée de Bahrein dans la nuit du 17 au 18 janvier par les autorités locales, qui lui ont reproché de récents articles sur le Koweït. Le 22 décembre dernier, M. Tarik Al Moayyed, ministre bahreini de l'information, avait fait savoir à l'AFP que les autorités de l'émirat souhaitaient le départ de Mme Shihab El Din, à la suite de ses articles écrits sur le Koweït, pays où elle s'était rendue au lendemain des attentats à la bombe du 12 décembre 1983. Le président-directeur général de l'agence de presse koweïtienne, M. Barges Al Barges, avait auparavant indiqué qu'il estimait que les écrits de Mme Shihab El Din « *n'étaient pas objectifs (...), en particulier quand ils essaient de mettre l'accent sur une prétendue tension entre les communautés religieuses au Koweït* ».

Pour sa part, l'A.F.P. a tenu à préciser que l'article incriminé visait simplement à décrire la réalité koweïtienne et que en tentant d'éclairer les lecteurs, Mme Shihab El Din avait accompli sa tâche dans le strict respect de la déontologie journalistique.

Au début du mois de janvier, les autorités bahreinies avaient déjà expulsé un journaliste, M. Geoff Spencer, reporter-photographe employé localement par l'hebdomadaire en langue anglaise publié à Manama *Gulf Mirror*, également pour ses activités au Koweït. En annonçant cette expulsion, l'agence d'information du Golfe, basée à Manama, avait indiqué, en citant des sources bien informées au ministère bahreini de l'information, qu'un accord avait été conclu entre les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Koweït, Arabie Saoudite, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis et Sultanat d'Oman) pour assurer une coordination commune « *face à toute partie qui essaie de profiter de ses avantages dans le domaine de l'information* ».





PROCHE-ORIENT

L'OLP en quête d'une nouvelle stratégie

II. — *La « locomotive » française*

Les dirigeants du Fath sont d'accord avec M. Yasser Arafat sur la nécessité de normaliser les rapports entre la résistance palestinienne et l'Egypte, mais ils lui reprochent d'avoir « brûlé les étapes » en se rendant au Caire le 22 décembre dernier. De crainte qu'il ne prenne d'autres « initiatives intempestives », ils entendent définir l'orientation et les limites de la stratégie diplomatique de l'OLP (*le Monde* du 19 janvier).

De notre envoyé spécial
ÉRIC ROULEAU

Tunis. — « *Ce serait tragique si les gauchistes de l'OLP devaient continuer à nous imposer leur loi* », murmure M. Khaled El Hassan, membre du comité central du Fath, qui fait fonction de « *ministre* » de l'information. Il est l'un de ceux qui souhaitent que la crise provoquée par la rencontre Arafat-Moubarak débouche sur une réforme radicale de l'OLP. Il ne cache pas qu'il serait soulagé par l'éventuelle exclusion des trois organisations d'obédience syrienne, « *qui ont fait couler le sang palestinien* » à Tripoli. Quant aux autres formations contestatrices — en particulier le Front populaire du docteur Georges Habache et le Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh, — il souhaite que l'on mette un terme à la « *dictature* » qu'elles exercent sur la « centrale » des fedayin. A cet effet, il propose que les décisions des instances dirigeantes soient désormais prises à la majorité des voix et non plus selon la règle du consensus qui donne à la minorité un droit de veto.

Une série de résolutions

« *Ces organisations prétendument de gauche*, poursuit-il, *nous paralysent par leur sectarisme et leurs analyses abstraites. Elles sont totalement coupées des réalités. Leurs chefs ne savent que discourir sur le passé ou sur le lointain avenir. Nous n'avons pas besoin d'historiens ou de prophètes mais d'hommes politiques pragmatiques capables de résoudre les problèmes immédiats de notre peuple.* »

Même quand ils partagent les appréciations de M. Khaled El Hassan, la plupart des membres du comité central du Fath sont résolus à empêcher l'éclatement de l'OLP, tout en la rénovant. Ils sacrifieraient volontiers l'unité du mouvement palestinien le jour où ils auront la certitude qu'un règlement politique est en vue.

« *En attendant*, déclare Abou Iyad, l'un des « chefs historiques » du Fath, *tout devrait être mis en œuvre pour ménager la gauche palestinienne, j'entends la gauche raisonnable. Que cela plaise ou non, le Front populaire, le Front démocratique et le Parti communiste représentent un secteur appréciable de l'opinion et comptent des sympathisants jusqu'au sein du Fath. Le jour où la communauté internationale nous offrira un État en Cisjordanie et Gaza, nous formerons un gouvernement en exil pour négocier. Ceux qui contesteraient notre décision pourraient alors nous quitter pour constituer un front de l'opposition. Ce serait une démarche tout autant justifiée que démocratique...* ».

C'est à l'issue de neuf réunions plénières — plus d'une centaine d'heures de délibérations — organisées depuis la soirée de la Saint-Sylvestre, que le comité central du Fath a pris une série de résolutions — qui n'ont pas été rendues publiques — tenant compte d'un double objectif défini en commun : la préservation de l'unité de l'OLP sur la base d'une stratégie « *dynamique* » souhaitée par les « *réalistes* » du Fath mais acceptable à la « *gauche raisonnable* ». Les décisions — qui seront soumises à l'appréciation des dirigeants des diverses composantes de l'OLP à l'exclusion des groupements patronnés par la Syrie et la Libye — pourraient être résumées comme suit :

● *La visite de M. Yasser Arafat au Caire* constitue une « *initiative personnelle* » incompatible avec la politique du Fath, de l'OLP et de la Ligue Arabe à l'égard de l'Egypte. Néanmoins, tout devrait être mis en œuvre pour réintégrer celle-ci dans la famille arabe.

● *Le « dialogue » avec l'Egypte et la Jordanie se poursuivra* désormais sous la supervision de deux commissions *ad hoc* distinctes, qui veilleront à ce que la recherche d'une paix négociée ne dérape pas sur le terrain de Camp-David ou du plan Reagan.

● *L'ultime objectif de tout échange, négociation ou accord tactique demeure la création d'un Etat palestinien souverain* en Cisjordanie et Gaza, qui serait confédéré — et non fédéré — à la Jordanie. Le moyen de parvenir à un tel dénouement serait le plan de Fès, expression du consensus arabo-palestinien, élaboré en septembre 1982.

● *Le plan de Fès gagnerait en efficacité s'il était rattaché au projet de règlement esquissé par le projet de résolutions franco-égyptien, soumis au Conseil de sécurité en juillet 1982.* Aux yeux des dirigeants du Fath, ce texte déchiffre le langage codé des résolutions de Fès, définit explicitement ce que ces dernières suggéraient implicitement comme base d'un règlement : la mise en œuvre de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaît le droit de tous les Etats de la région à l'existence et à la sécurité ; « *la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination avec tout ce que cela implique* » ; « *la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties concernées* » ; et, enfin, l'ouverture de négociations auxquelles « *serait associée* » l'OLP.

« *En d'autres termes*, explique Abou Iyad, *nous estimons que si le plan de Fès est comparable à un train immobile — parce que jugé inadéquat par les puissances occidentales, — il devrait être doté d'une locomotive française capable de le faire avancer sur les rails menant à la paix.* »

L'horizon 1985

Les dirigeants du Fath ne sous-estiment pas les obstacles qui s'élèvent sur la voie qu'ils se sont tracée. Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre des Etats-Unis — dont l'attitude à l'égard du conflit est déterminante — avant l'élection présidentielle de la fin de cette année. Ils se rendent compte aussi qu'une éventuelle démarche française n'aurait du poids que si elle était soutenue par l'ensemble des membres de la Communauté européenne. Leur stratégie, expliquent-ils, est dès lors conçue pour aboutir à des résultats concrets en 1985, voire en 1986. D'ici là, espèrent-ils, les choses mûriront tant en Europe qu'aux Etats-Unis et en Israël. Ils misent notamment sur l'accession au pouvoir à Jérusalem d'un gouvernement qui, devant la stérilité et les effets néfastes de la politique intransigeante du Likoud, finirait par accepter le compromis que leur propose l'OLP : la coexistence en Palestine de deux Etats, l'un israélien, l'autre palestinien, celui-ci étant organiquement lié à la Jordanie du roi Hussein.

Ce dernier, soutient M. Hani El Hassan, membre du comité central et représentant du Fath à Amman, est déjà gagné à la « solution française ». Le souverain hachémite, tout autant que le chef de l'Etat égyptien, sont persuadés, selon lui, que le plan Reagan, malgré ses « *aspects positifs* », n'est pas praticable. D'autant moins que « *l'alliance stratégique* » récemment conclue entre Washington et Jérusalem et l'approbation tacite par la gouvernement américain de la colonisation juive des territoires occupés, ont sérieusement compromis la crédibilité du chef de la Maison Blanche. Le roi Hussein et le président Moubarak, conclut-il, sont dès lors tout disposés à coordonner leurs efforts avec le président Mitterrand pour préparer la voie à une solution diplomatique.

Les prochaines étapes du processus sont déjà planifiées : le Fath s'emploiera à convaincre les dirigeants des autres organisations — au cours d'une réunion qui devrait se tenir avant la mi-février — de s'associer à la nouvelle stratégie ; une fois leur accord acquis, le conseil national palestinien (le Parlement de la résistance) serait invité à endosser les termes du projet de règlement franco-égyptien, à supposer, bien entendu, que celui-ci ait été entre-temps approuvé, soit par la Communauté européenne soit, mieux encore, par le Conseil de sécurité de l'ONU. La plupart des dirigeants palestiniens entendent, en effet, obtenir le ralliement de l'URSS, indispensable, à leurs yeux, au succès de leur entreprise. Dernier acte du scénario : ils appelleraient à la convocation, sous l'égide de l'ONU, d'une conférence internationale de la paix, à laquelle participeraient Israël, l'OLP, les pays arabes concernés, les deux super-puissances et divers Etats européens.

Projet trop ambitieux, voire chimérique ? « *Peut-être*, répondent les dirigeants du Fath, *mais quel autre choix avons-nous, sinon de renoncer à notre droit le plus élémentaire de disposer d'une patrie ?* ».

FIN

L'ambassadeur d'Israël à Paris réaffirme le refus de tout dialogue avec l'OLP

Israël estime que tout règlement de la question palestinienne doit passer par des négociations avec la Jordanie, mais exclut catégoriquement toute participation de l'OLP à de telles négociations, a réaffirmé, mardi 17 janvier, l'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer, devant l'Académie diplomatique internationale. M. Soffer a également exclu que des négociations puissent déboucher sur la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie : « *Sans le consentement d'Israël, aucune solution n'est possible* » au Proche-Orient, a-t-il rappelé pour affirmer que « *toute formule de paix qui dévierait des accords de Camp-David est vouée à l'échec.* »

« *Or certains pays du monde libre appuient l'OLP*, a ajouté M. Soffer. *Ils ont concouru à l'évacuation d'Arafat et de ses hommes de Tripoli, et le soutiennent politiquement. Mais ce sont les dirigeants des Arabes de Judée-Samarie qu'il faut encourager. Certains d'entre eux ont condamné le récent attentat sanglant de Jérusalem, revendiqué par l'OLP. C'est ce réalisme politique que le monde libre doit s'employer à faire déboucher.* »

Selon l'ambassadeur d'Israël, « *Arafat, beaucoup plus contesté qu'il y a quatorze mois, et qui ne dispose plus de la base territoriale armée qui faisait sa force, est aujourd'hui en moins bonne posture qu'avant son expulsion du Liban, en 1982 et 1983, pour accepter des compromis.* »

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE

Beyrouth enregistre avec satisfaction le « nous ne céderons pas » de M. Reagan

Beyrouth. – le mouvement du Jihad islamique, regroupant les extrémistes chiites, a revendiqué l'assassinat, mercredi, du président de l'université américaine de Beyrouth (AUB) *(nos dernières éditions du 19 janvier)* et le rapt, la veille, du consul général d'Arabie Saoudite, *confirmant, dans le premier cas,* avoir choisi sa cible simplement parce qu'il s'agissait d'un Américain *en vue*, et annonçant, dans le second cas, que le diplomate allait être *« jugé »*, exécuté, et que son corps serait *« jeté à la rue »*.

On ne peut avoir la certitude de l'origine de ces revendications ni exclure une provocation. *Elles sont néanmoins plausibles, le Jihad islamique* ayant à son actif une longue série d'opérations visant l'Occident *(en particulier anti-américaines et antifrançaises) ainsi que* les monarchies du Golfe : camion piégé contre l'ambassade américaine à Beyrouth (soixante-trois morts le 18 avril 1983), camions piégés contre le Q.G. des « marines » (deux cent quarante et un morts le 23 octobre 1983), et un poste de parachutistes français à Beyrouth (cinquante-huit morts, même date), six attentats simultanés au Koweït (cinq morts le 12 décembre 1983), camion piégé contre un poste français à Beyrouth (dix-sept morts, dont un soldat français le 21 décembre 1983), attentats contre le TGV et la gare de Marseille (cinq morts, le 31 décembre 1983), sans compter des attentats

De notre correspondant

moins graves et des opérations moins importantes qui lui sont probablement imputables (attentats contre le chauffeur du consul général de France et l'épouse du conseiller culturel français à Beyrouth).

L'assassinat du président de l'AUB, Malcolm Kerr, *tout comme le rapt* du diplomate saoudien M. Hussein Farrache, ont suscité une vague de réprobation. Les condamnations les plus importantes sont celles de Cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite et de M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, dans la mesure où la communauté chiite est mise en cause dans cette vague de terrorisme. Egalement importante, la prise de position de M. Walid Joumblatt puisqu'il est le fer de lance du camp hostile aux Etats-Unis. Il a vivement dénoncé le meurtre de Malcolm Kerr et l'enlèvement de M. Farrache, en en attribuant toute la responsabilité *« aux auteurs du massacre de Sabra et de Chatila, c'est-à-dire aux forces libanaises »*.

Dans leurs commentaires, certains hommes politiques et médias libanais soulignent qu'après la présence militaire et économique occidentale, c'est sa présence culturelle qui est visée. Ils estiment qu'à la suite du Liban, et au-delà de ce pays, c'est l'influence occidentale dans le Golfe qui est en jeu.

Aussi, les premières réactions des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite au défi dont ces deux pays sont l'objet *ont-elles été* accueillies avec satisfaction.

« Nous ne céderons pas, a dit le président Reagan. « La mort tragique de Malcolm Kerr doit renforcer notre détermination à ne pas céder devant les actes terroristes (...). Nous ne devons pas laisser le terrorisme prendre le contrôle de nos vies, de nos actions, de notre avenir ou de nos amis. »

La réaction saoudienne

Du côté saoudien, l'émir Saoud el Feyçal, ministre des affaires étrangères, a déclaré : *« L'enlèvement de M. Farrache n'empêchera pas le royaume wahabite de poursuivre ses efforts en vue du règlement de la crise libanaise, bien que cet acte vise à compliquer la situation prévalant au Liban et à faire pression sur l'Arabie Saoudite pour l'amener à suspendre ses efforts en vue de la réalisation de l'entente nationale libanaise. »*

On estime à Beyrouth que de telles réactions immédiates étaient inévitables, *mais on redoute qu'elles* ne demeurent sans grand effet, tant est grande la disproportion entre la détermination meurtrière des mouvements extrémistes et les possibilités de riposte. On évoque ici, toutefois, un *« axe antikhomeiniste »* regroupant, autour de l'Occident, ses alliés arabes, qui sont en fait les grands pays musulmans du Proche-Orient gouvernés par des dirigeants sunnites : Arabie Saoudite et pays du Golfe, Égypte, Jordanie, Irak.

Dans sa communication à l'AFP revendiquant les deux opérations des 15 et 16 janvier, le Jihad islamique avait promis qu'il *« ne restera aucun Américain ou Français sur cette terre. Nous n'abandonnerons pas ces méthodes et nous poursuivrons tous les agents libanais et arabes, qu'ils soient dirigeants, hommes politiques ou militaires. Nous répétons que nous sommes les plus forts et nous le resterons »*. En ce qui concerne Malcolm Kerr, l'organisation extrémiste avait souligné : *« Nous avons assassiné M. Kerr qui est la victime de la présence américaine au Liban. »*

Selon les médias phalangistes, M. Farrache se trouverait encore dans la banlieue sud, au siège de Jihad islamique, et son transfert dans la Bekaa aurait été rendu impossible par l'enneigement des routes en montagne. Selon la même radio, les miliciens d'Amal auraient été empêchés d'approcher du lieu de détention du diplomate saoudien. Elle attribue à des services de renseignements d'un pays arabe la responsabilité de cette vague de terrorisme et affirme que treize hommes, ayant à leur tête un terrorisme surnommé « Kissinger » ont été introduits à Beyrouth-Ouest pour l'exécuter.

LUCIEN GEORGE.

Israël

Qui est responsable de la guerre du Liban ?

Jérusalem *(A.F.P.)*. – L'ancien premier ministre d'Israël, M. Manahem Begin, a rompu, mercredi matin 18 janvier, le silence total qu'il observe depuis sa démission en août 1983 en faisant une brève mise au point à la radio, après les déclarations de *l'ancien ministre de la défense,* M. Ariel Sharon, *tendant à minimiser son propre rôle dans le déclenchement de la guerre du Liban.*

« Il est exact que M. Sharon n'était pas en Israël lorsque les forces israéliennes sont entrées au Liban (5 juin 1982), mais mon gouvernement, dont il faisait partie, a été collectivement responsable de toutes les décisions prises », a dit M. Begin.

Tout en admettant sa *« responsabilité ministérielle »*, M. Sharon avait affirmé, mardi, que, *« absent du pays, il n'avait pas participé à la prise de certaines décisions concernant la guerre du Liban, telles que la mobilisation des forces israéliennes, leur entrée au Liban et le bombardement de Beyrouth »*.

Ces déclarations ont provoqué un tollé, notamment dans les rangs de la majorité gouvernementale.

Un député, M[me] Gueoula Cohen (parti Tekhiya, extrême droite), a déclaré, pour sa part, à la radio israélienne qu'elle *« ne serait pas surprise si d'ici peu Sharon affirmait qu'il n'a pas pris part à la guerre du Liban et qu'il n'a joué aucun rôle dans la création des implantations »*.

Un autre député, M. Yossi Sarid (travailliste), a noté que, *« comme toutes les mauvaises entreprises, la guerre du Liban sera bientôt privée de père et de mère, personne ne voulant plus en revendiquer la responsabilité »*.

Maariv (progouvernemental) a annoncé, par ailleurs, mercredi *« que la rupture entre le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et M. Ariel Sharon est presque totale et que M. Sharon démissionnera bientôt du cabinet pour protester contre le fait que M. Shamir, tout en le maintenant au gouvernement, ne lui a en fait confié aucune responsabilité. M. Shamir n'a pas réagi aux déclarations de M. Ariel Sharon, mais il n'en pense pas moins »*, écrit le journal, citant des membres du gouvernement.

AMÉRIQUES

Uruguay

APRÈS LE SUCCÈS DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

Les autorités ont dissous l'Assemblée intersyndicale des travailleurs

Buenos-Aires. – *« Plus qu'une grève générale, c'est une véritable journée de protestation contre la dictature »* : telle était l'impression unanime, en Uruguay, après l'arrêt de travail de vingt-quatre heures organisé, le mercredi 18 janvier par l'Assemblée intersyndicale des travailleurs PIT, organisation non reconnue par le gouvernement et qui rassemble plus de cent vingt syndicats.

La grève a été le premier mouvement d'envergure depuis la liquidation du régime démocratique en *juin 1973. La réaction des autorités a été* la même qu'il y a plus de dix ans, lorsque la convention nationale des travailleurs (CNT) avait organisé une grève générale illimitée pour s'opposer au coup d'État. Le PIT a été dissous. Le président, le général Alvarez, a renforcé la censure sur la presse, qui ne peut publier aucune information sur les conflits sociaux.

L'Uruguay a été pratiquement paralysé durant vingt-quatre heures et seuls les employés de l'État, menacés de licenciements immédiat en cas d'absence, se sont rendus à leur travail. Les pouvoirs publics avaient organisé un système de ramassage pour ceux qui habitaient à plus de 5 kilomètres, les autres devant rejoindre leur bureau par leurs propres moyens. Comme l'avaient recommandé les dirigeants syndicaux, la population s'est abstenue de descendre dans la rue pendant la journée afin d'éviter des heurts avec l'armée et la police qui patrouillaient. Un impressionnant *cacerolazo* (concert de casseroles) a cependant rompu le silence de la capitale, lorsque les Uruguayens ont appris la dissolution du PIT.

Un « programme d'ajustement »

L'augmentation massive des tarifs publics (près de 30 %) décrétée il y a quelques semaines par le ministre de l'économie, M. Alejandro Vegh Villegas, avait marqué le début d'une agitation sociale qui avait fait rapidement tache

De notre correspondant

d'huile : débrayages dans les transports ; arrêt de travail pour une durée illimitée avec occupation des locaux dans une importante entreprise textile et une fabrique d'articles électro-ménagers ; paralysie totale de la flotte de pêche.

Ces tensions sociales résultent du « programme d'ajustement » particulièrement sévère imposé par le FMI et les banques commerciales. Le pouvoir d'achat a diminué en 1983 de près de 20 %, selon les statistiques officielles et plus de 15 % de la population active est au chômage. Les syndicats demandent une augmentation générale de 2 500 pesos (environ 60 dollars) et une indexation des salaires sur le coût de la vie.

La grève générale de mercredi avait aussi un objectif politique. Les syndicats ont voulu répondre au ministre de l'intérieur, M. Hugo Linares Brum, qui a laissé entendre que le gouvernement pourrait modifier le calendrier politique établi il y a plus de deux ans : élections générales le 25 novembre prochain et transmission des pouvoirs aux civils le 15 mars 1985. Ce n'est un secret pour personne que le général Gregorio Alvarez souhaite se maintenir au pouvoir au moins jusqu'à la fin de 1985.

JACQUES DESPRÉS.

ASIE

TRENTE-DEUX EXÉCUTIONS A PÉKIN

Pékin, *(A.F.P.)*. – Trente-deux personnes ont été exécutées, mercredi 18 janvier, à Pékin, dans le cadre de la campagne de lutte contre la criminalité lancée en août dernier par les autorités chinoises. Des affiches apposées devant le tribunal intermédiaire de la capitale chinoise indiquent que les condamnés, tous de sexe masculin, et âgés de dix-huit à soixante-cinq ans, ont été reconnus coupables de viol, de meurtre ou de vol.

Cinquante-neuf personnes ont été exécutées à Pékin depuis le début de cette année.

CORRESPONDANCE

Après le nouvel incident frontalier entre le Pérou et l'Équateur

Une lettre de l'ambassadeur du Pérou en France

A la suite de la publication, dans le Monde *du 18 janvier, d'un article faisant état d'un incident frontalier entre le Pérou et l'Équateur, nous avons reçu de M. Alfonso Arias-Schreiber, ambassadeur de Lima en France, une mise au point dont nous publions ces extraits :*

La version selon laquelle le protocole de paix, d'amitié et de délimitation souscrit entre le Pérou et l'Équateur à Rio-de-Janeiro en 1942 a signifié pour ce dernier pays la perte d'une grande partie de son territoire est une mystification démentie par les faits suivants :

1) Les trois provinces disputées par l'Équateur (Tumbes, Jaën et Maynas) ont fait partie de la vice-royauté du Pérou depuis 1542. Bien que celles-ci aient été transférées à la vice-royauté de Santa-Fé ou de Nouvelle-Grenade (1) en 1717, le gouvernement espagnol a révoqué cette décision en 1723 ; elles revinrent à la vice-royauté de Nouvelle-Grenade en 1739 et finalement furent réintégrées à la vice-royauté du Pérou en 1784 et 1802, car il était plus facile de les gouverner ainsi ;

2) Lorsque le Pérou proclama son indépendance en 1821, la populations de ces trois provinces consacrèrent librement leur adhésion au nouvel État et envoyèrent leurs représentants au Congrès péruvien ;

3) Par contre, lorsque l'Équateur devint indépendant en 1830, se séparant de la Grande-Colombie, il réunit les provinces qui voulurent adhérer, mais non Tumbes, Jaën et Maynas, car elles faisaient déjà partie de la République du Pérou ;

4) En conséquence, les trois provinces en question ont appartenu au Pérou pendant longtemps, et depuis la fin de l'époque coloniale jusqu'à nos jours, en application des deux principes que les deux États acceptèrent pour définir leurs limites : celui du « uti possidetis » (conserver les territoires selon les titres et les possessions que les colonies avaient au moment de l'émancipation), et celui de la libre détermination de leurs peuples à s'intégrer à la nation à laquelle ils se sentaient unis par une plus grande affinité et les liens les plus étroits ;

5) S'il est vrai que les controverses entre le Pérou et l'Équateur ont continué pendant le 19[e] siècle – comme d'ailleurs entre les autres Républiques latino-américaines – à propos de contradictions des titres coloniaux, le seul traité ratifié par les deux parties (1832) reconnut les possessions exercées à cette date jusqu'à la conclusion d'un arrangement sur les frontières ; et toutes les autres négociations n'aboutirent qu'à un échec ou n'eurent pas l'approbation des Congrès respectifs ;

6) Le recours d'arbitrage auprès du roi d'Espagne (1904-1910) fut suspendu lorsque l'Équateur sut qu'il serait défavorable ; et la proposition du Pérou de recourir à la Cour internationale de justice fut également repoussée par l'Équateur, dont les gouvernants savaient que leur cause était perdue sur le terrain du droit, ainsi que le reconnut textuellement le ministre des affaires étrangères, M. Pablo Herrera, devant le Congrès de son pays ;

7) La tentative de réaliser ses aspirations par la voie d'incidents de frontière conduisit le gouvernement équatorien à provoquer le conflit de 1941 en accusant le Pérou d'être l'agresseur, ce qui était absurde puisque le Pérou exerçait normalement sa souveraineté sur les trois provinces réclamées par l'Equateur ;

8) Le protocole de 1942 fut souscrit entre les négociateurs des deux pays dans la capitale d'un Etat neutre (Rio-de-Janeiro) où se trouvaient alors réunis les chanceliers de toutes les Républiques américaines, lesquelles exprimèrent leur satisfaction pour la conclusion de l'accord. Dans les négociations intervinrent des représentants d'Etats amis (Argentine, Brésil, Chili et Etats-Unis) tous respectueux du droit et de la justice internationales ; ils assumèrent l'engagement de garantir l'exécution du traité en pleine connaissance du fait qu'il était conforme aux titres et possessions du Pérou et de l'Equateur ;

9) Ce fait fut reconnu par les Congrès des deux pays qui approuvèrent le protocole, et par les gouvernements successifs du Pérou et de l'Equateur qui procédèrent à la démarcation des limites jusqu'en 1951 (sur 1 600 kilomètres de frontière, il ne reste à borner que 78 kilomètres).

(1) Avec siège à Bogota. – NDLR.

(2) *Etaient alors réunis à Rio les ministres des affaires étrangères de* « l'Union internationale des Républiques américaines » ; ils allaient créer à cette occasion la « Junte interaméricaine de défense », qui existe encore aujourd'hui comme organisme consultatif. – NDLR.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

• AFFRONTEMENTS VIOLENTS A BANGALORE ET A CALCUTTA. – *Deux personnes ont été tuées et dix-neuf autres* blessées, au cours d'affrontements entre policiers et manifestants, mercredi 18 janvier, à Bangalore, dans le sud de l'Inde. Une grève et une manifestation avaient été organisées afin de protester contre la décision du gouvernement régional d'autoriser certains groupes linguistiques à apprendre la langue officielle de l'Etat de Karnataka. Deux cent quinze personnes ont été arrêtées à l'issue des incidents. D'autre part, à Calcutta, capitale de l'Etat du Bengale-Occidental, la police a procédé à l'arrestation de deux cent quatre-vingt-neuf personnes, mardi 17 janvier, lors d'une manifestation de partisans du Congrès (Indira), qui se livraient à des actes de violence dans les rues. Ils protestaient contre l'interpellation de l'un d'entre eux. Enfin, une grenade a explosé mercredi soir dans un cinéma à Apritsar, au Pendjab, blessant au moins seize personnes. – *(UPI, Reuter.)*

Maroc

• DÉMENTI. – On dément, de source autorisée, au ministère marocain de l'intérieur que des manifestations aient eu lieu au début de ce mois à Marrakech, Meknès, Safi et Oujda, comme le rapportait notre envoyé spécial *(le Monde* du 17 janvier). On admet cependant, de même source, que le 5 janvier, dix-sept lycées sur les trente-six que compte le Maroc se sont mis en grève à la suite des rumeurs concernant la hausse des droits d'inscription au baccalauréat. La grève a pris fin le jour même, après que les lycéens eurent appris que ces rumeurs étaient sans fondement, ajoute-t-on au ministère marocain de l'intérieur.

République Sud-Africaine

• *DIX MILLE OUVRIERS NOIRS EN GRÈVE.* – Plus de 10 000 ouvriers noirs se sont mis en grève, mardi 17 janvier. L'arrêt de travail le plus important affectait la quasi-totalité des quelque 5 000 employés de la poudrerie de Modderfontein, qui demandent une augmentation de 65 rands (450 F.F.) des salaires les plus bas. Ils ont été suivis par 1 800 travailleurs de la société dans une usine de Sasolburg (Transvaal) et 755 autres dans une usine proche du Cap à Somerset West. 2 000 ouvriers de quatre usines de Coca-cola de la banlieue de Johannesburg et 1 500 d'un atelier de montage de voitures près de Pretoria ont aussi entamé une grève illimitée. – *(A.F.P.)*

• DISCUSSIONS ENTRE L'ANGOLA ET L'AFRIQUE DU SUD. – Une délégation de l'Angola, composée notamment du numéro deux de la diplomatie de Luanda, M. Venancio de Moura, et de M. Elisio Figueiredo, ambassadeur aux Nations unies, devrait rencontrer, ce jeudi 19 janvier à Praia, capitale du Cap-Vert, une délégation sud-*africaine*, a annoncé à *Lisbonne* l'agence angolaise Angop. D'autre part, les six formations politiques namibiennes réunies en conférence multipartite afin d'adopter une stratégie commune sur l'indépendance de la Namibie ont repris leurs travaux, mercredi à Windhoek. L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) a refusé de participer à la conférence. – *(AFP)*.

Soudan

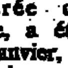
• NOUVEL AFFLUX DE RÉFUGIÉS ÉTHIOPIENS. – M. Hugh Hudson, responsable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a annoncé, mercredi 18 janvier, à Nairobi, que plus de 6 000 Éthiopiens avaient trouvé refuge dans les villes frontalières du Soudan entre septembre et décembre dernier, fuyant la sécheresse dans les provinces du nord de l'Éthiopie, *ainsi que les troubles affectant la province du Tigré. Le Soudan* abrite déjà 650 000 réfugiés *dont* un demi-million d'Éthiopiens. – *(Reuter)*.

Sri-Lanka

• PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE. – L'état d'urgence en vigueur à Sri-Lanka depuis huit mois, a été prorogé, le mercredi 18 janvier, par le président Jayewardene, en raison des violences sporadiques qui se poursuivent dans le nord du pays, à prédominance tamoule. A Colombo cependant, une conférence réunit certains partis politiques et groupes religieux pour rechercher les moyens d'apaiser la tension entre tamouls et cinghalais. – *(Reuter)*.

Yougoslavie

• CONDAMNATION D'UN RETRAITÉ D'ORIGINE BULGARE. – Un médecin à la retraite, d'origine bulgare, M. Ivan Zografski, résidant à Sarajevo, capitale de la République fédérée de Bosnie-Herzégovine, a été condamné, mardi 17 janvier, à six ans et demi de prison pour *« propagande hostile »* et *« atteinte au prestige »* de la Yougoslavie, a annoncé l'agence Tanjug. Il lui est reproché d'avoir nié *« plus particulièrement »* l'existence de la nation macédonienne (question qui envenime depuis plus de trente ans les relations entre la Yougoslavie et la Bulgarie). Après avoir purgé sa peine, M. Zografski sera expulsé de Yougoslavie. – *(A.F.P.)*



Zaïre

• SUSPENSION DE L'ACCORD AÉRIEN AVEC L'URSS. – Le gouvernement zaïrois a suspendu, lundi 16 janvier, l'accord aérien avec l'Union soviétique conclu en avril 1974. Cette décision fait suite à la violation de la clause interdisant à l'Aeroflot d'embarquer des passagers ou des bagages pour Kinshasa au départ de Lagos, considéré comme une simple escale technique. Le 11 janvier dernier, des bagages embarqués à Lagos avaient explosé à l'aéroport de Kinshasa endommageant les locaux des douanes. – *(AP.)*

EUROPE

RFA

L'AFFAIRE KIESSLING

Les explications du ministre de la défense n'ont pas paru parfaitement convaincantes

La commission de la défense du Bundestag devait reprendre, ce jeudi 19 janvier, l'audition de M. Manfred Wörner, ministre de la défense, à props du limogeage du général Kiessling, officier le plus gradé de la Bundeswehr et adjoint au commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe.

Bien que le gouvernement de Bonn considère que l'affaire est close après les explications *« sans failles »* de M. Wörner, selon l'expression du porte-parole, M. Boenish, la déposition du ministre de la défense n'a pas apporté les éclaircissements attendus, nous indique notre correspondant en RFA. M. Wörner s'est contenté de répéter que le général Kiessling avait fréquenté deux bars pour homosexuels de Cologne et que, à ce titre, il *« constituait un risque pour la sécurité de la RFA »*. Devant la commission, les autorités ont produit quatre témoins, mais leurs déclarations ont manqué de fermeté. *« Le rapport du service de renseignements militaires (MAD) ne laisse aucun doute sur l'identification du général Kiessling dans ces établissements* [pour homosexuels] », n'en a pas moins déclaré M. Alfred Biehle (chrétien-social), président de la commission.

Ce n'est pas l'avis des commissaires de l'opposition (sociaux-démocrates et Verts), qui attendent toujours les *« preuves concrètes »* justifiant les soupçons du ministre.

A la suite des interprétations divergentes auxquelles a donné lieu son intervention devant la commission, M. Wörner a décidé d'en rendre public le texte. Il y reconnaît que, à côté des raisons de sécurité, *« les relations tendues du général Kiessling avec son supérieur »* (le général américain Rodgers, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe) ont joué un rôle dans sa décision. Une troisième raison a précipité le limogeage du général, selon le ministre de la défense : le général Kiessling n'a pas tenu la promesse faite en septembre dernier de ne plus participer à des manifestations officielles et de se soumettre à des examens médicaux.

Tchécoslovaquie

Les tribulations des Hajek, père et fils

M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères au moment du printemps de Prague, ancien porte-parole de la Charte 77, relate, dans une lettre adressée à Antoine Spire pour le Comité de défense des libertés présidé par Artur London (1), ses récentes tribulations et celles de son fils Jan :

Les premières relèvent – note-t-il – d'une contribution au centenaire de l'auteur du *Brave Soldat Svejk*. En le suivant jour et nuit, y compris aux bains, pour l'empêcher de se rendre en Hongrie à une conférence de l'*Association internationale pour la recherche de la paix*, les flics du socialisme se sont montrés les dignes héritiers de ceux dont la stupidité brutale a été décrite avec tant de talent par Hasek sous l'ancien régime impérial.

Les secondes relèvent de l'univers de Kafka. Tout l'appareil bureaucratique et policier s'est tourné contre un jeune garçon, dont le seul tort est d'être le fils de son père. Jan, ayant obtenu un « bachot » excellent, demande, avec la recommandation du lycée, son admission aux études supérieures polytechniques. Les anges gardiens du père manifestent leur mécontentement. Pour éviter le moindre conflit « idéologique », Jan a opté pour l'architecture. A l'examen d'admisson, il obtient des résultats excellents, sauf au soi-disant « *examen de talent » fondé sur l'apprécia*tion subjective de l'examinateur. Les policiers le savaient d'avance.

*Jan ne fut donc pas accepté en ar*chitecture. Mais la décision négative de la faculté lui ouvrait la possibilité d'être admis en bâtiment. La lettre envoyée au recteur n'ayant pas eu de suite, il s'adresse au ministre, qui donne finalement son accord, oralement et par écrit. Jan s'inscrit aussitôt et commence à travailler. Les policiers continuent à dire à des amis de Jiri Hajek – qu'ils interrogent sur ses activités – qu'ils n'admettront pas que son fils fasse des études supérieures.

Incident de parcours

Effectivement, quinze jours après, le ministre annule sa décision. Selon les indications officieuses données à Jiri Hajek, c'est sa conduite qui est en cause. Les démarches entreprises *pour faire annuler ce refus illégal au* regard du droit interne, comme des traités internationaux souscrits par la *Tchécoslovaquie,* n'aboutirent pas plus que la demande d'autoriser Jan à entreprendre ses études à l'étranger, notamment à la faculté de Rennes, *qui l'avait accepté.*

Jiri Hajek relève lui-même que les faits relatés ne sont qu'un *« très petit incident de parcours »* alors qu'en Tchécoslovaquie les emprisonnés pour délit d'opinion sont encore nombreux. Ce n'est pas une raison pour le passer sous silence.

(1) c/o Francis Jacob, 155, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Pologne

LA HAUSSE DES PRIX ENTRERA EN VIGUEUR LE 30 JANVIER

Varsovie *(A.F.P.)* – La hausse des prix des *produits alimentaires* entrera en vigueur le 30 janvier et sera de 10 % en moyenne, a déclaré mardi 17 janvier le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Cette hausse entraînera une baisse de 3 % du niveau de vie, a-t-il indiqué. Il a toutefois précisé qu'elle *« ne rétablirait pas l'équilibre »* sur le marché national, où la demande dépasse largement l'offre. Le porte-parole a ajouté que le gouvernement avait décidé une baisse de 6 % du prix du beurre à la demande des nouveaux syndicats officiels.

Cette hausse s'ajoute à celles des trois dernières années, la plus importante étant intervenue début 1982. Les prix des produits alimentaires avaient doublé, voire triplé dans certains cas. Le gouvernement a prévu des compensations pour les économiquement faibles.

● *Augmentation du nombre de prêtres.* – Les statistiques de l'épiscopat polonais, publiées le mardi 17 janvier, montrent que le nombre de prêtres augmente régulièrement en Pologne. Il était de 20 198 en 1979, au moment de l'élection de Jean-Paul II, et de 21 643 l'année dernière. D'autre part, une centaine d'églises ont été construites en 1983. – *(U.P.I.)*

Italie

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS A LEVÉ L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DU DIRIGEANT NÉO-FASCISTE M. GIORGIO ALMIRANTE

(De notre correspondant.)

Rome. – La Chambre des députés, par 310 voix favorables et 145 contre, a voté mercredi 18 janvier la levée de l'immunité parlementaire dont bénéficie M. Almirante, secrétaire général du parti néo-fasciste MSI, autorisant la magistrature de Venise à le poursuivre pour complicité dans un attentat perpétré en 1972. Elle a, d'autre part, autorisé l'arrestation du député de la même formation, M. Abbatangelo, qui risque deux ans de prison pour avoir attaqué à *coups de coktails Molotov* la section du PSI du quartier de Fuorigrotta, à Naples.

Les deux inculpés, conformément à la position de leur parti qui est opposé au principe de l'immunité parlementaire, avaient demandé à la Chambre de donner son autorisation à la magistrature.

M. Almirante est poursuivi pour avoir aidé financièrement un extrémiste de droite, ex-membre du MSI, Carlo Cicuttini, accusé d'être l'auteur d'un attentat survenu à Peteano, en 1972, dans lequel furent tués trois carabiniers. M. Almirante lui aurait prêté de l'argent pour mener à bien l'opération. Le secrétaire général du MSI a toujours affirmé qu'il était étranger à cette affaire et qu'il s'agissait d'une manœuvre de la loge P 2.

La Chambre doit examiner, d'autre part, la levée de l'immunité parlementaire des députés Casalinuovo (PSI), Perugini et Pujia (tous deux démocrates-chrétiens) soupçonnés *de prévarication. La magistrature* a également demandé à la Chambre des députés l'autorisation de poursuivre M. Manfredi (DC), sous-secrétaire au Trésor, compromis dans le scandale du casino de San-Remo.

Enfin, une demande d'autorisation de poursuites a été adressée au Sénat concernant M. Murmura, démocrate-chrétien, accusé d'association criminelle. Selon la justice, il était présent lors d'un sommet de la Mafia à Taurianuova, en 1977, au cours duquel deux carabiniers furent tués.

PHILIPPE PONS.

URSS

UN NOUVEAU CHEF DU GOUVERNEMENT EN ESTONIE

Moscou *(A.F.P.)*. – M. Bruno Saul, cinquante-deux ans, a été nommé président du conseil des ministres d'Estonie, a annoncé l'agence Tass mercredi 18 janvier.

M. Saul succède à M. Walter Klausson, soixante-dix ans, qui occupait ce poste depuis vingt-trois ans et vient d'être *« libéré de ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite »*. Cette précision semble exclure qu'il s'agisse d'un limogeage, d'autant que M. Klausson a été décoré il y a un mois seulement.

L'Estonie est, avec la Lituanie et la Lettonie, l'un des trois pays baltes annexés par l'URSS en 1940. Ces trois républiques se sont signalées ces derniers temps par un regain d'activité dans la dissidence d'inspiration nationaliste.

Ces manifestations sont sévèrement réprimées par les autorités soviétiques. Trois dissidents estoniens ont notamment été condamnés récemment à des peines de prison allant de sept à neuf ans, selon des sources occidentales.

Espagne

Un entretien avec M. Felipe Gonzalez

(Suite de la première page.)

» Bon, on peut nationaliser certains secteurs de base, comme les chemins de fer par exemple. Mais, comme système, je ne crois pas aux nationalisations. Je crois que la société est bien plus dynamique si elle *est elle-même responsable de la ges*tion de ses problèmes. Je vais vous donner un exemple : nous venons de créer une commission royale pour l'électronique, sur le modèle britannique. Ses douze membres ont été choisis en raison de leurs compétences. Aucun n'appartient à l'appareil de l'Etat.

– Est-ce que l'armée reste pour vous un souci ?

– Il faut revenir en arrière. Le gouvernement d'Adolfo Suarez a connu des jours difficiles de ce point de vue. Certains secteurs des forces armées ont eu du mal à admettre que Suarez, venant du franquisme, fasse la transition démocratique. Cela a créé des tensions. Rappelez-vous le traumatisme provoqué par la légalisation du parti communiste. Suarez a dû, d'autre part, choisir les chefs de l'armée en fonction de critères subjectifs, en raison de relations de confiance ou de méfiance. Nous, nous avons fait le pari de dire les choses nettement. Nous avons décidé de faire confiance au professionnalisme des militaires et de favoriser les promotions en faveur de la seule compétence. De ne pas introduire de critère d'amitié. Que ceux qui le méritent occupent les postes.

– Vous excluez tout risque de nouveau putsch ?

– Je dirai qu'en un an les forces armées, comme institution, se sont rendu compte que ce gouvernement socialiste était décidé à prendre des décisions et à assumer ses responsabilités. Qu'il voulait moderniser les forces armées, gouverner le pays et résoudre les problèmes. Cela a créé un climat magnifique...

– Mais cette réorganisation du commandement provoque justement des remous.

– Pas plus que dans la sidérurgie. Réduire les effectifs de 25 % est un problème sérieux. Donc, il y a des résistances. C'est normal. C'est une réaction corporatiste. Notre plan bloque les perspectives de carrière d'un secteur de l'armée de terre. C'est vrai. C'est donc un pari très difficile. Mais, encore une fois, c'est difficile aussi dans la sidérurgie.

L'affaire basque menace gravement la démocratie

– Même l'affaire basque ne peut plus, selon vous, faire bouger l'armée ?

– Ça, c'est le seul risque grave. Non seulement pour les forces armées, mais pour toute la société. C'est la démocratie qui est menacée, et gravement. Les militaires ont la force des armes, créant un sentiment de respect et parfois de crainte. Mais le reste de la société perd confiance dans le fonctionnement de la démocratie si le terrorisme grandit. C'est la tragédie classique de la liberté contre la sécurité. C'est vrai pour toutes les démocraties, plus encore pour celles qui sont jeunes.

– Vous pensez que le terrorisme a un caractère international ?

– Sans aucun doute. Les manifestations les plus nationalistes du terrorisme ont des liens internationaux très clairs. Difficile à prouver, mais très clairs.

– C'est-à-dire que toutes les formes de terrorisme sont liées entre elles ?

– A mon avis, il y a un nombre considérable de phénomènes terroristes complètement liés.

– Donc, avec des centres communs ?

– Il est difficile de penser qu'il y a un seul centre qui dirige de manière opérationnelle tout le mouvement terroriste. Mais qu'il y ait une espèce d'influence, plus ou moins directe ou indirecte, cela je le crois. Et il est sûr qu'il y a des centres de pouvoir qui facilitent la création de conditions pour le développement du terrorisme...

– Dans l'affaire basque, vous avez la preuve de l'influence de l'étranger ?

– Bon. Je suis au courant de circuits de voyage de terroristes basques, des voyages répétés, qui ont un sens. Ils ne vont pas en vacances d'été ou d'hiver. Ça veut dire quelque chose.

– Vous pensez à une puissance en particulier ?

– A la place que j'occupe et avec mes responsabilités, je ne veux pas en dire plus que je ne dis.

– Vous avez l'intention de proposer une conférence internationale sur le terrorisme ?

– Il n'y a pas de date, mais il y a effectivement un projet. Je voudrais que 1984 soit une mauvaise année pour le terrorisme international. J'espère qu'il y aura en Europe des convictions assez fortes dans ce sens pour que ce projet devienne réalité. Je crois que cela arrivera tôt ou tard.

L'autonomie basque est très grande

– La question basque est-elle seulement un problème de terrorisme et de maintien de l'ordre ?

– Il faut rappeler que l'autonomie basque est très grande. C'est à peu près celle d'un canton de la Confédération helvétique. Les Basques ont un gouvernement, un parlement qui fait des lois. Le gouvernement autonome basque dispose de pouvoirs et d'une gamme de compétences très large. Parlons aussi de l'amnistie. En 1977, l'amnistie a fait sortir de prison tous les membres de l'ETA qui s'y trouvaient. On a vu ainsi un ancien membre du commando qui avait participé en 1973 à l'attentat contre Carrero Blanco (1) venir nous expliquer son rôle à la télévision espagnole. Mais depuis 1977, cinq cents personnes, dont trois cents membres des forces de l'ordre, on été tuées par l'ETA.

» Alors, il faut être clair quand on parle de causes politiques. Il y a des causes profondes au problème basque, c'est vrai. Les racines se trouvent dans les guerres carlistes du dix-neuvième siècle. Au Pays basque, il y a un problème d'identité comme peuple, un problème de personnalité, un problème religieux très profond. Il y a aussi un problème d'éducation. Il y a un peu de tout mélangé. C'est-à-dire qu'il y a des causes politiques profondes, mais ce ne sont pas les mesures politiques en relation avec l'autonomie ou avec l'amnistie qui vont résoudre la question du terrorisme. Jusqu'à maintenant, ils ont répondu avec davantage d'attentats chaque fois qu'on a fait un pas vers une plus grande autonomie.

– Quelle est la dimension proprement religieuse du problème basque ?

– Il y a un problème d'intégrisme religieux dans le subconscient du terrorisme de l'ETA. A l'image évangélique d'un christ d'amour, il préfère celle du Christ de la colère, d'un Christ vengeur et justicier. Certains prêtres basques font allusion à ce Christ de la colère dans leurs homélies pour les terroristes abattus. Ils parlent de héros qui ont lutté pour libérer leur peuple de l'oppression. Mais où est l'oppression ? Au Pays basque, il y a de grandes banques et l'industrie la plus puissante d'Espagne. Il y a peut-être eu oppression culturelle sous le franquisme, mais absolument plus depuis l'instauration de la démocratie.

» Ce que la démocratie a fait, c'est d'ouvrir complètement les possibilités de récupération culturelle. Dans le mouvement terroriste basque, le sentiment intégriste religieux s'exprime dans cette façon messianique de parler de libération. Il y a aussi une volonté de retour à une *société rurale*. Je l'illustrerai par une anecdote. Quelqu'un a demandé aux militants de l'ETA s'ils allaient abandonner les mitraillettes ; ils ont répondu : quand les chèvres reviendront brouter sur l'avenue principale de Saint-Sébastien. Ça veut tout dire...

– Quelle est l'évolution des esprits au Pays basque ?

– Les gens sont fatigués de tant de sang. Ils s'inquiètent de voir les enfants s'habituer à ce climat de violence, aux enlèvements, aux meurtres. Ils ont envie que tout ça se termine. C'est dangereux, car le risque existe que l'opinion finisse par souhaiter que cette situation se termine d'une manière ou d'une autre. Les terroristes exploitent ce sentiment en préconisant l'indépendance comme solution. Mais c'est absurde, complètement absurde. Ils créent pourtant une certaine confusion, même dans le reste de l'Espagne.

– Au Pays basque, certains vous accusent de limiter la liberté d'expression... ?

– Je répondrai qu'ils ont une presse que l'on ne trouve nulle part ailleurs au monde. Je ne connais aucun autre exemple d'une presse où l'on peut dire tout ce qu'ils disent. Ici, en Espagne, nous avons les deux extrêmes. Une presse qui est capable d'appeler au coup d'État en première page et une autre qui appuie dans ses grands titres l'action terroriste. Cela ne se voit dans aucun autre système démocratique. Je ne veux pas dire par là que nous sommes plus démocratiques que d'autres. Il est vrai pourtant que la société espagnole est beaucoup plus tolérante qu'on ne l'imagine, et du point de vue de la conscience individuelle, passablement progressiste.

» Un récent sondage portant sur onze mille personnes nous montre que cinq pour cent des citoyens se réclament de la gauche pure, trente-quatre pour cent environ de la gauche modérée, vingt-trois pour cent du centre, huit pour cent de la droite et un pour cent seulement de l'extrême droite. Voilà pourquoi le parti socialiste gouverne aujourd'hui l'Espagne. La société espagnole est une société ouverte qui a davantage confiance dans la démocratie que les autres nations européennes.

– Comment pouvez-vous résumer la situation économique de l'Espagne ?

– En 1983, nous avons tenu nos objectifs de manière rigoureuse, mais l'ensemble reste fragile. Il suffisait d'une dérive sur un seul point important pour que l'ensemble soit mis à mal.

– Et les relations avec la France ? Comment expliquez-vous les attaques contre elle, ces temps derniers, dans la presse espagnole ?

– C'est un fait que nombre d'Espagnols sont convaincus que la France détient la clé de beaucoup de leurs difficultés, qu'il s'agisse du problème basque ou de l'entrée dans le Marché commun. Ils attendent de Paris un signe, et c'est pourquoi ils ont réagi si positivement aux mesures prises par votre gouvernement à l'égard des terroristes réfugiés chez vous. La radio privée catholique, du coup, a rétabli dans ses programmes les chansons françaises qu'elle avait supprimées.

(1) Vice-président du conseil, et « bras droit » du général Franco. – (NDLR).

Le Monde

politique

M. MITTERRAND A MONACO

« Un allié discret, modeste mais fidèle de la France »

M. François Mitterrand fait, ce jeudi 19 et vendredi 20 janvier, une visite officielle en principauté de Monaco. Le président de la République, qui est accompagné de son épouse, est le septième chef d'Etat français à se rendre en principauté. La précédente visite avait été celle du général de Gaulle, en octobre 1960.

De notre correspondant régional

Monaco. – Avec une superficie de 195 hectares – dont plus de 38 % gagnés sur la mer, – la principauté de Monaco, enclavée dans le département des Alpes-Maritimes, est l'un des plus petits Etats du monde. Elle offre aussi la particularité de ne compter que moins de 20 % de « nationaux » sur une population de vingt-sept mille habitants, dont près de treize mille Français et quatre mille cinq cents Italiens. « *Certains la jugent anachronique*, constatait voici quelques années le prince Rainier. *Pourtant, elle existe et, personnellement, je crois beaucoup à la vocation des petits Etats.* »

Les relations privilégiées qu'entretiennent depuis plus de trois siècles Monaco et la France sont actuellement régies par le traité fondamental du 17 juillet 1918, approuvé par les puissances signataires du traité de Versailles. La France s'était alors portée garante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la principauté. En contrepartie, l'Etat princier s'engageait à exercer ses droits conformément aux intérêts français.

Seul accroc sérieux dans les rapports entre les deux pays : la crise de 1962 provoquée, à l'origine, par un projet de participation de la principauté au capital d'Europe 1. Le prince Rainier III s'était heurté à un veto du général de Gaulle, et le différend avait dégénéré en un conflit fiscal des plus vifs. Le ministre d'Etat de Monaco, un diplomate français (1), avait été expulsé et les frontières fermées...

Après quelques semaines de « guerre », plusieurs conventions bilatérales dénoncées par la France avaient été renégociées. Les nouveaux accords signés le 11 mai 1963 ont fait perdre notamment leurs privilèges de domicile fiscal aux Français établis en principauté après 1957 (2). Ils ont aussi institué un impôt sur le bénéfice des sociétés ayant plus du quart de leur activité en dehors de Monaco.

Vingt ans ont passé et l'on n'aime guère en principauté revenir sur ces « vieilles histoires ». Il est vrai que les relations franco-monégasques sont, depuis lors, redevenues sereines et fructueuses.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en France n'a en rien modifié l'ambiance des réunions, deux fois par an, des commissions mixtes fiscale et de coopération économique. On rappelle volontiers à Monaco que M. François Mitterrand, alors ministre de la justice, fut le représentant officiel du gouvernement français au mariage du prince Rainier avec Grace Kelly, le 18 avril 1956.

La visite du président de la République est considérée par les autorités monégasques non seulement comme un geste de courtoisie, mais aussi comme un hommage à la respectabilité de l'Etat princier et à sa bonne conduite internationale. Monaco se veut, en effet, comme le déclare Mᵉ Jean Charles Rey, président du conseil national monégasque (le Parlement de la principauté) « *un allié discret, modeste mais fidèle de la France* », et tient surtout à cultiver une image de sérieux.

Les termes de « *principauté d'opérette* », de « *pardis fiscal* » ou « *d'État-casino* » sont jugés blessants par nos voisins qui leur opposent les réalités du Monaco moderne : celui des industries de pointe, des laboratoires pharmaceutiques, des bureaux et des grands équipements touristiques. Les législations des deux pays sont très proches en matière d'impôts indirects (les Monégasques ne paient cependant qu'une vignette automobile à tarif réduit et pas de redevance TV) et identiques dans le domaine monétaire et douanier. Quant aux jeux, leur produit ne représente que moins de 5% du budget de l'État.

La bonne entente franco-monégasque n'exclut pas pourtant quelques difficultés, parmi lesquelles, celle de la complémentarité entre la principauté et les communes limitrophes du département des Alpes-Maritimes, qui forment un ensemble urbain de soixante mille habitants. Les communes françaises ont des besoins en équipements communs avec l'État monégasque. Les militants socialistes de la région, notamment, estiment que ces communes devraient donc bénéficier d'un statut particulier les autorisant à engager une collaboration transfrontalière.

GUY PORTE.

(1) *Le ministre d'État joue le rôle de chef de gouvernement monégasque sous la haute autorité du prince. Il est nommé par le souverain qui le choisit sur une liste de trois personnalités présentées par le gouvernement français. Il est assisté de trois conseillers du gouvernement (finances et affaires économiques, intérieur, travaux publics, et affaires sociales) également nommés par le prince.*

(2) Trois mille ressortissants français bénéficient encore d'une exonération fiscale.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Craintes et divergences au sein de l'U.D.F.

L'accord de principe donné par les responsables de l'U.D.F. sur une liste unique de l'opposition pour les élections européennes suscite des réactions au sein de ce mouvement.

● **Les Jeunes Giscardiens : incompréhensible.**

« *La décision de l'U.D.F. de renoncer à faire sa propre liste aux élections européennes est incompréhensible* », affirme le Mouvement des jeunes giscardiens dans un communiqué diffusé le 18 janvier. « *L'U.D.F. a-t-elle honte de son passé ? Si elle renonce à se battre pour l'Europe, sur quoi voudra-t-elle se battre ?* », interrogent les Jeunes Giscardiens, dont le bureau politique, convoqué pour le dimanche 22 janvier, se prononcera sur sa participation à la campagne électorale. « *Il y a au moins, pour nous, dans cette triste affaire*, écrivent les Jeunes Giscardiens, *un signe de réconfort : le courage de François Léotard, qui a su être fidèle à ses idées.* »

M. Léotard, secrétaire général du P.R., a quitté sa fonction de vice-président de l'U.D.F. pour protester contre le projet de présentation d'une liste unique de l'opposition.

● ***Le Parti radical valoisien : pas tenable.***

M. André Rossinot, président du Parti radical valoisien (qui est favorable au principe d'une liste unique de l'opposition), la situation de l'U.D.F. « *n'est pas tenable* ».

Il déplore, dans une déclaration à l'A.F.P., que l'U.D.F. ait « *privilégié le rôle des personnalités politiques par rapport à la confédération* », ce qui explique ses « *atermoiements* ». « *Trop de contacts politiques se situent en dehors des structures officielles, tout en pesant sur la vie statutaire de l'U.D.F.* »

Pour « *sauver* » l'U.D.F., le président des radicaux valoisiens envisage deux issues : « *Soit nous demandons à MM. Giscard d'Estaing et Barre et à Mᵐᵉ Veil de participer régulièrement aux travaux du bureau politique de l'U.D.F. et, à ce moment-là, il y aura encadrement commun et stratégie commune, même si c'est difficile, mais on assumera les responsabilités ensemble. Soit il y aura accentuation de l'affaiblissement de l'U.D.F., accroissement de la personnalisation et un phénomène de substitution de poids politique entre ces personnalités et l'appareil.* »

LE R.P.R. LANCE UNE CAMPAGNE DE « SENSIBILISATION » SUR L'EUROPE

Le groupe des Démocrates européens de progrès de l'Assemblée européenne de Strasbourg et le R.P.R. organisent jusqu'au mois de mai une campagne de « sensibilisation » à l'Europe avant la campagne électorale proprement dite qui précédera le scrutin du 17 juin.

Animée par M. de La Malène, sénateur de Paris et président du groupe DEP à Strasbourg (où sont inscrit les élus R.P.R.), et par M. Pons, secrétaire général du R.P.R., cette campagne comportera six colloques, dont le premier aura lieu à Lyon les 20 et 21 janvier. Tous les élus de l'opposition, quelle que soit leur appartenance, y sont conviés. D'autres colloques auront lieu à Nancy, Angers, Lille, Toulouse et Marseille.

M. de La Malène a estimé : « *Il n'y a pas de divergence de doctrine au sein de l'opposition sur les problèmes européens. Les nuances qui peuvent exister portent sur des problèmes de détail.* » Il a souhaité que les élus français à Strasbourg coordonnent mieux la défense des intérêts français à l'avenir.

● *Les rapatriés du RECOURS demandent l'appui du R.P.R.* – Les dirigeants nationaux du RECOURS, MM. Guy Forry, Claude Laquière, Kader Boualem, et leur porte-parole, M. Jacques Roseau, ont été reçus, à leur demande, mercredi 18 janvier, par M. Jacques Chirac. Selon M. Roseau, ils ont demandé « *l'appui du R.P.R. au Parlement afin qu'un large consensus soit obtenu en faveur des rapatriés* » à propos des problèmes concernant les rapatriés en Corse, l'indemnisation et l'intégration des Français musulmans. M. Chirac a renouvelé les engagements qu'il avait pris pendant la campagne de l'élection présidentielle, ce qui, selon M. Roseau, « *lui avait valu la même reconnaissance du RECOURS qu'à MM. François Mitterrand et Michel Crépeau* ».

Deux sondages

BAISSE DE LA COTE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La cote de popularité du président de la République, qui s'était redressée au cours du dernier trimestre, enregistre une baisse sensible au mois de janvier. D'après le sondage mensuel réalisé par IPSOS du 9 au 13 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 personnes et publié par *France-Soir*, 31 % des Français (37 % en décembre) se déclarent « *plutôt* » ou « *très satisfaits* » de M. François Mitterrand. 50 % d'entre eux (43 % le mois dernier) émettent un avis défavorable. Le premier ministre, pour sa part, satisfait 25 % des personnes interrogées (28 % en décembre) et en mécontente 54 % (48 % précédemment).

Une enquête effectuée par B.V.A. du 2 au 8 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 992 personnes et publiée par *Paris-Match* indique que 43 % des Français (45 % en décembre) ont une « *bonne* » ou « *très bonne opinion* » de M. Mitterrand, 44 % d'entre eux (au lieu de 46 % le mois dernier) émettant un avis défavorable. La cote de popularité de M. Pierre Mauroy reste stable par rapport au mois de décembre : 32 % d'avis positifs. Les opinions négatives sont en diminution de quatre points : 54 % au lieu de 58 %.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 18 janvier, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **MAITRISE DES FINANCES PUBLIQUES ET PRÉPARATION DU BUDGET DE L'ÉTAT POUR 1985**

Le premier ministre et le ministre de l'économie, des finances et du budget ont présenté des communications sur la maîtrise des finances publiques et sur la préparation du budget de l'Etat pour 1985.

Le premier ministre a souligné que l'objectif de diminution des prélèvements obligatoires fixé par le président de la République doit orienter l'action de l'ensemble du gouvernement, qui poursuivra, dans le même temps, son effort en faveur de la justice sociale et de la préparation de l'avenir. Chacun des ministres a été invité à engager personnellement dès maintenant la réalisation de cet objectif.

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a exposé les conséquences qu'il convient d'en tirer pour la préparation du budget 1985. En particulier :

– Il a été demandé à chaque membre du gouvernement de proposer dès maintenant les décisions à prendre dans son secteur pour contenir l'évolution de la dépense et pour définir un programme d'économies cohérent ;

– Le calendrier habituel de la préparation du budget sera inversé : les plafonds de dépenses ne seront arrêtés qu'une fois connu le niveau des recettes résultant des hypothèses économiques et des choix opérés pour 1985 en matière fiscale.

● **ACTIONS SECTORIELLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le ministre de la formation professionnelle a présenté une communication sur les actions sectorielles de formation professionnelle.

La nouvelle orientation donnée depuis 1981 à la politique de la formation professionnelle vise à accroître la qualification des travailleurs, en liaison avec les priorités de la modernisation industrielle.

Les programmes prioritaires d'exécution du IXᵉ Plan ont prévu un effort particulier de formation professionnelle dans quatre secteurs d'activités : la filière électronique (seize mille personnes à former au cours de la durée du Plan) ; le bâtiment et les travaux publics (quarante-cinq mille personnes) ; l'agro-alimentaire (dix mille personnes), et la productique (trois cent cinquante mille personnes). Le fonds de la formation professionnelle consacrera, en 1984, 300 millions de francs à ces actions, soit 75 % de ses crédits, contre 180 millions en 1983.

Pour l'avenir, le gouvernement souhaite mieux identifier les besoins en formation professionnelle des différents secteurs industriels ; il organisera à cette fin une concertation avec les partenaires sociaux.

Il veillera, en outre, à la coordination des actions de formation menées par les entreprises, les régions et l'Etat. Les engagements de développement de la formation qui seront conclus entre l'Etat et les entreprises, en application du projet de loi sur la formation professionnelle actuellement soumis au Parlement, permettront de parvenir à une utilisation plus efficace des fonds consacrés à la formation.

● **QUALITÉ ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES**

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté une communication sur l'amélioration de la qualité architecturale des constructions publiques.

A la demande du président de la République, le gouvernement a décidé le lancement d'un programme d'opérations exemplaires visant à illustrer l'importance qu'il attache à la création architecturale et à la qualité des constructions publiques.

Ces opérations seront conduites selon les règles suivantes :

– Le programme sera élaboré en apportant un soin particulier à la connaissance et à la satisfaction des besoins des futurs usagers ;

– Le concepteur sera choisi par concours ouvert notamment aux architectes primés pour les grands projets nationaux et aux architectes locaux ; le jury comprendra, pour moitié au moins, des architectes, afin de prendre pleinement en compte les critères de qualité ; l'exposition publique des projets, la publicité donnée au choix du jury, permettront d'informer les habitants et de les associer à la réalisation de l'opération ;

– Cette procédure sera immédiatement appliquée à une première tranche d'une cinquantaine de projets qui seront choisis d'ici au 1ᵉʳ mai 1984 ; dix réalisations projetées par le ministère de l'éducation nationale ont d'ores et déjà été retenues.

Le gouvernement souhaite donner à ces actions un caractère exemplaire, afin qu'elles aient un effet d'entraînement sur les réalisations d'urbanisme des autres collectivités publiques.

Les déclarations sur le maintien de l'ordre public

Le préfet de l'Orne est sanctionné

Deux nominations ont été adoptées par le conseil des ministres du mercredi 18 janvier. MM. Pierre North, préfet, commissaire de la République de l'Orne, et Christian Pellerin, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, ont été nommés préfets hors cadre.

La première de ces décisions est en fait une sanction. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a fait allusion à M. North en déclarant à l'issue du conseil des ministres : « *Retenir des citoyens étrangers est une violation de l'ordre public.* » Il parlait ainsi de l'« arrestation » par des agriculteurs de deux chauffeurs de camion britanniques, près d'Alençon, préfecture de l'Orne (*le Monde* daté 15-16 janvier).

Cette décision a provoqué sur place une vive réaction du Centre des jeunes agriculteurs, nous indique notre correspondant à Alençon. Ce groupement décharge M. North de toute responsabilité, récuse les accusations « *de preneurs d'otages et de séquestreurs* », et menace : « *Si, dans les semaines à venir, il n'y a pas d'amélioration significative dans le domaine de la viande, nous ne resterons pas sans réagir.* »

Plus générale était la portée des propos de M. François Mitterrand, au cours du conseil des ministres. Le président de la République avait déclaré, « *avec une certaine solennité* », que l'Etat n'acceptera pas les excès que commettent telles ou telles catégories de citoyens. « *Je n'accepterai pas que cela se passe sans conséquences. Il faut agir quand il y a remise en cause de la loi avec une grande sévérité. L'Etat doit empêcher les excès chaque fois qu'il le peut. Il doit les prévenir, les réprimer. L'Etat prendra ses responsabilités* », avait-il dit.

Autant que les événements de l'Orne, ces remarques visaient les récents désordres de Corse. Le porte-parole du gouvernement a fait écho à cette préoccupation en déclarant : « *Manifester avec des armes à feu est aussi une violation de l'ordre public.* »

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 18 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

Armement. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Henri Cazaban, Olivier Legrand, Gérald Nelken, Gérard Delyon, Félix Gadelle et Maurice Bommier ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Roger, Didier Bienvenu, Michel Goutard, Pierre Berling, Henry Durand, Antoine Demerliac et gilles Mulatier.

Sont nommés : inspecteur technique de l'armement pour les contructions navales, l'ingénieur général de première classe Michel Wiener ; adjoint au directeur technique des armes navales et chef du service industriel, l'ingénieur général de première classe Pierre Mardon ; inspecteur technique de l'armement terrestre, l'ingénieur général de première classe Pierre Maisonneuve ; adjoint au chef du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de première classe Jean-Michel Mitault ; chargé de mission à la direction technique des engins, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Le Cornec.

Sont nommés : directeur de l'établissement des constructions et armes navales d'Indret, l'ingénieur général de deuxième classe Bernard Pillan ; chargé de la sous-direction Prospective et études de systèmes au service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Robert Roux ; chef du service Mobilité à la direction technique des armements terrestres, l'ingénieur général de deuxième classe André Mechulam ; chargé de la sous-direction Navires au service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Joseph Tretout.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Xavier Farand.

Est admis en deuxième section (réserve), sur sa demande et par anticipation, le contre-amiral Jacques Lavolé.

[Le contre-amiral Jacques Lavolé, qui aura cinquante-sept ans en octobre prochain, quittera la marine le 1ᵉʳ février, après près de vingt mois d'avance par rapport à la limite d'âge de son grade qui lui permettait de rester jusqu'en octobre 1985. C'est le premier des plus anciens commandants de sous-marins stratégiques à quitter la marine nationale. Des convenances personnelles l'auraient, en effet, conduit à refuser le poste de préfet maritime de Cherbourg qui lui était proposé.

Entre 1972 et 1975, Jacques Lavolé a commandé le sous-marin nucléaire lance-missiles le Redoutable et, en 1977, le croiseur lance-missiles Colbert. Après avoir dirigé l'école d'application du génie nucléaire à Cherbourg, puis avoir été affecté à l'état-major des sous-marins nucléaires à Houilles (Yvelines), Jacques Lavolé dirigeait depuis septembre 1982 le cours supérieur interarmées à l'École supérieure de guerre interarmées à Paris.]

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Michel de Touchet ; général de brigade aérienne, le colonel Gérard Bonnevie.

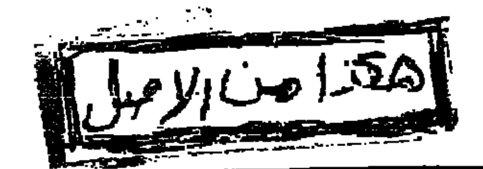
● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef de service hors classe Jean Fourre ; médecin général, le médecin chef de service de classe normale René Poncy, nommé sous-directeur Personnel à la direction centrale du service de santé.

Sont nommés : sous-directeur Action scientifique et technique à la direction centrale du service de santé, le médecin général, médecin chef de service hors classe François Guillot ; directeur du service de santé de la IIᵉ région maritime, le médecin général, médecin chef de service hors classe Jacques Simon.

● **Gendarmerie.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Pierre de Larochelambert ; général de brigade, le colonel Léon Nivlet.

● ***PARLEMENT : session extraordinaire à partir du 24 janvier.*** – Le président de la République a choisi la date du 24 janvier pour l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement, a indiqué M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, au terme du conseil des ministres. Selon M. Gallo, le projet d'ordre du jour pourrait être le suivant : à l'Assemblée nationale, première lecture du projet de loi sur la presse, comme prévu ; au Sénat, projets de lois sur la prévention des entreprises en difficulté, la démocratisation du secteur public, la formation professionnelle continue.

● *Au cabinet de M. Anicet Le Pors*, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, M. Alain Perret, chargé de cours à l'université de Paris-VIII, est nommé conseiller technique *en remplacement* de M. Pierre Gaboriz.



DEMAIN

LE MONDE LOISIRS

LE NOUVEAU SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ AU MONDE DU VENDREDI DATÉ SAMEDI



PARIS-DAKAR :
Les dures vérités d'une grande aventure.

PRAGUE :
Nuits sans visa derrière le rideau de fer.

GASTRONOMIE :
Que sont devenus les Chefs de province.

DROUOT :
Les bonnes recettes d'un commissaire-priseur.

MODE :
Ces faussaires qui piratent la haute couture.

...Et le choix commenté des programmes de la Radio et de la Télévision pour la semaine.

VENDREDI DATÉ SAMEDI : LE MONDE LOISIRS



: LE MONDE AUJOURD'HUI

2 NOUVEAUX TEMPS FORTS POUR LE WEEK-END

Le Monde

Ces deux suppléments illustrés seront vendus encartés dans les éditions quotidiennes du Monde.

Le Monde

société

AU COLLOQUE DE MONTPELLIER

M. Savary va annoncer une série de mesures pour améliorer l'enseignement de l'histoire

« Les carences de l'enseignement de l'histoire » conduisent à la *« perte de la mémoire collective des nouvelles générations »*. Le cri d'alarme jeté par M. François Mitterrand au cours du conseil des ministres, le 31 août dernier, a eu le mérite d'attirer l'attention. Il prolongeait la proposition nº 91 du candidat Mitterrand, dont le parti annonçait en janvier 1981 : *« L'enseignement de l'histoire* (et de la philosophie) *sera développé. »* Le colloque organisé par le ministère de l'éducation nationale du 18 au 21 janvier à Montpellier devrait permettre de tenir cet engagement.

D'autres avant le président de la République s'étaient émus de la dégradation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Sans entreprendre des fouilles archéologiques, on peut relever que, dans les années soixante, l'association des professeurs d'histoire-géographie avait donné l'alerte. Elle date de cette époque la première déchirure entre l'histoire enseignée et la mémoire collective. C'était le temps de la crise des nationalismes. La décolonisation s'achevait pour notre pays. Et parallèlement, la civilisation technologique faisait donner ses sirènes qui reléguaient l'étude du passé au musée des antiquités.

Les amputations d'horaires ont commencé. Vint ensuite l'introduction des activités d'éveil confiées à des maîtres sans formation. La « nouvelle » histoire entrait à l'école, monnayée par des enseignants qui ne l'avaient guère fréquentée. Le mal gagnait, aggravé par la réforme Haby. En 1979, les critiques de M. Alain Decaux secouaient l'opinion publique. Beaucoup pensèrent : si cet homme qui fait tant aimer l'histoire le dit, ce doit être vrai.

Mais de solution, point. Aujourd'hui, après le constat établi par la commission Girault, qu'avait mise en place M. Alain Savary en juillet 1982, le procès est instruit, la cause entendue : l'enseignement de l'histoire est en crise et doit être repensé. Le diagnostic et la protestation ont pris naissance en trop d'endroits, ils viennent de trop loin pour que l'on s'abandonne encore aux atermoiements.

Le ministre de l'éducation nationale annoncera les premières décisions, samedi 21 janvier, au terme du colloque. Le débat public ne sera pas clos pour autant.

Les premiers efforts s'adresseront à l'école élémentaire, parce qu'elle est la base de l'édifice et parce que les dérapages vers des activités – utiles certes – mais trop éloignées de l'histoire s'y sont répétés. Il n'y aura pas de retour à l'histoire purement « événementielle » que certains réclament. Trop d'événements qui n'en étaient pas y trouvaient place. Mais les dates, celles qui ont marqué un changement, le moment d'une évolution, seront à nouveau enseignées. Encore faut-il que ces repères, jugés indispensables, soient placés dans un ensemble. Les méthodes d'éveil ne seront pas jetées aux orties mais redéfinies comme des « méthodes » qui permettront d'acquérir savoir et raisonnement.

Deuxième point d'application : l'enseignement technique. La situation y est, au dire même du rapport Girault, *« désastreuse »*. L'enseignement de l'histoire est pratiquement inexistant en troisième année de CAP. Ces élèves, déjà sevrés de culture générale, terminent leur scolarité sans véritable initiation à l'histoire, alors que beaucoup le demandent, conscients de leur dénuement pour aborder le monde industriel.

Enfin, troisième effort : la formation des maîtres. Il est tentant de faire porter aux enseignants la plus grosse responsabilité du malheur. Ils doivent bien en avoir leur part. Mais, cela proclamé, comment améliorer le cours des choses ? En recruter de nouveaux, tout aussi inexpérimentés ? Mieux vaut former ceux qui sont là. On devra bien trouver, un jour, le langage et les moyens qui créeront les conditions d'une véritable formation scientifique et pédagogique. Des moyens, il en faudra aussi pour acheter des cartes, des documents pour équiper chaque établissement d'un cabinet d'histoire-géographie.

C'est un effort que la nation peut accepter. Les Français aiment l'histoire. Les revues historiques se vendent à près d'un demi-million d'exemplaires chaque mois. Les émissions de télévision et de radio intéressent. Les Français se passionnent pour leur histoire. Peut-être parce qu'ils sont un vieux peuple qui ne se comprend pas lui-même, et qu'ils oublient par quels obscurs et curieux cheminements ils ont appris à vivre ensemble.

CHARLES VIAL.

M. MAUROY : la mémorisation ne doit pas être abandonnée

A l'ouverture du colloque national sur l'Histoire et son enseignement, le premier ministre, M. Pierre Mauroy a présenté, le 19 janvier, à Montpellier, aux participants, ses réflexions sur les finalités de l'enseignement de l'Histoire et sur la façon de concevoir cet enseignement.

Il s'est livré notamment à une analyse des insuffisances qu'il a pu constater : *« Ce qui est préoccupant, ce sont les erreurs qui ont été commises au cours des dernières décennies dans le domaine de l'enseignement. Des réformes hâtives ont eu parfois des effets néfastes. Nul ne peut prétendre, aujourd'hui que la façon dont l'Histoire est enseignée dans le primaire et le secondaire soit sans défauts et parfaitement satisfaisante.*

» Il est sûr que la situation actuelle doit être redressée. C'est le sens de vos efforts. Pour y parvenir, il convient d'avoir le courage de reconnaître que des erreurs ont été commises, que telle innovation dans les programmes, dans la conception des outils pédagogiques ou dans les méthodes n'a pas produit les résultats attendus.

» A cet égard, je sais que l'on peut compter sur la lucidité et la clairvoyance de ceux qui ont la charge d'enseigner l'Histoire. Il leur appartient de procéder à ces évaluations. Et je me félicite de la capacité d'adaptation et d'évolution des historiens (...)

» L'Histoire doit retrouver une place éminente dans l'éducation. Elle doit intervenir avant les autres disciplines liées aux sciences sociales. C'est elle qui, pour les jeunes, doit ouvrir à la recherche et à la réflexion sur les origines et le devenir de l'homme. C'est elle qui doit apporter aux jeunes le cadre chronologique, le fil conducteur absolument indispensable pour leur permettre de progresser dans la compréhension du passé.

» Cet apport de la chronologie est irremplaçable. Il doit intervenir dès l'école élémentaire. C'est pourquoi, sans négliger les acquis de la recherche pédagogique la plus récente, les méthodes traditionnelles fondées sur la mémorisation et l'acquisition de connaissances ne doivent pas être abandonnées (...). »

Sept mille Corses ont manifesté contre la « violence terroriste »

Correspondance

Bastia. – Près de sept mille personnes ont défilé, mercredi 18 janvier, à Ajaccio et à Bastia, à l'appel de la CGT et de la FEN pour protester contre la violence et pour réclamer le développement économique, social et culturel de la Corse. Ce sont les plus importantes manifestations organisées dans l'île depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Cette double initiative était soutenue par les différents partis de la majorité présidentielle ainsi que par l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR).

A Ajaccio, où le cortège était le plus important, cinq mille personnes se sont rendues à la préfecture. En tête des participants, plusieurs élus de gauche de l'Assemblée de Corse avaient pris place, mais aussiM. XavierVillanova, élu bonapartiste représentant M. Charles Ornano, le sénateur et maire d'Ajaccio. M. Nicolas Alfonsi, député (MRG) d'Ajaccio, sortant de sa réserve, participait, lui aussi, à cette protestation contre *« la violence de l'ex-Front de libération nationale de la Corse »*. Seul incident de cette manifestation qui s'est déroulée dans le calme : la volonté des représentants de l'Association pour la Corse française et républicaine de s'intégrer au cortège avec leur propre banderole. La CFR-Cargèse, au total près de cinq cents personnes, a finalement défilé à part avec sa banderole et en chantant *la Marseillaise*.

« Les heures noires du fascisme »

A Bastia, la gauche n'est pas parvenue à mobiliser toutes ses troupes. Quelque deux mille personnes ont descendu l'artère principale de la ville. Elles ont rencontré une contre-manifestation d'une cinquantaine de nationalistes qui voulaient leur barrer la voie au cri de *« CFR égale OAS »*. Après quelques brèves échauffourées entre les nationalistes et la police, le cortège principal a pu continuer son chemin et atteindre la préfecture.

Des orateurs de la CGT et de la FEN s'en sont pris directement aux *« terroristes »*. Dans une déclaration très dure, M. Alain Pieri, secrétaire départemental de la C.G.T. pour la Corse-Sud, a voulu marquer un coup d'arrêt à la *« complaisance »* dont auraient bénéficié les nationalistes indépendantistes. *« Nous n'accepterons pas*, a-t-il déclaré, *que le climat de violence que tentent d'instaurer, au nom du séparatisme, une minorité d'hommes utilisant des méthodes qui rappellent les heures les plus noires du fascisme, fassent peser sur la Corse une chape de plomb bâillonnant la démocratie, étouffant toute tentative de développement économique, social et culturel. »*

A Corte, c'est au contraire une centaine d'étudiants nationalistes qui tenaient le haut du pavé. Une journée « Université morte » avait été décidée par la Consulte des étudiants corses (CSC). Malgré la fermeture de l'université, décidée la veille par M. Jacques Brighelli, son président, les étudiants y ont fait célébrer une messe à la mémoire d'Etienne Cardi, membre du FLNC tué par la bombe qu'il manipulait. Les forces de l'ordre avaient pris position autour du campus.

DOMINIQUE ANTONI.

● *Cinq attentats en Corse contre des « continentaux ».* – Dans la nuit du 18 au 19 janvier, quatre attentats à Corte et un cinquième à Ajaccio ont endommagé des biens appartenant à des « continentaux ». Il n'y a pas eu de blessé.

LA HAUTE AUTORITÉ REGRETTE LA SAISIE D'UN REPORTAGE DE FR 3

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a reçu le 18 janvier sur leur demande MM. André Holleaux, PDG de FR 3, Edouard Guibert, directeur de l'information de cette chaîne, et Sampiero Sanguinetti, rédacteur en chef de FR 3-Corse, au sujet des difficultés rencontrées par les journalistes de la chaîne en Corse. La police avait saisi le 14 janvier, avant sa diffusion, le film tourné le même jour par FR 3-Corse sur la manifestation de l'ex-FLNC à Serriera.

Au terme de la réunion, Mme Cotta a lu un communiqué soulignant que *« la liberté de l'information s'applique de façon identique et avec les mêmes garanties sur l'ensemble du territoire de la République »*. La Haute Autorité *« regrette d'autant plus les incidents survenus que, compte tenu des conditions difficiles qui prévalent actuellement en Corse,* [elle] *avait recommandé et obtenu que tous les responsables de l'information s'astreignent à une discipline rigoureuse en matière d'honnêteté, d'équilibre et de pluralisme, et cela en maintenant un contact étroit avec les autorités responsables de l'ordre public »*.

« Tout doit être fait, poursuit la Haute Autorité, *pour continuer à sauvegarder les règles essentielles qui permettent une information libre dans les pays démocratiques et pour que la sécurité des personnes qui en ont la charge soit assurée »*. La Haute Autorité *« entreprendra sur ce sujet toutes démarches nécessaires »*.

BACCALAURÉAT ET STATISTIQUES

Les cachotteries de l'administration

L'administration est peuplée de cachottiers. Une loi de 1978 facilite en principe l'accès des citoyens aux documents administratifs, mais certains fonctionnaires n'en ont, semble-t-il, jamais entendu parler, ou feignent de l'ignorer. Périodiquement, la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) s'efforce de leur rafraîchir la mémoire. Hélas ! les mauvaises habitudes reprennent vite le dessus. *Le Monde de l'éducation* et *le Point* viennent d'en faire l'expérience.

Les deux journaux publient chaque année une enquête commune sur le baccalauréat et adressent un questionnaire à tous les chefs d'établissements, publics ou privés. Ceux-ci, pour la plupart, fournissent sans difficultés les renseignements demandés : résultats par sections, origine socioprofessionnelle des élèves, effectifs en seconde et en première, etc. Sans ces renseignements, il est impossible d'établir des comparaison sérieuses. Un lycée dont 80 % des candidats sont reçus au bac n'est pas meilleur que celui dont trois élèves sur dix sont recalés, si en seconde et en première les plus faibles en ont été chassés.

Certains proviseurs refusent de répondre à ces questionnaires en invoquant les motifs les plus divers. Certains reprochent au *Point* son attitude à l'égard de l'enseignement public. Un autre, qui a répondu les années précédentes, ne le fera pas cette année, déçu des conclusions de l'enquête. Un troisième conseille au *Monde de l'éducation* de faire à l'avenir *« l'économie de deux timbres et d'une branchette d'arbre de nos forêts »*, et l'invite à ne plus le relancer. A mots couverts, ou explicitement, les récalcitrants reprochent aux auteurs d'aiguiser la concurrence avec le privé et d'introduire un ferment de division dans les établissements publics.

Depuis la loi du 17 juillet 1978, les fonctionnaires ne peuvent plus se retrancher derrière le commode et sacro-saint secret administratif. Qu'ils le veuillent ou non, la plupart des documents en leur possession, y compris les statistiques, doivent être communiqués à ceux qui en font la demande, quelles que soient les intentions, avouées ou secrètes, des destinataires.

Emoi

Cette règle méritait d'être rappelée. Elle l'a été il y a quelques jours par la CADA, saisie par MM. Olivier Chevrillon, PDG du *Point*, et André Laurens, directeur du *Monde*, du refus de certains proviseurs de se plier à la loi. L'avis rendu par la commission et précisé par une lettre de son rapporteur général, M. Bruno Lasserre, souligne que tous les chefs d'établissements sont tenus de fournir aux journalistes du *Point* et du *Monde de l'éducation* les chiffres en leur possession. *A contrario*, explique la CADA, on ne peut exiger d'eux de calculer des statistiques qui n'existent pas, même si rien n'interdit qu'ils le fassent. Ainsi en est-il de la question sur l'origine socioprofessionnelle des élèves. Bien sûr, la réponse à une telle question nécessite une exploitation préalable des fichiers scolaires. Mais c'est à la demande expresse de chefs d'établissement que *le Monde de l'éducation* et *le Point* avaient ajouté cette question, utile à la comparaison entre lycées.

Favorable aux deux journaux, l'avis de la commission a suscité un certain émoi parmi les chefs d'établissement. Quelques-uns se sont étonnés que, *via* les recteurs, le ministère de l'éducation nationale les ait invités à obtempérer immédiatement. Sage précaution : la commission compte vérifier prochainement que son avis a été respecté. Le monde fermé de l'éducation nationale s'est senti un peu bousculé par ce rappel aux règles de la loi et reste heurté par cette incursion dans ce que beaucoup d'enseignants considèrent comme un domaine réservé. Pourtant, comme l'écrit Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, dans le numéro de ce mois-ci, c'est le secret voulu par certains chefs d'établissement qui est générateur d'inégalité alors qu'au contraire *« la transparence du service public (...) bénéficie à tous »*.

La loi sur l'accès des citoyens aux documents administratifs est encore peu connue. Les journalistes qui y ont eu recours se comptent sur les doigts d'une main. Peut-être parce que cette loi leur impose des délais interminables. Même en cas d'avis favorable de la commission, l'administration peut faire la sourde oreille pendant cinq mois. Heureusement, il existe pour les journalistes mille et une autres manières (honnêtes mais détournées) de se procurer rapidement les documents qu'ils convoitent.

La loi, cependant, n'est pas inutile. L'expérience de ces dernières années prouve qu'il suffit souvent de brandir la menace d'un recours devant la commission pour obtenir satisfaction de fonctionnaires ou de membres de cabinets ministériels *a priori* réticents. Et une démarche comme celle du *Point* et du *Monde de l'éducation* montre qu'il y a parfois intérêt à saisir la CADA. Parmi la liste des documents qu'elle considère comme « communicables », figurent notamment les dossiers individuels des renseignements généraux et les copies d'examen une fois corrigées. Chaque nouveau recours lui permet de préciser les contours de la loi. La leçon qu'on peut en tirer est simple : la liberté d'accès aux documents administratifs ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Commission d'accès aux documents administratifs, 31, rue de Constantine, 75700 Paris. Tél. : 705-99-51.

AU PROCÈS PARIBAS

Le bon temps du caviar

Il a eu droit aux plus grands égards. On lui avait avancé une chaise. Il y a accédé tout doucement, appuyé sur sa canne, sa rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière. C'est que M. Fernand de Robert de Lalagade, parmi les inculpés de l'affaire Paribas, se distingue des autres à plusieurs titres. D'abord, il est, dans sa quatre-vingt-treizième année, leur doyen d'âge. Ensuite, et surtout, il est celui qui se voit reprocher les plus grosses manipulations financières : *14 millions de transferts en Suisse*, 3 606 000 francs de revenus non rapatriés et 8 547 000 francs de mouvements clandestins entre ce compte suisse et la France. Eh bien, ces chiffres, il les accepte à quelques menues retouches près.

Ce vieux monsieur qui fut un seigneur dans le négoce du caviar avec sa société Caviar-Volga, qui fraya avec la famille impériale d'Iran et qui connaît sur le bout des ongles les exigences et les arcanes de sa spécialité, ne s'en est pas tenu là. Il a aussi raconté comment les choses s'étaient passées, qui l'amènent aujourd'hui au prétoire.

Tout a commencé vers le milieu des années 30, en 1936 ou 1937, il ne sait plus exactement. Le gouvernement iranien ne voulait plus travailler avec l'autre producteur de caviar, la Russie. Et sa majesté, le père du dernier chah dont il avait été, lui, le vendeur dans le monde entier, lui avait expliqué qu'il fallait monter une société à Genève qui s'occuperait uniquement du caviar et du poisson d'Iran. Belle affaire d'exclusivité. M. de Lalagade a donc essayé de la mettre sur pied. Ce ne fut pas sans déboires : *« Ce qu'on pouvait gagner sur le caviar, on le perdait, et au-delà, avec le poisson, du poisson-chat – sans jeu de mots, monsieur le président – dont personne ne voulait. »*

Là-dessus arrive 1939, et la guerre. *« J'avais des contrats russes, et le gouvernement français décida tout d'un coup de ne plus laisser entrer le caviar russe. Il a donc fallu pour tenir mes engagements que j'aille à Genève organiser là-bas mon marché et remplir mes contrats. »* Mission accomplie. *« Il fallait bien, avec les clients de tous les côtés, que j'achète en Suisse ce caviar dont j'avais besoin pour le ramener en France. »*

« Mais qui donc pendant la guerre pouvait manger tant de caviar ? » demande le président Culié un peu surpris, sinon amusé.

– Tout le monde, monsieur le président, tout le monde ! A l'époque, il n'y avait pas tous ces droits d'aujourd'hui, pas de TVA. On achetait 30 francs, on revendait 80.

– C'était le bon temps, constate M. Culié.

– Comme vous dites ! Et moi j'étais bien content de m'occuper de cette affaire magnifique. Alors, aujourd'hui, je me sens un peu déçu. Evidemment, le chah m'a dit : « Je » vous félicite, vous avez été très ac- » tif, très débrouillard. »

La commission de l'imam Khomeiny

La famille impériale pouvait, certes, se réjouir. Il y avait, pour elle, une commission de 10 % sur tous les achats de caviar iranien. Et voilà pourquoi, vers 1950, M. de Lalagade a ouvert ce compte à Paribas.

« Léonce Boissonnat m'avait dit : « Mettez ça chez nous, vous n'aurez » plus besoin de vous occuper de » rien et vos affaires iront très bien.

– Et aujourd'hui, constate le président Culié, *ça vous coûte 24 millions. »* Telle est, en effet, la somme que M. de Lalagade a rapatrié et qui attend maintenant, sur un compte bloqué, l'issue du procès. La société Caviar-Volga continue pourtant son négoce et ce sont toujours 10 % de commission qu'exige aujourd'hui l'Iran de l'imam Khomeiny.

« Comme quoi, dit M. Culié, *le caviar survit à tous les régimes. »*

Soudain, sur sa chaise, le vieux monsieur pleure : *« En 1914, j'ai versé trois fois mon sang pour la France. Avoir vécu ça et me trouver aujourd'hui devant vous comme un bandit, c'est terrible. »*

Il a fallu le consoler : *« Vous avez fait un effort de franchise et d'honnêteté dont il vous sera tenu compte. »* C'est égal, Fernand de Robert de Lalagade se sent injustement frappé et ces bonnes paroles ne sont, pour lui, qu'un baume sans effet. *« J'en ai pourtant fait entrer de l'argent en France. Car ma société en avait besoin. Si vous travaillez avec les banques, vous êtes foutus. Moi, je me finançais moi-même. Mais le caviar à 50 francs le kilo, c'est fini. Aujourd'hui, c'est 3 000 francs. Alors, il en faut de l'argent. Mais l'Etat y trouve son compte car, lorsque je fais un milliard de bénéfice par an, il y a 500 millions pour lui. »* Ainsi a parlé ce vieillard doux amer.

D'autres après lui ont reconnu pour l'un, contesté pour les autres, des transferts qui, en aucun cas, ne pouvaient avoir la même saveur. On est retombé dans la critique des carnets de Léonce Boissonnat, avec ces derniers clients de Paribas, mais, assurent-ils, clients en France, rien qu'en France, jamais en Suisse, que sont MM. Jacques Vinay, Eugène Sanceau et Michel Eve. Oui, M. Eve, car le destin a voulu encore, dans cette affaire singulière, qu'il y ait cette touche insolite, que la première des clientes citées ait été Mme Adam, qui vient d'en mourir, et l'avant-dernier entendu, M. Eve.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ACCUSÉ D'ÊTRE PARTISAN DU « GÉNOCIDE DES VIEUX »

M. Jacques Attali gagne en appel son procès en diffamation contre une revue médicale

Accusé d'être partisan du *« génocide des vieux »*, M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, a été diffamé. Ainsi en a décidé, mercredi 18 janvier, la cour de Paris présidée par M. Alain Dupuy assisté de M. Jean Schewin et de Mme Marguerite Fouret. Cet arrêt de la cour d'appel infirme un jugement du tribunal de Paris du 22 juin dernier qui avait débouté M. Attali de sa plainte (*le Monde* des 24 et 25 juin 1983).

Cette plainte en diffamation visait le docteur Jean Goreux, directeur de la revue *Profils médico-sociaux*, ainsi que le docteur Bernard Savy, auteur d'un article paru dans cette revue intitulé « L'euthanasie demain ». Le docteur Savy avait aussi rédigé un encadré publié dans plusieurs numéros de *Profils médico-sociaux* sous le titre « Va-t-on supprimer les vieux ? ». Cet encadré reproduisait un tract diffusé par l'Union nationale des assurés sociaux, que préside Mme Marie-Hélène Ugolini, également poursuivie.

La campagne dont se plaignait M. Attali était née d'un de ses livres, *l'Ordre cannibale*, et d'une interview de lui parue dans l'ouvrage de M. Michel Salomon, *l'Avenir de la vie*. Les responsables de cette campagne, s'appuyant sur des déclarations de M. Attali, écrivaient notamment : *« Peut-on accepter que certains doctrinaires socialistes envisagent le génocide des vieux parce qu'ils ne produisent plus ? Les problèmes économiques doivent-ils passer avant le respect de la personne humaine ? Une telle hypothèse est, hélas ! plausible : elle a déjà eu lieu, il y a quarante ans, sous un autre socialisme... »*

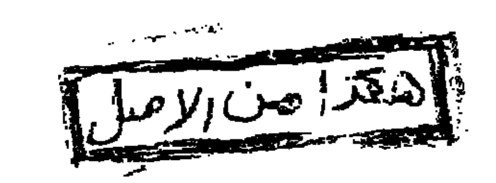
En première instance, M. Attali avait perdu son procès, sous prétexte, avait expliqué le tribunal présidé par Mme Jacqueline Clavery, qu'il n'y avait pas eu *« imputation d'un fait précis »* mais seulement *« critique d'opinions »*.

Me Georges Kiejman a finalement réussi à convaincre la cour d'appel du contraire. Celle-ci estime notamment qu'*« il résulte (...) d'une lecture attentive des propos qui ont été tenus par M. Attali (...) et qu'on ne doit pas isoler de leur contexte, qu'à aucun moment celui-ci n'a effectivement envisagé, projeté, ni souhaité d'élimination physique,* « le génocide » *des vieillards, parce qu'ils ne produisent plus et que leur santé nécessite des soins dont le coût devient trop élevé ; qu'il n'a pas non plus projeté de sacrifier leur vie à l'idéologie politique qui serait la sienne »*.

Pour la cour d'appel, *« les responsables de la campagne Attali »* ont également cherché à le *« discréditer sur le plan moral, social et politique (...), tant en laissant penser aux lecteurs que ce dernier,* « apôtre de l'euthanasie », *envisage pour des raisons économiques* le génocide des vieux, parce qu'il ne produisent plus » *; qu'en insinuant qu'en raison de ses nouvelles fonctions auprès du chef de l'Etat il serait capable de mettre en œuvre des théories qui sacrifient la vie*, en notre bien le plus précieux », *à une idéologie politique »*.

Les docteurs Goreux et Savy, ainsi que Mme Ugolini, ont été condamnés à 4 000 francs d'amende chacun. M. Attali obtient un franc de dommages et intérêts. L'arrêt de la cour devra être publié dans deux numéros de *Profils médico-sociaux* ainsi que, sous forme d'extraits, dans trois autres journaux, aux frais des condamnés.





Manifestation de policiers interdite

La manifestation annoncée par le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire chez les inspecteurs et les enquêteurs, pour le 21 janvier a été interdite par le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier. Celui-ci a estimé que la manifestation pouvait *« donner lieu à des actes et propos de nature à porter le discrédit sur la fonction policière et entraîner, en raison même du but recherché, des débordements de nature à troubler l'ordre public »*.

Latent depuis la discussion parlementaire du budget *1984*, le mécontentement du SNAPC concerne à l'origine le corps des enquêteurs, pour qui il réclame des mesures catégorielles et notamment la *« hiérarchisation »*. Quelle que soit la catégorie concernée, en raison du contexte d'austérité, ces exigences ont toujours été refusées par M. Gaston Defferre. Réclamant de surcroît une fusion rapide des corps en civil et des corps en tenue de la police nationale, qui, selon M. Defferre, ne peut être atteinte que progressivement, le SNAPC a donc déclaré la guerre au ministre de l'intérieur, en prenant soin d'épargner M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique.

« Un ministre diviseur est un ministre inutile », affirme ce syndicat, sous le titre *« hold-up sur la police »*, dans une affiche dont la diffusion dans les locaux de police n'a pas été autorisée. Après l'interdiction de sa manifestation, le SNAPC annonce un meeting de remplacement, samedi 21 janvier au matin, salle de la Mutualité, à Paris.

UN « FLIC ORDINAIRE »

« Inspecteur Marnac, dit Joe, flic ordinaire » : ils sont trente mille comme lui, annonce la prière d'insérer de cet ouvrage écrit par un Corrézien à la retraite, M. Max-André Cessac. Trente mille, ou presque, à penser comme l'auteur, ancien policier lui aussi : *« C'est vraiment un métier dingue que celui de flic. Vous risquez des emmerdements de tous les côtés, lors de l'arrestation d'individus dangereux. Il vous est interdit de tirer le premier, et, si vous avez la chance de ne pas être envoyé au tapis dès le début des échanges, vous devez essayer de désarmer le gars plutôt que de le trucider. Il faut vraiment avoir les nerfs solides. Sans compter les éternels commentaires de la presse spécialisée : « Encore une bavure » policière », sur trois colonnes, si vous avez descendu ou blessé le malheureux truand. Mais trois lignes en huitième page, si vous avez eu la malchance de vous faire flinguer. »*

Pour le reste, si Max-André Cessac n'est pas Simenon, il sait aussi rendre avec beaucoup de justesse l'ambiance d'un commissariat, la monotonie – administrative – du travail des policiers et aussi l'atmosphère tranquille d'une vie privée : M[me] Marnac, l'épouse du héros, fait souvent penser à M[me] Maigret. *Ce n'est pas une mince référence.*

J.-M. M.

★ La Pensée universelle, 222 pages, 72,80 F.

DEUX POLICIERS SANCTIONNÉS DANS L'AFFAIRE CARDON

Après l'enquête menée par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) concernant les fuites dans l'affaire Aran-Cardon, deux policiers de Bordeaux viennent d'être l'objet de mesures administratives. Un inspecteur principal est suspendu de ses fonctions pour *« faute professionnelle grave »* et sa carte de police et son arme lui ont été retirées : il lui est reproché d'avoir eu, très tôt, en main des documents pouvant permettre l'identification de Lionel Cardon dans l'affaire du meurtre des époux Aran et d'avoir tardé à les transmettre.

Le second policier est un commissaire principal, directeur adjoint du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Bordeaux, qui est remis à la disposition de sa direction centrale : il lui est reproché d'avoir transmis, *le 18 novembre 1983*, à un journaliste parisien la photo de Lionel Cardon, alors en fuite.

A Marseille

UNE DIZAINE D'ARRESTATIONS D'INTÉGRISTES ISLAMIQUES

(De notre correspondant.)

Marseille. – Les policiers du SRPJ de Marseille chargés de l'enquête sur l'attentat à l'explosif du 31 décembre, qui avait causé la mort de deux personnes, et en avait blessé trente-cinq autres à la gare Saint-Charles, ont interpellé dans la matinée du mercredi 18 janvier, une dizaine de personnes dans les milieux *islamiques intégristes* de Marseille.

Ces personnes, qui sont interrogées par des policiers des Renseignements généraux et de la DST, *étaient en possession de* titres de séjour en règle et de passeports, à l'exception d'une seule. Une somme de 500 000 francs a été saisie au domicile de l'une des personnes interpellées, ainsi qu'une minuterie, une arme de poing et un stock de documents rédigés en français et en arabe.

J.C.

CINQ TONNES DE CANNABIS SAISIES AUX PAYS-BAS

La police d'Amsterdam a saisi dans la nuit du 17 au 18 janvier environ 5 tonnes de hachich et de marijuana et a arrêté cinq suspects, tous néerlandais. La drogue était dissimulée dans quarante fûts d'un lot de cent cinquante, censés contenir des déchets de cuivre et découverts par la police dans le port de Rotterdam. La saisie est évaluée à environ 25 millions de florins (68 millions de francs) *(AFP)*.

Faits divers

DANS UNE COMMUNE DE LA HAUTE-SAONE

Le maire et le « corbeau »

Belverne (Haute-Saône). – En *haut, la bâtisse du maire ; plus* bas, le « château » qui appartient à Mme Asmussen, l'épouse du pasteur. Au cœur du bourg, la ferme Rebillard : les trois grands *feux de Belverne (vingt toits fumant sous la pluie)*. Un temple protestant noir et clos. Pas de commerces. Un café aux lettres effacées, fermé. Une seule classe où, sous la lampe électrique, les élèves tournent le dos à l'après-midi sombre.

C'était un pays de bûcherons, d'hommes rudes. On y fabriquait des sabots et on partageait la même foi avant l'arrivée des catholiques de Sochaux, des ouvriers, des « *peugeotistes* ». Des riches. Aujourd'hui, la souche résiste dans Belverne occupée. Quelques familles nouées au père Rebillard, quatre-vingt-quatre ans, l'âme de cette époque révolue, cinq ou six enfants du pays, nostalgiques et désarmés.

Le maire, M. Jean Kubicki, trente-huit ans, technicien supérieur chez Peugeot, élu en 1977, réélu en 1983, vient de démissionner. Il a reçu, dit-il, cent cinquante lettres anonymes, toutes adressées au « polac », et, au téléphone, des injures à faire rougir un homme des bois. Ses trois chiens briards, Tif, Rhamane et Upsa, ont été empoisonnés. Il a trouvé du fumier dans sa piscine ; on a coupé les arbres de son jardin... Depuis sept ans, les gendarmes d'Héricourt, « gardiens de la paix », *ne cessent d'intervenir*. Les procès ne se comptent plus.

De notre envoyé spécial

Entre voisins ils s'épient, ils s'exaspèrent.

L'autre jour, la bouvière des Flandres de M[me] Asmussen cou*rait sur le pré de M. Kubicki : le* maire a aussitôt alerté les gendarmes pour « divagation d'animaux ». *« On me demandait des dizaines de certificats d'hérédité que je copiais à la main et que je retrouvais chiffonnés dans la cour de la mairie. »* M. Kubicki, incompris, – *« Je pêche à la mouche, eux pêchent au coup »*, – a rompu avec ses administrés : *« Ce sont des illettrés, des ivrognes, des pitres et des veaux. »* Il ne communique plus que par tracts : *« Assassiner des animaux faisant partie de la famille, c'est un peu assassiner les gens. Je ne peux continuellement souffrir dans ma chair. »*

« A genoux »

En 1977, pourtant, ceux de Belverne étaient venus lui proposer la mairie. *« J'étais le seul à savoir écrire sans fautes d'orthographe. »* M. Kubicki ne garde, aujourd'hui, aucun souvenir agréable de ses fonctions municipales. *« J'aurai tout de même apporté l'eau au cimetière. C'est moi qui aurai défriché le monument aux morts. J'aurai organisé les colis pour les vieux, qui n'existaient pas du temps de M. Rebillard... »*

Le maire, qui a aussi construit sa maison de ses mains, est un persécuté opiniâtre. Au lendemain de sa première élection, *« je les ferai mettre à genoux »*, aurait-il confié à un adjoint. Ce qui ne l'empêcha pas d'être élu une seconde fois et de recevoir d'autres laborieuses menaces de mort tracées au normographe : *« Les lettres, la mort aux rats, ça ne vient pas de Belverne »*, estime en plissant des yeux le père Rebillard. Et M. Demougin, la tête de liste adverse, ne croit pas à tant de méchanceté : *« Vous savez, ces chiens de race, il faut savoir s'en occuper. »*

Ainsi le village, lentement, s'empoisonne. *« On a peur. On aimerait bien dénicher le corbeau. Il faut que cela cesse. »* Il n'y a plus de veillée, plus de rencontre. Les quatre jeunes qui restent s'évitent dans la Grand-Rue. Chacun tient son coupable. *« Qui, d'après vous, aurait pu envoyer un avis de décès au maire ? Il faut avoir accès au registre. »* Des suivez-mon-regard longs comme des actes d'accusation. Personne n'est épargné. Belverne ne veut pas mourir. Plutôt médire. Illogiques et injustes plutôt que condamnés à l'ennui. Les pires ennemis, après s'être traînés devant les tribunaux, ne se retrouvent-ils pas sur les mêmes listes électorales ? Tandis que l'étranger de Sochaux, le maire, geint, se plaint, souffre dans sa chair toutes les heures de son mandat : *« Je n'ai plus de canards, plus de lapins, plus de chiens. Alors, maintenant, vont-ils s'en prendre à mes enfants ? »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

EN BREF

L'APM et l'affaire Boulin

Après l'annonce par M. Robert Badinter d'une plainte en diffamation contre la famille Boulin en réponse à l'accusation de forfaiture qu'elle porte contre le procureur de Versailles *(le Monde* du 19 janvier), l'Association professionnelle des magistrats (APM), située à droite, annonce qu'*« elle prend acte que le garde des sceaux, comme la loi lui en fait un devoir, a enfin pris une initiative pour défendre les magistrats injustement calomniés »*.

Mais son communiqué, faisant allusion notamment aux propos de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, qui visaient l'ancien premier président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck, « constate » que *« des propos aussi outrageants ont déjà été portés à plusieurs reprises, sans provoquer semblable réaction »* du ministre de tutelle concerné.

L'Osservatore romano contre les horoscopes

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. – Les horoscopes sont contraires à la foi et à la morale chrétiennes, écrit, mercredi 18 janvier, *l'Osservatore romano* dans un article intitulé *« Les horoscopes, curiosité ou superstition ? »*, signé par le théologien franciscain, le Père Gino Concetti.

Ce dernier souligne notamment : *« La morale chrétienne invite non seulement à ne pas croire aux horoscopes mais également à ne point en faire usage afin de ne pas risquer de polluer la foi et de ne pas créer des occasions de scandales pour les croyants faibles ou insuffisamment formés. »*

Le Père Concetti ajoute : *« L'horoscope comme l'astronomie, la chiromancie et la cartomancie sont contraires aux principes religieux révélés par la Bible, et à l'anthropologie proposée par le magister de la Bible. Le futur de tout être humain est connu de Dieu seul. Quelle liberté nous aurait donnée le Christ si les êtres humains étaient dominés par les événements, les astres ou les autres éléments naturels ?*

● *Les couleurs du métro.* – La station de métro Hôtel-de-Ville vient d'être décorée aux couleurs de la ville de Paris (bleu et rouge). Deux grands blasons de céramique et quatre-vingts documents illustrant l'histoire de la capitale ornent les murs de la station rénovée, qui a été inaugurée le mardi 17 janvier par MM. Charles Fiterman, ministre des transports, et Jacques Chirac, maire de Paris.

L'avortement tardif stigmatisé en Grande-Bretagne

Les dangers de l'avortement tardif viennent d'être stigmatisés par deux associations de médecins britanniques, le Royal College des gynécologues et obstétriciens et l'Association des pédiatres britanniques, dans un rapport commun. La loi britannique autorise, en effet, l'avortement jusqu'à la vingt-huitième semaine de la grossesse, alors que, soulignent les deux associations, les progrès de la médecine ne cessent d'allonger les chances de survie des grands prématurés et qu'un enfant peut vivre aujourd'hui au terme de seulement vingt-quatre, voire vingt-deux semaines de grossesse.

Or, selon le rapport britannique, sur les cent soixante mille avortements considérés par l'enquête, un sur cinq a été pratiqué entre la treizième et la vingt-septième semaine de grossesse. Les médecins imputent *ces retards, non seulement* au fait que les femmes constatent trop tardivement leur grossesse et sont réticentes à consulter leur médecin,

DES ROBOTS MATONS

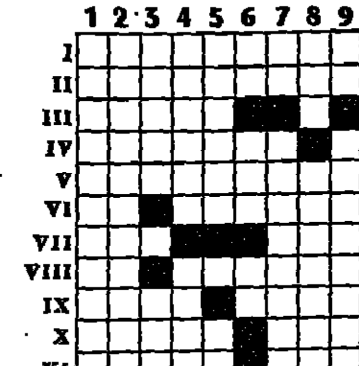
Des prisons américaines vont être bientôt surveillées par des robots capables *« d'entendre, de sentir et de voir les détenus »*. Environ deux cents de ces engins, dénommés *« Denny »* et dont la mise au point est en cours, viennent d'être commandés à la société Denning Mobil Robotics de Woburn, (Massachusetts), par une firme spécialisée dans la *distribution d'équipements* pour les prisons.

Il s'agit d'automates hauts de 1,20 mètre. Chacun pèse 90 kilos et est doté de « capteurs » auditifs et olfactifs lui permettant de « renifler » les odeurs dégagées par le corps humain. Ils pourront remplacer les gardiens, notamment pour les rondes de nuit dans les couloirs des prisons, un travail *« ennuyeux, mais aussi dangereux »*. Chaque fois qu'ils se retrouveront face à quelqu'un, ils avertiront d'une voix sévère : *« Vous avez été détecté »* et alerteront le centre de contrôle. S'ils sont *attaqués par un* détenu, leur « cerveau » leur permettra de « comprendre » ce qui se passe et ils essaieront de s'enfuir, précise le constructeur. – *(A.F.P.)*

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3628



HORIZONTALEMENT

I. On le fait travailler des heures pour lui payer une minute. – II. S'exprime donc clairement ou est claire sans avoir à s'exprimer. – III. Certains sont des « êtres » que l'on quitte avec peine. – IV. Fait *parfois chanter* après avoir sifflé. – V. Note à conserver. – VI. Symbole chimique. Se fait toujours prier quand on l'invite à notre table. – VII. Pas vus, pas pris. Il y en a plus d'un dans une grande surface. – VIII. Lettre grecque. Ne pas pouvoir appeler un chat un chat. – IX. Homère, par exemple. Court les rues. – X. Divine comédienne. Fait partir les gens quand il arrive. – XI. C'est l'œuvre d'un seul homme ou de toute une équipe. Ont donc été attendus.

VERTICALEMENT

1. Mauvaise rencontre qui oblige à faire intervenir la police. – 2. Nous passent de la pommade. – 3. Pour eux, Le Cap fut certainement de bonne espérance. Sont toujours agités avant d'entrer en piste. – 4. Le mot juste. Est peu brillant. – 5. Ont donc besoin de se remettre. Forme d'avoir. – 6. Se prend dans les draps. On y travaille aux pièces. Met du liant dans la conversation. – 7. Préfixe. « Coupé » jusqu'au sang. – 8. Mis à part. On la fait jouer au bureau pour mieux travailler. – 9. Négation. Avec elles, la meilleure « façon », c'est de mettre la main à la pâte.

Solution du problème n° 3627

Horizontalement

I. Invalides. – II. Nuage. Ut. – III. Vélo. EM. – IV. Snack. – V. Treize. A.J. (Auberges de la jeunesse). – VI. Au. Euripe. – VII. Tin. Relis. – VIII. Inès. Est. – IX. Œillet. – X. Gier. – XI. Repasser.

Verticalement

1. Invitation. – 2. Nue. Ruine. – 3. Valse. Neige. – 4. Agonie. Slip. – 5. Le. Azur. Léa. – 6. Acéré. Ers. – 7. Dû. Ilet. – 8. Eté. Apis. Je. – 9. Majesté.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 1984 :

UN DÉCRET

• Portant nomination comme auditeurs de justice des candidats déclarés admis aux concours d'accès à l'École nationale de la magistrature.

UN ARRÊTÉ

• Relatif aux déclarations pour 1984 à établir par les agriculteurs utilisant de l'essence détaxée pour les travaux agricoles.

DES DÉCISIONS

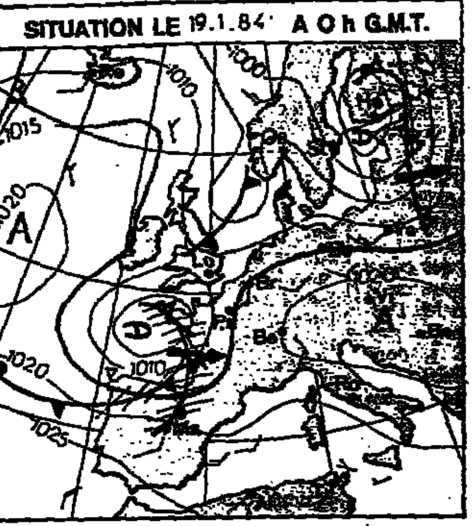
• Autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

DÉBAT

VIVRE L'INFORMATIQUE. – Le Centre Documentation Recherche organise, samedi 21 janvier à Paris, une soirée-débat sur « L'informatique et son retentissement sur notre vie aujourd'hui et demain ». André Danzin, polytechnicien, spécialiste de ces questions à la Communauté européenne, à l'UNESCO et au club de Rome, animera les débats. Repas sur place.

★ Forum 108, 108, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 548-77-09.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20.01.84 DÉBUT DE MATINÉE

1015
1000
1005

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 janvier à 0 heure et le vendredi 20 janvier à 24 heures.

La zone de mauvais temps qui était située ce matin sur l'ouest de la France va s'éloigner vers le Sud-Est et l'Italie. Au cours de la nuit de vendredi à samedi, le ciel se recouvrira de la Bretagne à l'Aquitaine.

Vendredi, le matin, le ciel sera couvert sur les Alpes et le Jura et il neigera. Le vent de nord sera assez fort sur la moyenne vallée du Rhône. De la Lorraine à la Bourgogne et au Centre, on observera des bancs de brouillard localement givrant. Les températures minimales seront de l'ordre de 0 à – 2 degrés à l'intérieur du pays, + 3 à + 4 près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, + 4 à + 6 sur le pourtour méditerranéen. Au cours de la journée, amélioration sur l'est du pays. Le temps sera assez beau en général. Les températures maximales seront de 4 à 6 degrés dans l'intérieur, 7 à 9 près des côtes de la Manche et de l'Atlantique et 12 près de la Méditerranée.

Complément montagne pour le week-end :

La perturbation arrivée en soirée sur la côte atlantique progressera à travers la France du nord-ouest au sud-est.

Samedi et dimanche, les Vosges, le Jura et le nord des Alpes resteront à l'abri du mauvais temps; le ciel restera bien dégagé après la dissipation des brumes de vallée du début de matinée.

Sur les Pyrénées, un passage de neige samedi d'abord vers 1 000 mètres, puis progressivement seulement au-dessus de 1 500 mètres.

Sur le sud des Alpes et du Massif Central, samedi après-midi et dimanche matin, chutes de neige localement abondantes essentiellement sur les versants exposés à l'est et au sud. Ces chutes de neige se produiront dès 800 mètres.

Actuellement, bon enneigement sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes avec 25 centimètres vers 1 100 mètres et 50 centimètres à 1 400 mètres. Les autres massifs devraient rattraper leur retard d'enneigement avec les chutes du week-end.

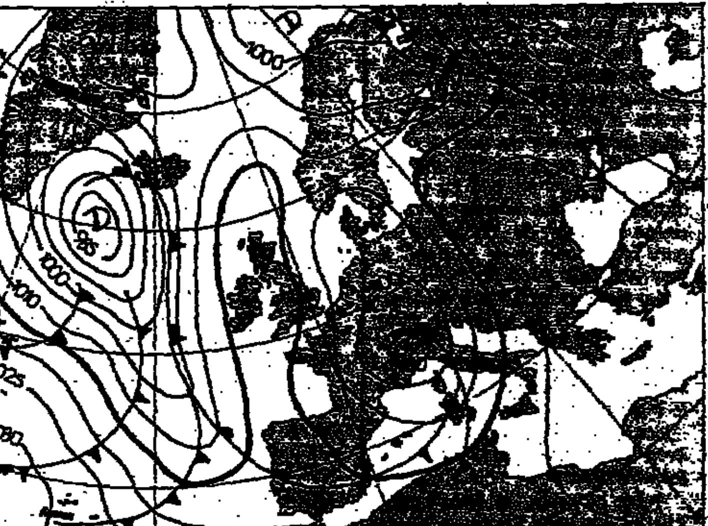
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 janvier à 7 heures de 1 008,3 millibars, soit 756,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 janvier; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 janvier) : Ajaccio, 13 degrés et 1; Biarritz, 12 et 10; Bordeaux, 9 et 7; Bourges, 7 et 1; Brest, 8 et 6; Caen, 8 et 4; Cherbourg, 7 et 3; Clermont-Ferrand, 7 et –3; Dijon, 5 et –3; Grenoble, 9 et 1; Lille, 6 et – 1; Lyon, 7 et – 1; Marseille-Marignane, 10 et 5; Nancy, 3 et –4; Nantes, 8 et 6; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6; Paris-Le Bourget, 7 et 1; Paris-Montsouris, 8 et 2; Pau, 12 et 7; Perpignan, 13 et 6; Rennes, 7 et 6; Strasbourg, 6 et –4; Tours, 6 et 0; Toulouse, 10 et 7; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés; Amsterdam, 5 et 0; Athènes, 14 et 5; Berlin, 4 et –1; Bonn, 5 et –3; Bruxelles, 5 et 1; Le Caire, 18 (maxi); îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 3 et –4; Dakar, 29 et 18; Djerba, 15 et 3; Genève, 6 et –3; Jérusalem, 7 et 5; Lisbonne, 16 et 13; Londres, 6 et –1; Luxembourg, 2 et –2; Madrid, 10 et 6; Moscou, –3 et –4; Nairobi, 28 et 12; New-York, –2 et –2; Palma-de-Majorque, 16 et 6; Rome, 16 et 5; Stockholm, 1 et –7; Tozeur, 16 et 5; Tunis, 16 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 JANVIER

« Balzac à Passy », 10 h 30, 47, rue Raynouard, Mme Pennec.

« La Duchesse de Sully au Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« L'Hôtel de Vendôme », 15 heures, 60, boulevard Saint-Michel, Mme Pennec.

« Le Marais », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Watteau », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Raphaël », 11 h 30, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Centre Pompidou », 11 heure, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Romann).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
3	Tous les billets terminés par 3 gagnent 100 F dans toutes les séries
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 100 F dans toutes les séries
90	Tous les billets terminés par 09 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 90 gagnent 500 F dans toutes les séries

Finale	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
486	0468	1468	2468	3468	4468	5468	6468	7468	8468	9468	400 F.
	0486	1486	2486	3486	4486	5486	6486	7486	8486	9486	4 000
	0648	1648	2648	3648	4648	5648	6648	7648	8648	9648	400
	0684	1684	2684	3684	4684	5684	6684	7684	8684	9684	400
	0846	1846	2846	3846	4846	5846	6846	7846	8846	9846	400
	0864	1864	2864	3864	4864	5864	6864	7864	8864	9864	400

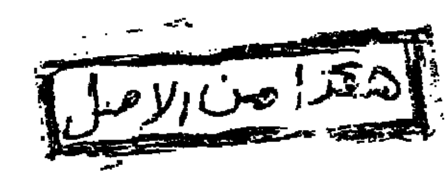
Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 21	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 21	Sommes gagnées Autres séries
5952	2559	10 000F.	1 000F.	5592	10 000F.	1 000F.
	2595	10 000	1 000	5925	10 000	1 000
	2955	10 000	1 000	5952	1 505 000	15 500
	5259	10 000	1 000	9255	10 000	1 000
	5295	10 000	1 000	9525	10 000	1 000
	5529	10 000	1 000	9552	10 000	1 000

Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 37	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 37	Sommes gagnées Autres séries
5218	1258	10 000F.	1 000F.	5128	10 000F.	1 000F.
	1285	10 000	1 000	5182	10 000	1 000
	1528	10 000	1 000	5218	4 000 000	40 000
	1582	10 000	1 000	5281	10 000	1 000
	1825	10 000	1 000	5812	10 000	1 000
	1852	10 000	1 000	5821	10 000	1 000
	2158	10 000	1 000	8125	10 000	1 000
	2185	10 000	1 000	8152	10 000	1 000
	2518	10 000	1 000	8215	10 000	1 000
	2581	10 000	1 000	8251	10 000	1 000
	2815	10 000	1 000	8512	10 000	1 000
	2851	10 000	1 000	8521	10 000	1 000

LOTO TIRAGE N° 3 : 1 3 6 7 8 30 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 35

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 18 JANVIER 1984 5°





Le Monde

LIVRES

Les cent vies de Michel Ragon

Avec *les Mouchoirs rouges de Cholet*, Michel Ragon publie son premier roman historique, fresque vendéenne, hommage à ceux qu'il nomme ses *« compatriotes »*. Avec précision autant qu'avec passion, il conte l'aventure d'une poignée de chouans *(voir ci-dessous l'article de Ginette Guitard-Auviste)*.

Cette épopée n'est cependant qu'un aspect du talent de ce personnage étonnant et multiple, autrefois manœuvre, bouquiniste et autodidacte, aujourd'hui docteur ès lettres et professeur d'histoire de l'architecture à l'École des arts décoratifs.

PAR où commencer ? Un ami *des peintres Soulages, Hartung et Atlan*, un enfant pauvre de Vendée, un critique d'art, un prolétaire, une *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes* (trois volumes chez Casterman), onze romans, trois mariages, une trentaine de livres, un autodidacte, un ouvrier agricole, un routard, hippy avant l'invention du mot, un bouquiniste, un docteur ès lettres... pas de raton laveur, mais une chouette empaillée dans son bureau.

Ce n'est qu'une partie de l'inventaire. Le propriétaire du tout : Michel Ragon, soixante ans, une bonne centaine de vies, une énergie à ne plus pouvoir s'arrêter de faire des projets, un roman qui sort, *les Mouchoirs rouges de Cholet*, l'idée d'une suite pour ce livre vendéen, deux ou trois autres ouvrages en préparation... un bel avenir, qui complétera un passé impressionnant et un présent bien rempli... Pour ceux qui douteraient encore, il est temps d'affronter la vérité : l'auteur de *l'Architecte, le Prince et la Démocratie* (Albin Michel), de *Vingt-cinq ans d'art vivant* (Casterman) et le romancier de *Drôles de métiers* (1953) ou de *l'Accent de ma mère* (1980) (ces deux récits chez Albin-Michel) ne font qu'un.

Fou de voyages et de lectures

Michel Ragon se perd lui-même dans son itinéraire, odyssée qui a *fait d'un Vendéen sans argent*, orphelin de père à huit ans, un intellectuel passionné d'art contemporain vivant dans un appartement à faire rêver ceux qui partagent cet amour, où le regard, à peine détourné d'un tableau de Hartung, en découvre un de Soulages.

A quatorze ans, il a dû quitter l'école, et la ville de son enfance, Fontenay-le-Comte, pour aller travailler à Nantes ; d'abord comme garçon de courses, puis manutentionnaire ou encore aide-comptable. A vingt et un ans, il est venu à Paris où il a fait *tous les métiers*, d'ouvrier en usine à bouquiniste (pendant sept ans). Ce qui ne l'a pas empêché de voyager, à une époque où ce n'était pas encore la mode. Il fut ouvrier agricole en Angleterre pendant un an – épousa une Anglaise avec laquelle il resta marié onze ans avant *de rencontrer sa deuxième* épouse, une Néo-Zélandaise, – partit pour le Japon sur un cargo. *« Bref*, dit-il, *toute une errance qui allait de pair avec un état de semi-clochardisation dans lequel j'ai vécu jusqu'à trente-cinq ans. »*

Fou de lecture, il l'a été dès l'école, *« mais j'ai toujours lu des livres sérieux. Je suis totalement fermé à la littérature de divertissement, incapable de terminer un roman policier »*. Dans la cour de récréation, il lisait sans cesse. Un jour, l'instituteur, persuadé qu'un tel intérêt ne pouvait être porté qu'à de « mauvaises » lectures, intervint pour réprimander Michel Ragon, et s'empara de l'« objet » : *Traité de l'histoire de l'Antiquité*. A vous décourager de la répression des enfants.

Dès son adolescence, Michel Ragon a lu tous les auteurs classiques : *« Les livres, on me les prêtait, et j'en achetais. Les petits classiques Larousse et Hatier notamment. Quand on dit qu'on ne lit pas par manque d'argent, c'est une fausse raison, un prétexte pour ne pas lire. Si on le veut il y a toujours des moyens. A quatorze ans je lisais Jean-Jacques Rousseau ; à dix-huit, bien qu'étant dans un milieu difficile de débardeurs, j'ai découvert Gide. »*

Le premier livre écrit – *« j'avais vingt-trois ans et il était très mauvais »* – était un essai, *les Ecrivains du peuple*, repris plus tard pour devenir *Histoire de la littérature ouvrière*, puis *Histoire de la littérature prolétarienne* (Albin Michel 1970). Dès son arrivée à Paris, Michel Ragon s'était lié aux milieux anarchistes et au mouvement de la littérature prolétarienne, en particulier à Henry Poulaille, qui fut pour lui une sorte de père spirituel. C'est *« dans une optique populiste comme celle de René Fallet »* qu'il a publié ses premiers romans, dont *Drôles de métiers* et *Drôles de voyages*.

« Mais entre le Nouveau Roman, qui attirait toute l'attention des intellectuels, et le marxisme, qui retenait toute celle des médias, il n'y avait, poursuit-il, *pas de place pour une littérature d'essence libertaire. C'est peut-être pour cela que, durant des années, j'ai abandonné le roman au profit de l'histoire de l'art. C'était aussi un moyen de gagner ma vie, comme l'ont fait beaucoup de poètes du dix-neuvième siècle. Théophile Gautier, Baudelaire, étaient critiques d'art... »*

« Longtemps j'ai été mal à l'aise entre mes deux cultures », conclut-il. Car, contrairement à ses amis, René Fallet ou Bernard Clavel, Michel Ragon se passionne pour la théorie, l'abstraction, et n'éprouve pas de répugnance envers le discours conceptuel. *« Clavel*, dit-il, *s'étonne toujours que je sois devenu un intellectuel. »* Si, comme il l'explique, Ragon s'est fait critique d'art pour écrire sur ses amis peintres, dont on parlait peu à l'époque, puis spécialiste d'architecture pour rendre service à ses amis architectes, c'est pour lui-même qu'il a acquis une compétence en ces domaines, c'est le plaisir de maîtriser le savoir, et ensuite de l'enseigner.

« J'ai donné des cours aux Etats-Unis et au Canada. A ma grande surprise, ça marchait bien. J'avais un bon contact avec les étudiants. On me disait qu'en France il en irait autrement. J'ai commencé en 1972. J'ai été professeur associé avant de soutenir ma thèse sur travaux – je n'ai pas du tout suivi le cursus universitaire, je ne possédais que le certificat d'études, – mais j'ai eu le même bon contact avec les étudiants. Peut-être au début était-ce mieux que maintenant, car, après douze ans, je dois avoir pris un pli d'enseignant. Il faudrait arrêter avant de devenir un vrai prof. »

Soudain, en 1980, après douze ans de silence littéraire, l'historien d'art reconnu, le professeur titulaire, a de nouveau pris le risque du roman. *« A la mort de ma mère, j'ai voulu savoir quelle culture il y avait derrière cette femme. J'ai trouvé la Vendée.* l'Accent de ma mère, *c'est l'accent de ma terre »*. Ce retour au pays n'a pas été seulement littéraire puisqu'il a revu sa famille vendéenne, « la tribu des Ragon ». *« Ce contact avec mes compatriotes m'a donné ensuite l'envie d'écrire un livre pour eux. »*

C'est chose faite avec *les Mouchoirs rouges de Cholet* : deux ans de recherches, une énorme documentation *« et un travail d'écriture, bien que je donne l'impression d'écrire facilement. Car je veux un langage clair et le plus simple possible. Or, c'est difficile. Surtout pour les autodidactes qui écrivent toujours, au début, de manière emphatique. Je n'ai moi-même pas échappé à ce travers »*.

Quand Michel Ragon dresse la liste de ses activités, on imagine aisément qu'il n'a pas de vie mondaine. Il n'en a guère le temps, et cela l'ennuie. Mais on imagine plus mal qu'il dort huit heures par nuit, qu'il aime *« les longues marches »*, *« casser la croûte avec des copains »*, *« bricoler, cultiver des roses »* dans sa maison de campagne. Finalement il n'a qu'un seul gros défaut : il est incapable de faire *l'éloge de la paresse*.

JOSYANE SAVIGNEAU.



★ Dessin de CAGNAT

José Lezama Lima le « Proust des Caraïbes »

ON a *surnommé* le « Proust des Caraïbes » cet homme immobile que fut José Lezama Lima, et qui ne quitta que *deux* fois, pour de brefs voyages, sa maison familiale *de La Havane. Né en 1910*, il mourut en 1976. Il reste à la fois le témoin de la culture universelle, brassant les mots et les concepts dans un jeu perpétuel, et *l'un des inspirateurs* de la prise de conscience latino-*américaine*. Il y a *chez lui*, transposés dans la nature luxuriante des îles, un Rabelais et un Rousseau. L'herbier de Jean-Jacques était à l'échelle d'Ermenonville ; *celui de Lezama Lima a pour caractéristique* le baroque d'une nature indomptable. La culture atteint, chez l'auteur de l'*Introduction aux vases orphiques*, (1) à un vertige, sinon dyonisiaque, du moins « tropical »...

C'est que l'écriture de Lezama Lima a pour base et matériau l'image. Non pas cependant une image statique, refermée *sur* elle-même, figée par l'effet du *style*, et par là même policée *et*, en quelque façon, domestiquée. Au contraire, l'image est saisie « en *expansion* ». Elle se déroule en de multiples aventures ; et, au terme du poème, *du paragraphe* ou du conte, loin de se clore, elle se rompt, parfois avec brutalité.

Pluie d'images

Bien sûr, le centre de l'œuvre de Lezama Lima est occupé par ce roman fabuleux, à la fois aveu autobiographique et leçon d'*apprentissage* : *Paradiso* (2). *Ce livre* – énorme de dimensions et de propos – est unique dans la production latino-américaine. Il était, ensemble, l'écrit fondateur *de la modernité* dans les Caraïbes et de l'enracinement dans le plus touffu de ces mêmes Caraïbes. Lezama Lima écrivit une suite à *Paradiso* : *Oppiano Licario*, dont on nous promet une version française pour bientôt.

L'écrivain cubain est également l'auteur de quelques rares *et précieuses* nouvelles, cinq au total, qui sont enfin traduites sous le titre de l'*une* d'entre elles : *le Jeu des décapitations*. Ce volume est probablement la meilleure introduction possible à une lecture plus complète de l'auteur, et à sa méthode. On saisit ici comment, chez lui, les notions culturelles sont associées aux sensations naturelles ; comment la réalité du monde ne peut s'abstraire des interprétations du *monde proposées au fil* de l'histoire. L'écriture s'accompagne d'un certain cérémonial, sans pour autant que le baroque du « Proust des Caraïbes » *puisse se confondre avec celui de* Gongora.

Voici, à *titre* d'exemple, les deux premières phrases du *Jeu des décapitations : « Wang Lung était magicien et haïssait l'Empereur ; il aimait, à travers une distance révérencieuse, l'impératrice. Il convoitait une pierre d'aimant sibérienne, un renard bleu ; il caressait aussi le projet de monter sur le trône »*. A partir de là, le lecteur s'enchante en découvrant des événements qui *se succèdent dans une pluie* d'images. L'un des moindres tours du magicien Wang Lung est celui de la décapitation, qui est – comme on sait – un tour de passe-passe fondé *sur* des effets de miroirs. Eh bien ! l'art de Lezama Lima est lui aussi fondé sur des effets de miroirs, mais dont l'enjeu serait ontologique. C'est à ce spectacle, mais *« à travers une distance révérencieuse »*, qu'est confié le lecteur.

Dans une autre *nouvelle*, nous *rencontrons* un perroquet qui est un Prométhée dérisoire ; ailleurs, nous suivons les malignités d'une maladie qui est une boule capricieuse ; ailleurs encore, c'est à *nouveau la conquête du pouvoir* qui nous est décrite...

On retrouve là le scrupuleux mythologue des *« ères imaginaires »* dont parlent les *Vases orphiques*, le lecteur des platoniciens, la théologien amoureux de la Vierge, et *le poète des images* poussées à leur plus haut degré d'incandescence. Un écrivain magnifique.

HUBERT JUIN.

★ LE JEU DES DÉCAPITATIONS, par José Lezama Lima. Nouvelles traduites de l'espagnol par *Benito Pelegrín*. Le Seuil, 124 p., 49 F.

(1) Flammarion. Voir « le *Monde des livres* » du 17 juin 1983.

(2) *Paradiso*, le Seuil, 1971.

Le malheur vendéen

LE roman de Michel Ragon commence comme la Genèse, dans le chaos. Nous sommes en 1796, dans les environs des Herbiers, en Vendée. Quand le héros principal, Dochâgne, sort de l'arbre creux où, durant des semaines, rescapé du désastre de Savenay, *il est resté tapi*, se nourrissant de glands et d'herbes, la nuit, et lapant l'eau des creux comme un chien, le paysage qu'il aperçoit a été dévasté par les colonnes infernales de Turreau. Sous ses cheveux devenus blancs, quel âge a Dochâgne ? Il l'a oublié. D'où est-il ? Il ne le sait plus. Ce qu'il découvre achève de le terrifier : haies brûlées, champs saccagés, villages démolis pierre à pierre où pourrissent des cadavres embrochés de bébés, de femmes éventrées, de vieillards dépecés ; des « Oradour » partout avec, de-ci, de-là, quelques squelettes ambulants et craintifs, *qui hésitent* à se reconnaître, entre eux, pour des êtres humains.

Ils vont pourtant, ensemble, recommencer le monde, tout réinventer, réapprendre, reconstruire, s'échinant durant vingt ans sans comprendre grand-chose à ce qui leur arrive quand, d'aventure, on se souvient à Paris de ces Vendéens inquiétants, arriérés, rebelles à toute autorité. Napoléon – à leurs yeux l'antéchrist – les a *exemptés* d'impôts pour les aider à se refaire ; le « roué » les rétablit et ne trouve rien de mieux à leur envoyer, comme « preuve de son amour », que le duc d'Angoulême flanqué de Turreau, leur massacreur. Comment s'y *retrouveraient-ils entre* les *exigences* du maire républicain et celles, non moins dures, des « messieurs » retour d'exil, qui récupèrent les terres à grand peine réemblavées ? Qui comprendrait Dieu lui-même, représenté par des curés jureurs, puis des curés concordataires ? Et la Révolution, en quoi les concerne-t-elle, eux, paysans acharnés à survivre avec le peu qu'on leur laisse, puisque c'est une affaire de bourgeois et de nobles – nobles blancs contre nobles bleus – dont ils font finalement les frais ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(Lire la suite page 17.)

le feuilleton

« LES JOURS DE VIN ET DE ROSES », D'ALAIN GERBER

Des mots qui enrichissent l'existence

PLUS qu'un livre : un fait de société ! Ce slogan sonne si plausible *qu'on croit l'avoir déjà lu. Rassurons-nous : ce n'est* encore qu'une invention satirique d'Alain Gerber dans une des neuf nouvelles des *Jours de vin et de roses*, où il ironise sur les mœurs de l'édition. Mais vous verrez qu'on descendra à ce niveau. Best-seller oblige : pas de grosses ventes sans appel aux gens qui *n'aiment pas lire*, donc sans *excuses piteuses* de n'offrir que des pages à tourner et des phrases à assembler, ces vieilleries ! Alors que... Alors qu'on n'a toujours pas trouvé mieux que les mots pour enrichir sa vie, en partageant au plus secret celle des autres, et en apprenant à parler la sienne...

Si *vous attendez de la lecture ce luxe inouï, jetez-vous sur les* textes que voici. Ils regorgent de moments rares et mal nommables qu'on a plaisir à reconnaître chez l'autre, en soi, et d'une envie de partage fraternel dont seul donne un aperçu le jazz, cher à l'auteur.

COMME c'est souvent le cas, Gerber a débuté, en 1975, *par* un adieu à l'enfance *(la Couleur orange)*. Par chance, sa jeunesse avait été bercée de musique. On reconnaît les familles soudées aux sons, et comme on les envie ! L'imposture y est impossible, l'autorité s'y mérite : on sait jouer d'un instrument *ou on ne sait pas, on identifie un solo de Lester Young ou non.*

En 1977, Gerber donnait un autre aperçu de son talent : un don pour la farce énorme, rabelaisienne *(le Plaisir des sens)*. Retour à l'adolescence, jamais vraiment quittée, avec l'autobiographie semi-imaginaire d'un fils d'ouvriers de Belfort, sauvé, déjà et encore, par le culte du jazz *(le Faubourg des coups de trique*, 1979, *suivi d'Une sorte de bleu*, 1980).

par Bertrand Poirot-Delpech

En 1981, Gerber se lançait dans une entreprise ambitieuse, la *reconstitution de la vie des Aztèques au seizième siècle (le Jade et l'Obsidienne)*. L'exploit fut salué par les spécialistes. Certains, dont je suis, regrettaient la nécessité plus évidente des premiers textes. Il est absurde de vouloir ramener les auteurs à ce qui nous les a fait aimer d'abord ; c'est les condamner à se répéter, ce que d'autres, dans *le même temps, leur reprocheront. Mais enfin s'ils reviennent* d'eux-mêmes à leur veine initiale, et avec bonheur, comment ne pas s'en réjouir !

LA veine initiale de Gerber, c'est la peinture intimiste, pointilliste, de la cellule familiale, le rapport fils-père, presque partout présent, la musique, le jazz, la couleur d'un instant. Comme dans *le Faubourg des coups de trique*, le fait de jouer d'un instrument cumule, aux yeux de l'enfant, les prestiges de la puissance, de l'accès au rêve, de la maîtrise du monde.

Dans la nouvelle qui donne son titre au recueil, un bal d'allure germanique figure le passage vers la vie. Un violoniste tient lieu d'initiateur, à la place du père mort, dont on ne sait pas d'où il tirait ses souvenirs de champs de lavande, de la guerre ou de ses tournées de trapéziste.

Plusieurs textes aident à se faire une plus juste idée de ce qui se passe dans la tête et le cœur des écrivains. Parce qu'on leur donne trop la parole sur ce qui est accessoire dans leur métier, le public s'imagine des êtres bizarres, vaniteux, égocentriques. Les auteurs tels que les peint Gerber se révèlent moins différents et pompeux.

C'EST dans *Ténèbre* que se trouve le slogan débile sur le livre promu « fait de société ». A travers la carrière classique d'un écrivain sont esquissés ses rapports avec sa famille, *avec son éditeur – on écrit toujours plus ou moins pour lui et* contre lui, – avec le public, avec le secret exigeant que, par goût du succès facile, il a peut-être trahi. Mais qu'aurait-il dû faire pour être fidèle à ce secret indicible, sinon rester confidentiel, silencieux ?

Autre moment bien vu de la vie d'un auteur d'aujourd'hui : la rencontre, au hasard d'une signature, d'une femme autrefois aimée et de sa fille, déjà capable de lire, de s'émouvoir, de troubler.

Le héros de *Jeune de cœur* n'écrit pas, mais il pourrait. Lui aussi se gave de jazz. En vacances à Corfou, il ne sait ce qui l'étreint le plus, l'amour d'une femme ou la mort d'Art Pepper, dont il se repasse les morceaux au walkman. La musique, c'est son *manège, bien qu'enfant il détestât le tournis sur chevaux de bois*. Y aurait-il un rapport entre le jazz et l'enfance telle qu'elle n'en finit pas de s'évanouir en nous ? Quelque chose comme la peur de refermer la main sur ce qu'on aime ; la stupeur d'être aimé, stupeur dont on ne guérit jamais tout à fait...

QUE personne ne quitte l'enfance, et surtout pas les pères, la preuve en est donnée par la nouvelle la plus tendre du recueil, *Gettin' some Fun out of Life*.

Le narrateur raconte comment son père, veuf, accompagne des disques d'Erroll Garner, et un copain à lui le fils, guitariste, en faisant tourner de vieux balais métalliques à la Jerry Mengo sur une valise en carton. Tout, chez ce père, est à l'unisson de sa prestation en toc : il n'est pas grand reporter, comme son fils le prétend en classe, et une fois par semaine il va chez les filles que l'on paie... *Mais il n'est pas ridicule, puisqu'il se fait plaisir.*

Mieux qu'un fait de société, ce texte de Gerber : un livre !

★ LES JOURS DE VIN ET DE ROSES, d'Alain Gerber. Robert Laffont. 234 p., 69 F.

la vie littéraire

Actualité d'André Gide

L'association des Amis d'André Gide a réuni un colloque du 12 au 14 janvier à la Sorbonne et à la Cité universitaire. Y ont pris part, le recteur Robert Mallet, Etiemble, Claude Martin, Ph. Lejeune, et plusieurs chercheurs étrangers : J. Cotnam (Toronto), Marty (Londres), Mahieu (Anvers), Steel (Lancaster), Gay-Crosier (Gainesville), Angelet (Louvain)...

Dans les communications, qui seront éditées, revenaient le plus souvent *les Faux-Monnayeurs, Corydon*, les rapports entre le *Journal* et les romans, l'ironie.

MM. Brenner, Michel Drouin, Hubert Juin et Roger Vrigny ont témoigné de l'influence reçue de Gide, dont Jean-Louis Curtis a observé que, s'il paraissait moins actuel, c'est que la plupart de ses leçons – *doute systématique, goût pour les œuvres dérangeantes, liberté sexuelle* – *étaient entrées dans les mœurs.*

Les « citoyens de beauté » retrouvés

Durant la guerre d'Algérie (1954-1962), l'*éditeur* Subervie de Rodez (Aveyron) avait aidé le poète nationaliste Jean Sénac à faire connaître ses œuvres *(Matinale de mon peuple*, 1961) et celles d'autres auteurs algériens. L'indépendance venue, Sénac publié chez Gallimard, fêté en Algérie, n'oublia pas l'éditeur du Rouergue et lui confia un de ses plus beaux textes : *Citoyens de beauté*, qui comprend notamment le prémonitoire « Chant funèbre pour un gaouri » (non musulman).

On sait que Sénac fut assassiné à Alger en 1973. A l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition, trois éditeurs du Midi, Actes-Sud, Jeanne Laffitte et Edmond Charlot (Pézenas, Hérault), ont publié des inédits de Sénac. D'aucuns souhaitaient une réédition de *Citoyens de beauté*. Or, Subervie (21, rue de l'Embergue, 12000 Rodez ; téléphone : 65-42-27-52), vient de retrouver, oubliés dans une de ses réserves de Rodez, mille exemplaires de ce recueil (80 p., 30 F) où le poète laisse éclater *« ces mots qui fuient à pleines dents ».* – J.-P. P.-H.

Doublon pour Alice James

Les hasards des publications sont étranges et viennent de jouer un drôle de tour à Alice James et à son *Journal* intime (1889-1892) qui paraît cette semaine deux fois, dans deux maisons d'édition et dans deux traductions différentes. *(Journal d'Alice James*, introduction de Léon Edel, traduit de l'américain par Marie Tadié, Editions des Femmes, 298 p., 80 F et Alice James : *Journal et choix de lettres*, avec une étude de Raymond Bellour, traduit par Marie-Claude Gallot, Café-Clima édition, 2, rue Claude-Gillot, 52200 Langres, 280 p., 95 F.)

On peut s'interroger sur les raisons de ce doublon qui nous fait découvrir au même moment cette Alice James – *née à New-York le* 7 août 1848, *morte* le 5 mars 1892, seule fille d'un famille de cinq enfants, – qui était restée jusqu'alors totalement ignorée, éclipsée par William et Henry, ses célèbres frères. Mystères de la mode et de la recherche littéraire qui fondent soudain sur cette malheureuse jeune femme – la seule fille – dans une famille de cinq enfants où l'on cultivait une volonté forcenée de fabriquer des génies.

Dès l'âge de quinze ans, elle souffre d'une étrange maladie nerveuse et sera frappée toute sa vie d'une véritable infirmité mentale qui faisait tant horreur à son frère Henry qu'il préféra détruire le journal de sa sœur. La pression que l'on exerça sur elle fut-elle trop forte pour son équilibre ? Fut-elle victime de sa condition de femme qui lui interdisait alors de trouver sa place ?

L'actualité sur la famille James se complète, ces jours-ci, d'autres parutions : un numéro de la revue l'ARC, réalisé sous la direction de Marc Saporta, sur Henry James (n° 89) et une réimpression, chez Denoël, des Carnets de l'écrivain, introuvables depuis longtemps.

Marcel Aymé vivant

Le second *Cahier Marcel Aymé* vient de paraître sous le titre : *l'Étrange, le Merveilleux et le Fantastique*. Deux nouvelles y figurent, *la Fille du shérif* et *l'Œil*, significatives à la fois de la férocité joyeuse de Marcel Aymé et d'un art particulier chez lui qui est, selon la formule de Pol Vandromme, *« l'organisation du quotidien par l'insolite ».*

Deux préfaces, un article à propos du monstre du Loch-Ness, célèbre avant guerre, plein d'une sagesse politique toujours actuelle ; un autre, où l'auteur des *Contes du chat perché* prend à rebours l'idée que ce sont les enfants qui se créent un monde magique : cela fait six textes retrouvés, délectables. Les accompagnent une série d'études sur la manière dont Marcel Aymé, *auteur par ailleurs réaliste, parvient à bouleverser les données de notre univers avec un naturel parfait.*

Cette façon de faire est-elle tout à fait innocente ? Pas sûr. Un moraliste sourit ou dénonce, à travers la fantaisie caracolante, mais on ne s'en aperçoit qu'à la réflexion. (Société des Amis de Marcel Aymé : M. Y.-A. Favre, faculté des lettres, avenue du Doyen-Poplawski, 64000 Pau, ou M. Lecureur, 14, rue Belle-Vue, 76620 Le Havre. 65 F le Cahier. – GINETTE GUITARD-AUVISTE.

Signalons aussi la réédition en Folio d'un recueil de nouvelles de Marcel Aymé, *le Vin de Paris*, qui contient notamment *l'Indifférent, la Traversée de Paris, la Fosse aux péchés, la Bonne Peinture*, etc.

vient de paraître

Romans

ANDRÉ STIL : *les Quartiers d'été.* – Abel, ancien mineur, rencontre Lydie, une femme de cinquante ans, dans le village catalan où il a pris sa retraite. Il redécouvre la gourmandise de vivre et le goût du bonheur auprès de cette « jeunesse ». (Grasset, 248 p., 69 F.)

LOUIS CALAFERTE : *Septentrion.* – L'auteur, qui a connu une vie dure, narre ses expériences et sa révolte contre la misère matérielle et morale alors que sa vitalité le conduit aux formes les plus extrêmes de l'érotisme et de la mystique. *Ce texte fut interdit à la vente lors de sa première édition* en 1963, l'époque *ne supportant guère* une trop grande liberté de ton. (Denoël, 396 p., 90 F.)

GEORGES LAMBRICHS : *Chaystre ou les plaisirs incommodes.* – Réédition d'un court roman publié aux Editions de minuit en 1948, où *« l'amour et la mort sont placés sur le plus "ordinaire" »*, comme l'écrit dans une préface André Pieyre de Mandiargues, où *« pareillement l'immortalité s'impose comme la chose la plus naturelle du monde »*. Du même auteur, chez le même éditeur et avec une postface de Jean Roudaut, un recueil de trois nouvelles publiées par l'Herne en 1972 : *Pente douce.* (Editions de la différence, 92 p., 34 F, et 60 p., 29 F.)

Récits

JEAN MISTLER : *Le Jeune Homme qui rôde.* – En 1920, un jeune homme monte dans l'Orient-Express à la gare de l'Est à Paris pour se rendre à Budapest. Soixante ans après, Jean Mistler évoque ce voyage, qui fut sa *« véritable entrée dans la vie »*, et témoigne sur la fin d'une époque et l'écroulement de la monarchie des Habsbourg. (Grasset, 288 p., 69 F.)

ANNIE ERNAUX : *la Place.* – Le père de la *narratrice* est mort l'année même où sa fille est devenue professeur. Plusieurs années après, celle-ci entreprend le récit de la vie de son père, d'abord garçon de ferme, puis ouvrier d'usine, petit commerçant enfin. C'est aussi la description, dans un style très dépouillé, de la lente séparation que la différence culturelle va opérer entre deux êtres qui s'aiment (Gallimard, 116 p., 48 F).

Poésie

JEAN COCTEAU : *Poèmes.* – Réédition, dans un même volume, d'*Appogiatures* (1953), de *Clair-obscur* (1954) et de *Paraprosodies* (1958). (Editions du Rocher, 288 p., 75 F.)

Biographie

MIRIAM CENDRARS : *Blaise Cendrars.* – La fille de Blaise Cendrars, qui a eu accès à tous les documents et archives inédits, donne « une lecture intérieure » de l'œuvre et de la vie de l'écrivain. (Balland, 602 p., 129 F.)

Voyages

STENDHAL : *Mémoires d'un touriste en Bretagne.* – Le récit du voyage dans l'ouest de la France que Stendhal fit en 1837 et où il se montra, une nouvelle fois, un guide inspiré à l'infatigable curiosité. (Editions Entente, 186 p., 60 F.)

Document

BERNARD BRIGOULEIX : *Les Allemands aujourd'hui.* – Notre collaborateur brosse un portrait politique et culturel de l'Allemagne d'aujourd'hui et tente de répondre à la question que se posent nombre de ses voisins : *« Ont-ils changé ? »* (Balland, 286 p., 89 F.)

TABARI : *les Omeyyades et l'Age d'or des Abbassides.* – Jours fastes pour les amateurs de textes orientaux anciens ! Après le *Commentaire du Coran* de ce penseur musulman du neuvième siècle (*le Monde* du 8 novembre 1983), voici que nous arrivent ses fameuses chroniques historiques sur la première grande dynastie islamique, les Omeyyades de Damas et sur leurs successeurs, à Bagdad, les Abbassides. Traduites du persan par Herwann Zotenberg (Sindbad, 288 p., 110 F, et 208 p., 98 F.)

Essais

CLAUDINE HERZLICH, JANINE PIERRET : *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui.* – Des victimes anonymes de l'épidémie, fléau envoyé par Dieu, aux malades d'aujourd'hui capables de se prendre en charge, les auteurs évoquent la naissance du malade moderne. Leur analyse s'appuie sur des entretiens, témoignages, lettres et journaux intimes. (Payot, 296 p., 99 F.)

MAURICE T. MASCHINO : *Voulez-vous vraiment des enfants idiots ?* – Après le vif émoi soulevé par son précédent ouvrage, *Vos enfants ne m'intéressent plus*, qui portait sur la place publique le scandale d'une école ne fabriquant plus *« que des cancres »*, l'auteur approfondit et complète sa pensée et avance des propositions. (Hachette, 226 p., 69 F.)

en poche

Thomas Mann, le pouvoir et l'hypnose.

L'HYPNOSE est la condition du pouvoir, comme la théâtralité est celle du fascisme. En 1930, lorsque paraît la nouvelle prémonitoire de Thomas Mann : *Mario et le magicien*, les divertissements de masse subjuguent l'Italie mussolinienne, cependant qu'en Allemagne un peuple de somnambules attend du Grand Hypnotiseur qu'il le délivre de ses démons.

L'hypnotiseur, dans le récit de Mann, s'appelle Cipolla et il officie dans une station balnéaire italienne, Torre-di-Venere. Le narrateur, appâté par une publicité pour des tours de magie, emmène sa femme et ses deux enfants dans la salle populaire où il peut observer jusqu'à la nausée l'art diabolique avec lequel le ricanant et bossu Cipolla brise la volonté de ses cobayes, les ridiculise, les humilie, avec la complicité d'abord narquoise puis exaltée du public.

Mario et le magicien est suivi d'un texte étrange, *Expériences occultes*, écrit huit ans plus tôt, qui relate la soirée que passa l'illustre écrivain allemand chez le professeur Albert von Schrenk-Notzing dans le but d'assister aux prodiges réalisés par un médium alors en vogue. Un mouchoir se souleva tout seul ; une machine à écrire cliqueta sans qu'aucune main s'approche du clavier, des phénomènes de télékinésie et de matérialisation se produisirent. Bref, de quoi ébranler les convictions les plus fermement rationalistes.

Thomas Mann fut troublé, tout en se jurant de ne jamais retourner chez M. von Schrenk-Notzing, tant ce *« bourbier spirituel »* lui était odieux. Réflexe rationaliste un peu court que sa familiarité croissante avec la psychanalyse tempéra.

Ainsi que le note justement André Gisselbrecht dans son introduction, Freud fut pour Thomas Mann l'antidote le plus efficace à l'irrationalisme préfasciste, l'élément de base, de nature scientifique, pour un nouvel « humanisme » enfin capable de lui tenir tête. A cet égard, *Mario et le magicien* constitue le pendant romanesque du célèbre ouvrage de Freud : *Psychologie des masses et analyse du moi* ; l'un comme l'autre nous enseignent l'essentiel : résister à l'autorité, en sauvegardant son individualité.

ROLAND JACCARD.

★ MARIO ET LE MAGICIEN, de Thomas Mann, traduit de l'allemand par Louise Servicen. Garnier-Flammarion, 178 p.

***

● MAX HORKHEIMER et THEODOR W. ADORNO : « la Dialectique de la raison ». *Pour ces deux philosophes allemands, qui firent partie du groupe de Francfort, les progrès techniques du XX[e] siècle se sont accompagnés « d'un déclin croissant de la conscience théorique ».* Ce livre a été traduit en français pour la première fois en 1974. (Traduction d'Eliane Kaufholz, Gallimard, collection « Tel », 284 p., 32 F.)

● ANDRÉ BELAMICH : Lorca. L'auteur a « révisé » et complété son essai (qui parut en 1962), pour tenir compte des inédits de Lorca, découverts depuis quelques années. (Gallimard, Collection « Idées », 272 p.)

en bref

● UNE SEMAINE DE LITTÉRATURE GRECQUE aura lieu du 30 janvier au 4 février, organisée par l'Association Desmos, qui s'emploie à faire connaître en France la culture grecque, et par la revue *Mot pour mot*, qui consacre son dernier numéro (n° 13) à des éditeurs et écrivains grecs sous le titre : « Paris, Athènes, Paris : en grec dans le texte ». Des rencontres avec des écrivains auront lieu à 20 h 30 : Clément Lépidis (mardi 31), Dimitri T. Analis (mercredi 1[er]), Aris Fakinos (jeudi 2), Vassilis Alexakis (vendredi 3), Stan Stanitsas (samedi 4). Librairie hellénique, 14, rue Vandamme, Paris-14[e]. De 10 heures à 22 h 30.

● LE POÈTE SOVIÉTIQUE VADIM KOZOVOI lira ses œuvres, lors du prochain « Rendez-vous de poésie » du Théâtre national de Chaillot qui aura lieu le lundi 23 janvier à 20 h 30 (grand foyer, entrée par le hall du grand théâtre). Vadim Kozovoï – dont l'œuvre poétique jamais publiée en Union soviétique comprend (en russe) *Délai d'orage* (l'Age d'homme, 1978), *Hors de la colline* (Syntaxis, 1982), *Nommément* (sous presse) – séjourne actuellement à Paris. Pierre Bérès vient de publier en édition de luxe *Hors de la colline*, avec quinze lithographies originales d'Henri Michaux et un texte de Maurice Blanchot ; versions françaises de l'auteur en collaboration avec Michel Deguy et Jacques Dupin. Ce livre – tiré à cent vingt exemplaires – est en vente à la galerie de la Hune, rue de l'Abbaye, Paris-6[e].

● LE MAGAZINE MENSUEL « LIRE », dirigé par Bernard Pivot, fête son centième numéro (prix : 22 F). A cette occasion, *Lire* présente une enquête sur les cent événements littéraires du siècle, un palmarès des meilleurs livres de l'année, les lectures de trois couples célèbres du spectacle, en plus de ses rubriques habituelles.

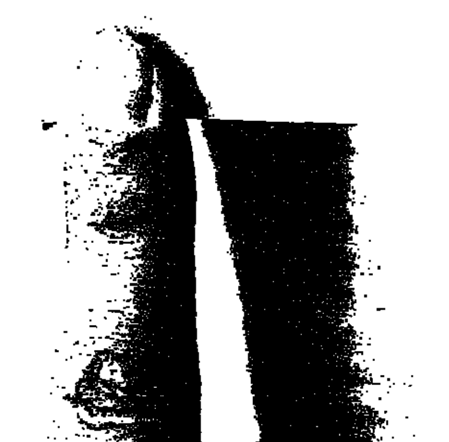
● AU COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE, aura lieu, le vendredi 20 janvier de 17 h à 20 h, la première séance du séminaire consacré aux « langages de la Révolution française ». Le séminaire, auquel Jean-Philippe Domecq et Jacques Guilhaumou apportent leur contribution, s'inscrit dans la perspective d'un renouvellement des approches philosophiques que devrait susciter la proximité du bicentenaire de la Révolution. Les prochaines séances se dérouleront, aux mêmes heures, les 27 janvier, 3 février, 2, 16 et 23 mars (1, rue Descartes, amphithéâtre A, pavillon Joffre, 75005 Paris).

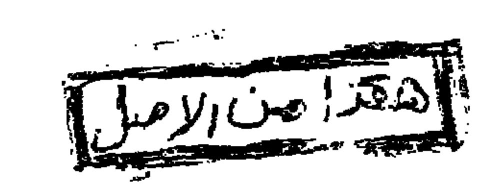
● UNE RENCONTRE SUR LE THÈME « DES POÈTES D'AUJOURD'HUI LECTEURS DE RIMBAUD » aura lieu le 28 janvier de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, à l'université Paris-VII (2, place Jussieu, 75005 Paris ; salle de conférences du groupe de physique des solides, tour 23, 4[e] étage, couloir 23/13). Y participeront MM. Alain Borer, Michel Deguy, Gérard Macé, Jacques Réda, Jacques Roubaud et Jude Stéfan.

● LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA MODERNITÉ (UNIVERSITÉ DE CAEN), que dirige Pierre Barbéris, organise les 27 et 28 janvier un colloque interdisciplinaire sur l'archaïsme, avec la participation de nombreux chercheurs et universitaires, notamment Henri Lefebvre, Edgard Morin, Julia Kristeva, André Green, Denis Slakta et Jean Chesneaux. Le colloque commencera le vendredi 27 janvier, à 9 heures, dans les locaux de l'université de Caen. Chaque demi-journée aura un thème différent, regroupant les diverses communications : « Signes de l'archaïque », « Le fonds des choses », « Discours de l'archaïque », « Figures de l'archaïque ».

● LA MAISON DE LA POÉSIE inaugure l'année par un hommage à Philippe Soupault. Une exposition lui sera consacrée du 23 janvier au 29 février. En outre, plusieurs manifestations seront organisées : lundi 13 février, des textes de Soupault seront dits par François Périer, et d'autres chantés par Catherine Sauvage (20 h 30) ; mercredi 15 février, *Rendez-vous*, un spectacle d'Eric Madelin sur des textes de Philippe Soupault (20 h 30) ; lundi 20 février, « L'univers de Philippe Soupault », soirée animée par Maurice Nadeau avec la participation de Serge Fauchereau, Lydie Lachenal et Roger Vrigny. (Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, métro Les Halles-porte Rambuteau, tél. 236-27-53.)

● RECTIFICATIF. – Une erreur a été commise dans notre étude sur Jacques Chardonne parue dans *le Monde* du 13 janvier. En effet, la correspondance concernant l'association des Amis de Jacques Chardonne et les *Cahiers Chardonne* doit être adressée au secrétariat général de l'association : M[me] G. Guitard-Auviste, 35, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.





au fil des lectures

Romans

Une parabole de Jean-Pierre Faye

Yumi, innocente Japonaise, entreprend un voyage qui la conduira d'une horreur à l'autre, d'Hiroshima à Auschwitz. Elle fait ce voyage pour répondre aux dénégations d'un sombre personnage, le Dr Fauston, qui assure, çà et là, au cours d'une tournée de conférences, que l'holocauste *nazi n'a pas eu lieu*...

Jean-Pierre Faye parle avec passion de *Yumi*, ce « scénario-roman ». Comme nombre d'intellectuels, il semble avoir découvert récemment le *Japon et s'être pris d'affection pour* ce beau pays. Son apologue tend à condamner avec une vigueur égale ce qui s'est passé à *Hiroshima* et ce qui s'est passé à Auschwitz, intention qui ne manque pas de noblesse, mais elle mélange les conséquences et les causes, et ajoute ainsi à la confusion que les divers docteurs Fauston s'attachent à jeter aujourd'hui dans les esprits, s'agissant de ces fragments d'histoires cruels mais clairs. Encore pourrait-on se laisser convaincre si Faye prétendait relater simplement, pour notre distraction, une aventure particulière : l'amoureuse d'*Hiroshima mon amour* était une femme bien précise, enfoncée dans sa propre réalité. Rien de tel ici. Les personnages de Faye sont moins des êtres humains que des figures abstraites : Yumi, selon l'auteur lui-même, c'est *you and me*, vous et moi... La femme allemande se nomme Mala... L'immonde faux témoin est le Dr Fauston... Tel protagoniste est Ali Ouala (« Ah, les voilà ! »). Bref, *Yumi*, curieux mélange de science et de naïveté, se donne pour une parabole universelle. Je la sens généreuse, mais je la crois fausse. Sans Auschwitz, pas d'Hiroshima. J'en appelle à Faye, non le scénariste, l'historien.

PIERRE BOURGEADE.

★ **YUMI, de Jean-Pierre Faye. Lieu commun. 125 p., 59 F. Signalons aussi la parution d'un autre texte de J.-P. Faye, GRANDES NARRATIONS DE BOURGOGNE, aux éditions Publisud, 25, rue de l'Espérance, 75013 Paris. 132 p.**

Écrits intimes

Un mémorial du siècle

D'un *précédent* livre de Robert de Saint-Jean, *Journal d'un journaliste*, André Malraux disait : *« C'est le journal d'un honnête homme du vingtième siècle. »* Ce joli compliment a encouragé l'auteur à poursuivre et à nous livrer aujourd'hui *« un journal de bord, à la fois intime et professionnel : Passé pas mort »*.

Un cocon bourgeois avec des ruptures affectives — un père parti, une mère distraite, — la tutelle d'une grand-mère, une marraine, quelques figures familiales pittoresques, la solitude d'un petit garçon coincé entre quelques bons principes et la tentation d'aller voir ailleurs, voici le point de départ à l'époque où roule encore l'omnibus à trois chevaux « Madeleine-Bastille ».

Puis c'est le jeu de l'éducation, l'adolescence troublée, un abbé qui met en garde le jeune homme contre les dangers de la littérature, la guerre, Cambridge, la découverte de l'amour avec une certaine Renée, mais aussi les évasions, la nuit, pour *« de brèves aventures particulières »* et c'est encore la littérature, avec Morand, qui donne aux jeunes de 1919 l'envie de bouger, Barrès, *« masque brûlé d'Espagne, usé par la songerie »*, et une rencontre déterminante, en 1924, avec un autre écrivain, Julien Green, dont Saint-Jean va devenir l'ami intime, entamant là un dialogue qui *« durerait plus d'un demi-siècle »*.

Le journalisme a pris notre homme, il ne le lâchera plus, il l'occupera, un peu trop juge-t-il aujourd'hui avec le regret de n'avoir pas accompli une œuvre personnelle. De la *Revue hebdomadaire* à *Paris-Match*, notre auteur est dans le mouvement du temps, accaparé par l'événement, multipliant les voyages, les rencontres, suscitant nombre de confessions. Un joli défilé littéraire commence sous ses yeux et sous sa plume : Malraux, Bernanos, Montherlant, Colette, Anouilh, Jouhandeau, Drieu La Rochelle, Mauriac... Les témoignages abondent ici, les anecdotes aussi, certaines connues, d'autres moins, et l'impression inédite, l'instantané vécu s'y ajoutent.

Passé pas mort est un livre de bonne compagnie, séduisant, intéressant, où l'auteur a habilement mêlé son histoire personnelle aux grandes figures.

PIERRE KYRIA.

★ **PASSÉ PAS MORT, de Robert de Saint-Jean. Grasset, 378 p., 79 F.**

Histoire

Charme et perversité de la Brinvilliers

Un personnage indéchiffrable, cette Brinvilliers dont les critiques et les aveux déclenchèrent, sous Louis XIV, une série de procès d'empoisonnements. A cette frêle personne, l'air si doux, le regard si bleu, on eût donné le Bon Dieu sans confession. Elle avait voué son âme au *diable, envoyant ad patres son* père, ses deux frères, et quelques gêneurs supplémentaires.

« Quelles scènes à écrire pour un romancier ! » s'écriait Funk-Brentano, en 1920. C'est chose faite. Sur les traces de Françoise Chandernagor, Catherine Hermary-Vieille s'immisce dans cette destinée, comble par l'imagination raisonnée les « trous » que l'histoire y a laissés, tente d'expliquer l'énigme : tant de charme uni à tant de perversité.

On a répété, sans s'étonner du curieux de la chose, que Marie-Madeleine d'Aubray, future marquise de Brinvilliers, s'était adonnée au vice dès le tout jeune âge, sa virginité perdue à sept ans. Pour la romancière, ce ne peut être que par un viol, scène qui ouvre son livre en 1637, suggestive avec un tact parfait. Comment, de ce choc, la fillette sortit à jamais traumatisée, on le voit par la *conduite désordonnée* d'une jeune femme heureuse de plaire mais jamais assez aimée, croit-elle, ni par sa famille, ni par son mari, ni par ses nombreux amants.

L'un d'eux, Jean-Baptiste de Sainte-Croix, sera l'homme de sa vie et son âme damnée : avec une superbe insolence, qui en dit long sur les mœurs du temps, Marie-Madeleine étale sa passion comme elle étalera ses passades. L'argent leur file entre les doigts, à tous deux, et, presque ruinée, elle songe à avancer la date de l'héritage paternel et à supprimer les parents encombrants. Elle *requiert*, pour cela, les services de Sainte-Croix, alchimiste émule du célèbre Glaser : l'aventurier, habile, garde trace de leurs *méfaits* communs. Lui mort, Marie-Madeleine est perdue, en dépit d'une combativité remarquable mais à éclipses.

S'appuyant, chaque fois qu'elle le peut, sur des documents authentiques (mais une bibliographie assurerait le sérieux d'un travail que certains pourront prendre pour pure fiction), Catherine Hermary-Vieille crée, derrière le masque monstrueux et mondain, un personnage blessé tout à fait vraisemblable, et presque émouvant.

G.G.A.

★ **LA MARQUISE DES OMBRES, de Catherine Hermary-Vieille, Éd. Orban, 558 p., 89 F.**

Lettres étrangères

Michel-Ange, poète

Voici quatre-vingt-neuf poèmes de Michel-Ange dans un fort beau livre, illustré d'excellentes reproductions en couleurs de trente-cinq dessins du peintre. On y trouve le texte original en face de la traduction de Pierre Leyris.

Beaucoup de ceux qui admirent et croient connaître Michel-Ange ignorent sans doute que ce génie était également un véritable poète. Il a écrit, entre autres, des poèmes d'amour, inspirés pour une bonne part par ce Tommaso Cavalieri, pour qui il a éprouvé une violente et durable passion. Il a écrit aussi des poèmes religieux et des poèmes mystiques dans lesquels il avoue être déchiré entre l'amour divin et les attachements de la terre.

Pierre Leyris, que l'on connaît plutôt comme un interprète des écrivains anglais, rend ici superbement la poésie tendue, violente et parfois rocailleuse de Michel-Ange. Il ne sera plus possible désormais pour les lecteurs français d'avoir des doutes sur ce que la poésie pouvait avoir d'essentiel et de nécessaire aux yeux du peintre.

MARIO FUSCO.

★ **POÈMES, de Michel-Ange, choisis, présentés et traduits par Pierre *Leyris, Mazarine, 175 p.*, 128 F.**

Les nuits blanches d'Elisabeth Hardwick

Au cours de ses *Nuits sans sommeil*, la narratrice du roman d'Elisabeth Hardwick tient un monologue à mi-voix, où se disent de sa vie des fragments, des épisodes. Ce n'est pas un journal, ce n'est pas une confession, rien d'autre que le mouvement de la mémoire et le plaisir pris au souvenir. Une existence se raconte, par ses paysages et ses fantômes. *Chronologie basculée et trouée*, personnages fugaces, tout se trouve unifié par la tension du récit, par cette façon oblique, elliptique, de faire circuler quelques obsessions, que peu à peu nous repérons comme « l'image dans le tapis ». Entre le Kentucky, le Maine, New-York, Boston, la Hollande, entre les figures de la mère, des bonnes, de quelques hommes blessés et blessants, s'ouvre lentement une scène où sans trêve, toujours suspendu, toujours recommencé, se joue le mystère du malheur d'être.

Il importe peu que cette chronique défaite recoupe réellement la vie même d'Elisabeth Hardwick. D'elle il convient de savoir qu'elle collabora à la *Partisan Review* et qu'elle a pris part avec R. Lowell, son mari, à la fondation de la *New York Review of Books*. Ce sont là les faits. Le reste, c'est le travail de l'imaginaire dans l'écriture.

De l'évocation de Billie Holiday, *« prise au piège de sa vitalité »*, belle comme un désastre, à Alex, séduisant, brillant, raté, ce qui glisse dans *la voix précise, fluide*, de la narratrice, c'est la fascination pour l'échec, et la passion des gens, n'importe lesquels, qui tous, peuvent être des personnages. Nous sommes conduits à cette croisée mentale où le souvenir devient fiction, où le fait brut devient roman. Nous sommes, par la grâce intrépide et cachée du récit, menés au surgissement même de l'écriture.

EVELINE PIEILLER.

★ **NUITS SANS SOMMEIL, d'Elisabeth Hardwick, traduit de l'américain par N. Tisserand. Bachet-Chastel, 280 p., 70 F.**

L'Afrique blanche d'un humoriste anglais

A trente-trois ans, William Boyd *semble bien parti dans le peloton des* valeurs sûres. Il a déjà publié un recueil de nouvelles et deux romans. *Un Anglais sous les tropiques* est le premier à être traduit en français. Boyd nous y conte les aventures d'un petit diplomate en poste dans un pays d'Afrique occidentale. Les tâches que lui confie son supérieur hiérarchique sont des plus variées : il doit par exemple évacuer discrètement le cadavre d'une indigène foudroyée (ses proches refusant de la toucher pour ne pas irriter le dieu de la foudre) ; *ou encore, le héros doit négocier* avec le leader véreux du parti politique susceptible de remporter les prochaines élections. Ajoutons à ce cocktail exotique quelques tumultueuses intrigues amoureuses, et le tour est joué. Bien entendu, l'action se déroule dans un pays « imaginaire » (le Kinjanja), que Boyd doit certainement connaître puisqu'il a vécu plusieurs années en Afrique.

A l'opposé de nombre de ses confrères, le Blanc William Boyd ne tente pas de nous donner une leçon sur la noire Afrique. Si certains personnages autochtones peuvent sembler grotesques sous sa plume (au premier rang desquels les politiciens du cru, bien entendu), ils n'ont rien à envier aux Européens. C'est d'ailleurs sur ces derniers que Boyd concentre ses traits. A travers le destin *du héros, Morgan Leafy*, il *nous* offre le tableau d'une communauté dont les membres résignés attendent qui la retraite, qui une promotion. C'est tout. Pour le reste, ils se comportent en fidèles serviteurs de la couronne : leur inefficacité n'a d'égale que leur impuissance. Morgan Leafy en sait quelque chose qui ne cesse d'accumuler les bourdes, dans ce récit féroce, mais tout en finesse.

BERNARD GENIÈS.

★ **UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES, *de William Boyd, traduit de l'anglais par Christiane Besse*. Balland. 408 p., 89 F.**

Essais

Francis Ponge dans tous ses états

Elle est si limpide, la « proésie » de Francis Ponge, qu'on s'y perd. Sa *clarté cèle de redoutables* pièges. Et, dans le souci d'aller au fond des choses, dont à son tour il a pris le parti, chaque explorateur y projette de nouveaux éclairages. Après Philippe Sollers, Jean Thibaudeau, Marcel Spada, pour s'en tenir aux études d'ensemble, Serge Koster prend le relais.

Mieux qu'un album à l'abondante iconographie (ce qu'il est aussi), son essai, *d'une rare densité, cherche et* parvient à faire le tour d'une œuvre jubilante, savoureuse, qui a fortement contribué à rétablir *« notre héritage linguistique dévalué »*. Car il s'agit bien de la mise en mots des objets matériels préalablement, patiemment, amoureusement observés, jusqu'à l'identification de l'auteur à son modèle.

Ponge, qui s'est lui-même *« chargé du commentaire de chacun de ses livres »*, joue d'ailleurs « cartes sur table », sur table rase, en étalant toutes les phrases, *reprises* et transformations du poème, du *proème*, à l'état naissant. Serge Koster insiste avec raison *sur l'importance de Malherbe* et du Littré dans cette ambitieuse entreprise de désintoxication et de recréation. A propos de l'équation texte=objet, il propose, par exemple, au cours d'une analyse serrée, une pertinente analyse du *Verre d'eau*, qui *« a cette propriété de rendre visibles le contenant et le contenu, de part et d'autre de parois translucides, comme est le liquide lui-même »*. Déjà l'*« objeu »*, en attendant l'*« objoie »*, mots-valises dont Ponge est l'inventeur.

Serge *Koster* met d'autre part en lumière les textes sur les peintres, alliés d'élection de Ponge, qui se définit en *définissant* leur esthétique : de tant de pièces réunies en ordre dispersé se dégage un système cohérent.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ **FRANCIS PONGE, de Serge Koster. Henri Veyrier. 148 p., 120 F.**

romans policiers

Le goût du sang

● Pierre Siniac, le « Samuel Beckett des fauchés », a déjà publié des nouvelles dans la « Série noire » (*l'Unijambiste de la cote 284*, nº 1773, et *Reflets changeants sur mare de sang*, nº 1776). Pour *Folies d'infâmes*, dix histoires scabreuses, il mérite mieux qu'un coup de chapeau. La sortie du prochain Verneuil, avec Belmondo, tiré de ses *Morfalous*, devrait faire enfin de Pierre Siniac un écrivain populaire. Dans *Folies d'infâmes*, il imagine le pire, crime parfait, hold-up, etc., en frôlant, non sans brio, le *fantastique, la farce ou la pochade populiste*. (*Folies d'infâmes*, de Pierre Siniac, Gallimard, « Série noire », nº 1983, 314 p., 19 F.).

● *Ça sent le fauve*, de Robert Holland, raconte l'équipée d'un petit gars de Géorgie, Billy Dekes, qui, loin de son pays *natal, égorge une dizaine d'innocents* dans la petite ville de Lakeport, près de New-York. Père assassin, maman pute, Billy est un jeune animal, sensible aux odeurs, habitué à chasser. L'agitation *urbaine le rend fou. Avant Stephen King*, Holland *montrait* la bête qui sommeille, obéit au goût du sang et se déchaîne. L'Amérique, qui sème la mort au loin, avec ses avions, redoute les zones *rurales qui* entourent ses cités. *Des fauves humains peuvent* toujours en sortir, pour tuer, ou s'y perdre, leurs coups faits. (*Ça sent le fauve*, de Robert Holland, Gallimard, « Carré noir », nº 495, 186 p., 16 F.).

● On a comparé Janwillem Van de Wetering à Ed MacBain. *De Gier et Grijpstra, les deux flics de Maria de Curaçao* ou de *le Papou d'Amsterdam*, sont ici sur la piste, plutôt *sinueuse*, de l'assassin d'une ancienne chanteuse, Elaine Carnet. *Les témoins et les suspects se succèdent : un portraitiste, un* marchand de meubles, le « Babouin blanc »... drôle de type. Il pleut et il vente sur Amsterdam, une ville dont on découvre les secrets. *Survolée par des mouettes, elle appartient désormais à la* légende du polar, comme Los Angeles ou Londres. (*Le Babouin blanc*, de Janwillem Van de Wetering, traduit de l'anglais par André Simon. Fleuve Noir, « Engrenage international », 282 p., 20 F.).

● *Zoe Kohler a ses règles. Alors cette petite femme insignifiante se prépare.* Perruque blonde, dessous noirs, bas et talons aiguilles, elle drague un homme seul dans un hôtel, le suit, lui tranche la gorge et le mutile. *Poussée par l'appel obscur de* son propre sang, Zoe continue à tuer, tandis que les policiers de New-York la traquent. Lawrence Sanders est fasciné par les psychopathes. Il aime aussi décrire minutieusement les méthodes de la police. Ses romans, que l'on ouvre avec répulsion, sont des *objets construits à la perfection* ; ils ont, tels des miroirs à peine déformants, le pouvoir de refléter l'horreur banalisée du fait divers moderne. Presque tout y est stéréotypé, répété à l'infini. (*Péchés mortels*, de Lawrence Sanders, *traduit de l'américain par* Jacques Martineche. Presses de la cité, « Paniques ». 337 p., 65 F.).

R.S.

Les Français et leurs provinces

Fleuves et villes

L'HISTOIRE s'apprend dans les livres, mais elle se lit aussi dans les paysages, dans les contours des routes et des fleuves. En parcourant leurs régions, les Français voient défiler leur passé. André Guillerme, lui, déchiffre les aventures des villes dans celles des rivières et des canaux qui les baignent. Cet ingénieur-urbaniste, professeur à l'Ecole nationale des Travaux publics, nous montre, dans son très joli livre *les Temps de l'eau*, comment le développement urbain de la moitié nord de la France est intimement lié à la mythologie et à la technologie de l'eau. C'est l'eau qui fait les villes et, selon les époques, les sanctifie, les nourrit, les protège, les décore, les pollue ou les ronge.

Comme toujours, l'origine est religieuse. Dans la France des premiers siècles, qui commence timidement à se christianiser, mais où les traditions celtiques restent vives, on n'oublie pas que le fleuve est divin. Les cités, puis les monastères, vont chercher dans la rivière près de laquelle ils s'installent le secours du dieu qui l'habite. La naissance de cités comme Beauvais, Evreux, Soissons, Rouen, répond à ce principe d'« *urbanisation théologique* ».

Peu à peu, les villes grossissent, s'organisent, se serrent autour du château fortifié et derrière des fossés et des remparts destinés à la fois à défendre les populations et à les fixer dans des espaces contrôlés. L'eau, pendant toute cette période, sert essentiellement à déterminer un cadre, à marquer les limites de l'urbain.

Mais elle change de fonction à partir du XIe siècle, en devenant le moteur d'un formidable développement artisanal. Meuniers, tisserands, tanneurs, teinturiers s'installent au bord des rivières et des canaux qui sillonnent les cités. On draine les marais, on détourne les cours d'eau, on construit des berges. Troyes, Provins, Amiens, Rouen, Chalons, Senlis... deviennent de « petites Venise ».

Pendant deux siècles (XIIe et XIIIe), un énorme effort est fait pour équiper les villes de monuments utiles (moulins, draperies), *mais aussi pour améliorer l'hygiène* : constructions d'étuves et d'égouts, déplacements des hôpitaux à la périphérie, protection de la clarté des eaux. La cité médiévale est plutôt propre et aérée.

Des fabriques nauséabondes

Cet heureux équilibre prend fin avec la guerre de Cent Ans, lorsque les menaces qui pèsent sur les villes obligent celles-ci à s'enfermer derrière un épais système de protection : renforcement des remparts, entourés de larges fossés et de remblais, destruction des faubourgs transformés en vastes *no man's lands* gorgés d'eau. Toutes ces eaux stagnantes développent l'humidité et favorisent les épidémies. La sûreté des villes se paie par le progrès de la maladie.

Mais le développement des eaux mortes a aussi une justification industrielle. L'humidité permet la production du salpêtre nécessaire à l'artillerie ; les eaux stagnantes sont favorables à la culture du lin et du chanvre, en pleine expansion. Les industries du papier et de la peau font appel à la putréfaction. Des cités comme Troyes, Reims, Beauvais, s'enrichissent grâce à l'industrie de la toile qui progresse dans les marais environnants. Les techniques nouvelles pour le traitement des textiles et des peaux utilisent abondamment les déchets (urines, fientes...). Les fabriques deviennent des endroits nauséabonds, où les ouvriers dépérissent. Mal irriguées et jamais nettoyées, les villes sont de plus en plus sales et insalubres.

Il faudra attendre le siècle des Lumières, avec l'apparition de théories scientifiques nouvelles sur l'hygiène et le cycle des eaux, et aussi d'un nouvel art militaire qui s'intéresse moins aux sièges des villes, pour que celles-ci sortent de leur enfermement putride. Les *égouts sont enterrés, les murailles* abattues, les fossés comblés pour aménager des promenades (et, plus tard, les gares de chemin de fer).



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Les marais sont asséchés et convertis au maraîchage, les rivières sont bordées de quais. On crée des conduites alimentant chaque maison, on multiplie les jardins et les fontaines, on plante des arbres sur les boulevards. Après l'avoir asphyxiée, l'eau libère et enjolive la cité.

Pour André Guillerme, l'usage que les hommes font de l'eau est lié à l'état des techniques, mais aussi aux comportements sociaux et aux structures mentales. Le progrès technologique n'intervient que lorsque s'établit un accord entre les connaissances et la représentation que se font les hommes des éléments naturels. *« Une société peut « stocker » des informations techniques, mais elle ne les libère qu'une fois accomplie sa révolution interne. »*

Misère de l'Anjou

Autre région façonnée par la présence de l'eau : l'Anjou, dont André Bendjebbar fait revivre la vie quotidienne au dix-huitième siècle. La Loire et ses nombreux affluents sont les vaisseaux sanguins d'un pays où les gens de rivière occupent une place prépondérante. Maîtres des communications, familiers des démons cachés dans les eaux, ils forment une corporation solidaire et batailleuse, redoutée des voyageurs et des paysans.

Autres corporations remuantes : celles des tailleurs d'ardoises, des ouvriers des filatures — et surtout celle, clandestine et inlassable, des faux-saulniers, contrebandiers qui cherchent le sel en Bretagne, où la gabelle est moins élevée. Les passeurs de sel fourniront, avec les métayers ruinés et les tisserands au chômage, les gros bataillons des chouans lorsque éclatera la guerre de Vendée.

Car l'Anjou, dont les ressources naturelles et humaines sont considérables et qui semble un paradis aux poètes, aura été une région sous-développée, écrasée par une fiscalité aberrante et une féodalité avide, qui auront empêché l'essor de l'industrie et ruiné l'agriculture.

Diableries basques

Malgré la percée de la pensée des Lumières et la tradition lettrée de la ville d'Angers, l'Anjou demeure au dix-huitième siècle un pays misérable et enténébré, où règnent les superstitions et la peur des loups-garous.

Les loups-garous et autres diables et sorciers, on les retrouve chez eux au Pays basque. Roland Villeneuve, spécialiste de la sorcellerie, raconte, dans *le Fléau des sorciers*, l'étonnante équipée de Pierre de Lancre, honorable magistrat bordelais, chargé en 1609 par le bon (?) roi Henri IV de purifier la région d'une hérésie qui semait le trouble dans une population naturellement indocile. Homme de bien, grand érudit, ayant étudié la philosophie et la théologie en Italie, Pierre de Lancre était habité par une passion sadique qui l'entraîna, dans sa lutte contre le démon, à des excès qui effrayèrent ses plus proches collaborateurs.

Son arrivée à Bayonne jeta la terreur parmi la population, et si sa mission ne dura que quatre mois, elle lui permit de faire griller sur les bûchers dressés à la hâte des centaines de pauvres bougres, choisis au hasard des dénonciations, et dont le seul tort était d'« avoir le mauvais œil ».

Mais pour Roland Villeneuve, la chasse aux démons, derrière le fatras des justifications pseudo-théologiques, a eu surtout pour objet de nettoyer le pays d'une population de marginaux misérables dont la prolifération inquiétait les autorités.

La puissance des pères provençaux

C'est à un autre Midi que s'est intéressé Alain Collomp, médecin de son état et passionné d'histoire locale, en étudiant, dans *la Maison du père*, les relations familiales en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles. Explorant les arbres généalogiques et les archives locales, l'auteur a reconstitué les dynasties familiales de Saint-André-les-Alpes et des communes voisines. Il montre comment les maisons des villages étaient organisées pour abriter le couple des parents et celui du fils aîné et de la bru, les autres enfants devant quitter les lieux, voire la région. Jusqu'à sa mort, le père conserve la haute main sur la marche de la maison, l'organisation des tâches, le jeu des alliances, la négociation des biens et la gestion du patrimoine.

Ce système a permis une stabilité remarquable des familles et des communautés pendant près de deux siècles. Les biens et les métiers se transmettent du père au fils aîné, certaines professions progressant régulièrement de génération en génération (artisans, muletiers, forgerons, aubergistes...), mais sans que cet enrichissement entraîne une rupture des équilibres sociaux.

A travers cette description des itinéraires familiaux, Alain Collomp, qui est enfant de la région, fait revivre un monde fortement structuré, mais grouillant de vie, où les passions humaines se coulent naturellement dans un cadre physique et social patiemment balisé. Un monde qui repose sur un subtil équilibre entre la tradition et l'aventure, entre la maison du père et le chemin de l'exil.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LES TEMPS DE L'EAU — LA CITÉ, L'EAU ET LES TECHNIQUES, d'André Guillerme. Champ vallon, collection « Milieux ». 263 p., 145 F.

★ LA VIE QUOTIDIENNE EN ANJOU AU XVIIIe SIÈCLE, d'André Bendjebbar. Hachette. 288 p., 75 F.

★ LE FLÉAU DES SORCIERS. HISTOIRE DE LA DIABLERIE BASQUE AU XVIIe SIÈCLE, de Roland Villeneuve. Flammarion. 231 p., 65 F.

★ LA MAISON DU PÈRE. — FAMILLE ET VILLAGE EN HAUTE-PROVENCE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES, d'Alain Collomp. PUF, Collection « Les Chemins de l'Histoire ». 340 p., 150 F.

A signaler aussi

● LE « CLOU » ROUENNAIS DES ORIGINES A NOS JOURS (1778-1982), de Yannick Marel.

A travers cette étude du mont-de-piété, *« baromètre de la misère publique »*, l'auteur fait une histoire de la pauvreté et de la vie économique et sociale de la cité normande. (Préface de Jean Imbert, de l'Institut. Editions du P'tit Normand, 4, rue de l'Ecole 76000 Rouen. 232 p., 90 F.)

● HISTOIRE DE ROUEN (1939-1958), de Guy Pessiot.

Le troisième tome d'une *Histoire de Rouen par la photographie*, qui en comprendra quatre. Des images saisissantes sur la période la plus sombre de la ville. Les tomes précédents portaient respectivement sur les périodes 1850-1900 et 1900-1939. (Editions du P'tit Normand. 327 p., 280 F).

● HISTOIRE DU HAVRE ET DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE, sous la direction d'André Corvisier.

Le passé de cette « ville nouvelle », créée en 1520 pour permettre à la France de rivaliser avec ses concurrents directs sur les mers, les Anglais, et avec les nouveaux conquérants du monde, les Espagnols et les Portugais. (Privat, collection « Pays et villes de France ». 335 p., 200 F.)

● LE CHRISTIANISME CELTIQUE ET SES SURVIVANCES POPULAIRES, de Jean Markale.

L'auteur montre comment, en Bretagne comme en Irlande, le christianisme a été adapté à la tradition celtique pour produire une culture et une théologie profondément originales, qui ont résisté à l'usure des siècles. (*Imago*, 25, rue Beaurepaire 75010 Paris. *Diffusion Payot*. 258 p., 110 F.)

● LES PÊCHEURS D'HOUAT, de Paul Jorion.

Une étude d'*« anthropologie économique »* : les difficultés avec lesquelles une communauté de pêcheurs bretons est passée d'un mode de vie et de production traditionnel au vingtième siècle industriel. (Hermann, collection « Savoir ». 198 p., 68 F.)

● DIX SIÈCLES DE VIE QUOTIDIENNE A BORDEAUX, d'Albert Rèche.

Poursuivant une entreprise commencée avec son livre *Naissance et vie des quartiers de Bordeaux*, l'auteur étudie cette fois le développement des quartiers périphériques et du port de la grande cité d'Aquitaine. (Seghers. 325 p., 89 F.)

● MÉMOIRES SUR LA GUERRE DES CAMISARDS.

Spécialiste des camisards, Philippe Joutard présente cette réédition des Mémoires des trois « prédicants » cévenols illustres : Abraham Mazel, Elie Marion et Jacques Bonbonnoux. (Presses du Languedoc, 33, rue Roucher 34000 Montpellier. 120 F.)

● ALMANACH DE LA MÉMOIRE ET DES COUTUMES. PROVENCE, de Claire Tiévant.

Jour par jour, les rites, croyances, fêtes, dictons, célébration de la tradition provençale. Avec de nombreuses illustrations. (Albin-Michel, 150 F.)

● FORGES ET FORGERONS DU BERRY ET DU NIVERNAIS, de Raymond Robin.

L'auteur, qui est ingénieur et d'origine nivernaise, retrace l'histoire d'une industrie qui fut florissante de la fin du dix-septième siècle à la fin du dix-neuvième. La métallurgie nivernaise joue un rôle important dans l'approvisionnement des arsenaux avant d'être condamnée par le progrès technique et la concurrence étrangère. (Editions de l'Université et de l'enseignement moderne, 25, rue Saint-Sulpice 75006 Paris. Dossiers de l'histoire, 220 p., 69 F.)

● HISTOIRE DE COLMAR, sous la direction de Georges Livet.

Ville-marché et ville-carrefour, Colmar est aussi la capitale culturelle de l'Alsace. Elle fut un exemple particulièrement réussi de l'équilibre économique et humain des « villes moyennes » françaises. (Privat, collection « Pays et villes de France ». 327 p., 200 F.)

● LES CAMPAGNES FRANÇAISES, de Monique Clavel-Levêque, Guy Lemarchand et Marie-Thérèse Lorcin.

Un *« précis d'histoire rurale »* qui analyse les évolutions de la France profonde depuis le néolithique jusqu'aux transformations récentes imposées par les révolutions économiques et techniques. (Messidor/Editions sociales. Collection « Comprendre », 311 p., 70 F.)

La généalogie de la France d'aujourd'hui

C'EST une vaste fresque de la France contemporaine, de son avènement et de ses mutations depuis le début du siècle qu'ont entrepris de nous présenter Yves Lequin et une équipe d'historiens. Trois volumes richement illustrés construiront ainsi la généalogie de la France d'aujourd'hui, en s'attachant tantôt aux structures profondes de la vie économique ou des flux démographiques, tantôt aux détails les plus singuliers de la vie quotidienne ou aux transformations des attitudes politiques.

C'est le tome II qui paraît le premier. Il porte sur *la Société*. La paysannerie en déclin, la ville industrielle et le mouvement ouvrier, le patronat et les classes dirigeantes, les classes moyennes, autant de sujets où l'étude chronologique vient croiser la démarche anthropologique. Les deux autres volumes sortiront au printemps prochain. Le tome I sera intitulé *Un peuple et son pays*, et le tome III *les Citoyens et la Politique*.

Nous avons interrogé Yves Lequin sur le travail qu'il a mené.

« Comment est né ce projet d'une histoire des Français au dix-neuvième et vingtième siècles ?

— C'est un vieux projet. Nous en avions parlé avec Pierre Goubert, il y a sept ans environ. Mais il pensait évidemment à un travail sur une durée plus longue : de l'Ancien Régime à nos jours. Notre intention est de réinsérer dans une analyse historique d'autres regards que ceux des historiens. Les grands succès de l'école historique française portent sur des périodes antérieures au dix-neuvième siècle. Pour les périodes contemporaines, on n'avait pas adopté les points de vue économique, anthropologique...

» Peut-être parce que les historiens voulaient préserver l'originalité de leur discipline, en restant fidèles à l'aspect événementiel, à la chronologie, et en privilégiant le politique. Il existe d'excellentes études de la politique contemporaine. Mais il est beaucoup plus difficile de faire une histoire de la société. Si l'on prend l'exemple du patronat, ce n'est pas par les historiens que nous le connaissons, mais par les sociologues. Notre livre a voulu recevoir les apports des autres disciplines.

— *Est-ce que, pour vous, il y a une identité de la France dans la période que couvre votre ouvrage ?*

— Il y en a sans doute une, puisque cette étude se situe dans un temps et dans un territoire. Ce pays, au dix-neuvième siècle, conquiert son territoire, avec le recul des patois, avec la mise en place de l'école, avec l'Etat qui s'installe...

» Mais la question que nous nous sommes posée est quelque peu différente. Il me semble qu'il existe une unité de la société industrielle et que bon nombre de choses qui sont dites ici sur les Français auraient pu l'être sur les Italiens ou les Anglais.

— *Vous vous êtes intéressés aux groupes sociaux, mais aussi aux individus.*

— Oui. Je ne nie pas l'existence des groupes. Mais je crois qu'à l'intérieur de la structure inégale et hiérarchisée, il y a un espace de jeu pour les individus. Je soutiens l'hypothèse que plus une société est inégale, plus elle facilite la mobilité sociale et les possibilités de promotion pour les individus.

La peur de la modernité

— *Votre ouvrage s'achève sur l'année 1983. Comment jugez-vous la société française d'aujourd'hui, dans la perspective d'ensemble de votre étude qui porte sur deux siècles ?*

— La société de 1983 est fondamentalement la même que celle de 1840, avec le même type d'organisation, les mêmes hiérarchies, les mêmes types de partages économique et politique. Mais il faut nuancer fortement cette idée. Une société où les niveaux de vie se sont accrus dans des proportions considérables ne saurait engendrer les mêmes attitudes ni les mêmes valeurs.

» Pourtant, il faut ajouter que, du fait de la crise, on voit réapparaître des valeurs qui étaient passées au second plan. La xénophobie est le retour d'un thème qui existait dans les années 30 de ce siècle, ainsi que dans les années 80 du siècle dernier, avec le boulangisme par exemple. Aujourd'hui, les Français retrouvent plusieurs thèmes qui étaient liés à un refus de l'évolution. C'est une manière de tourner le dos à la modernité. »

Propos recueillis par
DIDIER ERIBON

★ HISTOIRE DES FRANÇAIS AUX XIXe ET XXe SIÈCLES. — Tome II : la Société. Ouvrage collectif, réalisé sous la direction d'Yves Lequin. Armand Colin, 624 p., 300 F. (Les trois volumes en souscription jusqu'au 31 mars : 765 F).

portrait

Les légendes de Louis Nucera

● *Le romancier niçois vient de publier* le Kiosque à musique. *Il se dépeint comme un « pessimiste hilare »...*

« *JE suis un pessimiste hilare.* » Nous dînons chez Pierre Vedel, rue des Morillons, un Sétois, ami de Brassens, qui accomplit des miracles avec des riens. Devant des pois chiches et de la morue, Louis Nucera parle d'une voix douce. L'œil sombre, un sourire de cinéma, le profil aigu, il a l'air d'un musicien de Buenos-Aires ou d'un moine du peintre Cimabue.

« *Je suis né à Nice le 17 juillet 1928, avenue des Diables-Bleus. J'ai des ancêtres italiens, de Plaisance, en Émilie. Mon nom, Nucera, veut dire* « Celui qui n'est jamais là ». *C'est trop beau, non ? Mon père est mort quand j'avais cinq ans. Alors ma mère a mis des vêtements noirs, comme les veuves de ce temps-là, dans le Sud. Elle m'emmenait une fois par semaine au cimetière.*

» *Mes premiers souvenirs ? Un de mes oncles, avec qui j'allais au Grand Prix de Monaco, m'offrit une voiture de course à pédales, une Bugatti. Un autre oncle aimait le vélo. En juillet 1934, il me prit sur ses épaules pour me montrer l'arrivée triomphale de René Vietto à Cannes, sur la Croisette.* »

Tous les matins, Nucera lit *l'Équipe*. Amateur de mythes, érudit de l'inutile, il est incollable sur le vélo et la boxe. Dans *le Roi René* (1), où il a célébré Vietto, « René le Téméraire », il alignait en connaisseur des noms merveilleux : Magni, Van Steebergen, Koblet, Kubler, Bahamontès, Schotte. « l'Enfant grec », « l'Aigle de Tolède » ou « le Pieux » ; ces sobriquets admiratifs sont déjà de la littérature, une façon populaire de jouer avec les mots, de perpétuer des légendes.

« *Enfant, je lisais Jules Verne et Fenimore Cooper. Mon oncle, l'amateur de vélo, avait des collections de vieux numéros du* Miroir des Sports *et de* Match... *Je réécrivais les comptes rendus sportifs, quand le vainqueur d'une course n'était pas le champion que j'avais choisi. Le vélo est une image de la vie, impitoyable et exaltante. On ne triche pas sur une selle. Personne ne vous aide dans un col. Georges Haldas dit la même chose du football. Plus tard, j'avais dévoré les romans de la Série noire, en y cherchant des émotions, comme dans le sport. J'ai dû en lire pas loin de mille.* »

En 1944, Nucera entre au Comptoir national d'escompte de Paris, place Masséna (Giono a travaillé pour la même banque, à Manosque). Il y reste jusqu'en 1959. Un jour, il envoie un article sur Zatopek au *Patriote*, le quotidien communiste de Nice. Pigiste, il mène une double vie, dormant quelques heures, allant enquêter sur la Côte où les gros faits divers ressemblent à des polars d'Horace McCoy. Il se lie avec Cocteau, Kessel, Devos, Brassens et Nougaro. Il côtoie Picasso ou Nabokov.

« *Je crachais mes 400 lignes quotidiennement. J'ai fini par devenir journaliste, avec un salaire misérable. Le P.C., à l'époque, c'était le parti des humbles. On avait choisi le bon côté de la barrière. En 1936, j'apportais son déjeuner à mon oncle qui occupait les dépôts du T.N.C., la compagnie des tramways de Nice. Je me souviens encore des accordéons et des regards fraternels des ouvriers.*

» *On m'avait pourtant jugé.* « Toi, tu es un anarchiste ». *Anarchiste ? Peut-être. J'aime tellement l'ordre que je n'en supporte aucune caricature. J'ai mis un temps fou à perdre mes illusions. En 1960, les soldats russes et chinois se sont battus sur le fleuve Amour et j'ai compris... Le communisme n'était qu'un détournement de générosité, une imposture gigantesque. J'ai quitté Nice quatre ans après, pour aller à Paris chez Philips, comme attaché de presse puis comme directeur des relations publiques.* »

« Un fanatique de la prose »

En 1970, grâce à Kessel, il publie enfin son premier livre, *l'Obstiné* (2). Pour oublier les « Narcisse de la corde vocale » qu'il massacrera dans *la Kermesse aux idoles* (3), il s'est dirigé vers les grands textes, en autodidacte : la *Vie de Rancé* de Chateaubriand et les *Mémoires* du cardinal de Retz. Le style des écrivains, il le juge comme il appréciait celui des pistards, d'après la vitesse et la précision. *Cioran, qui a connu* les plaisirs du vélo, a défini Nucera d'une formule : « *Mieux que personne il a su tirer profit du double privilège du mouvement et du silence. Car il existe une sagesse de la bicyclette.* »

« *Avant* l'Obstiné, poursuit Nucera, *j'avais terminé sept manuscrits que je n'ai pas osé montrer. Et j'ai coupé 350 pages dans celui de* l'Obstiné. *Les romans de ma « saga » niçoise, depuis* Avenue des Diables-Bleus (4) *jusqu'au* Kiosque à musique, *sont courts. J'ai trouvé ma distance. Ma mère est morte en 1962, sans savoir que j'allais devenir écrivain. Tous mes livres, depuis* l'Obstiné, *où je parlais à la première personne, sous le masque d'un centenaire, sont remplis de sa présence, de sa discrétion, de sa noblesse. Je les travaille comme elle aurait pu le faire, si elle avait su écrire. Les écarts de langage lui étaient inconnus. Elle ne disait que l'essentiel.*

» *Je suis donc devenu un fanatique de la prose, comme les « métèques » qui ont choisi le français. Cioran, bien sûr, mais aussi Caraco, un pessimiste effrayant, qui n'a pas encore la célébrité de Cingria. L'Age d'homme, à Lausanne, s'obstine à le publier. On finira par reconnaître la grandeur de son désespoir. Avec Cocteau, Arland, Perret, Chardonne, Calet, Léautaud, Aymé, Vialatte, j'ai découvert peu à peu ma vraie famille littéraire. Je partage leur credo : éviter le « gras ». Pas de métaphores. Quand j'étais engagé dans les épreuves pour amateurs, je ne gagnais jamais. Cependant, les gens comparaient mon style à celui de Fausto Coppi, ce qui me comblait.* »

Directeur littéraire des Editions Jean-Claude Lattès depuis 1973, Nucera met l'amitié au-dessus de tout, qu'il parle des morts, Boby Lapointe, Jacques Brel, ou rejoigne sa « bande », Alphonse Boudard, Georges Walter, Eric Deschodt. Il parcourt aussi 10 000 kilomètres par an, se lève tôt pour écrire et, selon le conseil de Degas, « *effacer par le travail les traces mêmes du travail* ».

« *J'ai un projet, que j'espère mettre à exécution en juillet : refaire le Tour de France de Coppi, celui de 1949. Le soir, j'irai traîner dans les bistrots, causer avec les habitués. Mon livre sera un tableau ironique de la France, traversée à petite vitesse. J'ai déjà achevé le prologue, une quarantaine de pages, où je me présente aux lecteurs, avant le départ. Le Tour de 49 ne fut pas facile. Je dois grimper le Ventoux et le Lautaret. Comme les étapes étaient longues, je les ferai tranquillement, en plusieurs jours. L'une d'elles n'avait pas moins de cinq cols ! Il me faudra trois mois en tout.*

» *Il y a de la beauté et du style dans la moindre des choses. On peut « swinguer » en tournant une cuillère dans une tasse à café. J'aime le tango à cause de l'émotion qui vient des gestes et des regards qui se fuient. On a dit que* « le tango est une pensée triste qui se danse ». *Ecrire comme on danse, chercher sa petite musique, je ne vois pas ce qu'un écrivain peut espérer d'autre, comme accomplissement. Voyez Calet. Dans* Peau d'ours, *il a réussi, deux jours avant de mourir, une phrase déchirante qui met un point final à son œuvre et à sa vie :* « Ne me secouez pas, je suis plein de larmes. »

RAPHAËL SORIN.

(1) Le Sagittaire, 1976.
(2) Julliard, 1970.
(3) Grasset, 1977.
(4) Grasset, 1980.

Une sorte d'épithalame

CE pourrait être une « chronique », celle de la vie d'un homme et d'une femme qui s'aiment depuis vingt-cinq ans. Après des célébrations de sa mère, de son fils et de ses oncles, Louis Nucera a voulu offrir une « légende » intime, une sorte d'épithalame comme on n'en fait plus aujourd'hui. Le récit débute le 29 juin 1958, sur la plage de Nice, avec la rencontre de Jean, employé dans une compagnie d'assurances, et de Mireille, une jeune secrétaire. Des regards qui se croisent, un miroir, deux limonades, une robe à bretelles, en vichy bleu et blanc, une odeur d'abricot, les commencements de l'amour fixent à jamais ces souvenirs.

Ils se retrouvent devant le kiosque à musique du jardin Albert-Ier. En 1925, les parents de Jean s'y donnaient déjà rendez-vous. Alors, un orchestre jouait des airs de Puccini et de Meyerbeer. « *On se promenait, on se baignait, on apprenait à se connaître.* » Le père de Mireille, Aldo, né en Ligurie, est venu à Nice pour conduire des camions. Il fume des Troupes et des Elégantes. Mireille et Jean font l'amour, pour la première fois, sur le mont Chauve. Aldo a été déporté à Dora, pour avoir caché des juifs dans son gazogène. Mireille aura une enfance malheureuse. Jean veut écrire, même si, « *parfois, on en oublie de vivre* ».

Autour du couple dont il réveille, par petites touches, le passé, Nucera décrit une ville, un quartier et ses habitants. L'anarchiste marqué par la guerre d'Espagne, la folle aux chats, Mario, le revendeur de fruits et légumes... Du temps qui passe, quelques lettres, au milieu du livre, accélèrent le mouvement. Aldo meurt. Mireille et Jean quittent Saint-Roch, laissent l'avenue des Diables-Bleus et la promenade des Anglais.

Ils vont à Paris, sur la butte Montmartre où flottent les ombres de Gen Paul et de Marcel Aymé. Clichy, Pigalle, lingerie latex-cuir, « *saxodrome* », le monde a vraiment changé. Une dernière lettre à Mireille, datée du 29 juin 1983, termine la « *chansonnette* ».

Au lecteur de s'éloigner, sur la pointe des pieds, après avoir refermé ce livre pudique qui a, sous ses louvoiements, le parfum têtu des jours anciens.

R. S.

★ **LE KIOSQUE A MUSIQUE, de Louis Nucera. Grasset. 224 p., 65 F.**

roman

Le malheur vendéen

(Suite de la page 13.)

On a su lire, dans le temps, en cette contrée où subsistent seules, désormais, les superstitions, où les maux les plus évidemment naturels apparaissent comme autant de maléfices, où la pomme de terre, cet innocent et salvateur tubercule, est repoussée, « *fruit du diable* » apporté par les « culs blancs ». Les années défilent et, plus de quinze ans après la mort de Louis XVI, les persécutions continuent ; la misère a si peu reculé que la mortalité est considérable, l'alcoolisme et les épidémies venant à la rescousse.

La vanité de l'espérance

Peu à peu, la chaude fraternité des recommencements se lézarde. La sottise, l'envie, l'incompréhension dramatique qui régissent toute société humaine réapparaissent, et les morts ne meurent pas tous de mort naturelle. On finit par rejeter de la communauté ceux qui, arrivés là par hasard, agréés naguère parce qu'ils représentaient un capital de forces et d'initiatives fécondes, redeviennent des « étrangers au pays ». Pour ceux-là, comme Dochâgne, ce sera l'exode vers le Sud, les mains vides, leur seul courage pour bagage. Ils ont compris la vanité de l'espérance.

Le lecteur, lui, demeure le cœur serré quand il a refermé ce livre fort, implacable. L'envers d'une épopée est montré là, au grand jour, dans son inimaginable cruauté ; la détresse physique et morale de tout un peuple y crie. Il fallait que ces « *gênants* » trouvent leur chantre, non celui de leur gloire (ils en ont eu) mais celui de leur sort dérisoire quand, vaincus, ils ont été abandonnés *et floués par tous*, principalement par ceux-là mêmes pour qui ils avaient « chouanné ». « La Vendée » – cinq guerres fratricides – c'est notre Irlande à nous.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LES MOUCHOIRS ROUGES DE CHOLET, de Michel Ragon. Albin-Michel, 335 p., 65 F.**

souvenirs

Les « combats pour la liberté » de Clara et Pavel Thalmann

● *De Moscou à Paris, en passant par l'Espagne.*

LA vie de Clara et de Pavel Thalmann, deux de ces Suisses qu'on dit si tranquilles, remplirait plusieurs existences ordinaires tant elle est riche en péripéties. Voilà des militants qui ne se sont pas ennuyés. Ils ont participé durant près d'un demi-siècle *aux luttes contre le fascisme* et le stalinisme sans jamais renier leurs convictions de gauche. Leurs souvenirs, publiés par un petit éditeur sous le titre *Combats pour la liberté* et que ne relira pas Pavel Thalmann mort en 1980, constituent un passionnant témoignage plein de cette chair et de cette couleur qui font parfois défaut aux récits d'historiens.

Né à Bâle en 1901, Pavel Thalmann sera le *secrétaire général des* Jeunesses communistes suisses de 1921 à 1925, en un temps où la révolution d'Octobre a levé une grande *espérance parmi le mouvement ouvrier* européen. A cause de ses activités politiques, le jeune ouvrier Pavel est plus souvent au chômage qu'à son tour et connaît de fréquents démêlés avec la police. La peinture en rouge d'un monument, qui relèverait aujourd'hui du canular, est considérée comme un acte hautement provocateur.

Malgré l'attention particulière de la police, Pavel réussit à se rendre *clandestinement plusieurs fois en* U.R.S.S. Pendant trois ans, il étudie à l'université ouvrière de Moscou. Cet étudiant singulier travaille un *jour par semaine en usine*, et redevient l'été un militant actif qui porte la bonne parole en Sibérie ou en Ukraine, parmi les Allemands de la Volga. Las ! *ces paysans*, descendants d'émigrés du dix-huitième siècle, taxés aveuglément par la bureaucratie naissante, se montrent *rétifs aux réquisitions* de produits agricoles dont ils ne perçoivent pas le caractère révolutionnaire. Même les loups paraissent s'en mêler *quand ils se lancent à la poursuite* de la troïka du jeune commissaire politique.

Des coulisses du pouvoir, il assiste, *et cela recoupe ce qu'a pu* écrire un Victor Serge, aux luttes des fractions, à la régression de la révolution soviétique, à la victoire *complète de Staline* et à sa *mainmise* sur l'Internationale.

Pavel Thalmann revient de Moscou bien décidé à s'opposer aux pratiques staliniennes dans son pays. Exclu du P.C. suisse ainsi que sa compagne Clara Ensner, née à Bâle en 1908 dans une famille ouvrière de dix enfants, il ferraille, au sein de l'« Opposition communiste », contre les frères ennemis jusqu'à ce que son engagement dans la guerre d'Espagne mette fin à ces « *tempêtes helvétiques dans un verre d'eau* ».

Après bien des mésaventures, il rejoint Clara, dont la chevelure blonde de Walkyrie fascine les Espagnols, dans une unité républicaine. Cela nous vaut l'étonnant tableau d'une Espagne en ébullition où s'affrontent communistes et anarchistes, où se retrouvent des antifascistes de tout poil dans les Brigades internationales, où l'on croise un *Willy Brandt ou un Arthur Koestler*. On y voit se renforcer le P.C. espagnol à la faveur de l'aide sélective de Moscou, d'autant que Staline livre *ses armes avec sa police politique*. Arrêtés à leur tour, sans que leur soit signifié le chef d'accusation, Clara et Pavel ne rencontrent que *des antifascistes dans* les geôles de la sinistre police stalinienne. Le couple devra sa liberté à l'intervention répétée de socialistes suisses et français.

La guerre d'Espagne vaudra encore à Pavel Thalmann de passer devant un tribunal militaire suisse pour avoir combattu dans une armée étrangère...

A Paris, « *pauvres comme des rats d'église* », le couple reprend sa lutte politique auprès des réfugiés et des émigrés. Pendant l'occupation, il recueille, dans un pavillon du dix-neuvième arrondissement, des juifs et autres personnes recherchées par les nazis.

Rapportant des centaines d'anecdotes sans recherche de style ou d'effets faciles – les pages consacrées à l'exode et à la libération de Paris pourraient figurer dans une anthologie des désarrois d'un peuple, – le livre de Clara et Pavel Thalmann montre l'incomparable vitalité d'un couple et le courage de militants anonymes emportés dans les tourmentes de la première moitié du siècle. Et une foi en un « avenir meilleur » qui, malgré son désintéressement, n'a pu soulever les montagnes. Mais quelles vies !

BERNARD ALLIOT.

★ **COMBATS POUR LA LIBERTÉ, de Pavel et Clara Thalmann, traduit de l'allemand par Caroline Darbon, préface de Max Gallo. Editions La Digitale, Kerflech'-Mellac 29130 Quimperlé. 356 p., 75 F.**

L'exil d'un Allemand anti-nazi

ETRE réfugié, antifasciste, allemand et survivre dans la France occupée par les nazis, c'est l'exploit réussi par *Werner Prashun, alias* Claude Vernier. Il raconte dans une langue parcourue de douloureux frémissements comment il s'est exilé parce qu'il ne pouvait plus faire librement son métier de comédien dans l'Allemagne de Hitler, en 1936. Des acteurs, des musiciens de renom, des écrivains qui avaient fait la gloire de l'Allemagne, disparaissaient de la scène ou des bibliothèques parce qu'ils étaient juifs. Des commerçants paisibles, des amis, des voisins s'évanouissaient ainsi entre nuit et brouillard ou prenaient la route de l'exil : tous événements insupportables pour un être sensible.

Werner Prashun avait vingt ans quand les barbares ont conquis le pouvoir. Il était né à Essen, dans l'industrieuse Ruhr, au sein d'une famille nationaliste, qui pensait que le Führer allait écarter la guerre du pays et le sauver des désordres et des marks dévalués de la République de Weimar. L'auteur montre comment la jeune République a été déconsidérée par les démocraties voisines, plus pressées de lui faire « payer » la grande guerre que de la renforcer.

« *Heureux comme Dieu en France* », pensait Werner Prashun. C'était espérer sans les règlements, les cartes de travail et *les fonctionnaires tatillons*. Elève de Dullin, travaillant au Théâtre de l'Atelier et attendant sa convocation à la légion étrangère où *il* s'est engagé, *il* est emprisonné à la Santé, et à Fresnes pour n'avoir pas respecté un ordre de refoulement. Une fois libéré, il passe la « *drôle de guerre* » au Maroc, dans une unité de légionnaires, puis est « *renvoyé dans ses foyers* » alors que la police allemande recherche les derniers réfugiés que le régime de Vichy a oublié de livrer.

Toujours aux aguets, craignant que son accent ne le trahisse un instant, Werner Prashun subit l'épreuve du clandestin, l'*exil intérieur*. C'est Claude Dauphin, avant de partir pour Londres, qui lui donnera son nom de scène : Claude Vernier. Il joue à *la barbe des nazis ; l'un d'eux ne* loue-t-il pas ce comédien « français » qui connaît si bien la poésie allemande ? Avec ces événements *tragiques ou cocasses*, Claude Vernier raconte aussi les moments d'amitié, des rencontres avec Desnos, Prévert, Renoir. Il décrit, par exemple, un Brecht attachant, modeste, d'une bonté pudique.

Après la *guerre*, Claude Vernier va dans son pays couvert de ruines, à la recherche de ses parents, des proches happés par la *frénésie hitlérienne*. Ce sont, à nouveau, des souvenirs d'une autre Allemagne, de celle que l'on peut aimer, qui reviennent en *mémoire ; des souvenirs d'enfance* et de fées.

Aujourd'hui, des « Dupont-la-Joie » ou des rancuniers lui crient dans sa patrie d'adoption « *Retourne dans ton pays !* » ; le comprendraient-ils s'il répondait qu'il a choisi la France, comme le coq en exil dont parlent les frères Grimm, pour « *trouver mieux que la mort* » ?

B. A.

★ **TENDRE EXIL, de Claude Vernier. La découverte/Maspero. 190 p., 75 F.**

Le Monde

culture

Un entretien avec Jean Maheu

(Suite de la première page.)

A ce propos, la programmation de 1984 ne reflète pas, même si elle est très brillante en elle-même, ce que je souhaiterais voir.

D'autre part, il faut entreprendre la véritable mise à jour qu'exigent sept années d'existence. Sept ans, c'est l'âge de raison pour l'homme. Ici, cet âge est celui de la maturité, ne serait-ce qu'en raison de la fréquentation et de l'usure que celle-ci a entraînées. En sept ans, tout a évolué autour de nous : la société, les techniques, et notamment celles de la communication, de la culture. C'est peut-être ambitieux, mais nous devons désormais nous placer dans la perspective du XXe siècle, ce qui n'était pas encore le cas à l'origine.

– Au-delà de ces principes, quelle est votre ligne d'action ?

– Nous avons défini plusieurs options. En premier lieu, nous voulons resituer le Centre dans son environnement culturel et social. A cet égard, il faut tenir compte de la politique intensive du gouvernement, de M. Jack Lang en particulier. C'est un facteur de compétition, et aussi une richesse fantastique : on ne va pas concevoir Beaubourg et, par exemple, le futur Carrefour de la communication, dont s'occupe M. Robert Lion, comme deux institutions qui s'ignorent ou se combattent. Ce doit être au contraire deux actions complémentaires, un système synergique.

» De même, quelle doit être la place du CCI par rapport à l'Institut français d'architecture, au futur musée de la Villette ou à l'agence de création industrielle ? On n'est pas dans la situation où se trouvait le CCI lorsqu'il était seul : qu'il marche ou qu'il ne marche pas, cela n'avait pas tellement d'importance. *Maintenant, il doit trouver son vrai* créneau.

» Deuxième option : mettre le Centre à l'heure des techniques nouvelles. C'est peut-être la tarte à la crème, mais j'y crois personnellement beaucoup. Nous allons ainsi produire des programmes audiovisuels qui ne seront plus seulement un accompagnement des activités des départements. Ils seront destinés à l'extérieur, ils répondront aux besoins du câble, des satellites, des nouvelles chaînes, et notamment à ceux des réseaux étrangers. Ces produits seront conçus en fonction de la demande et non plus seulement des circuits intérieurs.

» Cette ouverture est fondamentale. On ne peut attirer de public supplémentaire à Beaubourg. Il y a sept ans, on tablait, dans l'hypothèse la plus optimiste, sur 7 à 8 000 visiteurs. Or nous en sommes à 25 000 en moyenne et nous somme allés l'an dernier jusqu'à 41 000 personnes, le jour de Pâques. Sans tenir compte du public du CCI, qui n'est normalement pas comptabilisé.

» Cela dit, même si nous nous organisons en entreprise de programme, nous ne pourrons parvenir à mettre sur pied ce programme qu'avec des concours extérieurs, qu'il s'agisse de coproductions avec l'Institut national de l'audiovisuel ou de faire appel au nouveau fonds de soutien aux industries de programme établi par le ministère de la culture.

Déjà, pour 1984, des crédits ont été attribués à ces productions vidéo. Chaque exposition, en particulier, sera accompagnée d'une cassette. Celle de Balthus est en cours de réalisation, nous en préparons aussi pour Bonnard, deux pour Kafka, etc. La difficulté, c'est que les commissaires des expositions tout à la fois ne veulent pas se dessaisir de leur sujet et sont trop absorbés par l'élaboration de leur projet ou la rédaction du catalogue, pour consacrer encore du temps à ces programmes vidéo. Il faut donc concevoir ces derniers indépendamment des expositions proprement dites, ou les mettre en chantier très longtemps à l'avance. Mais le Musée d'art moderne, le CCI ou la BDI ne sont pas seuls concernés : l'IRCAM a ainsi déjà réalisé deux cassettes sur ses activités.

– Il y avait déjà une production audiovisuelle.

– Oui, mais de même que le Centre ne pense pas toujours assez à son travail en fonction du public, ces produits audiovisuels n'étaient jusqu'à présent pas vraiment élaborés en vue d'une diffusion. Tout cela suppose une mutation des structures administratives et un profond changement des mentalités dans l'établissement, même si ce changement est déjà perceptible.

Un travail à la Pénélope

– Vous voulez parlez de l'immobilisme du Centre ?

– Je n'utiliserais pas ce terme. Il s'agit en fait d'une autre optique, de nouvelles directions à prendre. Ce qui est vrai, en revanche, c'est le repliement des départements sur eux-mêmes avec l'abandon de cette transversalité dont nous parlions tout à l'heure. Lutter contre ce repliement, c'est un travail à la Pénélope, mais nous devons y parvenir en revitalisant la coopération des départements lors des manifestations à venir.

» Par exemple, l'exposition « Immatériaux », dont le titre était d'ailleurs initialement « Matériaux création » et qui est maintenant prévue pour 1985, non seulement mobilise l'équipe du CCI, qui en est l'instigatrice, mais Boulez, Bozo et Melot sont d'ores et déjà, avec l'organisateur Jean-François Lyotard, parmi ceux qui tirent le plus la charrue. Ce projet d'exposition a ainsi focalisé l'énergie des quatre départements. Autre exemple : la mutiplication des concerts dans tous les espaces du Centre. Cela n'est pas nouveau et a été fait largement avant moi, mais je voudrais que ce principe soit plus systématique.

– Le personnel suit facilement ?

– Approfondir la solidarité du Centre et de son personnel est encore une de nos priorités, et faute de quoi les mutations que nous envisageons ne susciteraient que freinages et incompréhension. Les objectifs du Centre doivent être clairs pour tous. Depuis six mois que je suis en fonction, j'ai rencontré six fois la commission technique paritaire, et nous avons créé plusieurs commissions spécialisées, pour améliorer les échanges. Le personnel doit, de même, pouvoir exercer critiques et confrontation au conseil d'orientation, dont une réforme est en cours.

» Le Centre Pompidou est une véritable ville. On n'imagine pas une ville dont les multiples éléments s'ignoreraient, ne pourraient se rencontrer ni discuter ensemble de leur avenir.

– Le public fait aussi partie de la ville ?

– Sur ce point, nous voulons à la fois améliorer l'image du centre et sa relation avec le public. Cela signifie d'abord que l'établissement soit propre et entretenu. Lorsque je suis arrivé, les vitres n'avaient pu être lavées depuis onze mois. Tout cela est remis en route. En ce qui concerne la société de nettoyage, La Rayonnante, elle a accepté d'intégrer tous les employés. Mais la CGT tient toujours à la faire figurer parmi les salariés du Centre.

» Quand on prend une maison comme ça, il y a toujours des choses qui ne vont pas, mais je dois dire que j'ai trouvé un budget en équilibre, et, dans ces conditions, ça marche. Néanmoins, le Centre n'est pas une tour de la Défense, mais une véritable machine, un paquebot. Il faut sans cesse le repeindre, l'entretenir et le réparer. La garantie décennale vient bientôt à expiration, et nous allons devoir alors prendre en charge la totalité des frais. Il faudra revoir notre budget en conséquence puisque les sommes liées à cet entretien pourraient s'élever à quelque 15 millions de francs.

La relation avec le public dépend aussi de l'environnement du Centre.

– Vous pensez à la piazza ?

– C'est un espace de liberté, et il y en a peu à Paris. La liberté ne signifie pas la licence, et ce qui se passe sur la piazza ne peut être trop en contradiction avec la vocation du Centre. Aussi, nous allons favoriser l'animation à caractère culturel, mais nous souhaiterions que les autorités qui en ont la charge fassent respecter l'interdiction des activités à caractère para-commercial.

» Quant au Centre lui-même, je le voudrais plus accueillant. Il faut que le visiteur qui entre sache tout de suite qu'il est dans un centre culturel et non dans n'importe quel aéroport. Pour l'information, très difficile à organiser ici, nous mettons au point plusieurs systèmes, notammment informatiques. Mais, plus généralement, pour rendre le Centre Pompidou plus accueillant, il y a mille possibilités qui ne sont pas forcément très coûteuses : j'attends des idées. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

CINÉMA

« LE BON PLAISIR », de Francis Girod

Amours inabouties

On joue déjà à se demander quels sont les modèles de ce président de la République et de ce ministre de l'intérieur qui, du roman de Françoise Giroud, sont passés à l'écran sous les traits de Jean-Louis Trintignant et de Michel Serrault. Car Françoise Giroud connaît bien le monde politique français – elle en a fait partie – et les coulisses du pouvoir. De grâce, parlons plutôt cinéma !, c'est un autre domaine familier à l'auteur du *Bon Plaisir.*

Adaptatrice et dialoguiste de son roman, Françoise Giroud a retrouvé ce qui fut, pour elle, un métier et une passion. Son alliance avec le réalisateur Francis Girod est particulièrement heureuse et placée sous le signe de Jacques Becker. Dans le film, on a donné son nom à une place où habite Claire (Catherine Deneuve), celle qui déclenche, involontairement, un chantage et un scandale pour avoir conservé une lettre risquant de compromettre son amant d'autrefois devenu chef de l'Etat, et qu'on lui a volée, avec son sac, dix ans après leur rupture.

Le « ton Becker » renaît dans une comédie de caractères mise en scène avec vivacité, humour, et une subtile tension dramatique, relevée de l'élégance littéraire et de l'esprit des dialogues à fleurets mouchetés par lesquels les personnages s'affrontent, sans s'expliquer, sans dire exactement ce qu'ils pensent. Du côté de la classe politique, le cérémonial, le rituel, doivent être respectés, même si la vie privée affleure. Le secret de Claire et du président se révèle progressivement. Il faut le rendre inoffensif. Serrault s'y emploie. Il n'a jamais été aussi parfait dans la fausse bonhomie, l'accomplissement d'une fonction discrètement implacable. Trintignant, corseté de dignité, d'orgueil presque royal, trébuche, lui, sur son pied bot et ses relations avec une épouse décorative et soumise *qui, soudain, se révolte et lui sort ses* quatre vérités (voilà Claude Winter découverte par le cinéma !).

Mais *le Bon Plaisir,* s'il fait entrer, sans forcer la note, le public dans l'intimité des maîtres de l'Etat, s'il décrit, avec une piquante ironie, les mœurs et activités officielles, est aussi l'histoire d'amours entrecroisées et inabouties. On devine bien que Claire a beaucoup aimé cet *homme qui l'a délaissée pour sa car*rière et dont elle a eu, contre son ordre, un enfant. Mais elle revient sur le passé sans faiblesse et sans nostalgie. Elle ne peut pas faire autrement. Dans ce monde figé par le cérémonial et la crainte du scandale, Catherine Deneuve est devenue une femme qui a gagné sa liberté, son indépendance, en refusant un avortement, en mettant une cuirasse sur ses blessures affectives. Elle n'a que des réactions de défense et de fuite. L'actrice se glisse dans ce rôle avec une sensibilité nouvelle, incarne l'instinct maternel contre les exigences de l'Etat.

Là où tout se masque sous l'artifice, Catherine Deneuve reste honnête, naturelle, désintéressée.

Francis Girod la rend plus insolite par les rapports de Claire avec Pierre, le jeune voleur (Hippolyte Girardot, beau garçon fragile), auquel Herbert, journaliste homosexuel (c'est Michel Auclair, surprenant manipulateur dévoré par ses sentiments) porte malheur. Bien sûr, Trintignant et Serrault sont en première ligne, vedettes prestigieuses du sérail politique. Mais, à partir de la lettre dérobée, se tisse une étrange chaîne d'amour) Herbert-Pierre-Claire, dont il ne faut pas négliger l'importance. On ne badine ni avec le pouvoir ni avec les passions refusées ou incomprises. Francis Girod achève la comédie en manière de choc en retour cruel de la vie et, du coup, signe son meilleur film.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

MAREK JANOWSKI A LA TETE DU NOP

Les deux temps d'un concert

Un grand nombre de mélomanes parisiens étaient venus assister aux « débuts » de Marek Janowski comme premier chef du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, qu'il connaît bien pour l'avoir souvent dirigé avant sa nomination, en particulier au cours d'une tournée en Allemagne la saison dernière.

L'arrivée d'un chef de valeur internationale, renommé surtout pour ses enregistrements lyriques (1), a été très favorablement accueillie. D'origine germano-polonaise, Marek Janowski aura quarante-cinq ans le 18 février ; élève de Wolfgang Sawallisch, sa carrière l'a mené successivement aux opéras de Cologne, Hambourg, Fribourg, Dortmund, et il a pris récememnt la tête du fameux Orchestre Gürzenich de Cologne. Ses séjours à Paris trois mois par an, à partir de la saison prochaine, devraient contribuer à l'épanouissement du NOP (créé en 1976, mais recueillant alors l'héritage de l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, fondé en 1937).

On a cependant frôlé le pire avec le Concerto en ré mineur *de Brahms, dépourvu de souffle, des cordes un peu asthmatiques, un orchestre raide et sans ressort, traînant au rythme du pianiste Arnaldo Cohen (remplaçant Bruno Gelber), solide et lourd dans un adagio interminable, relevé par un final plus mouvementé et incisif, mais sans originalité foncière, qui assura au soliste un triomphe inexplicable.*

Mais le jour venait après la nuit. Marek Janowski prenait heureusement à son compte la 2e Symphonie *de Brahms, imposait avec des gestes nerveux, bons conducteurs d'énergie, un élan authentique, les cordes retrouvaient une belle couleur aérée et une vitalité exaltante. Les mouvements médians, finement dessinés, respiraient dans un climat poétique d'une délicieuse sérénité. Seul le final, pris dans un temps trop rapide, qui durcissait à l'excès les phrasés, abandonnait quelque chose de sa grandeur et de l'universalité de son lyrisme. Mais cette seconde partie du concert laissait intacts les espoirs mis en Marek Janowski.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Les Diables de Loudun*, de Penderecki, avec l'Opéra de Hambourg (3 disques Philips, 6700.042), *la Femme silencieuse* de Strauss (3 disques VSM, 167.03534) et *l'Anneau du Nibelung* (chez Eurodisc, *le Crépuscule des dieux* restant à paraître) avec la Staatskapelle de Dresde.

Mort du compositeur grec Vassilis Tsitsanis

Le chanteur et compositeur de musique populaire grecque Vassilis Tsitsanis est mort, mercredi 18 janvier, à Londres, des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante-douze ans.

Vassilis Tsitsanis était le dernier des grands compositeurs de rebetiko, cette sorte de blues grec, né au début du siècle dans les ports de la mer Egée, dans les quartiers populaires et les bas-fonds d'Athènes. Chanson de prison, chansons d'amour blessé ou cassé, le rebetiko – du mot turc rebet, *le hors-la-loi – allait s'exprimer, dans une langue argotique, avec un rythme lent, dansant, avec une orchestration fondée sur le bouzouki.*

Tsitsanis a composé en un demi-siècle plusieurs centaines de chansons, dont beaucoup ont connu le succès populaire. Il était notamment l'auteur du Dimanche pluvieux (« Un ciel pluvieux comme mon cœur, qui est plein de tristesse »), *qui fut considéré tacitement par les Athéniens comme le deuxième hymne grec, à l'époque du régime des colonels.*

Vassilis Tsitsanis se produisait encore l'an dernier dans les cabarets d'Athènes et avait participé à un concert donné en son honneur par Mikis Théodorakis. Quelques albums de Tsitsanis ont été édités chez Philips.

C. F.

DANSE

« DÉLICES », au Théâtre de la Ville

La tribu Chopinot

De même qu'il existe une tribu Gallotta, il existe une tribu Chopinot, où danseurs, musiciens, costumiers, cinéaste, scénographe, vivent en totale osmose dans un univers tissé de connivences et d'affinités. Les filles sont actives, délurées, les garçons plutôt du genre freluquet et nerveux. Leurs comportements survoltés s'épanouissent dans *Délices,* un spectacle qui hésite entre la comédie musicale et le ciné-roman.

Délices a été créé l'été dernier à Chateauvallon. Depuis, Régine Chopinot a étoffé sa danse et rééquilibré les rapports entre l'action et les passages filmés. On peut lire le texte d'Hervé Gauville qui lui sert de support et apprécier les raccourcis vigoureux de la transposition scénique.

Le début est prometteur, avec la monumentale Brésilienne Vera Lucia Motto Buono réduite à l'état de naine par la projection d'un décor géant sur l'écran. On imagine que le personnage fellinien en proie aux affres de la jalousie et confronté à de petits jeunes gens élastiques et frêles va être le centre d'une BD fantasmagorique.

Mais d'autres tableaux viennent s'interposer, plus ou moins bien amenés : la castration d'Abélard dans un style de théâtre No, un bouche-à-bouche mortel entre Orphée et Eurydice, un solo statique de Monet Robin devant un long travelling de voie ferrée et Chopinot soi-même dans un drôle de pantalon, des soldats roulant en cascade sur des sifflements alertes de marche militaire. Ça grince, parfois ça dérape.

Dans la salle en effervescence, les « branchés » applaudissent et traitent les autres de « nases » et les « nases » sifflent vigoureusement. On rit, on s'amuse ; peut-être ce que souhaitait Régine Chopinot mais, comme elle dit dans le spectacle, *« ce n'est pas si simple ».*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.

VARIÉTÉS

AU THÉATRE FONTAINE

Pierre Desproges en solo

Les temps de crise mobilisent naturellement ceux qu'on appelle humoristes, ou comiques, ou caricaturistes. Guy Bedos et Thierry Le Luron ont fait salle comble à Paris toute l'année 83, Alex Métayer remplit tous les soirs Bobino depuis le début de décembre, Pierre Desproges, enfin, propose son premier récital au Théâtre Fontaine.

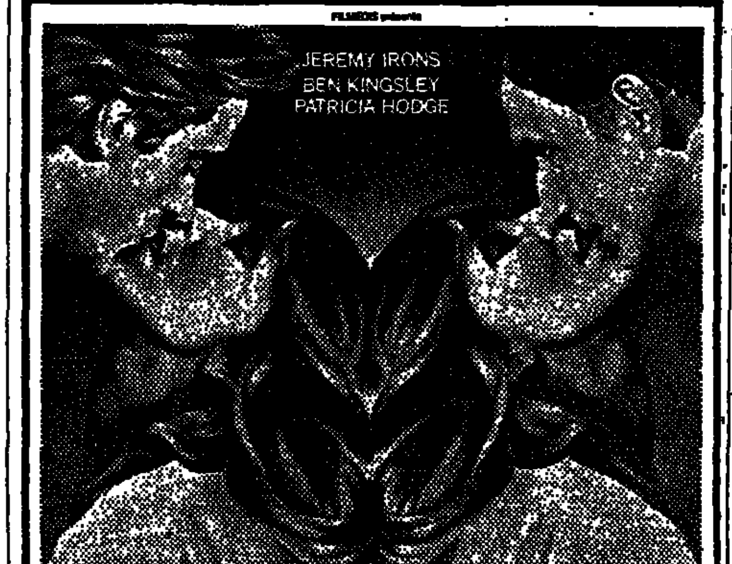
L'ancien procureur général des « Flagrants délires » radiophoniques présente son spectacle comme un *« cri de haine où perce néanmoins une certaine tendresse ».* A l'exemple de W.-C. Fields, le comique de Pierre Desproges s'appuie sur des sarcasmes, des digressions délirantes, un sadisme flegmatique, mais mêle à la violence des diatribes de brusques échappées humaines, des vibrations émotionnelles que la pudeur ne parvient pas à dissimuler complètement.

Desproges se proclame lui-même d'abord *« écriveur ».* Sur scène, il s'amuse dans le rôle du bouffon moderne et libéré de toute entrave, qui ne peut s'empêcher de rire lui-même de certaines maximes loufoques, de certains traits acides, de métaphores sans queue ni tête. Son récital est une conversation de près de deux heures sans entracte, un jeu permanent aux dépens des arbitraires de la vie et des différents cultes que notre société entretient. Celui, par exemple, des chanteurs, des sportifs et des enfants – de ces derniers, Fields disait déjà autrefois : *« Je ne les aime que frits. »*

A la fin d'une soirée d'un bout à l'autre réjouissante, Desproges demande *« une minute de silence pour les camarades du métier de spectacle qui n'ont pas de travail ni... de talent ».*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Fontaine, 20 h 15



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LOLITA - Bastille (357-42-14), 21 h.
LE PHARAON - Pache (548-92-97), 20 h 30.
VERS DAMAS - Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
FERDAOUS - Carrefour de la Différence (372-00-15), 20 h 30.
JAMAIS DEUX SANS TOI - Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h.
LE RHINOCÉROS - Chelles, CAC (421-20-36), 20 h 45.
SEMIRAMIS - Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier, 20 h 30 : les Possédées.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : *Minna von Barnhelm.*
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : l'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; 15 h : Dada, naissance et déclin, 18 h : Collections du musée ; Cinéma polonais, 19 h : voir Cinémathèque. – Théâtre/Danse : 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Electronique vidéo circus ».
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Alexandre Reverend ; 20 h 30.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : « le Dernier Soliste » (J.-P. Farré).

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30 : Rufus.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : Bérénice ; salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : le Passeport.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.
CENTRE M. RAVEL (325-92-51), 20 h : *Electre.*
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), *20 h 45 : Chacun sa vérité.*
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 19 h : les Eaux et Forêts.
EPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pen-*dule.*
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 20 h 30 : Dieu aide les clowns.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; Pinok et Matho.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vinceni et Margot.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; II. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Distorsion.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉÂTRE EN HERBE (277-15-22), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits du tarot ou les Jeux du hasard.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Paysage de l'aveugle.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Images de... Kafka.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de M. Duras.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage, 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; *22 h 30 : Orties* de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : « La folle nuit érotique de Roméo et Juliette ».
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 21 h : *M. Boujenah.*
LA TANIÈRE (337-74-39), I : 20 h 45 : J. Barthès ; 22 h 30 : E. Griliquez. – II : 21 h : B. Meulien, 22 h 30 : H. Mouhous.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Lolita and Co.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : *Lâche-moi les claquettes.*
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Devere ; 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte ; 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : Cipe Lincovsky ; 22 h 30 : René, Daniel, W. Rios.
ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ph. Bender (Berlioz, de Falla, Berio, Barber...).
Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Centre national de musique de chambre d'Aquitaine (Schubert, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : J.-S. Bereau (Gounod, Liszt, Berlioz).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Duo de pianos Carrière (Polach, Boëly, Chopin).
Institut polonais, 20 h 30 : M.-Ch. Girod (Chopin, Szymanowski, Schumann).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : H. Mercier, P. Djocik (Beethoven, Schubert, Debussy).
Grand Auditorium de l'Arc, Musées d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h 30 : Concert de J.-L. Longnon et son grand orchestre.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), à 21 h : S. Whittingham, R. McCoy (Dowland, Schumann, Brahms...).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), 20 h 30 : Elmedjoub.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise banquise.
VINCENNES, Château (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.
VITRY, Th. J. Vilar (681-68-67), 20 h 30 : L'ignorant et le fou.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Ralph Richardson : Notre agent à La Havane, de C. Reed ; 19 h, Cinéma japonais : J'ai été recalé, mais..., de Y. Ozu ; l'Epouse de la nuit, de Y. Ozu ; 21 h, Festival de Rotterdam : Pourquoi pas ? de S. Imamura.

BEAUBOURG (278-35-37)

15 h, Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 17 h, Neuf Jours d'une année, de M. Romm ; 19 h, Cinéma polonais : Lotna, de A. Wadja.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.) ; 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (255-18-45).
LA CAGE AUX POULES (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
CANICULE (Fr.) (*), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; *U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18)* ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).*
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK *(A., v.o.) (*) : Forum Orient Ex*press, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont *Halles, 1er (257-49-70).*
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
*FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e* (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).
GANDHI (Brit., v.o.) : *Cluny Palace, 5e* (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14^e^ (329-83-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18^e^ (606-64-98).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2^e^ (742-60-33) ; *Ambassade, 8^e^ (359-19-08)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : *U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU MAL, (**) film américain de Paul Nicolas, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Olympic, petite salle, *14e (545-35-38)*. V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE BON PLAISIR, film français de Francis Girod, Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, *5e (633-79-38)* ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, *12e (343-01-59)* ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
P'TIT CON, film français de Gérard Lauzier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Gaumont Colisée, 8e (359-29-46)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
UN TRAIN S'EST ARRETE, film soviétique de Vadim Abdrachitov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, *8e (225-18-45).*
LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Marignan, 8e (350-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, *6e (325-59-83)* ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, *13e (580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).
LONESOME COW-BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. *Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e* (522-47-94).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Gaumont Richelieu, 2e* (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8^e^ (359-53-99) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12^e^* (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13^e^ (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14^e^ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15^e^ (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Tep (Hsp.), 20e (797-96-06).
RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e *(562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées,* 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-*40-04) ; Paramount Bastille, 12e* (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount *Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : *Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).*
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Ma*rivaux, 2e* (296-80-40) ; *Saint-Germain* Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e *(327-84-50) ; Paramount Montparnasse,* 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e* (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : *St-Ambroise, 11e (700-89-16).*
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
Y A *TELLEMENT DE PAYS POUR* ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Les festivals

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) ; Une aventure de Buffalo Bill.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; High Sierra.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Explorateurs en folie.
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; la Société du spectacle.
FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 10 : Huit et demi ; 17 h 45 : Fellini-Roma ; 18 h 30 : Casanova.
FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h : The last weave ; 22 h : Full cercle.
A. HITCHCOCK (v.o.) : *Action La* Fayette, 9e (878-80-50) ; Soupçons.
N. OSHIMA (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61) ; 16 h 15 : Furyo ; 18 h 30, 21 h : la Cérémonie.
M. PIALAT Studio 43, 9e (770-63-40) ; 18 h, l'Enfance nue ; 22 h : Loulou ; *20 h : Passe ton bac d'abord.*
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; le Grand Carnaval.
J. SCHATZBERG (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : Panique à Needle Park.
C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; 16 h : Ana et les loups ; 22 h : Vivre vite.





COMMUNICATION

La SFP et la création audiovisuelle

I. — *Des studios dispersés et sous-employés*

Le dernier débat budgétaire au Parlement, relayé par la récente émission de Michel Polac sur « A quoi sert la télévision ? » (*le Monde* du 10 janvier), illustre les difficultés de la création audiovisuelle. Au centre du dispositif français, la puissante Société française de production sort à peine d'une longue crise.

Le site élevé des Buttes-Chaumont, à Paris, a contracté un pacte avec l'écran : au début du siècle, il accueillait les studios Gaumont, qui travaillaient à la gloire du grand (le cinéma) ; depuis trente ans, le petit (la télévision) a pris le relais sous l'égide du service public de la radiotélévision. La Société française de production et de création audiovisuelles (SFP), aujourd'hui société nationale, défraye toutefois plus souvent la critique chez les observateurs que le concert de louanges.

Cette formidable usine à programmes — elle en produit plus de deux mille heures par an, grâce à ses 2 500 salariés, qui disposent de dix-sept plateaux de tournage, dont celui de Bry-sur-Marne, le plus grand d'Europe (2 000 mètres carrés) — constitue toujours la vitrine de la télévision française, en même temps que le précieux conservatoire de métiers artisanaux, de costumes et d'accessoires dont la sauvegarde relève presque du service public. 30 % en effet, des effectifs de la SFP — soit 600 personnes environ — appartiennent à ce service « décoration », souvent accusé d'être dispendieux. Bon nombre de ces artisans œuvrent quotidiennement à l'entretien et à la création de costumes : avec ses 200 000 pièces, la SFP est la deuxième « réserve » d'Europe. Et l'industrie française du cinéma le sait bien, qui recourt à ses services...

On trouve ainsi, dans le répertoire des métiers manuels, des spécialités aussi rares que « passementière » ou « repasseuse de fin », alors que le cordonnier règne sur un magasin comportant 4 000 paires de chaussures : cothurnes antiques, poulaines médiévales, cuissardes de mousquetaires et même quelques pieds-bots.

Ailleurs, des sculpteurs travaillent un matériau miracle, le polystyrène. « *Avec lui, on soulève des montagnes ; il peut imiter la pierre, le bois, le métal* », déclare un spécialiste : statues cyclopéennes qui ne dépassent pas 4 kilos, rochers himalayens qu'on déplace d'un coup de pied... Pour *Antigone*, l'atelier a « habillé » les Baux-de-Provence en temple grec ; pour *le Bunker*, il a recréé de gigantesques statues de Brecker, détruites dans le bombardement de Berlin.

Une heure par agent

Pourquoi insister sur cet à-côté de la mission essentielle de la SFP, à savoir « tourner » des émissions ? Parce que, précisément, la qualité des programmes de fiction dépend, pour une large part, de ces reconstitutions — dont l'authenticité est un élément éminemment culturel, — qui entrent dans le compte d'exploitation de la SFP et le coût des émissions. « *Il est vrai que c'est une activité à taux de rentabilité négatif*, reconnaît M. François Lemoine, directeur général pour la production de la SFP. *La meilleure preuve, c'est qu'aucune société privée ne s'y aventure. Mais c'est un problème trop important pour qu'une société nationale de service public s'en désintéresse.*

« *Certains métiers artisanaux ne survivent que grâce à la SFP. Ils ont pourtant des capacités de création qui, associées à l'utilisation de matériaux modernes, produisent des spectacles comme* le Dialogue des carmélites, le Retour de Martin Guerre, *ou encore, au théâtre,* Un homme nommé Jésus, *monté par Robert Hossein, dont le décor a été réalisé par les spécialistes de la SFP.* »

par CLAUDE DURIEUX

Même s'il est noble, un certain mécénat a ses limites, et, selon l'expression de M. Bertrand Labrusse, PDG de la SFP, celle-ci « *a atteint aujourd'hui son ratio : une heure de télévision par agent* ». La « forteresse » des Buttes-Chaumont, avec ses 3 000 agents en 1976, ses investissements colossaux sous l'impulsion de M. Jean-Charles Edeline (le rachat de l'Empire, les studios de Bry-sur-Marne), sa mise en concurrence avec les moyens de production des sociétés de programmes autorisés par la loi de 1974, sa grève de trois mois des comédiens, fin 1976-début 1977 (qui coûta 42 millions de francs à la SFP), avait pourtant bien failli sombrer en 1978-1979, lorsque son déficit d'exploitation atteignit 200 millions de francs.

Le redressement, amorcé par M. Antoine de Clermont-Tonnerre, se trouvera ensuite conforté par la nouvelle loi sur l'audiovisuel, qui fait entrer les sociétés de programmes dans le capital de la SFP et leurs présidents au conseil d'administration de celle-ci. Un lien naturel d'interdépendance que le législateur de 1974 avait cru nécessaire et politiquement opportun de couper. « *La SFP ne peut pas réussir sans et contre les chaînes* », déclare au contraire M. Labrusse, qui souligne cependant la part décroissante accordée aux Buttes-Chaumont par rapport aux ressources totales de la télévision : en 1975, affirme-t-il, la SFP représentait 15,6 % de ces ressources ; en 1981, seulement 12,6 % ; en 1982, 11,8 % ; en 1983, 11,2 % et en 1984, 10,9 %. « *C'est la part de la création qui est en baisse constante.* »

M. Labrusse ne néglige pas, d'autre part, le facteur de redressement qu'a représenté, depuis deux ans, la stabilité du personnel et, « *sans licencier quiconque, les 37 millions de francs d'économies réalisées grâce à une meilleure organisation du travail* ». Il se félicite ouvertement de la « *concertation importante et fructueuse* » qui s'est établie entre la direction de la SFP et les syndicats.

Une position dominante

Mais si la SFP est sur la bonne voie depuis deux ans, selon ses responsables, elle n'échappe pas encore à la critique de ce censeur attentif qu'est le sénateur Jean Cluzel. Dans son rapport annuel sur l'audiovisuel pour 1983, le parlementaire centriste relève, notamment, que les plateaux de la SFP sont trop dispersés et sous-employés, que les studios de cinéma ne sont pas adaptés à l'activité de la société, et que l'installation de ces moyens dans sept lieux différents alourdit les frais de structure de la société. C'est ainsi qu'aux Buttes-Chaumont le taux d'activité des sept studios de vidéo fixe affiché par le département de la SFP qui en assure la gestion n'est que de 60 %.

La moyenne serait encore plus basse (52 %) pour les studios de cinéma de la SFP, toujours selon le rapport Cluzel : « *La sous-activité des studios peut légitimer une revendication d'augmentation des commandes obligatoires des sociétés de programme, qui justifie à son tour des investissements complémentaires pour renforcer la capacité de production des secteurs en suractivité (magnétoscope par exemple)*, écrit le sénateur. *Dans une certaine mesure, la rétention des plateaux sous-utilisés par la SFP ralentit le développement de la concurrence en contribuant à maintenir un seuil technique et financier élevé pour l'accès à des studios importants, en particulier en vidéo ; elle conforte de ce fait l'effet directeur de la SFP sur les prix.* »

Saisie de ce problème depuis plusieurs mois, la commission de la concurrence a cependant relaxé la SFP d'abus de position dominante (*le Monde* du 16 décembre), considérant que, si la loi du 29 juillet 1982 « *a restreint et faussé la concurrence* », la responsabilité en incombe « *aux pouvoirs publics et aux sociétés de programmes, sans qu'ait été établie une action concertée entre ces dernières* ». Ainsi, que la position dominante qu'occupe toujours la SFP soit de nature à fausser la concurrence du marché des programmes, malgré les sérieux progrès accomplis en matière de productivité ces dernières années, nul ne saurait le nier. Mais cet effet pervers ne saurait être comparé à la fonction sociale et culturelle éminente qu'elle remplit, par exemple vis-à-vis des artistes et comédiens, qui, souvent, survivent grâce à la SFP.

Le grand public, fasciné par l'instrument télévision en tant que vecteur de films de cinéma, de pièces de théâtre ou de manifestations sportives, oublie en effet trop souvent que le « petit écran » est un moyen d'expression en soi, sinon le huitième art, avec ses règles, ses créateurs, ses réalisateurs, ses techniciens, ses artistes, ses administrateurs, bref, tous ceux — et bien d'autres — dont les noms défilent aux génériques des émissions. C'est un outil culturel de première importance puisqu'il peut atteindre chaque jour, à leur domicile, cinquante millions de Français. Mais c'est presqu'un luxe. Le « robinet à images » coûte, en effet, très cher lorsqu'il débite autre chose que des films rediffusés pour la troisième fois ou des feuilletons américains revendus à bas prix après avoir fait carrière aux Etats-Unis.

Prochain article :

DES MUTATIONS TECHNIQUES ET COMMERCIALES

UN POTENTIEL TECHNIQUE UNIQUE

La Société française de production et de création audiovisuelles représente un potentiel technique unique. Elle dispose notamment de 17 plateaux de tournage (dont 3 salles publiques), de 112 caméras vidéo de tous types, de 52 magnétoscopes de tous formats, de 12 régies fixes, de 14 unités mobiles (dont un car mélangeur à 16 entrées et effets spéciaux numériques), d'une unité de prise de son multipiste 44 voies à 2 magnétophones 24 pistes.

Pour la production film, la S.F.P. dispose de 25 équipes de tournage, de 2 laboratoires de développement couleur, de 70 salles de montage film, de 5 auditoriums de post-synchronisation, ainsi que du plus grand plateau de tournage d'Europe (2 000 mètres carrés) à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

TF 1 interdite de promotion

La une, la première brimée ?

TF 1 a interrompu, lundi 16 janvier, à la demande du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, la campagne publicitaire qu'elle avait entamée une semaine plus tôt sur les antennes de trois stations « périphériques », Europe 1, RTL et RMC. Chacune de ces radios diffusait, quatre fois par jour, un message, *renouvelé quotidiennement*, annonçant les programmes de la soirée. Financée par la filiale RFP-TF 1, cette campagne aurait dû continuer plusieurs semaines. On a estimé, au secrétariat d'Etat, que « *l'argent public ne devait pas être employé à nourrir la concurrence entre les chaînes de service public* », au moment où les efforts devraient plutôt tendre à l'harmonisation. La Haute Autorité de la communication audio visuelle, bien qu'incompétente pour les questions financières, n'était pas d'un avis différent et, consultée, l'aurait fait savoir. La direction de TF 1, quant à elle, se garde de commenter ce rappel à l'ordre de l'autorité de tutelle.

***

La décision du secrétariat d'Etat aux techniques de la communication audio visuelle est indiscutablement conforme à une certaine logique de service public. Elle ne s'en réfugie pas moins derrière une ambiguïté. Si la concurrence, qui n'est plus guère préconisée aujourd'hui, peut apparaître préjudiciable au service public, elle est néanmoins encore inscrite dans la réalité économique des chaînes, puisque le tarif des écrans publicitaires est fixé notamment en fonction de l'audience. La tentative de TF 1 d'enrayer la chute continue de la sienne s'inscrit donc dans une autre logique qui est commerciale, même si les moyens de promotion choisis sont inhabituels. L'en empêcher pose deux questions de principe : 1) Quels doivent être les critères de gestion d'une chaîne de service public et jusqu'où se doit-elle de plaire ? 2) Le P-D G d'une chaîne est-il responsable ou non de sa gestion ou partage-t-il cette charge avec son ministre de tutelle ?

Au-delà, la question de la *promotion des chaînes de service public est entourée du flou le plus complet*. Ainsi, RFP-Antenne 2 ne s'est pas privée d'insérer une double page dans *l'Express* de cette semaine. France-Inter de son côté va beaucoup plus loin en déclinant sur tous les tons et dans plus d'un média son nouveau slogan : « *Pour ceux qui ont quelque chose entre les oreilles.* » Enfin, que penser des « renvois d'ascenseur » continuels à l'antenne entre les chaînes et les stations « périphériques » employant les mêmes animateurs ?

E. R.

Jeudi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : la Chambre des dames.
Réal. Y. Andréi.
Cinquième épisode d'une saga médiévale coquine avec Marina Vlady, mère comblée et femme inassouvie.
21 h 35 Contre-enquête.
Magazine d'A. Hoang.
L'affaire des « reclus de Saint-Flour » : une femme chômeuse en colère. Approche difficile du fait divers...
22 h 30 Histoires naturelles.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Neuvième épisode d'une superproduction aussi luxueuse que lente. Jaloux de l'amitié qui unit Marco et le prince Chinkin, Achmet l'envoie dans le Sud.
21 h 35 Alain Decaux : L'histoire en question.
L'histoire de Landru, ce grand séducteur « brûlant » qui fit disparaître onze femmes dans sa cuisinière.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-passion.
Émission présentée par M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Retour en force.
Film français de Jean-Pierre Poiré (1979), avec V. Lanoux, B. Lafont, P. Mondy, G. Jugnot, E. Harling.
Les ennuis familiaux et autres d'un petit truand sorti de prison. Comédie farfelue où l'on sent la parfaite complicité du réalisateur et de ses interprètes.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Fantaisie chromatique et fugue de J.-S. Bach, par T. Llacuna, pianiste.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 20 Monsieur l'ordinateur : qu'est-ce qu'un programme ?
17 h 35 Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table : les rapports entre les P.M.E. et les banques.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Nouveau répertoire dramatique : *Vue imprenable sur Paris*, d'Y. Navarre, réal. A. Dave. Avec P. Vaneck, M. Simon, P. Simonnet, P. Michaël, Y. Arcanel...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la Maison de Radio-France) : *le Prélude* de d'Anglebert, Corrette, Leroux, Siret, *Attitude 2* d'I. Pollach par L. Boulay, clavecin ; *Sonate à quatre mains* de Boely, *Rondo pour deux pianos en ut majeur* de Chopin, *Sonate à quatre mains* de Hindemith ; *Sonate pour deux pianos sur un thème de Beethoven*, par le duo de pianos Carrière.
22 h 30 Fréquence de nuit.

Vendredi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Feuilleton : Jo Gaillard.
14 h 55 Spécial caméra au poing.
Safari en Alaska.
15 h 30 Cinquante ans de cinéma américain.
Liza Minnelli parle de la guerre de Corée, de la concurrence entre la télévision et le cinéma, des grands films bibliques, des films musicaux...
16 h 30 Portrait d'un écrivain :
Rimbaud à Charleville.
17 h Série : Enquête en direct.
18 h Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Carnaval
Une émission préparée et présentée par un spécialiste du travestissement et du détournement, Patrick Sébastien. Surprise !
21 h 50 Les mardis de l'information : famine au Brésil.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers.
Dans le Nordeste au Brésil, il n'est pas tombé une goutte d'eau depuis six ans ! Douze millions de personnes mangent des rats, des lézards ou des cactus quand les secours n'arrivent pas. Pendant un mois, Ch. Brincourt et Ph. Vieillescazes ont parcouru cette région où se développe la violence. Ce reportage sera suivi en seconde partie d'un débat puis d'un concert brésilien, avec des grands... Chico Buarque, Edu Lobo, Jao Bosco, Paulinho da Viola.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Drôles de dames.
15 h 45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
(diff. le 19 janvier.)
17 h Itinéraires.
De S. Richard.
Deuxième partie d'un film éblouissant sur les Bauls, ces fous de Dieu, moines errants qui chantent la liberté d'esprit et la mystique érotique sur les routes de l'Inde. Un film de G. Luneau.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar, C. Beauthéac...
Sixième épisode du grand feuilleton-western de Stellio Lorenzi, inspiré d'une histoire vraie tournée dans l'Ardèche. Chevauchées, bagarres, coups de fusil dans la France du Directoire. Derrière la morale simple, une peinture passionnante d'une époque extraordinairement trouble.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Femmes d'influence. Sont invités : René-Jean Clot (*Un amour interdit*), Michelle Coquillat (*Qui sont-elles ?*), Michèle Sarde (*Regard sur les Françaises*), Jacques Tournier (*Jeanne de Luynes, comtesse de Verrue*), Henri Troyat (*Marie Karpovna*).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle France années 40) : le Capitaine Fracasse.
Fim français d'Abel Gance (1942), avec F. Gravey, A. Noris, V. Bovy, A. Tissot, J. Weber, M. Escande, R. Toutain (N.) (95 mn).
Le style épique de Gance dans une adaptation du roman de Théophile Gautier dont les images rappellent les illustrations de Gustave Doré. Habiles truquages techniques pour les décors et duel en vers, façon Rostand, dans un cimetière. Même si ce film fut mutilé pour l'exploitation, il a du panache.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Georges Marchais
Magazine d'A. Campana.
Prévue d'abord le 13 janvier, l'émission a été repoussée. Le secrétaire général du P.C.F., qui aura présenté le 17 janvier un rapport sur « les conditions de l'action pour le changement en 1984 » au comité central, répond aux questions de M. Naudy (Soir 3), G. Denoyan (France-Inter) et de notre collaborateur P. Jarreau.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Bleu outre-mer.
Tahiti, « Vestiges américains à Bora-Bora » ; Guyane, « les H'Mongs à Cacao » ; Nouvelle-Calédonie, « la Vie des Mélanésiens ».
22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate n° 2 pour violon et piano, de M. Mihalovici, par A. Jodry (violon) et J. Koerner (piano).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : du plomb dans la neige.
17 h 10 Un regard s'arrête : les gens du voyage.
17 h 35 Le monde à Paris : Les Américains à Paris.
17 h 50 « Les Six de Bourgogne » : reportage chez J. Lameloise, restaurateur à Chagny.
18 h 15 Devenir musicien.
18 h 30 Ecoutez votre siècle : la recherche instrumentale.
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : J. de Gravelaine (« la Solitude de l'enfant »).
11 h 2 Musique : Perspectives du vingtième siècle ; carte blanche à Harry Halbreich (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *le Roman du Mississippi*, de B. Pierre.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : B. Groethuysen.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : les poteaux indicateurs neurologiques.
20 h Le Naufrage : avec des documents sonores enregistrés en pêche et à terre.
21 h 30 Musique : Black and Blue, la mémoire africaine aux Etats-Unis.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h, Fréquence de nuit : à 2 h 15, Concert : Brahms, Tchaïkovski.
6 h 2 Musiques du matin : Ravel, Bruch, Bax, Debussy.
7 h 10 Concert, Mendelssohn.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 D'une oreille l'autre : Mozart, Beethoven, Purcell, Alkan, Varèse.
12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Weber, Mozart, Donizetti, Poulenc, Rossini, par L. Berthomieu, chant, M. Berthomieu, piano.
14 h 4 Equivalences.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h L'après-midi des musiciens : « Toute la lyre » ou Victor Hugo musicien, œuvres de Donizetti, Berlioz, Verdi, Mendelssohn...
17 h 5 Repères contemporains : Y. Prin.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : Œuvres de Monteverdi, Gabrieli, *Grandi, Cesare*, par la Compagnie musicale de Berlin.
20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 9*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini.
22 h 15 Fréquence de nuit : Musiques de la Révolution.

TRIBUNES ET DÉBATS

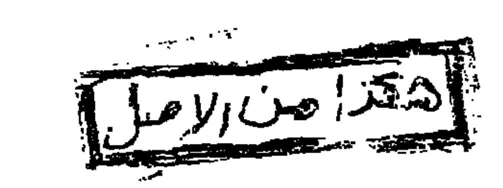
JEUDI 19 JANVIER

— *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 20.

VENDREDI 20 JANVIER

— *M. Marcel Debarge*, secrétaire national du Parti socialiste, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur RMC, à 8 h 15.

— *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, est reçu sur France-Inter, de 6 heures à 8 h 45.



ENVIRONNEMENT

Menace sur les oiseaux de terre Adélie

Des îlots rocheux pulvérisés à l'explosif sur fond de banquise, des cadavres de jeunes manchots entassés sur le rocher : les photos et les films diffusés ces derniers jours par le mouvement écologique Greenpeace font froid dans le dos. C'est leur but. Voilà, en effet, plus d'un an que diverses associations de protection de la nature sonnent le tocsin contre la menace qui pèse sur les oiseaux de terre Adélie avec le projet de piste d'aviation sur l'archipel de Pointe-Géologie, destinée à desservir la base de recherches scientifiques Dumont-d'Urville.

« Ce n'est pas seulement une piste, affirme M. Jacky Bonnemain, animateur de Greenpeace France, *c'est une véritable base aérienne qui se prépare avec ses hangars et ses équipements de radionavigation. »* Toujours selon Greenpeace, le devis initial des travaux, évalué à 74 millions de francs, est aujourd'hui estimé à 300 ou 400 millions, étant données les difficultés techniques rencontrées.

Le directeur du muséum d'histoire naturelle, M. Jean Dorst, est venu en renfort pour dénoncer les dangers du chantier. Dans une déclaration écrite, il précise que *« l'archipel de Pointe-Géologie constitue un ensemble unique sur toute la côte dont la terre Adélie fait partie »,* et que c'est justement en raison de sa richesse ornithologique (manchots empereurs, manchots Adélie, pétrels, fulmars, skuas, damiers du Cap, etc.) que la base française avait choisi son implantation. *« Ces communautés biologiques ont de très fortes chances d'être ruinées à tout jamais par le projet actuel »,* note M. Dorst, qui demande, avant la continuation des travaux, *« une étude d'impact objective et sérieuse ».*

Le représentant de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) s'est déclaré prêt à attaquer le projet de piste devant le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion pour contravention à la loi de 1976 sur la protection des oiseaux, valable sur tout le territoire français, *« y compris les terres australes et antarctiques françaises ».* Quant aux porte-parole de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), ils ont dénoncé *une politique qui va à l'encontre des traités internationaux (traité de 1959 sur l'Antarctique)* et même de la politique française puisque, dès 1924, un parc national avait été créé en terre Adélie pour la sauvegarde du patrimoine naturel.

Les anciens « hivernants » de la base, et surtout M. Paul-Emile Victor, ont, en revanche, plaidé pour la construction de la piste, *« seule solution actuellement réalisable avec les moyens financiers dont on dispose ».* M. Paul-Emile Victor a reconnu que, de prime abord, il avait été hostile au projet, mais que, faute de mieux (la construction et l'armement d'un bateau polaire coûtent très cher, sans pour autant permettre un allongement des campagnes de recherches scientifiques, souvent limitées à un mois et demi actuellement), il s'était rallié à la piste en dur, *« praticable en toute saison »,* et par des appareils de l'armée française.

Greenpeace propose que la France fasse construire un navire polaire doté d'une plate-forme pour hélicoptères, faisant ainsi d'une pierre deux coups : une grosse commande pour les chantiers navals et pas d'atteinte irrémédiable à la zone de ponte des manchots empereurs.

R.C.

M. MITTERRAND ET LA RÉNOVATION DES GRANDS ENSEMBLES

« Une des actions les plus importantes que j'aurai à mener »

L'amélioration des grands ensembles les plus défavorisés est *« l'une des actions les plus importantes que j'aurai à mener tant que j'aurai la charge des affaires publiques »,* a déclaré M. François Mitterrand, le mercredi 18 janvier à Creil (Oise). Le Président de la République a pris connaissance, pendant une heure, des projets à l'étude pour vingt-deux quartiers prioritaires, et notamment pour trois villes où il s'est rendu l'été dernier : le quartier des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), la ZUP des Minguettes à Vénissieux (Rhône), où trois tours ont été démolies, et celle de Montchovet à Saint-Étienne.

Une centaine d'architectes et d'urbanistes participaient à la première rencontre nationale organisée par la Commission pour le développement social des quartiers, que préside M. Rodolphe Pesce, maire socialiste de Valence. Le Président de la République était accompagné par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, qui a visité, il y a quelques jours, la banlieue sud de Paris (*le Monde* du 17 janvier) et qui doit annoncer aux élus des villes concernées, ce jeudi 19 janvier, la création d'un fonds d'intervention doté de quelque 200 millions de francs pour les quartiers déshérités, *« où se posent à la fois tous les problèmes. »*

M. Mitterrand a insisté sur le rôle des pouvoirs publics et des élus locaux pour aider *« les meneurs, les inspirateurs et les artisans »* de cette action. *« Reconcevoir la ville,* a déclaré le Président de la République, *c'est la rendre habitable, y créer toutes les chances de bonheur, d'équilibre et d'épanouissement personnel. »*

● *Coût du pompage du « Tanio ».* – En réponse à une question écrite de M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (RI) de Paris, parue au *Journal officiel* du 12 janvier, le secrétariat d'Etat à la mer indique que *« le coût définitif du marché passé avec la société Comex pour les opérations de pompage de la cargaison d'hydrocarbures restée dans les citernes de la partie avant du pétrolier malgache* Tanio, *après son naufrage à 50 kilomètres au nord de l'île de Batz, s'est élevé à la somme de 261 946 430,36 F. »*

SPORTS

● *Le championnat de France de ski de fond.* – Dominique Locatelli a gagné son deuxième titre national de ski de fond, mercredi 18 janvier, à Autrans (Isère) en remportant la course de 30 kilomètres. Marie-Christine Subot a enlevé son seizième titre national dans l'épreuve des 10 kilomètres.

● *Les Coupes européennes de basket-ball.* – L'équipe de Limoges a été battue, mercredi 18 janvier, par l'équipe de Sarajevo en Yougoslavie par 104 points à 96 à l'occasion du quatrième tour de la phase finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

En Coupe Korac, Antibes s'est imposée à Londres contre l'équipe du Crystal Palace par 75 points à 68 au terme d'un match comptant pour les quarts de finale (poule A). Saragosse (Espagne) a battu Tours par 88 points à 87 (poule B) ; Orthez s'est imposée à Varèse (Italie) par 92 points à 82 (poule C) ; Belgrade (Yougoslavie) a battu Le Mans par 93 points à 84 (poule D).

● *Le rallye Paris-Alger-Dakar.* – Le Belge Gaston Rahier (BMW), champion du monde de moto-cross, a consolidé sa première place au classement général de la catégorie des motos, mercredi 18 janvier, au terme de la seizième étape Labe (Guinée)-Tambacounda (Sénégal) du rallye Paris-Alger-Dakar. Il devance, désormais, le Français Hubert Auriol, également sur BMW, de 16 minutes 30 secondes. Dans la catégorie des autos, l'équipage Metge-Lemoyne (Porsche) est toujours en tête avec 2 heures et 9 minutes d'avance sur Zaniroli-Da Silva (Range Rover)

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine BISSONNET et Jean-Paul LEVY sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 2 janvier 1984.

– M. Jacques BORDELAIS et Mme, née Stéphanie Bès de Berc, ainsi que Lucie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 16 janvier 1984.

9, rue Lalo,
75116 Paris.

Décès

– L'Association des amis de Maurice Bellonte,
Le Comité du souvenir Nungesser et Coli,
L'Aéroclub de France,
Les Vieilles Tiges,
Les Vieilles Racines,
Les Ailes brisées,
L'Association nationale des résistants de l'air,
L'Association des professionnels navigants de l'aviation,
L'Association aéronautique du TOMATO,
La Fédération nationale aéronautique,
L'Amicale des anciens d'Air France,
L'Académie de l'air et de l'espace,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 14 janvier 1984, du célèbre aviateur

Maurice BELLONTE,
ingénieur général honoraire
de la navigation aérienne,
grand-croix
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
membre d'honneur
des associations aéronautiques ci-dessus.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 20 janvier 1984, à 10 h 45, en *l'église Saint-Louis des Invalides,* Paris-7e.

9, avenue Paul-Adam,
75017 Paris.

– Le président Roland Nungesser
Et les membres du conseil de Carrefour du gaullisme,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BELLONTE,
pionnier de la traversée aérienne
de l'Atlantique-Nord,
grand-croix
de la Légion d'honneur,
membre du conseil
de Carrefour du gaullisme.

Ses obsèques solennelles seront célébrées le vendredi 20 janvier 1984, à *10 h 45, en l'église Saint-Louis des Invalides,* Paris-7e.

21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme Alice Boujenah,
Me Robert-Félix Boujenah
et ses enfants,
Le docteur André Boujenah
et ses enfants,
Le docteur Emile Sala et Mme
et leurs enfants,
M. et Mme George Boujenah
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Aidan
et leurs enfants,
M. et Mme Elie Maruani
et leurs enfants,
M. et Mme James Tubiana
et leurs enfants,
Ainsi que les familles parentes et *alliées : Boujenah, Benady, Slama,* Temim, Bedossa, Hagege et Debasche,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, grand-père et frère,

Joseph BOUJENAH,

survenu le 19 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu vendredi 20 janvier 1984.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 14 h 30.

7, avenue de la Dame-Blanche,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Nous apprenons le décès, survenu mercredi 18 janvier, du

contre-amiral Jean CORNUAULT,

dont les obsèques auront lieu vendredi 20 janvier, à 15 heures, en l'église des Portes-en-Ré (Charente-Maritime).

[Né le 1er janvier 1906 à Paris et ancien élève de Navale, Jean Cornuault, après avoir servi notamment en Indochine et en Algérie, est en 1952 à l'état-major des forces navales alliées à Naples. Il commande l'escorteur d'escadre « Duperré » en 1956 et, après plusieurs postes notamment à l'état-major de la marine à Paris, il est, comme contre-amiral, adjoint au préfet maritime de la IVe région maritime (Oranie) en 1961.

Durant le putsch des généraux hostiles au général de Gaulle en avril 1961, le contre-amiral *Cornuault reste fidèle au gouvernement depuis* son PC de Mers-el-Kébir, en Algérie, où, sous les ordres de l'amiral Querville, il accueille l'envoyé spécial du président de la République, M. Louis Joxe, alors ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, venu se rendre compte de la situation et donner des consignes aux troupes *loyalistes.*

En novembre 1961, le contre-amiral Cornuault prend le commandement de l'arrondissement maritime de La Pallice.]

– Nous apprenons le décès de

M. Marc FAVAS,
conseiller général

du canton de Vincennes-Fontenay-Nord,

survenu le 18 janvier, à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris.

[Né en 1949 en Algérie, M. Favas avait été élu conseiller général en avril 1980, à l'occasion d'une élection partielle, et réélu aux cantonales de mars 1982. Président du CNIP du Val-de-Marne, M. Favas était conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois.]

– Le Groupement français des amis du Technion de Haïfa,
a le grand regret de faire part du décès de son président d'honneur,

le professeur Alfred KASTLER,
prix Nobel de physique,
docteur *honoris causa* du Technion.

GFAT
10, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

– M. Daniel Vandeventer,
Coralie, Muriel, Clément et Arlyne,
M. et Mme Jean de Bousquet de Florian,
M. Alain de Bousquet de Florian
et ses enfants,
M. Eric de Bousquet de Florian,
M. et Mme Yves Savale
et leurs enfants,
Mlle Marie Jo Loiseau,
M. et Mme Bernard Vandeventer
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Vandeventer
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Vandeventer
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Marguerat
et leurs enfants,
M. et Mme François Vandeventer
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Verdeil
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Vandeventer
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Annino
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Daniel VANDEVENTER,
née Pascale de Bousquet de Florian,

rappelée à Dieu, le 16 janvier 1984, dans sa quarante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi *21 janvier 1984,* à *10 heures* précises, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, 75008 Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité de la famille.

Dieu, mon berger, me conduit et me garde.
J'entends sa voix et vers lui je regarde.
(Psaume 23.)

17, rue Duchesnay,
92600 Asnières.
Les Ramiers-les-Isles,
14110 Condé-sur-Noireau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Philippe de Bussy,
Ses filles,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de

M. Philippe de BUSSY,

prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance.

Avis de messes

– Vendredi 20 janvier, à 18 heures, en la chapelle des Pères Jésuites, 42, rue *de Grenelle, une messe sera célébrée* pour le repos de l'âme de

M. Jacques GANEM,

décédé le 22 novembre 1983.
De la part de
M. et Mme Alain Beltran,
M. et Mme Jean Ganem
Et de leur famille.

RÉGIONS

CORRESPONDANCE

La préparation du contrat de plan en Bourgogne

*Après l'article qui analysait les procédures des contrats de plan entre l'Etat et les régions (*le Monde *du 24 décembre) et qui relevait le retard enregistré dans certaines régions, M. Frédéric Lescure, président (U.D.F.) du conseil régional de Bourgogne, nous apporte les précisions suivantes :*

1) Depuis le comité interministériel du 18 avril 1983, l'Etat s'est accordé globalement six mois pour répondre à nos propositions, alors que notre région, constamment pressée par des délais qui s'imposaient à elle, ne disposait en tout que de deux mois pour étudier les contre-propositions de l'Etat. Il ne s'agit pas là d'une coopération très équilibrée.

2) Sans doute la notion de « contrat de plan » est-elle positive. Encore convient-il de s'interroger :

– Sur les limites de l'initiative régionale (les mandats de négociation donnés aux préfets de région) ;

– Sur les « idées régionales » que l'on retrouvera partout en France parce qu'elles ont été en réalité mises en avant par les ministères (on peut prendre l'exemple des conventions Etat-région en matière culturelle, où l'on retrouve partout les mêmes rubriques) ;

– Sur la portée des aides réellement supplémentaires apportées ainsi aux régions par l'Etat (beaucoup de contrats reprennent des aides habituelles de l'Etat) :

– Sur des cofinancements obtenus ainsi des régions dans des secteurs de compétence dévolus par la loi à l'Etat (enseignement supérieur notamment).

3) Enfin, nous considérons qu'il ne peut y avoir de contrat de plan sans un plan national. Depuis plusieurs mois, nous posons à l'Etat des questions précises :

– Quel avenir prévisible pour l'exploitation charbonnière du bassin de Blanzy ?

– Comment le gouvernement envisage-t-il de réaliser la liaison Saône-Rhin (réseau navigable à grand gabarit) ?

– Les activités de recherche seront-elles maintenues et développées en Bourgogne par le CNRS ?

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

GRAND GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS

recherche

JEUNES CADRES

(H.E.C. - ESSEC-SUP. DE CO. PARIS ou ÉCOLES DE CHIMIE)

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle réussie.

Désirant faire une carrière commerciale dans un groupe international bien implanté à l'étranger et offrant des possibilités nombreuses d'évolution de carrière.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 043.992 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉS D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (Groupe « Caisse des dépôts Développement ») recherche pour son DÉPARTEMENT « ÉTUDES FINANCIÈRES »

DEUX JEUNES ATTACHÉS D'ÉTUDES

- l'un H.E.C. ou équivalent
- l'autre E.N.S.A.E. Ou I.S.U.P.

Au sein d'une équipe expérimentée, ils réaliseront des études économiques portant sur les problèmes d'épargne et de patrimoine en France et à l'étranger.

Env. lettre manuscrite et C.V. à S.E.D.E.S. 15, rue Bleue, 75009 PARIS.

Cherche attaché commercial pour Vente, Édition, Publicité. Banlieue. Fixe + Frais + Commission. M. Bouché : 345-11-16.

Recherche pour formation adultes (lieu 75 et 94)

PROFESSEURS

Micro-informatique de gestion, comptabilité générale, secrétariat. Temps plein ou partiel. Écrire avec C.V. et prét. à EPIAC, 5, rue de Stockholm, 75008 Paris.

Conseil juridique, 17e, recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

EXPÉRIMENTÉ (E) 5 ans minimum. Envoyer C.V. et prét. s/réf. 3.753 à INTER PA - B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

Conseil juridique 17e, recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

EXPÉRIMENTÉE 5 ans minimum. Env. C.V. et prét. s/réf. 3.753 à INTER PA - B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

MAISON D'ÉDITION recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

Sens de l'organisation. Qualités littéraires. Bonne connaissance de la langue française (lecteur d'épreuves, correspondance). Anglais souhaité.

Adresser C.V. à Mme NARDIN 10, rue Deguerry, 75011.



recherche

NÉGOCIATEUR FONCIER

(YVELINES ET VAL-D'OISE)

Collaborateur de la direction, il recherche et négocie les terrains permettant la réalisation des villages de maisons individuelles.

Le candidat recherché, implanté si possible localement, possède une formation supérieure et une première expérience des acquisitions foncières. Le dynamisme et la croissance de la société demandent esprit d'initiative et autonomie d'action.

Adresser C.V., photo et prétentions à E.C.L. MAISON PHÉNIX, 10, rue Pergolèse 75782 PARIS CEDEX 16, à l'attention de Mlle COURGÉ.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

PHARMACIEN

Diplômé 1983. Cherche place stable. Écr. s/n° 6.588, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 28 ans, DEA droit des affaires et droit économique (3e cycle - SORBONNE). D.E.S.S. Droit des affaires IMMOBILIÈRES (3e cycle SORBONNE) cherche emploi avec entreprise ou non, ayant des relations financières avec l'Afrique francophone. Téléphone : 780-55-94 entre 11 et 14 heures. Disponible pour déplacements fréquents.

CEINTURE NOIRE KARATÉ. JUDO, LICENCE TIR, CHERCHE PLACE CHAUFFEUR HOMME DE CONFIANCE POUR SÉCURITÉ POLITIQUE OU PRIVÉE. TÉL. : 847-82-67. AP. 20 H.

Jeune chirurgien dentiste, thèse en cours, expérience cabinet, ch. remplacement ou collaboration, Paris, banlieue. Libre de suite. Tél. 377-29-24.

- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou poste direction P.M.E. ou filiale.

Écr. s/n° 6583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPATRIATION

- H. 40 ans, Droit et Sc. Po
- Exp. direction-gestion P.M.E.-Filiale
- Exp. expatriation (Am. Lat. Maghreb)
- Anglais-espagnol.

cherche poste à l'étranger avec épouse (secrétaire de direction, aide-comptable). Étudierait tte proposition sérieuse.

Écr. s/n° 6583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET HALLES 2 pces, caractère 48 m², tt cft. Px 520.000 F. T. 572-02-67.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE

RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES. Livraison immédiate

JARDIN PLANTES

1 et 3 RUE POLIVEAU

à partir de 15.000 F le m². Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 à 19 h Sauf mercredi et dimanche

A.W.I. Tél. : 267-37-37.

RUE SAINT-JACQUES Imm. p. de taille, asc., beau 3 P., entrée, cuis., bain A SAISIR. 634-13-18.

PRÈS CONTRESCARPE

3 pces, s/2 niveaux. 750.000 F, de passage priv., calme, plein de charme, vendr., sam., 52, r. Mouffetard. 13 h à 17 h.

7e arrdt

DUROC VANEAU studio état impeccable cuis. équipée, bains, 320.000 F. Garbi 567-22-88.

AVENUE DE SAXE

en duplex, tt cft, balcon 850.000 F. 567-60-78.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES entrée, studio, cuis., bains. 5e ét., 30 m² impeccable, 7 m² terrasse. Tél. 359-60-84.

10e arrdt

BONNE NOUVELLE

Beau 4 pièces, tout confort, immeuble ravalé. 500.000 F.

LERMS - 355-58-88.

11e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE, petit 2 P. 5e ét., clair, tt équipé, neuf. 190.000. Pptaire. 590-86-06.

14e arrdt

ALÉSIA séj. + 3 chbres, tt cft cuis. équip. Balc. terrasse impec. 950.000 F 327-28-60.

ALÉSIA Studio tout confort Px 180.000 F. T. 327-28-60.

15e arrdt

Mo BALARD, imm. p. de taille, liv. + chbre, cuis., bain, chff. cent. A rafraîchir. URGENT. 634-12-18.

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

STUDIO, 2, 3 PIÈCES

Studio .... 435.500 F
2 p. à part. de .... 690.900 F
3 p. à part. de .... 912.700 F

LIVRAISON IMMÉDIATE. Bureau de vente ouvert
- Du mardi au vendredi, de 14 h à 19 h.
- Samedi de 11 h à 18 h.

T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

LA MOTTE-PICQUET

Imm. parfait état p. de taille

GRAND 2 P., TT CONFT PRIX : 540.000 F

4e ét., asc., vendredi 14-19 h. 104, BD DE GRENELLE.

16e arrdt

SAINT-PIERRE

SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS

553-11-88

28, RUE WASHINGTON (8e).

MUETTE, près place PASSY, 2 P., 55 m² tt cft. 495.000 F. A rénover. 520-13-57.

JARDIN, MUETTE

2/3 PIÈCES, LUXUEUX PARKING. 502-13-43.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Mairie du 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23 APPTS DE STANDING

STUDIO 2, 3 P., PARK.

Studio à partir .. 319.100 F
2 P. à partir .... 459.300 F
3 P. à partir .... 882.000 F

Renseignements : 575-62-78.

78-Yvelines

St GERMAIN EN LAYE près centre et R.E.R. Imm. 1976, 70 m² tout confort. 2 parking. Prix 580.000 F. Tél. 225-12-08.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON

3 et 5, rue Jean-Brunet. Appts neufs, 2 à 5 P., p. de taille. Toit. « Mansart ». Chauff. élect. individuel. 11.500 F le m². P. c. pose. C. b. : 534-41-75.

94 Val-de-Marne

Mo ST-MANDÉ TOURELLE Dans bon imm. s/rue et cour. 2e étage, beau 3 P., 86 m². Prix sacrifié 426.000 F. SIMRA. 355-08-40.

Province

AIX-EN-PROVENCE Bel appt ancien, excellent état, calme et plein soleil, quartier cathédrale, 120 m² + 120 m² jardin. Affaire rare (42) 38-42-56, de 17 à 17 h 30, lun., merc., jeu., vendr.

appartements achats

AGENCE DE L'ETOILE

DÉPARTEMENT INTERNAT. rech. habitations de standing DU PIED-A-TERRE à L'HOTEL PARTICULIER

380-26-08 - 267-06-05.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

GROUPE DORESSAY

rech. pour DIPLOMATES

APPTS 200 à 300 m²

ACHAT OU LOCATION CENTRE-ET-OUEST PARIS 624-93-33.

URGENT, rech. Paris-12e, préf. prox. Mo Pte DORÉE, 4, 5 pces, tout confort, 80 m². [illegible] 57-60.

[illegible] RECHERCHE POUR [illegible] DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris classique ou original. ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TTE VENTE [illegible] 20-60-60.

immobilier information




INVITATION*

Responsables d'Entreprises, venez rencontrer, dans une ambiance professionnelle, **100 exposants** à l'écoute de vos problèmes. Ils étudieront avec vous la **solution informatique** adaptée à votre cas.

- ☐ Nom :
- ☐ Fonction :
- ☐ Entreprise :
- ☐ Adresse :



INFOPRO du 24 au 28 janvier 1984, le forum de l'informatique appliquée aux PME et professions libérales.

Palais des Congrès PARIS (Porte Maillot). INFOPROMOTIONS, 46 rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS.

à découper et à remettre à l'entrée à l'exposition.

* Donne droit à l'entrée gratuite (tarif normal 50 F.)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

NATIONS UNIES

cherchent des candidats qualifiés pour son Secrétariat. La plus grande priorité sera donnée aux candidats des pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel de l'Organisation (voir liste ci-dessous) *. *Les femmes sont encouragées à poser leur candidature.*

CHEF DE LA SECTION DU CLASSEMENT DES EMPLOIS à New-York (Avis de vacance : 83-245) Bureau des Services du Personnel

Fonctions : est chargé d'établir les politiques en matière de classement et de les mettre en œuvre tant au Siège que dans les divers lieux d'affectation de l'Organisation ; est chargé de la gestion et de la supervision de la Section ; représente la Section dans des activités concernant d'autres organisations.

Qualifications : diplôme d'études universitaires supérieures en gestion de personnel, en administration ou en sciences sociales : treize années d'expérience du classement des emplois et de l'administration du personnel ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Traitement : selon les qualifications et le nombre des personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 30 776 dollars auquel s'ajoute une *indemnité de poste de 14 726 dollars.*

Date limite de dépôt des candidatures : mi-février 1984.

ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL à New-York (Avis de vacance : 83-246) Section des Règlements et du Manuel d'administration du personnel

Fonctions : conseille les fonctionnaires du Secrétariat sur l'interprétation et l'application du règlement du personnel et prépare les révisions de ce règlement et autres documents administratifs ; prépare des analyses et évalue les politiques et pratiques en matière d'administration du personnel.

Qualifications : diplôme d'études universitaires supérieures de droit ou d'administration publique ; huit années d'expérience dans ces domaines, de préférence dans des organisations internationales ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français ; aptitude à rédiger particulièrement importante.

Traitement : selon les qualifications et le nombre des personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 25 671 dollars auquel s'ajoute une *indemnité de poste de 12 410 dollars.*

Date limite de dépôt des candidatures : mi-février 1984.

Envoyer curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante :

Service de Recrutement des Administrateurs
Secrétariat des Nations unies
NEW-YORK, NY 10017, U.S.A.

* *Pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel des Nations unies :*

Albanie, Allemagne (République fédérale d'), Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Bahrein, Bhoutan, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Emirats arabes unis, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Iles Salomon, Israël, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Maldives, Mongolie, Mozambique, Norvège, Oman, Papouasie-Nouvelle Guinée, Pays-Bas, Qatar, République démocratique allemande, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Suriname, Swaziland, Tchécoslovaquie, R.S.S d'Ukraine, U.R.S.S., Vanuatu, Venezuela.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR DE RELATIONS INTERNATIONALES

Il s'agit d'un poste à charge complète, impliquant une spécialisation dans l'étude de l'organisation internationale (expérience pratique souhaitable) et des compétences étendues en matière d'analyse politique théorique des relations internationales.

L'enseignement est donné en français ou en anglais.

Entrée en fonction : 1er octobre 1984, ou date à convenir.

L'Institut se réserve le droit de recourir à une procédure par appel.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres jusqu'au 31 mars 1984, auprès du Directeur de l'Institut, 132, rue de Lausanne, CH-1211 Genève 21, auprès de qui peuvent être obtenus des renseignements complémentaires.

ÉTAT DU QATAR ARMÉE DE L'AIR

NOUS RECRUTONS DES TECHNICIENS DE RADAR ET MIRAGE F1 POUR TRAVAILLER AU QATAR DANS LES SPÉCIALISATIONS SUIVANTES :

- **7 AJUSTEURS RADAR** (CYRANO ET HUD BF).
- **4 AJUSTEURS RADAR** (N.W.S. GUN SIGHT).
- **11 AJUSTEURS RADAR** (E.G.M.).
- **8 CONTROLEURS.**
- **7 ÉLECTRONICIENS D'ARMEMENT** (R.550).

Conditions et privilèges :

- Minimum 5 ans d'expérience.
- Age limite 45 ans.
- Durée du contrat 3 ans.
- Logement fourni.
- Salaire avantageux selon qualification et expérience.
- Congé annuel de 2 mois, plus billets avion pour candidat, son épouse et 3 enfants.

Si intéressé, téléphonez au : 555-54-62, de 9 heures à 14 heures. Interview à l'Ambassade le 20 janvier 1984.

Le Monde

économie

LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

Le PC fige le jeu

Dans la « période difficile » qui s'ouvre pour la gauche, selon l'expression de M. Georges Marchais, chacun cherche à se placer. Le rapport qu'a présenté le secrétaire général du PCF au comité central de son parti (*le Monde* du 19 janvier) justifie, au total, l'attitude de ceux des communistes qui critiquent la politique de restructuration industrielle que va *mener le gouvernement*.

Du côté socialiste comme à l'Elysée, le comportement des communistes est, en quelque sorte, banalisé. C'est, dit-on, celui qu'on peut normalement attendre de la composante minoritaire d'une majorité. C'est aussi celui auquel le P.C.F. a habitué ses partenaires depuis deux ans et demi. Sa participation au gouvernement *n'est pas remise en cause, mais* son refus de s'engager davantage dans les décisions prises demeure, *lui aussi, tout aussi* ferme.

Ces deux volets de la politique communiste ont été illustrés par la concomitance entre la réunion du comité central, présentée comme « tendue », et le silence des ministres membres du parti après les déclarations de MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy, mercredi, au conseil des ministres. D'un côté, on s'inscrit en faux moins contre l'action gouvernementale elle-même que contre les analyses qui l'inspirent ; de l'autre, on prend acte des choix faits.

L'entreprise de mutation industrielle à laquelle se prépare le gouvernement comprendra un versant *négatif* — la *suppression* d'emplois — et un versant positif — les investissements et la formation. *Le souci des communistes*, par rapport à leur participation au gouvernement, est que leur responsabilité, dans la mesure où elle est impliquée de fait, soit répartie avantageusement entre ces deux versants. Le titulaire au gouvernement du secteur de l'emploi est un communiste, M. Jack Ralite, qui a toutes les chances d'être le ministre des mauvaises nouvelles. Le ministre *de la formation professionnelle*, M. Marcel Rigout, sera-t-il mieux loti ?

Le débat porte sur la place de la formation professionnelle dans le processus des conversions. Aura-t-elle pour seule fonction d'amortir le choc des suppressions d'emplois ou *sera-t-elle* mise au premier rang des mesures imposées aux entreprises *qui réduiront leur personnel ? M. Rigout* plaide pour que ces dernières soient incitées à prendre en charge, avec l'Etat et les régions, la formation de leurs employés aux techniques nouvelles ou aux emplois de substitution qui pourraient être créés dans la région. Réduire la durée du travail et libérer du temps pour la formation lui paraît préférable à une pure et *simple cessation d'activité, la formation* ne venant alors qu'occuper un loisir forcé.

Cette thèse se heurte aux préoccupations d'autres membres du *gouvernement*, *particulièrement* du ministre de l'industrie, qui souhaitent que les suppres*sions d'emplois assurent aux* entreprises un véritable allégement de leurs charges, la possibilité de rétablir leur trésorerie, voire de dégager des sommes pour des investissements nouveaux.

Le comité central du PCF, si l'on s'en tient, du moins, au rapport de *M. Marchais, n'a pas* pris en charge ces négociations internes au gouvernement. Il peut, certes, peser sur elles, mais il a, plutôt, esquivé la difficulté en décrivant une politique entièrement différente de celle à laquelle la majorité politique et ses partenaires sociaux doivent, dans les *faits, se préparer. En ce sens,* les déclarations du secrétaire général du PCF figent le débat plutôt *qu'elles ne le font avancer.*

Dans le même temps, les décisions concrètes se précisent quant au rythme des restructurations qui vont occuper l'année. Le président de la République, qui a reçu, mercredi, M. Edmond Maire, envisage un processus en trois *temps : à la fin de ce mois,* la situation des industries concernées — charbonnage, sidérurgie, construction *navale, automobile* — ferait l'objet d'une présentation d'ensemble qui ouvrirait une phase d'information et d'échanges avec les syndicats. Le gouvernement formulerait ensuite des propositions pour chacun de ces secteurs, propositions soumises à la négociations branche par branche.

Cette démarche est de nature à permettre à tous les *acteurs* de jouer un rôle aussi proche que possible de celui auquel ils aspirent. Le parti communiste souhaite, selon le tour pris par la discussion au comité central, qui s'est prolongée mercredi soir et jeudi matin, être considéré *comme un interlocuteur irremplaçable* sur les orientations générales retenues par le gouvernement. *Nous n'entendrons pas* seulement répondre aux menaces que les restructurations font peser sur notre base sociale, disent en substance les communistes. Nous voulons intervenir au niveau des choix économiques qui justifient ces restructurations.

PATRICK JARREAU.

MARCHÉ AGITÉ SUR LE DOLLAR : 8,56 F

Après sa vive remontée du mercredi 18 janvier (8,61 F), qui faisait suite à un vif repli (8,52 F contre 8,66 F à la veille du week-end), le cours du dollar a fléchi à nouveau, jeudi 19 janvier, revenant à 8,56 F environ. A Francfort, les variations sont du même ordre de grandeur : 2,7975 DM le 19 janvier contre 2,8150 DM ; 2,7850 DM et 2,8350 DM le vendredi 13 janvier. Ces fluctuations sont dues aux hésitations des opérateurs, qui s'interrogent sur l'évolution future des taux d'intérêt américains. Le franc français a dû être soutenu modérément par la Banque de France vis-à-vis du deutschemark, dont le cours a été stabilisé à 3,06 F ; à l'étranger, les rumeurs de départ de M. Jacques Delors, susceptible de conduire la liste socialiste aux élections européennes, commencent à inquiéter.

La pédagogie « coup de poing » de M. Maire est mise en cause au sein de la CFDT

En sortant de l'Elysée, le 18 janvier au soir, après son entretien avec M. François Mitterrand, M. Edmond Maire a évité toute déclaration tonitruante comme il y a un an lorsqu'il avait évoqué la nécessité d'un deuxième plan de rigueur, ce qui avait provoqué un beau tollé à gauche. Il s'est au contraire efforcé de rajuster le tir, après les polémiques de ces derniers jours avec le gouvernement, le PS, le PC et la CGT, en *soulignant le caractère très* positif de son entrevue. Au président de la République, il a assuré de nouveau qu'il ne cherchait pas à remettre en cause l'équilibre politique de la majorité. Il s'est félicité du changement de méthode du gouvernement pour mener à bien les restructurations industrielles en lui conseillant de « *ne pas aller à marche forcée* » et de prendre mieux en compte la justice sociale.

La question se pose naturellement de savoir si cette plus grande retenue dans *le langage* est due ou non à des problèmes internes à la CFDT. Dans les milieux socialistes comme dans certains ministères, on affirme que la direction de la CFDT — la commission exécutive — a été profondément divisée sur l'affaire Talbot, le syndicat de Poissy ayant été en quelque sorte phagocyté par la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Indéniablement, la LCR a *joué un rôle dans le conflit — même* si cela ne suffit pas à expliquer toutes les positions de la CFDT — et ses *militants* se flattent que leur slogan « *zéro licenciement* » ait été repris. L'opposition interne, bien que marginale et ne regroupant pas que des militants de la LCR, a joué sa partie. Mais il n'est pas sûr qu'elle en tire un grand bénéfice. Ainsi la publication d'un encart publicitaire dans *le Monde* du 5 janvier sur « *les enjeux Talbot* » signé par certains responsables de « *Pour une autre démarche syndicale* » a entraîné une vive réaction du bureau national de la centrale jugeant ce texte « inacceptable » : « *Il s'agit là d'un travail de sape qui affaiblit la position syndicale et compromet les conditions de réussite de l'action.* »

S'il y a apparemment moins de réactions négatives de la base sur les positions de la Confédération dans le conflit Talbot que lors des déclarations de M. Maire, il y a un an sur la rigueur (*le Monde* du 19 février 1983), il n'en demeure pas moins que la commission exécutive a été le centre de débats animés. Le jeu n'est pas nouveau d'opposer les uns aux autres les tempéraments des dirigeants cédétistes, la pédagogie « *coup de poing* » du secrétaire général, l'approche plus concrète et moins intellectualisée de M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, et la méthode douce de M. Jean Kaspar, présenté souvent *comme le dauphin* de M. Maire. Alors divisions ? « *Phantasmes* », répond un secrétaire national qui stigmatise « *les discours politiciens d'intellectuels de salon* » en s'en prenant au Parti socialiste, et en rappelant que les débats sont « *le B.A. BA d'une organisation démocratique* ».

Dénoncer la « méthode Talbot »

Depuis le congrès de Metz en mai 1982, la commission exécutive est effectivement politiquement très homogène. Totalement « recentrée ». M. Héritier, responsable du secteur économique était, certes, un des signataires de la « contribution » des oppositionnels au congrès d'Annecy en 1976, mais il a, depuis, adhéré à la ligne confédérale et c'est à ce titre qu'il appartient à la commission exécutive. Il n'y a donc pas de clivage de ligne au sein de la direction, aucun dirigeant n'étant porteur, face à M. Maire, d'une stratégie autre. De la même façon, la direction s'est retrouvée unanime pour considérer que, à partir du moment où, dans une entreprise, une direction imposait sans négociations *une mutation avec des suppressions* d'emplois à la clef, la première réponse syndicale ne pouvait qu'être un refus *total des licenciements*. Elle s'est donc retrouvée sur la même base pour dénoncer la « *méthode Talbot* » du gouvernement.

C'est à partir de ce socle sur lequel il y a accord au sein de la commission exécutive que commencent les divergences. Elles portent pour l'essentiel sur la forme et sur l'opportunité politique des interventions de M. Maire. Certains dirigeants cédétistes ont pensé que M. Maire était sans doute allé trop loin dans la *déclaration* qu'il a *faite* le 9 janvier avant de rencontrer M. Mauroy, et dans laquelle il se *demandait* si « *le pouvoir admet encore l'action d'un syndicat ouvrier indépendant de lui* » et réclamait « *avec force un changement de comportement du gouvernement* ».

La conclusion qui en a été tirée parfois d'une « rupture » de la CFDT avec le gouvernement de gauche a inquiété certains responsables toujours préoccupés par l'effet *média des déclarations du secrétaire* général. Et si lors de la conférence de presse du 10 janvier, la fin de la déclaration a atténué la dureté du début, la centrale indiquait qu'elle espérait avoir été entendue cela résulte aussi de la volonté de la commission exécutive de limiter le fort effet politique des précédentes prises de position. Il fallait lever toute ambiguïté sur une mise en cause de la composition du gouvernement.

Contestation à la base pour la C.G.T.

Des réactions du même ordre ont *été observées sur* les déclarations de M. Maire au *Nouvel Observateur* indiquant que si « *la logique de Krasucki* » était au pouvoir il n'aurait le choix qu'entre la clandestinité et l'hôpital psychiatrique. Certains dirigeants ont jugé que la pédagogie « *coup de poing* » était un peu forte. Là aussi M. Maire a dû légèrement corriger le tir. Une fois encore ce sont donc surtout les méthodes de gouvernment de M. Maire qui sont en débat, ce qui ne compromet pas la ligne — y com*pris sur les restructurations — et ne* menace pas le secrétaire général. A quelques jours du conseil national qui doit s'ouvrir *le 25 janvier* — et qui rendra mieux compte des réactions de la base, — un secrétaire national résume la situation par cette image : « *Quand dans une voiture on est à côté du conducteur et qu'il dépasse la ligne blanche, on lui dit stop, attention, mais on se garde d'arrêter la voiture et de prendre la place du conducteur.* »

La difficulté pour la CFDT va être de gérer maintenant sur le plan interne l'« *effet Talbot* » alors même que bon nombre de ses militants sont encore sous le choc du mauvais score des élections à la *Sécurité sociale, échec suivi* de reculs électoraux notamment au profit de FO dans plusieurs élections professionnelles. *A cet égard, la* CGT se trouve dans une situation voisine. On parle beaucoup d'un clivage au sein du bureau confédéral entre M. Henri Krasucki et M. Louis Viannet, responsable de l'action revendicative, qui, également membre du bureau politique du Parti communiste, serait partisan d'une plus grande indépendance et donc d'une plus grande fermeté à l'égard *du gouvernement*. Aucun indice n'est cependant encore venu étayer l'existence de ce différend dans l'appareil, même s'il y a plus que des nuances entre les deux dirigeants (*le Monde* du 10 janvier) sur la tactique revendicative. Dans la plupart des prises de position importantes sur l'affaire Talbot, M. Krasucki a mis en avant l'unanimité du bureau confédéral en faisant par exemple s'exprimer à ses côtés M. Gérard Gaumé, également membre du comité directeur du PS.

Mais il semble qu'à la base, l'affaire Talbot a fait plus que des vagues dans la CGT. Le « ralliement » *implicite au plan de licenciements* a provoqué des remous, une telle orientation paraissant incompatible avec les positions traditionnelles de la centrale. C'est dans les secteurs, qui vont être l'objet de restructurations que cette déception, voire cet écœurement, a prévalu, notamment dans la sidérurgie et dans les chantiers navals, des syndiqués de La Seyne ayant même publié un message sur le *thème* « *Soutenons la lutte des travailleurs de Talbot contre les licenciements* ». L'image à la télévision de Mme Nora Tréhel sifflée, les divisions CGT-CFDT, ont été mal reçues. Quinze membres de la commission exécutive du syndicat CGT de Renault-Sandouville (parmi lesquels deux militants de la LCR et plusieurs sympathisants ou membres du PC) viennent d'adresser au comité confédéral national et à *la Vie ouvrière* — en vue de l'« *ouverture immédiate d'un débat* » dans l'organe confédéral — un appel « désapprouvant » les positions de M. Krasucki : « *Nous reprenons à notre compte la revendication des grévistes de Talbot, « zéro licenciement », ils n'ont rien d' « extrémistes irresponsables », mais se battent pour le maintien de leur emploi. (...) A l'opposé d'un soutien à l'accord PSA-gouvernement, qui autorise 1 905 licenciements et qui s'est fait dans le dos des syndicats, la CGT doit reprendre la volonté des travailleurs : que le gouvernement mis en place par le vote du 10 mai 1981 interdise les licenciements et ne laisse pas la famille Peugeot dicter sa loi. Ils demandent les trente-cinq heures et la nationalisation de Peugeot.* » Selon ces « contestataires », la Fédération de la métallurgie se serait déjà émue au point d'envoyer immédiatement un représentant sur place.

M. Krasucki a certainement senti la difficulté aiguë de la situation, comme le PC à l'occasion de son comité central. Lors de son entrevue — « tendue » dit-on — avec le premier ministre, le 9 janvier, il a signifié clairement son opposition à une restructuration partant du postulat des sureffectifs. La position nette de refus des licenciements a été exprimée tant dans les chantiers navals, les charbonnages, *que* dans les cimenteries. La CGT hésitera à deux fois avant de se comporter comme chez Talbot. D'abord parce que, comme le PC, elle est opposée à la logique industrielle qui préside à la restructuration, la part faite aux demandes du patronat étant jugée trop belle. Ensuite, parce que les dégâts provoqués à la base par l'affaire Talbot risquent d'être *sérieux dans une confédération* déjà affaiblie par l'érosion des effectifs. Enfin, parce que, en restructurant les mines, la sidérurgie, les chantiers navals, l'automobile, le gouvernement s'attaque à ses propres bastions, ce qui est pour elle proprement insupportable. Question de survie. Pour M. Krasucki, Talbot pourrait devenir aussi un « *contre-exemple* ». La CGT ne veut plus — elle ne peut plus — s'y laisser prendre.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Maire chez M. Mitterrand

« LE TEMPS DES MÉTHODES A LA TALBOT EST RÉVOLU »

« *Une très bonne discussion.* » C'est ainsi que M. Edmond Maire a qualifié, le 18 janvier, l'entretien de plus d'une heure qu'il a eu avec M. François Mitterrand. Le secrétaire général de la CFDT a souligné que « *le président de la République avait la volonté de voir les organisations syndicales discuter, non seulement des problèmes sociaux, mais aussi d'exprimer leur point de vue sur les problèmes industriels et économiques* ».

M. Maire a fait remarquer à propos des mutations industrielles : « *Il est important de ne pas attendre davantage avant de mettre toutes les cartes sur la table, avant de discuter des orientations et de faire des concertations.* »

Il s'est réjoui d'entendre le président manifester sa volonté d'organiser le « dialogue » avec les organisations syndicales. Evoquant le processus de négociations qui devrait s'engager à partir de la fin janvier entre le gouvernement et les partenaires sociaux, M. Maire a souligné que « *cela suppose une attitude ouverte de discussion et le temps nécessaire pour régler, dans les meilleures conditions possibles, les problèmes difficiles* ». Le dirigeant de la CFDT a ainsi répété qu'il fallait « *faire attention à ne pas aller à marche forcée pour régler les problèmes* » et a dit sa « certitude » que « *le temps des méthodes à la Talbot est révolu* ». Il a demandé qu'une « *grande attention* » soit accordée aux problèmes de l'emploi, mais aussi à la justice sociale. M. Maire a fait part de ses préoccupations quant au pouvoir d'achat des chômeurs, des smicards et des retraités, afin de garantir aux catégories les plus défavorisées un pouvoir d'achat moyen tenant compte de l'évolution des prix.

CONJONCTURE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Mitterrand rappelle que les prélèvements obligatoires devront baisser en 1985

Devant le conseil des ministres, réuni le mercredi 18 janvier MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors ont présenté des communications sur la maîtrise des finances publiques et sur la préparation du budget de l'État pour 1985 (*nos dernières éditions datées 19 janvier*). A cette occasion, M. François Mitterrand est intervenu pour dire que la charge des prélèvements obligatoires est trop lourde. Selon le chef de l'État, les prélèvements obligatoires étouffent la capacité de redressement. Il faut, selon lui, opérer une rupture nette dans le rythme d'accroissement de ces prélèvements. « *Rien ne serait plus grave,* a-t-il ajouté, *que de laisser aller de manière spontanée cet accroissement, comme c'est le cas depuis plusieurs années.* » « *Pour le plus grand nombre de Français, le poids de ces prélèvements est devenu excessif,* a-t-il dit. *Le respect des fruits du travail et de l'épargne, le goût d'entreprendre, sont des atouts qu'une société libre et vivante doit savoir préserver. Le dynamisme retrouvé de tous ceux qui participent au redressement de l'économie de la France appelle une baisse des prélèvements fiscaux et sociaux. J'ai fixé cette priorité politique majeure au gouvernement. Elle doit être mise en œuvre.* »

Le premier ministre a souligné qu'il était nécessaire d'adapter la préparation du budget 1985 à cet impératif. « *Cela suppose de la part de l'État, de la part de chaque ministre, qu'il s'engage personnellement en vue de la réalisation de cet objectif* », a-t-il affirmé. M. Mitterrand a ajouté à ce propos que les ministres doivent comprendre que le point de réduction prévu en 1985 sur les prélèvements obligatoires doit être obtenu et que la gestion de chaque membre du gouvernement doit être jugée selon la capacité des ministres à adapter leur budget à cet impératif.

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a rappelé que la procédure budgétaire a commencé plus tôt que d'ordinaire. Dès le 28 décembre, M. Mauroy a adressé une lettre aux ministres et secrétaires d'Etat afin qu'ils bâtissent à titre exploratoire une esquisse de leur budget pour 1985. « *Contrairement à l'habitude,* a-t-il dit, *il conviendra de partir non plus des dépenses mais des recettes. C'est en fonction des recettes envisagées que les dépenses seront fixées. Pour ce qui concerne les dépenses, le budget sera organisé selon quatre rubriques principales :*

– Budget de fonctionnement (train de vie de l'État), sur lequel doivent peser les économies, et réorganisation structurelle de chaque administration :

– le budget investissement : les impératifs seront préservés « coûte que coûte » ;

– transfert vers les entreprises pour favoriser les reconversions et mutations ;

– transferts sociaux qui correspondent à la politique de justice sociale. »

Le président de la République est alors intervenu une nouvelle fois à l'occasion d'une communication présentée par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle. M. Mitterrand a insisté sur la nécessité d'accentuer l'effort entrepris dans ce domaine, qui est, a-t-il dit, l'une des conditions de la réussite des reconversions. Il a également rappelé qu'il est indispensable d'adapter la formation professionnelle aux nouvelles technologies.

SI LEURS CONTRAINTES SONT RÉDUITES

M. Yvon Gattaz affirme que les entreprises pourraient créer plusieurs centaines de milliers d'emplois

M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a été reçu le 18 janvier par M. Pierre Mauroy, auquel il a présenté cinq propositions pour sauver ou créer plusieurs centaines de milliers d'emplois.

Les difficultés de la situation exigent un effort de solidarité avec ceux qui perdent leur emploi, a affirmé M. Gattaz : « *La vraie solution c'est de sauver ou de créer des emplois, et seules les entreprises peuvent le faire.* » D'où « les paris » sur lesquels s'engage le président du CNPF.

« *Si un allégement réel de 10 % des charges des entreprises était décidé, cinq cent mille emplois seraient sauvés ou créés (...) Si la liberté et la flexibilité étaient accordées pour les contrats à durée déterminée, le travail à temps partiel et le travail intérimaire, plus de trois cent mille emplois seraient créés.* »

M. Gattaz a, en outre, proposé des mesures spécifiques pour déclencher rapidement une vague d'embauches de « *plusieurs centaines de milliers de salariés dans les petites entreprises, qui sont pratiquement les seules à pouvoir créer des emplois* » : garantie de réduction immédiate des effectifs si nécessaire ; relèvement des seuils de dix à vingt salariés et de cinquante à cent salariés pour gommer les contraintes sociales et fiscales déclenchées par le franchissement de ces seuils ; pour les jeunes, engagement assuré de trois cent mille d'entre eux si la loi Rigout respecte intégralement – ce qui n'est pas acquis – l'accord sur la formation des jeunes.

Ces propositions ne constituent pas une surprise. La plupart d'entre elles avaient déjà été formulées, notamment lors des Etats généraux de l'entreprise, à Villepinte, en décembre 1982. Mais, si le patronat reconnaît que le gouvernement ne semble guère intéressé, il n'en est pas moins convaincu que ces mesures n'ont jamais eu autant de chance qu'en 1984 de connaître un début d'application : le pouvoir ne peut plus guère agir sur l'emploi qu'avec les moyens existants tant pour la formation, l'assurance-chômage que pour la préretraite (descendre en dessous de cinquante-cinq ans pour la pré-retraite serait ruineux et socialement incertain) ; il ne peut pas non plus se contenter d' « accompagner » socialement le chômage mais sera contraint, en période de stagnation, d'avoir une politique de créations d'emplois. Faute de moyens financiers, le gouvernement devra donc – c'est l'analyse du CNPF – libérer les possibilités d'emplois actuellement bloquées pour des raisons psychologiques, réglementaires ou fiscales. D'où les propositions sur les seuils (à partir desquels les entreprises sont soumises à certaines contraintes coûteuses, comme la création d'un comité d'entreprise), le travail intérimaire ou à temps partiel, la menace sur la formation des jeunes ayant uniquement pour but d'obliger M. Rigout à respecter, comme il s'y était engagé, l'accord signé par le patronat et les syndicats (à l'exception de la CGT).

Une seule mesure, l'allégement des charges de 10 %, serait coûteuse (on parle de 50 milliards de francs). Mais, dit-on, elle a fait ses preuves dans le textile, où quinze mille emplois ont été préservés en deux ans. Puisque Bruxelles interdit les réductions de charges sectorielles, le gouvernement doit prendre une disposition plus générale. De là à y voir une tentative de faire accélérer les travaux de la commission CNPF-ministère de l'économie, qui travaille sur le remplacement total ou partiel de la taxe professionnelle par la TVA, il n'y a qu'un pas. Cette taxe ne représente-t-elle pas, justement, un peu plus de 50 milliards de francs ?

B.D.

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS INDUSTRIELS

La consommation des ménages en produits industriels (automobile, électroménager, ameublement, textile, etc.) s'est nettement redressée en fin d'année. L'indice calculé par l'INSEE a progressé de 2,5 % (après correction des variations saisonnières) entre novembre et décembre. En un an (décembre 1983 comparé à décembre 1982), la baisse est de 0,9 %.

Un autre indice au champ plus restreint (ne comprenant ni l'automobile, ni la pharmacie, ni les pneumatiques, ni le petit entretien du logement) augmente de 3,5 % en décembre, par rapport à novembre, mais baisse de 2 % en un an.

Malgré le net ralentissement de la consommation en décembre, celle-ci baisse progressivement depuis l'été 1982.

En 1983

LES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE ONT DÉGAGÉ UN EXCÉDENT COMMERCIAL DE 7 MILLIARDS DE FRANCS.

Le chiffre d'affaires des industries électrique et électronique françaises (y compris l'informatique) a atteint 180 milliards de francs en 1983 au lieu de 160 milliards de francs en 1982. Cette croissance de 12 % est due à la forte progression des ventes de matériel informatique (de 20 % à 25 %), qui ont représenté 40 milliards de francs.

La croissance en volume du secteur hors informatique ne ressort globalement qu'à 1 %. Les biens de consommation sont en recul de 3 % ; les biens d'équipement ont stagné : les composants et les accumulateurs ont progressé de 5 %.

1983 aura donc été, note la Fédération des industries électrique et électronique, une année « *médiocre* » pour le secteur, à l'exception du commerce extérieur, qui a connu une amélioration sensible. Les exportations ont progressé de plus de 22 % (75 milliards de francs), alors que les importations n'ont augmenté que de 12 % (68 milliards de francs). Ainsi, avec 7 milliards de francs, le secteur retrouve les niveaux d'excédents commerciaux qui étaient les siens dans les années 70 (1). En 1982, la balance commerciale n'avait enregistré qu'un solde positif de 785 millions de francs.

L'amélioration de la balance commerciale est liée à un redressement du commerce avec les pays de la C.E.E. (Grande-Bretagne et R.F.A., notamment) et ceux de l'Est.

La F.I.E.E. attire cependant l'attention sur la situation « *inquiétante* », pour l'avenir, des carnets de commande. Leur chute a été particulièrement sensible pour les biens d'équipement commandés par les pays du tiers-monde,

(1) Les chiffres de la F.I.E.E. incluent le secteur du matériel électrique, dont la balance commerciale est traditionnellement excédentaire. En revanche, celle des industries relevant de la « filière électronique » reste largement déficitaire.

SOCIAL

Les deux enjeux de l'assurance-maladie

Contrôler les dépenses et mieux servir l'usager

Les caisses d'assurance-maladie peuvent-elles jouer un rôle plus actif dans le contrôle des dépenses de santé et l'évolution du système de soins ? Peuvent-elles, tout en continuant à améliorer leur gestion, essayer d'entretenir des relations nouvelles avec les usagers ? Ce sont les enjeux des prochaines années pour les nouveaux conseils d'administration mis en place d'ici à la fin de février, et notamment pour celui de la Caisse nationale d'assurance-maladie, que M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a installé ce jeudi 19 janvier.

Les nouveaux conseils vont prendre leurs fonctions à un moment où les dépenses de santé sont mises sous surveillance : le IX[e] Plan, dont la durée va presque coïncider avec le mandat des conseils (1), a mis à l'ordre du jour une « *régulation volontaire* » du système. L'heure est à la rigueur, et à un contrôle aussi strict que possible de l'offre de soins. Cette nouvelle politique touchera surtout les hôpitaux (2) avec le projet de suppression de 42 000 lits, le développement des soins à domicile, notamment pour les personnes âgées, et, dès maintenant, l'application du budget global annuel remplaçant le prix de journée.

Les caisses d'assurance-maladie pouvaient jusqu'à présent exercer une influence sur le coût de la médecine de ville, puisqu'elles négociaient les conventions avec les syndicats médicaux et déterminaient les tarifs dans le cadre défini par l'Etat. Mais elles n'avaient leur mot à dire sur les budgets hospitaliers que pour les établissements privés. Obligatoirement consultées lors de la préparation du « budget global » des établissements publics, elles ne seront plus en ce domaine des « payeurs » muets. Placés à un point stratégique en matière de dépenses de santé, peuvent-elles contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle politique, et, au-delà, à la recherche d'un meilleur équilibre entre l'hôpital et la médecine « ambulatoire », à une meilleure utilisation – au moindre coût – du potentiel de soins ? C'est ce que l'on souhaite au ministère des affaires sociales.

L'idée semble logique : les caisses d'assurance-maladie peuvent maintenant avoir une vue d'ensemble du coût des différentes pratiques médicales ; elles devraient non seulement pouvoir agir sur les dépenses en s'intéressant à l'évolution des établissements hospitaliers et en préparant pour juin 1985 une nouvelle convention avec les médecins, mais jouer un rôle « prospectif » pour l'évolution du système de santé. Cela irait aussi dans le sens d'un élargissement des compétences des caisses, souvent réclamé par les syndicats, notamment lors de la campagne pour l'élection des conseils.

Mais l'application se heurte à plusieurs obstacles « politiques » ou administratifs. Sur le plan politique, les nouveaux administrateurs et, tout particulièrement, les syndicalistes n'ont sans doute pas envie d'endosser la responsabilité de mesures de rigueur qu'ils n'ont – au minimum – pas réclamées. Force ouvrière, notamment, confédération à laquelle appartient M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM), avait critiqué assez sévèrement, l'été dernier, le principe du budget global.

De façon générale, l'Etat fixant le taux des prestations et des cotisations, les conseils peuvent-ils assumer la responsabilité de l'équilibre financier ? Les caisses ont tendance à jouer les intermédiaires entre les « dépensiers » et les pouvoirs publics : ainsi le président de la CNAM a-t-il, par exemple, souhaité que la revalorisation de la visite du médecin généraliste puisse faire l'objet d'une « enveloppe » spéciale.

Sur le plan administratif, la coordination sera sans doute assez délicate entre la Caisse nationale, qui négocie avec les professions de santé, les caisses régionales, qui vont donner leur avis sur les budgets des hôpitaux publics, et les caisses primaires, qui discutent avec les établissements privés. Pour mieux suivre les pratiques médicales (à l'hôpital ou en ville) et en évaluer les coûts, les caisses doivent aussi se doter d'instruments plus fins que ceux dont elles disposent actuellement.

Plus largement, elles fonctionnent surtout comme des organismes de redistribution financière : à la base, leur tâche consiste avant tout à effectuer des remboursements selon les normes précises. Peuvent-elles, comme on le souhaite, gérer une politique de santé ?

Moderniser et humaniser

Le second enjeu touche aux relations avec les assurés. Pour fournir le meilleur service au meilleur coût, les caisses doivent se moderniser. Elles ont fait porter l'effort, jusqu'à présent, sur le traitement de masse, en recourant à l'informatique. Cette modernisation, effectuée non sans « cafouillages » (3), a permis d'abréger les délais de remboursement, qui sont aujourd'hui de dix jours en moyenne dans 80 % des caisses. La plupart des assurés n'en demandent pas plus. Mais une minorité d'entre eux – personnes de faible niveau culturel ou socialement défavorisées, souffrant de maladies graves ou posant des problèmes administratifs complexes – a besoin d'une aide plus personnalisée.

Aujourd'hui, on estime que la modernisation doit s'étendre encore et porter non seulement sur la gestion administrative interne, mais sur celle du système de soins et les relations avec les assurés. Des expériences de cartes de paiement sont déjà en cours. Pour simplifier encore les procédures, on peut envisager le recours à des modes de paiement électronique (carte à mémoire par exemple).

Mais cette évolution ne risque-t-elle pas de rendre la Sécurité sociale encore plus impersonnelle ? N'exige-t-elle pas des caisses un effort parallèle d'information et surtout d'aide à la minorité défavorisée ? Celui-ci sera coûteux et difficile : il faudrait non seulement multiplier les permanences, les « antennes », les services sociaux, mais consacrer beaucoup de temps et d'énergie à ce qui constituera toujours une part secondaire du travail des caisses. Pourra-t-on à la fois moderniser et humaniser ?

GUY HERZLICH.

(1) Les conseils sont élus pour six ans, et le IX[e] Plan couvre la période 1984-1988.

(2) Les remboursements aux hôpitaux représentent plus de la moitié des dépenses de santé.

(3) Voir « Les ordinateurs voraces de la Sécu », *le Monde*, du 25 avril 1983.

L'augmentation du chômage a continué en décembre

Rendues publiques dans l'après-midi du 18 janvier par le ministère chargé de l'emploi, les statistiques mensuelles du chômage font apparaître, pour décembre, une augmentation de 1 % du nombre des demandeurs d'emploi en un mois et de 4,5 % en un an, en données corrigées des variations saisonnières, avec 2 118 600 personnes inscrites à l'ANPE. En données brutes, la progression est de 0,2 % en un mois et de 4,5 % en un an, avec le chiffre record de 2 227 200 demandeurs d'emploi inscrits.

En effet, si le rythme d'augmentation du chômage a été plus faible en décembre qu'en novembre 1983, la tendance reste la même et, pis, se confirme. Désormais, la courbe s'éloigne et diverge même de la stabilité qu'elle enregistrait depuis le début de l'année 1982. Les fissures constatées pour la première fois en novembre dans le barrage du traitement social du chômage s'élargissent, sans toutefois entraîner une rupture du dispositif.

Cela étant, tous les indicateurs montrent que la pression s'accentue. Les offres d'emplois disponibles en fin de mois, avec 61 400 en données corrigées, sont en recul de 4,8 % en un mois et de 42 % en un an. Les offres d'emploi enregistrées au cours du mois, qui étaient de 48 100 en données corrigées, sont certes en augmentation de 5,3 % en un mois, mais régressent de 35,3 % en un an.

Tandis que le marché de l'emploi se rétrécit, le nombre des licenciements pour raisons économiques, de 35 4000 en novembre en données corrigées, augmente de 18,4 % en un mois et de 25,5 % en un an. Le nombre des « premières entrées », qui correspond à l'inscription des jeunes, progresse de 16,5 % en un an et celui des « *fins de contrat à durée déterminée* », qui traduit la précarité du travail, progresse, lui aussi, de 9,1 %.

Parallèlement, on peut observer, comme l'indique le communiqué publié par M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, « *l'épuisement des effets des contrats de solidarité* » qui, par des départs en préretraite, permettaient des embauches correspondantes.

En outre, la durée moyenne du chômage s'allonge. A la fin décembre, elle était de deux cent quatre-vingt-huit jours, en augmentation de quatre jours sur novembre et de huit jours par rapport à décembre 1982. Les bénéficiaires de l'allocation de fin de droits, qui sont justement les chômeurs les plus anciens, ont augmenté de 20,7 % en un an.

Enfin, l'énorme bond de 67,2 % en un an du nombre des bénéficiaires de l'allocation conventionnelle FNE (Fonds national de l'emploi) de départ en préretraite donne la mesure des vagues de licenciements et des restructurations d'entreprises. Mais, on le sait, celles-ci ne font que commencer en ce début d'année, et les chiffres du chômage n'ont pas encore été influencés par les suppressions d'emplois chez Talbot ou les mesures qui ont fait récemment l'actualité. Les prochaines statistiques devraient donc être encore préoccupantes.

ALAIN LEBAUBE.

L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN FRANCE MET EN GARDE CONTRE UNE AIDE AU RETOUR « MYSTIFICATRICE »

Sur la foi d'une dépêche, nous avons indiqué que des représentants de l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF) avaient participé, le lundi 16 janvier, à une rencontre à l'ambassade du Maroc avec les délégués syndicaux CGT, CFDT et CSL de plusieurs entreprises, parmi lesquelles Talbot et Citroën, pour examiner les problèmes d'emploi et de formation des ouvriers touchés par les licenciements (*le Monde* du 18 janvier).

L'ATMF dément formellement avoir été invitée ou avoir participé à cette réunion, même si, selon elle, certains de ses adhérents s'y trouvaient, mais en tant que militants d'organisations syndicales.

● *Grève postale à Toulouse.* – Les agents du centre de transbordement de Toulouse-Matabiau ont décidé, le mercredi 18 janvier, de poursuivre la grève entamée le 6 janvier.

Chômage pour cause de service militaire

Patrick, vingt-deux ans, de Montbéliard (Doubs) a créé son entreprise il y a deux ans. Sa famille lui a prêté un peu d'argent. Une formation en partie sur le tas et assurément le goût d'entreprendre. Le voici, à vingt-deux ans, « patron » d'une petite société spécialisée dans l'électronique des appareils de sonorisation et des instruments de musique. Il en assure la maintenance. Les groupes de rock et les discothèques sont ses principaux clients.

La première année les revenus de Patrick « *ont été légers, légers...* ». La deuxième, les affaires ont bien progressé, et, au cours des prochains mois, il comptait engager un compagnon. Hélas, Patrick va partir au service militaire au début de février.

« *Pour l'entreprise ça signifie la cessation d'activités ; pour moi c'est le chômage assuré à ma libération en 1985.* » On ne l'attendra pas. Et puis « *les perspectives dans le pays de Montbéliard ne sont pas réjouissantes (...) 8 000 chômeurs sont inscrits à l'A.N.P.E. de la ville* ».

Patrick a cherché à obtenir une dispense. Il a envoyé des lettres, respectueuses et déterminées, à nombre d'administrations et de ministères. Il s'est aussi adressé au président de la République.

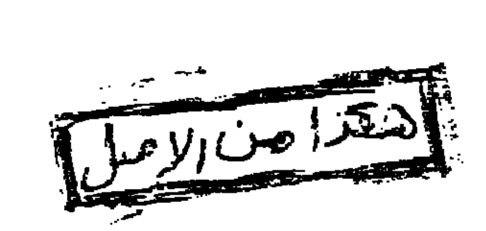
Tous ont répondu, mais... « *les autorités éludent la question en me renvoyant à la lecture du code du service national (art. L 32 modifié)* », précise-t-il. Son cas n'est pas prévu. Si seulement ce « petit patron » avait déjà créé un emploi ! Alors on aurait pu envisager la question...

Pourtant, en France, le service militaire devient de moins en moins universel. Cette année « *le nombre des incorporés devrait être de 260 000 à 270 000 sur un total de 400 000 appelés, recensés, alors qu'il a été l'an dernier de l'ordre de 300 000* » (*le Monde* du 26 novembre).

Dans l'une de ses lettres de demande de dispense, Patrick rappelle sans ironie à son interlocuteur, le ministre du commerce et de l'artisanat, une phrase d'un discours de M. François Mitterrand, qui, en septembre dernier, célébrait l'artisanat et le courage de ceux qui se mettent à leur compte. « *L'artisanat,* disait le chef de l'Etat..., [est] *un monde où chacun détient les clés de son propre avenir.* » Voire, doit penser aujourd'hui Patrick.

A. T.





Nouvelle rencontre ministérielle franco-espagnole

Une certaine satisfaction de Paris

De notre correspondant

Madrid. – Préparer la négociation de l'épineux dossier agricole dans le cadre du processus d'adhésion de l'Espagne à la CEE : tel était l'objectif des entretiens que le ministre français de l'agriculture, M. Michel Rocard, a eus le 17 janvier avec son homologue espagnol, M. Carlos Romero. C'était la troisième fois en six mois que les deux responsables se rencontraient.

MM. Rocard et Romero ont analysé les conclusions des études menées durant quatre mois par des groupes d'experts des deux pays sur les cinq chapitres les plus difficiles du dossier : le vin, les céréales, les fruits et légumes, les matières grasses (huile d'olive) et la production animale (viande et lait). Sur les deux premiers thèmes, les Français ont pu constater avec une certaine satisfaction que l'Espagne avait pris plusieurs mesures destinées à faciliter l'adaptation de son agriculture aux règlements communautaires.

Une nouvelle réglementation de la fermentation du vin, plus restrictive, a été adoptée afin de maîtriser davantage la production et de contrôler les surplus, qui certaines années atteignent près de 10 millions d'hectolitres. En outre, un plan d'arrachage des ceps a été mis en œuvre dans la vallée du Duero, notamment, provoquant d'ailleurs les protestations des organisations viticoles.

Dans le domaine des céréales, M. Romero a confirmé à son interlocuteur l'intention du gouvernement espagnol de mettre rapidement fin au monopole de la commercialisation dont jouit l'Etat, monopole incompatible avec les règlements communautaires. Cette mesure de libéralisation ne concernera toutefois, dans un premier temps, que le commerce intérieur.

En ce qui concerne le problème capital des fruits et légumes, les progrès, par contre, sont plus lents. La France craint que ses producteurs ne soient pas à même de supporter la concurrence de ses voisins du Sud dans la période qui suivra l'adhésion. Aussi demande-t-elle qu'un système transitoire, destiné à éviter une invasion massive des produits espagnols et un effrondrement des prix, soit mis au point d'un commun accord.

Impatience

M. Rocard a de nouveau insisté sur l'importance qu'avait à ses yeux l'action des associations de producteurs, qui ne joue encore en Espagne qu'un rôle embryonnaire. Dans les pays de la CEE, ce sont elles qui régularisent le marché en procédant elles-mêmes au retrait des surplus en cas d'excès de l'offre. Accroître dans ce sens le rôle des mouvements de producteurs en Espagne permettrait donc d'empêcher les fluctuations exagérées des prix agricoles et pour autant éviterait à la France une concurrence « sauvage » de son voisin du Sud.

Dans le domaine de la viande et du lait, par contre, c'est l'Espagne qui se trouve en position de faiblesse – à qualité égale, ses produits apparaissent plus coûteux – et qui demande des mesures de protection. L'importation de viande et de lait constitue actuellement un monopole d'Etat, et M. Romero a demandé que l'Espagne puisse bénéficier durant une période transitoire d'un système de contingentement de ce secteur qui s'élargirait progressivement. M. Rocard semble s'être montré réservé sur ce point.

Le ministre français a tenu à tempérer l'impatience de ses interlocuteurs espagnols, en rappelant que la négociation de fond sur le problème agricole ne pourrait pas véritablement s'ouvrir tant que les Dix n'auraient pas résolu leurs propres problèmes. Il a reconnu toutefois qu'avec l'important accord communautaire sur les fruits et légumes conclu le 18 octobre à Luxembourg un obstacle de taille se trouvait levé. Si les Dix réussissent à mettre fin à l'actuel « blocage » de la Communauté, la négociation agricole avec Madrid pourrait commencer le 21 février, date fixée pour la prochaine rencontre bilatérale entre l'Espagne et la CEE ou, au plus tard, après le sommet européen prévu pour le 19 mars.

THIERRY MALINIAK.

Le revenu agricole des pays de la CEE a diminué de 6,3 % en 1983

Bruxelles (Communautés européennes). – En 1983 le revenu agricole dans les pays de la CEE a diminué en moyenne de 6,3 % par rapport à 1982. La baisse a été particulièrement sensible en RFA (– 20,9 %), au Luxembourg (– 20,2 %) et au Danemark (– 17,7 %). Elle a été également plus forte que la moyenne communautaire en France (– 9,7 %) et au Royaume-Uni (– 6,6 %). L'évolution a été moins douloureuse aux Pays-Bas (– 4,5 %) et en Grèce (– 0,6 %) en Belgique (– 0,2 %). Dans deux pays membres, la situation s'est améliorée : en Italie (+ 2,2 %) et en Irlande (+ 3,6 %).

L'office statistique des Communautés européennes qui vient de publier ces résultats, en donne deux explications : les mauvaises conditions climatiques qui ont provoqué une réduction sensible des productions végétales ; la forte progression du revenu agricole en 1982 par rapport à 1981 (+ 10,6 %), qui rend par comparaison plus spectaculaire la contre-performance de 1983.

Une analyse sur une longue période (voir tableau ci-dessous) révèle un tassement très sensible du revenu agricole dans trois pays membres, l'Allemagne fédérale, la France et le Royaume-Uni, où il n'a à aucun moment, même en 1982, retrouvé son niveau d'il y a dix ans. La France a même enregistré le niveau relatif le plus bas constaté dans un Etat membre sur cette période. La performance est moins mauvaise aux Pays-Bas, en Italie et surtout en Belgique.

La Commission défaillante

Ces résultats qui révèlent de manière saisissante l'appauvrissement progressif des agriculteurs européens illustre le caractère absurde des propositions de prix pour 1984-1985, présentées par la Commission de Bruxelles.

De notre correspondant

En juillet dernier, conformément au mandat que lui avait confié le Conseil européen de Stuttgart, elle a soumis aux gouvernements membres des propositions ayant pour objet la remise en ordre des principaux marchés et la réduction des dépenses. Ces mesures de rationalisation exigeraient, en termes de revenus, de lourds sacrifices de la part de nombreuses catégories d'agriculteurs, et en particulier des producteurs de lait.

Elles n'ont pas été adoptées, faute d'un accord des Dix sur l'ensemble des dossiers de la négociation européenne en cours. Mais les discussions d'Athènes ont démontré qu'en outre des divergences existaient encore sur les modalités d'application de ces mesures. Les gouvernements étaient décidés à y souscrire. L'effort qu'elles supposent sera donc bientôt exigé, et la Commission le sait. Elle a cru néanmoins devoir préconiser un quasi-gel des prix exprimés en ECU, impliquant, compte tenu des ajustements monétaires, des diminutions très sensibles des revenus en RFA et aux Pays-Bas.

L'équation présentée par la commission est simple : surproduction + limitation des ressources = gel des prix. Ce raisonnement mécanique aboutit à des propositions dont la Commission sait pertinemment qu'elles sont politiquement inacceptables par les Etats membres. On ne tape pas impunément deux fois de suite sur la tête des gens. Le premier résultat des propositions de la Commission, c'est de risquer de remettre en cause la réforme de l'Europe verte, pourtant nécessaire.

La Commission s'est disqualifiée en jouant ainsi les Ponce Pilate, en se défaussant de manière politique avouée sur les gouvernements. La Communauté est confrontée à une contradiction : un budget provisoirement limité en raison des désaccords politiques entre les Dix et la nécessité, conformément au traité, d'assurer un revenu à peu près décent aux agriculteurs, et en tout cas de préserver l'ordre public. Si un accord d'ensemble intervient entre les Dix lors du Conseil européen de mars, cette contradiction sera résolue ou presque, c'est une hypothèse tout à fait plausible. Mais dans le cas contraire ? La Commission est gravement défaillante en donnant aux agriculteurs l'impression qu'il n'y a pas de moyens – fussent-ils dangereux au regard des règles communautaires – d'y échapper.

PHILIPPE LEMAITRE.

UNE CAISSE PROFESSIONNELLE DE RÉGULATION ACCORDERA DES PRÊTS AUX ÉLEVEURS DE PORCS

Le ministère de l'agriculture a annoncé, le 18 janvier, la création d'une « caisse professionnelle de régulation » destinée à permettre aux éleveurs de porcs de faire face aux difficultés qu'ils connaissent actuellement, en raison de la chute des cours et de la hausse des coûts de production. La caisse, qui disposera de 100 millions de francs (fournis par la Caisse nationale de crédit agricole et Unigrains), accordera des prêts aux producteurs et sera gérée par un comité comprenant des représentants des bailleurs de fonds et des organisations professionnelles concernées ainsi que des représentants de l'OFIVAL (Office national interprofessionnel des viandes de l'élevage et de l'agriculture). Le montant de ces prêts sera calculé en fonction de l'évolution d'un indice qui prend en compte les cours du porc et le prix de l'aliment reconstitué.

Les ventes faites depuis le 1er janvier bénéficieront de ces prêts.

Enfin le ministère confirme la mise en place d'une « cellule de crise » qui examinera les mesures de nature à améliorer la situation du marché.

L'INDICE MOYEN DES REVENUS AGRICOLES DANS SIX PAYS (*)

	1973/1974/1975	1980	1981	1982	1983
Allemagne	100	80,1	85,4	98,9	78,2
France	100	79,9	77,4	91,9	83
Royaume-Uni	100	78,5	82,5	92,2	86,1
Pays-Bas	100	89,6	110,5	113,8	108,7
Italie	100	110,7	105,2	107,4	109,8
Belgique	100	95,3	105,3	116,4	116,2

(*) Il s'agit là de moyennes, établies par pays, ne tenant pas compte des variations de revenus suivant les catégories de production.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,58	8,5820	+ 170	+ 200	+ 340	+ 380	+ 940	+ 1060
$ can.	6,8772	6,8805	+ 120	+ 160	+ 255	+ 305	+ 740	+ 855
Yen (100)	3,6722	3,6746	+ 180	+ 205	+ 355	+ 385	+ 1065	+ 1130
DM	3,0573	3,0588	+ 160	+ 175	+ 310	+ 395	+ 905	+ 960
Florin	2,7191	2,7204	+ 140	+ 150	+ 270	+ 290	+ 795	+ 845
F.B. (100)	14,9830	14,9904	+ 190	+ 270	+ 318	+ 440	+ 695	+ 1010
F.S.	3,8418	3,8445	+ 280	+ 305	+ 550	+ 580	+ 1565	+ 1640
L (1 000)	5,0307	5,0334	– 240	– 200	– 440	– 390	– 1295	– 1185
£	12,1132	12,1246	+ 270	+ 355	+ 565	+ 660	+ 1605	+ 1840

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 3/8	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11	10 7/8	11 3/8
F.S.	1 3/8	2 1/8	3 1/16	3 7/16	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/8
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	16 3/4	17 3/4	17	18	17 1/4	18 1/4
£	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 3/8	12 7/8	13 13/16	14 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EN BREF

Affaires

● **Bataille pour la prise de contrôle de Fabergé.** – Le fabricant américain de parfums Fabergé suscite des convoitises. Après l'établissement financier new-yorkais Gibbon, Green, Van Amerongen, c'est maintenant la société Mac Gregor qui cherche à prendre le contrôle de l'affaire. Elle lance à son tour une OPA au prix unitaire de 32 dollars par action (contre 30 dollars pour Gibbon). Le coût global de cette acquisition, si l'opération se fait, serait de 180 millions de dollars (1,55 milliard de francs). Fabergé est connu par ses marques « Brut », « Farah-Fawcett », « Babe » et « Tigress ». Mac Gregor fabrique des vêtements.

● **Le rachat de Getty Oil par Texaco fera l'objet d'une enquête antitrust.** – La commission fédérale du commerce ouvrira une enquête pour déterminer si l'achat de Getty Oil par Texaco viole ou non la loi antitrust, a annoncé le département américain de la justice. Pennzoil, candidat malheureux au rachat de Getty Oil, avait affirmé que cette opération violait la législation en permettant notamment à Texaco de devenir le second distributeur de carburants aux Etats-Unis.

● **La C.G.E. reprend les activités de tri postal de Thomson.** – C.I.T.-Alcatel, filiale de la C.G.E., vient de racheter à Thomson la société Hotchkiss-Brandt-Sogeme, spécialisée dans la fabrication d'équipements de tri postal. H.B.S., qui emploie mille deux cents personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 540 millions de francs en 1983. Ce rachat était prévu dans le cadre des accords passés en septembre dernier entre les deux groupes nationalisés. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais le protocole d'accord de septembre prévoyait une cession pour 130 millions de francs.

● **Monsanto renforce ses positions européennes dans la pharmacie.** – Le groupe chimique Monsanto (60 milliards de francs de chiffre d'affaires) se propose de racheter le laboratoire belge Continental Pharma. Un accord de principe a été signé. Par cette acquisition, dont le montant n'a pas été rendu public, Monsanto entend élargir la gamme de ses spécialités pharmaceutiques. Le groupe est un des plus grands fabricants mondiaux de produits analgésiques, l'aspirine notamment. Avec trois usines et un centre de recherche en Belgique, Continental Pharma réalise un chiffre d'affaires de 345 millions de francs.

Pêche

● **Pêche : accord entre la CEE et les Seychelles.** – La CEE et les Seychelles viennent de conclure un accord de pêche permettant l'accès de dix-huit thoniers français dans les eaux de ce pays. Un accord comparable avait été signé avec le Sénégal il y a quelques jours.

Social

● **Une conférence européenne sur le travail des femmes, le 8 mars prochain, à Paris.** – A l'occasion de l'ouverture, le 17 janvier, d'un grand débat au Parlement européen sur « la situation de la femme en Europe », Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre chargé des droits de la femme, a déclaré à Strasbourg qu'elle « espérait faire aboutir, pendant la présidence française, une action spécifique contre le chômage des femmes en Europe ». Dans ce but, Mme Roudy a annoncé la réunion, à Paris, le 8 mars prochain, d'une conférence des ministres européens du travail, de l'emploi et des affaires sociales.



ÉNERGIE

INCERTITUDES SUR L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ PÉTROLIER

La politique de production et de stockage de l'Arabie Saoudite inquiète les opérateurs

L'OPEP pourra-t-elle, dans les mois à venir, éviter une nouvelle baisse des prix du pétrole ? Les milieux pétroliers sont, depuis plusieurs semaines, divisés et perplexes. Après le *statu quo* décidé par l'OPEP à Genève en décembre dernier, trois interrogations majeures étaient posées : la Grande-Bretagne, pressée par ses clients de diminuer ses tarifs au premier trimestre 1984 allait-elle continuer d'observer une politique de prix cohérente avec celle de l'OPEP ? Quand se manifesterait la reprise de la demande mondiale, tant attendue ? L'Arabie Saoudite, principal producteur de l'OPEP allait-elle, comme elle l'avait promis à ses partenaires, respecter le quota implicite de 4,5 millions de barils par jour (1) qui lui avait été attribué en mars 1983 ? A ces trois questions s'en est vite ajoutée une quatrième, inattendue, après le coup d'Etat militaire au Nigeria : le nouveau régime de Lagos confronté à des difficultés économiques considérables résisterait-il à la tentation de « casser » les prix pour augmenter ses exportations ?

Les assurances données par le gouvernement du général Buhari ont vite rassuré les opérateurs, le marché libre étant resté depuis un mois quasiment étale.

Pour la Grande-Bretagne, les craintes du marché ont été également apaisées, la Compagnie nationale britannique étant finalement parvenue à convaincre la plupart de ses clients d'accepter pour trois mois le gel de ses tarifs.

Restent en suspens deux points clés : l'évolution de la demande et la politique saoudienne. Tous les organismes de prévision s'accordent à penser que la demande a atteint en 1983 son plancher, la production ayant, pour sa part, après plusieurs années de baisse accentuée, quasiment cessé de diminuer (à 2,76 milliards de tonnes environ, soit 1,1 % seulement de moins que l'an passé). Ils attendent une reprise de la consommation en 1984. Mais leurs estimations divergent largement sur l'évolution des stocks et de la demande aux premier et second trimestres 1984. Les plus optimistes (Data, Resources Incorporated et l'Agence internationale de l'énergie) prévoient une nette reprise de la consommation au premier trimestre, suivie d'une diminution saisonnière au cours du second trimestre mais qui, compte tenu d'un destockage relativement modéré, devrait permettre à l'OPEP de maintenir inchangé son plafond. Un autre organisme, Enerfinance, proche des Emirats arabes unis, qui vient de lancer un bulletin mensuel, le *Market Monitoring Bulletin*, est, lui, plus pessimiste. La consommation mondiale devrait certes progresser au cours du premier trimestre, pour atteindre une pointe en février (à 46,8 millions de barils par jour) grâce à la reprise américaine et retomber ensuite aux environs de 44,3 millions de barils par jour, mais la demande effective adressée à l'OPEP devrait être amputée par un « déstockage important » pouvant atteindre 1,5 à 2 millions de barils par jour au premier trimestre (contre 3 millions de barils par jour l'an passé à la même époque). Aussi, estime Enerfinance, l'OPEP sera-t-elle contrainte, pour éviter un nouvel effondrement des cours, de décider avant la fin du mois de février une diminution de son plafond de production (17 millions de barils jour).

Ces prévisions relativement pessimistes rejoignent celles formulées à Genève, par M. Mana Saïd al Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, qui avait estimé que la production de l'OPEP, après s'être maintenue à 18,4 millions de barils par jour au premier trimestre, devrait être réduite à 16,4 millions de barils par jour au second trimestre.

Ces craintes ont été renforcées, depuis peu, par des informations concernant l'Arabie Saoudite. Contrairement à ce qu'on pensait, il semble que le royaume wahabite ait maintenu depuis décembre un niveau de production élevé (plus de 5 millions de barils jour) nettement supérieur à son quota officieux. Les quantités ne se retrouvent toutefois pas sur le marché, comme en témoigne la relative stabilité des cours.

L'Arabie Saoudite a continué sa politique, amorcée dès le mois de mai dernier, consistant à louer des tankers servant de stockage flottant. Selon les plus récentes estimations, une quinzaine de bateaux, contenant au total de 25 à 30 millions de tonnes seraient actuellement répartis dans le monde, les uns, selon la revue *Pétrole et gaz arabe*, au large de Bornéo, les autres au large de l'Afrique. Enfin le royaume wahabite a créé récemment, après la Norbec, une seconde société indépendante de négoce, la Transatlantic. Ces deux sociétés, destinées à intervenir directement – et discrètement – sur le marché libre du pétrole, illustrent un changement décisif dans la politique de vente de l'Arabie Saoudite, liée exclusivement jusqu'à l'an passé aux quatre « majors » membres de l'Aramco.

Cette stratégie paradoxale car coûteuse – le stockage en mer reviendrait à 1 dollar par baril et par an – pèse à l'évidence sur le marché menacé d'engorgement si le royaume wahabite met en vente ces cargaisons. Elle pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs :

– La crainte d'une aggravation du conflit irano-irakien, se propageant dans tout le Golfe et provoquant la fermeture *de facto* du détroit d'Ormuz ;

– La prévision d'une fermeture prochaine, pour des raisons techniques, de deux de ses champs de production (Marzan et Zoulouf), qui réduirait les capacités du royaume de 20 % environ ;

– Le souhait de maintenir une pression sur le marché. Le royaume wahabite, grâce à ces stocks, fait peser une menace considérable sur ses partenaires de l'OPEP – qui pourraient être tentés de dépasse leurs quotas, notamment si l'Arabie Saoudite diminue enfin sa production –, et sur les pays non membres comme la Grande-Bretagne, la Norvège ou l'URSS, tout aussi peu désireux de voir les prix s'effondrer.

Cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole, a déclaré récemment qu'il ne lui paraissait pas nécessaire, contrairement à ce qui avait été prévu à Genève en décembre, de convoquer au cours du premier trimestre une nouvelle conférence extraordinaire pour décider s'il convenait ou non de modifier le plafond de production. Des consultations sont actuellement organisées au sein de l'OPEP, en prévision de la prochaine réunion du comité de surveillance, prévue le 10 février.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

● **Abandon de la construction d'une centrale nucléaire à demi terminée aux Etats-Unis.** – La compagnie de service public d'Indiana, aux États-Unis, a annoncé qu'elle interrompait la construction de la centrale nucléaire de Marble-Hill, à demi terminée, et qui a déjà coûté 2,5 milliards de dollars (21,25 milliards de francs environ), faute de moyens financiers pour terminer le projet. Cet abandon, l'un des plus coûteux enregistré, succède à celui annoncé, la semaine passée, d'un projet de centrale nucléaire près de Chicago, témoignant ainsi de l'important ralentissement du programme électro-nucléaire outre-Atlantique.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE SONT TRÈS CONFIANTS DANS LA CONJONCTURE

Les chefs d'entreprises américains demeurent *« très confiants »* en ce qui concerne la situation économique et ses perspectives à six mois. Selon le Conference Board, institut patronal d'études économiques, qui fait état des résultats d'un sondage effectué auprès de mille cinq cents dirigeants de firmes de toutes tailles, le pourcentage de confiance (71 %) est pratiquement le même que ceux qu'avaient fait ressortir deux sondages similaires réalisés aux deuxième et troisième trimestre 1983. En outre, 75 % des chefs d'entreprise prévoient une amélioration des bénéfices de leurs sociétés en 1984. Il s'agit d'un pourcentage « record », battant de loin l'ancien score de 68 % enregistré lors d'un sondage qui avait eu lieu en automne 1976.

Cependant, l'industrie américaine a tourné en décembre à 79,4 % de ses capacités de production, soit 0,3 point de plus que le mois précédent et près de 10 points de plus qu'au cours du mois correspondant de 1982. Le taux d'utilisation des capacités de production a été particulièrement élevé dans l'industrie automobile, où il a atteint 81,9 %, soit son plus haut niveau depuis la mi-1979. – *(AFP)*.

La dette des Philippines

NOUVELLES IRRÉGULARITÉS RELEVÉES PAR LE FMI

La renégociation de la dette philippine a achoppé sur de nouveaux problèmes importants à la suite de la découverte, à l'occasion d'une visite d'une mission du FMI, d'importantes irrégularités dans les chiffres de la masse monétaire, rapporte l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review*.

Ces découvertes ont encore diminué la confiance du FMI à l'égard du gouvernement du président Marcos, déjà atteinte par des erreurs volontaires dans le calcul des réserves officielles de change, erreurs qui ont entraîné le remplacement du gouverneur de la Banque centrale.

Trouver une solution à ces nouveaux problèmes est crucial si Manille veut obtenir du FMI une aide accrue sous forme de quelque 635 millions de dollars américains. De cette aide dépend, en effet, la renégociation d'une dette d'environ 10 milliards de dollars et l'octroi de prêts de plus de 3 milliards de dollars par l'étranger. – *(A.F.P.)*

En Italie

Des ouvriers font une grève de la faim pour empêcher la fermeture d'une entreprise

De notre correspondant

Rome. – La grève de la faim pour empêcher une entreprise de fermer est la nouvelle forme de lutte syndicale qu'ont inaugurée depuis une semaine une dizaine d'ouvriers de la Fornicoke, du groupe ENI, une cokerie des environs de Savona. Cette initiative a, le 17 janvier, failli prendre un tour dramatique : un des grévistes de la faim a été victime d'une crise cardiaque.

Symptomatique de la gravité de la crise économique qui touche la région de Gênes, la forme de lutte adoptée par les ouvriers de la Fornicoke (dix font la grève de la faim, mais les cinq cent cinquante autres affirment être prêts à en faire autant) inquiète les syndicats. Ceux-ci soutiennent leurs adhérents, mais ils craignent que n'ait été mis en marche un processus difficilement contrôlable.

Les ouvriers de la Fornicoke ne se battent pas seulement pour conserver leur emploi, mais contre ce qu'ils estiment être *« un acte d'injustice du pouvoir politique »*. A leurs yeux, leur établissement est le plus sain du groupe ; mais, contrairement à d'autres, celui de Porto-Marghera (Venise) par exemple, il ne bénéficie pas de la protection du ministre du travail, M. De Michelis (député PS de la région).

Jusqu'en 1980, la Fornicoke était une entreprise en pleine expansion. A partir du moment où elle fut associée à trois cokeries dans le cadre de l'ENI, elle commença à décliner en raison de la faible combativité des autres entreprises et, d'une manière générale, de la crise de l'acier, dont les conséquences se répercutent sur la production du coke. C'est ainsi que, en 1982, fut prise la décision de fermer la Fornicoke et d'investir à Porto-Marghera pour améliorer le rendement des entreprises qui s'y trouvent.

Après avoir eu recours à toutes les formes de lutte (grèves, réunions aux portes de l'usine, blocage des routes et des voies ferrées), les ouvriers se sont décidés pour la grève de la faim. Embarrassée par cette innovation, la fédération locale du parti communiste admet cependant qu'il ne s'agit pas d'une *« réponse individualiste provenant d'un groupe d'ouvriers non préparés, mais du point d'arrivée d'une bataille longue, unitaire et de masse »*.

Une forme de lutte certes anormale, conclut un membre du comité central de la fédération communiste de Savona dans *l'Unita*, mais aussi un signe des temps. Pour les ouvriers de la Fornicoke, c'était, en tout cas, le seul moyen de faire parler d'eux. Une initiative peu commune dans l'histoire du syndicalisme italien, qui créera peut-être un précédent.

PHILIPPE PONS.

AFFAIRES

IBM A FAIT 47 MILLIARDS DE FRANCS DE BÉNÉFICES EN 1983

IBM va-t-il prendre le contrôle de sociétés de logiciels spécialisées dans l'écriture de programmes pour son Personal Computer (PC) ? De nombreux analystes du numéro un des communications s'attendent à un tel mouvement.

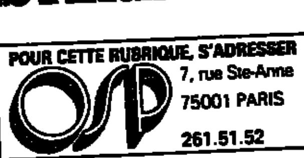
IBM, lors du lancement du PC, en 1982, avait adopté une tactique d'« ouverture ». Ne pouvant écrire seul comme auparavant tous les programmes nécessaires, la compagnie s'était tournée vers les sociétés indépendantes pour les encourager à fabriquer et vendre des logiciels de toutes sortes. Des centaines d'entreprises se sont ainsi « agglutinées » autour d'IBM. Le PC est devenu depuis un standard mondial et chacun a gagné au jeu.

Selon les analystes, IBM va se « refermer ». D'abord, parce que cette stratégie rend la compagnie en partie dépendante des autres. La sortie du PC-Junior aurait été retardée par les difficultés d'une de ces sociétés à mettre au point quelques logiciels de base. Parce que, d'autre part, IBM envisagerait de mettre des logiciels directement sur des « puces » (et non plus sur des disquettes) et doit pour ce faire s'en réserver les ventes. IBM chercherait, pour ces raisons, à prendre des participations dans ces sociétés indépendantes.

Le géant en a les moyens. En 1983, son chiffre d'affaires a atteint 40,2 milliards de dollars (+ 17 % par rapport à 1982) et ses bénéfices nets 5,5 milliards de dollars (+ 24 %), soit 47 milliards de francs.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Cabinet de Mes RENOUX et LEPELTIER, avts ass. au Barreau de Caen, 29, rue Écuyère à Caen. Tél. 86-44-51. Serv. rens. pour la vente : Tél. 85-36-72.
Vente sur saisie immobilière
à l'aud. des Criées du Trib. de Gde Inst. de Caen, au Palais de Justice de ladite ville Place Fontette
jeudi 2 février 1984, à 14 h
EN DEUX LOTS
2 APPARTEMENTS F 2
avec un emplacement de parking dans un ensemble immobilier situé
à COURSEULLES-SUR-MER
5, rue Charles-Benoist
MISES A PRIX : 75 000 F-80 000 F
S'adr. pour rens. à Me LEPELTIER, avt associé, rédact. du cah. des charges. Au Greffe du T.G.I. de Caen où le cah. des charges a été déposé le 28 oct. 1983.

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER

7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91)
le mardi 31 janvier 1984, à 14 h
UN APPARTEMENT
avec CAVE bât. V3 escalier unique au 4e étage, sis rue Victor-Hugo no 6
à GRIGNY II (91)
MISE A PRIX : 40.000 F
Cons. indispensable préalablement aux enchères. Rens. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avts ass., à Evry (91), 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de NANTERRE
le MERCREDI 8 FEVRIER 1984, à 14 heures
UN PAVILLON D'HABITATION à COURBEVOIE (92)
14, rue Carpeaux et 34, impasse Hanriot
élevé sur caves, rez-de-ch., 2 ét., garage, jardin. CONT.TOT. au sol 169 m²
M. à p. 130.000 F - S'adr. Me B. LEOPOLD-COUTURIER
avocat, 14, rue d'Anjou, Paris (8e), tél. 265-92-75; à Me PINOT, huissier, Paris, 12, rue Bayen, et à tous avocats près du Tribunal de grande instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

VENTE AUX ENCHÈRES AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE
le MERCREDI 8 FÉVRIER 1984 à 14 heures
UNE MAISON sise à BAGNEUX
(Hauts-de-Seine)
7, rue Patry - LOUÉE
LOYERS ANNUELS : 16.228 F - MISE A PRIX : 180.000 F
Maître WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 NEUILLY.
Sur les lieux pour vis., le 1er février 84 de 10 à 14 h, le 6 février 84 de 17 à 19 h.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de NANTERRE (92)
le MERCREDI 1er FÉVRIER 1984 à 14 heures
APPARTEMENT à COURBEVOIE (92)
au 18e étage, escalier 6 - No 6.183 de 2 pièces principales, 2 à 10 et 18 à 30, rue Baudin, 16 ter, 20 et 22, rue de l'Alma et 20 ter, rue de Bezons
MISE A PRIX : 245.300 F.
S'adr. à Me Catherine MEDAKSIAN, av. à PARIS-6e, 15, r. Duguay-Trouin ; Tél. : 544-68-15.

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE DE PARIS
le JEUDI 2 FÉVRIER 1984 à 14 heures
en un seul lot
UN IMMEUBLE sis à PARIS-15e
68, rue de Castagnary
élevé sur cave d'un rez-de-ch. et d'un étage, d'une superficie de 200 m² environ.
MISE A PRIX : 150.000 F
S'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT, DAVID, avocats au Barreau de PARIS, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram - Tél. : 766-16-69 du lundi au vendr. entre 14 h et 16 h et sur les lieux pour vis.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de PARIS
le Jeudi 2 Février 1984 à 14 heures - En huit lots
dans un immeuble sis
à PARIS-15e 48, rue de Castagnary

1er Lot **LOCAL** à usage commerc. au r.-de-ch. av. accès princ. et second. compr. BOUTIQUE, arr.-bout., dégt, w.-c., av. plac. cuis., au sous-sol une cave no 6.
Mise à prix : 59.000 F.

2e lot **LOCAL** à usage commerc. au r.-de-ch. compr. BOUTIQUE, arr.-bout., salle d'eau av. w.-c., cuis., au sous-sol une cave no 8.
Mise à prix : 70.000 F.

3e lot **LOCAL** à usage commerc. compr. BOUTIQUE, au sous-sol une cave no 10.
Mise à prix : 20.000 F.

4e lot **LOCAL** au 1er ét. 2e pte dte compr. entrée, pièce principale, cuisine et salle de bains avec w.-c., au sous-sol cave no 1.
Mise à prix : 40.000 F.

5e Lot **UN STUDIO** 2e ét. s/cour compr. pièce principale av. coin cuis. et salle de bains av. w.-c. au sous-sol cave no 2.
Mise à prix : 30.000 F.

6e Lot **UN STUDIO** au 2e ét. à gche compr. entrée, pièce principale avec coin cuisine et salle de bains avec w.-c., au sous-sol une cave no 3.
Mise à prix : 32.000 F.

7e Lot **APPARTEMENT** au 2e ét. compr. entrée av. pl., s. à manger, déb., cuis., w.-c., s. de bns et 2 ch. dt une av. placards, au sous-sol cave no 4.
Mise à prix : 50.000 F.

8e Lot **STUDIO** r. de ch. s/cour compr. entr., cuis., p. princ. av. pl., s. de bns et w.-c., cave no 5 au s/sol.
Mise à prix : 23.000 F.

AVEC FACULTÉ DE RÉUNION
S'ad. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT DAVID DUFFOUR, avts à PARIS-17e, 76, av. de Wagram ; tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi de 14 h à 16 h et sur les lieux pour visiter.

Vente s/sais. Pal. de Just. de BOBIGNY, le MARDI 31 JANV. 1984 à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ à SEVRAN (93)
13, avenue Edouard-Vaillant
comprenant un pavillon : r.-de-ch. : living, chambre, cuisine, salle d'eau, w.-c., débarras - 1er ét. : 3 chambres avec 2 combles - garage, buanderie, dépendances sur un TERRAIN d'une contenance superficielle de 420 m².
MISE A PRIX : 400.000 F
S'adr. à Me G.-B. PERLMUTTER, av. à PARIS-17e - 7, rue Marcel-Renault ; tél. : 572-18-88 - Me J.-P. BOUHOT, avocat à PARIS-18e, 70, rue Duhesme.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 15,80 % – 1983

Les intérêts courus du 24 janvier 1983 au 23 janvier 1984 seront payables à partir du 24 janvier 1984 à raison de 702 francs par titre de 5000 francs nominal contre détachement du coupon no 1 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 78 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 116,95 francs augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 577,25 francs.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 165093 à 198425 sortis au tirage au sort du 25 novembre 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5000 francs, coupon no 2 au 24 janvier 1985 attaché.

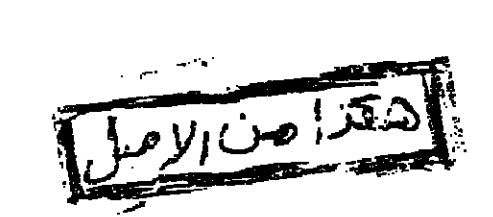
Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des Finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT, 3, rue de l'Arrivée, Paris 15e, aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Société Générale, Banque Paribas, Banque Indosuez, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit du Nord, Banque Privée de Gestion Financière, Banque de l'Union Européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Société Marseillaise de Crédit, Banque Française du Commerce Extérieur, Banque Hervet, Banque Louis-Dreyfus, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts, l'Européenne de Banque, Banque Worms, Citibank SA, la Compagnie Financière, Société Générale Alsacienne de Banque, MM. Hottinguer et Cie, MM. Lazard Frères et Cie, Morgan et Cie SA, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 janvier

Fermeté des actions
La devise-titre au plus haut

Après deux séances passées à prendre quelques bénéfices sur telle ou telle valeur (le marché a simplement reculé de 0,45 % depuis le début de la semaine), la Bourse de Paris est vigoureusement repartie de l'avant, mercredi, alors que les autres grandes places internationales sont plus hésitantes.

A l'approche de la clôture, la cote avait progressé de plus de 1 %, ce qui porte à plus de 13 % la hausse des actions françaises depuis la dernière liquidation. Sans prétendre en tirer des conclusions sur l'ensemble de l'année, on peut tout de même souligner la très bonne tenue de la cote alors que, dans le même temps, la Bourse de New York ne progressait que de 1 % à 2 %. Londres est mieux disposé (+ 7 %) mais c'est Tokyo, déjà sacrée le marché de l'année par la plupart des analystes qui tient la distance (+ 9 %), loin derrière Paris, tout de même.

Thomson-CSF, au second rang des valeurs les plus actives la veille continue à aller de l'avant (+ 3,2 %) tandis qu'Esso, Printemps, Peugeot, Midland Bank, Bouygues et Amiens Dassault gagnent 4 % à 8 %. Initialement « réservées à la hausse », St-Louis et Fives-Lille gagnent respectivement 11 % et 9 % tandis que Béghin-Say (par mimétisme avec St-Louis ?) progresse de 4 %.

Côté baisses, seules celles de 2 % à 4 % enregistrées sur Legrand, Guyenne-Gascogne, Penarroya, Bongrain, Creusot-Loire et Martell méritent d'être signalées.

Mais le fait marquant de la séance reste l'avance du dollar-titre qui, à 11,47/50 F, enregistre un nouveau record. Sur le marché de l'or, le métal fin est pratiquement inchangé à 368,25 dollars tandis que le lingot gagne 1 000 F, à 102,150 F, le napoléon restant à 650 F.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Assez lourd durant la majeure partie de la séance de mercredi, le marché new-yorkais s'est redressé vers la clôture. Il n'a pu cependant regagné tout le terrain perdu et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 269,36 (– 2,10 points).

Le bilan de la journée a été mitigé. Sur 2 022 valeurs traitées, 822 ont baissé, 787 ont progressé et 413 n'ont pas varié.

C'est l'annonce par IBM d'une forte progression de son bénéfice pour le quatrième trimestre qui a provoqué une relance des achats.

Sur le fond, une certaine confusion continue de régner autour du « Big Board », entretenue tant par l'incertitude sur la vigueur de l'expansion que par l'évolution des taux d'intérêt. Les deux phénomènes sont liés et favorisent une prudence redoublée.

Les professionnels croient cependant que Wall Street est entré dans une nouvelle phase de hausse, mais que la consolidation se poursuivra encore quelques jours.

Une forte activité a régné, et 109,10 millions de titres ont été échangés contre 92,75 millions.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 18 janv.
Alcoa	48	48 1/8
A.T.T.	66 1/2	66 5/8
Boeing	48 1/2	49 3/4
Chase Manhattan Bank	49 1/4	48 7/8
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 3/8
Eastman Kodak	73 3/4	74 1/2
Exxon	37 3/8	37 5/8
Ford	45 3/4	45 1/2
General Electric	57 1/2	56 3/4
General Foods	54	54
General Motors	77 7/8	77 3/8
Goodyear	30 1/8	29 7/8
I.B.M.	120 7/8	120 3/8
I.T.T.	47 1/8	47 7/8
Mobil Oil	29 1/4	29 3/8
Pfizer	38 3/4	37 1/4
Schlumberger	47 1/8	46
Texaco	38	37 7/8
U.A.L. Inc.	39 7/8	40 3/8
Union Carbide	63 1/8	63
U.S. Steel	31	31 1/8
Westinghouse	57 7/8	55
Xerox Corp.	50	48 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MOTOBÉCANE MBK INDUSTRIES. – M. Guy Blanc, président de la nouvelle société Motobécane MBK Industries, qui devrait reprendre la société BFG, qui a déposé son bilan (*le Monde* du 19 janvier), prévoit que les négociations devraient déboucher sur un accord dans le courant du mois de février. Celles-ci portent sur le rachat de certains des actifs de La Rivoire, près de Chambéry (Savoie), qui emploie vingt-cinq salariés, et M. Blanc a précisé à l'AFP que sa société ne comptait pas reprendre l'atelier de BFG, mais conserver le produit et le savoir-faire de l'entreprise.

L'infrastructure industrielle de l'usine Motobécane de Saint-Quentin devrait permettre de dépasser le rythme de 300 motos par an atteint en 1983 mais, selon M. Blanc, le seuil de rentabilité de Motobécane pourrait être inférieur à celui de 1 500 à 2 000 motos par an évalué par le président de BFG.

Par ailleurs, la Commission des opérations de Bourse (COB) a publié le communiqué suivant à propos des Ateliers de la Motobécane : « *En l'absence d'information officielle émanant de Mᵉ Chassagnon, administrateur provisoire des Ateliers de la Motobécane, la Commission porte à la connaissance des actionnaires de cette société les précisions que Mᵉ Chassagnon lui a fournies, à sa demande, le 16 janvier 1984 : le tribunal de commerce de Paris a prononcé par jugement, en date du 12 janvier 1984, la liquidation des biens de la société. Le passif s'avère largement supérieur à l'actif et, de ce fait, les actions peuvent être considérées comme sans valeur. Compte tenu de ces éléments, les actions feront l'objet d'une prochaine mesure de radiation de la cote officielle.* »

BNP. – La Banque nationale de Paris va procéder au regroupement de certaines de ses activités aux États-Unis, actuellement réparties dans plusieurs filiales américaines, au sein d'une entreprise unique. Baptisée BNP International Financial Services, cette société financière, dotée d'un capital de 1 million de dollars, sera détenue à 100 % par le groupe BNP. Elle reprendra notamment l'une des principales sociétés d'intervention de la banque française aux États-Unis, la French-American Capital Corp. BNP International Financial Services sera dotée d'un conseil d'administration présidé par M. Jacques Wahl, directeur général de la BNP.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	17 janv.	18 janv.
Valeurs françaises	107,7	
Valeurs étrangères	105,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 janv.	18 janv.
Indice général	167,2	168,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 janvier .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 janv.	19 janv.
1 dollar (en yens)	234,23	233,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 JANVIER

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 18/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1845	1840	1843	– 0 10
3100	C.N.E. 3 %	3252	3230	3230	– 0 67
205	Accor	235 50	236	235 90	+ 0 16
770	Agence Havas	860	870	870	+ 1 16
685	Euromarché	755	751	751	– 0 52
605	Europe n° 1	618	610	611	– 1 13
730	Facom	890	912	920	+ 3 37
750	Fichet-Bauche	807	810	809	+ 0 24
169	Anglo Amer. C.	177 60	182 50	181 80	+ 2 36
1120	Amgold	1155	1170	1172	+ 1 47
910	B. Ottomane	945	900	919	– 2 75
645	BASF (Akt)	722	716	719	– 0 41
645	Bayer	724	722	724	....
580	Buffelsfont.	559	564	561	+ 0 35
33	Charter	41 20	41 50	41 50	+ 0 72
470	Chase Manh.	555	559	559	+ 0 72
295	Cie Pétr. Imp.	325 50	328	328	+ 0 76
76	De Beers	88 75	89 65	89 65	+ 1 01
1250	Deutsche Bank	1420	1430	1430	+ 0 70
139	Dome Mines	142 50	141	141	– 1 05
325	Driefontein Cal.	342	353 50	353 50	+ 3 36
525	Du Pont-Nem.	583	586	586	+ 0 51
775	Eastman Kodak	843	850	851	+ 0 94
161	East Rand	147 50	148 80	149	+ 1 01
530	Ericsson	548	543	544	– 0 72
385	Exxon Corp.	420	426	426	+ 1 42
440	Ford Motors	523	529	529	+ 1 14
390	Free State	378	381	381 50	+ 0 92
245	Gencor	249 90	251 50	252	+ 0 84
310	Gén. Belgique	348	353	354	+ 1 72
606	Gén. Electr.	664	670	675	+ 1 65
765	Gen. Motors	879	887	890	+ 1 25
73	Goldfields	82	82 05	82 05	+ 0 06
205	Harmony	206	208	207 50	+ 0 72
35	Hitachi	40	39 70	39 90	– 0 25
690	Hoechst Akt.	789	787	787	– 0 25
99	Imp. Chemical	102 70	103 50	103 50	+ 0 77
147	Inco. Limited	162 60	167 50	169 20	+ 4 05
1290	IBM	1379	1381	1381	+ 0 14
81	Ito-Yokado	102 90	104 10	104 10	+ 1 16
470	ITT	533	538	537	+ 0 75
86	Matsushita	93 50	95 20	95 20	+ 1 81
980	Merck	1026	1041	1040	+ 1 36
890	Minnesota M.	925	928	928	+ 0 32
285	Mobil Corp.	331	333	334	+ 0 90
....	Nestlé	26280	26390	26390	+ 0 41
545	Norsk Hydro	772	792	793	+ 2 72
1080	Petrofina	1350	1372	1370	+ 1 48
765	Philip Morris	850	880	850	....
148	Philips	165	174	174 50	+ 5 76
420	Pres. Brand	398 50	400	400	+ 0 37
465	Président Steyn	455 60	450 50	453	– 0 57
1050	Quilmès	1149	1116	1120	– 2 52
1440	Randfontein	1405	1409	1409	+ 0 28
445	Royal Dutch	520	528	529	+ 1 73
87	Rio Tinto Zinc	103	104	104 50	+ 1 45
355	St Helena Co	367	369	369	+ 0 54
475	Schlumberger	531	538	536	+ 0 94
82	Shell transp.	94 20	96 30	96 30	+ 2 22
1460	Siemens A.G.	1590	1585	1584	– 0 37
168	Sony	175 10	178 40	178	+ 1 65
240	T.D.K.	262	269 80	269 90	+ 3 01
840	Unilever	975	996	1001	+ 2 66
740	Unit. Techn.	823	835	832	+ 1 09
1160	Vaal Reefs	1142	1158	1158	+ 1 40
545	West Deep	534	529	529	– 0 93
460	West Hold.	457	464 10	465	+ 1 75
530	Xerox Corp.	564	570	568	+ 0 70
2 12	Zambia Corp.	2 30	2 36	2 38	+ 3 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 520	8 614	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	306 970	305 790	293	313
Belgique (100 F)	14 984	14 994	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 970	271 670	259	279
Danemark (100 krd)	84 600	84 470	80	88
Norvège (100 k)	109 210	109 580	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 165	12 130	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 377	8 357	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 034	5 038	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	383 620	384 550	371	392
Suède (100 krs)	104 790	105 030	101	108
Autriche (100 sch)	43 390	43 395	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 367	5 378	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 340	6 370	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 847	6 896	6 690	7 020
Japon (100 yens)	3 647	3 682	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre)	101500	102000
Or fin (en lingot)	101400	102150
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	626	626
Pièce latine (20 fr)	613	613
Souverain	769	770
Pièce de 20 dollars	4060	4105
Pièce de 10 dollars	1830	1840
Pièce de 5 dollars	1090	.....
Pièce de 50 pesos	4050	4070
Pièce de 10 florins	635	637

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Annulation d'élection à la Réunion.* – Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 18 janvier, l'élection municipale de Saint-André de la Réunion. Les électeurs devront donc retourner aux urnes. En mars 1983, la liste conduite par M. Jean-Paul Virapoulle (U.D.F.) avait obtenu, dès le premier tour, 6 449 voix et vingt-sept sièges, contre 6 402 voix et huit sièges à la liste conduite par M. Vergès (P.C. réunionnais).

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1984 a été tiré à 467 908 exemplaires

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Les moyens de la confiance

Après avoir laissé le Centre Georges-Pompidou à lui-même pendant deux ans, donnant la nette impression qu'il l'ignorait délibérément et qu'il attendait benoîtement la fin du mandat de M. Jean-Claude Groshens, président de l'institution jusqu'au mois de février dernier, M. Jack Lang a infléchi sa politique de la manière la plus nette. Non pour faire dévier celle du Centre lui-même, puisque M. Jean Maheu, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien directeur de la musique de 1974 à 1979, est, comme son prédécesseur, un homme pondéré, mais pour lui donner les moyens d'une bonne entente avec le ministère de tutelle.

Moyens financiers, puisque *les subventions de l'Etat,* qui avaient marqué une légère dimi*nution sont, pour 1984, en augmentation* de près de 12 %, *les crédits d'équipement connaissant pour leur part un accroissement de 67,5 %.* Ces *subventions s'élèveront* ainsi à *environ 313 millions de francs, soit 4,31 % du budget de la culture, le budget* du Centre *étant de 347 millions* de francs, *y compris ses recettes propres.*

Les moyens de la confiance aussi : M. Dominique Bozo, dont le mandat arrivait à expiration, se voit reconduit dans ses fonctions de directeur du Musée national d'art moderne, l'un des quatre grands départements du Centre Georges-Pompidou avec l'IRCAM, dirigé par Pierre Boulez, le Centre de création industrielle, dirigé par Paul Blanquart et la Bibliothèque publique d'information, dont le directeur est M. Michel Melot, récemment venu de la Bibliothèque nationale. Un nouveau commissaire du gouvernement pourrait être prochainement désigné en la personne de Mme Claire Dossier qui vient d'entrer comme conseiller au cabinet du ministre de la culture.

M. Jack Lang *insiste sur deux points : l'ouverture à l'ensemble des cultures du monde, ce qu'il appelle* «l'aspect interculture», à des domaines, des milieux, des événements qui restent en général à la périphérie des grandes institutions; et aussi l'importance de la création contemporaine. Mais il s'agit également de remettre en valeur certains aspects moins immédiatement actuels de la création avec, notamment, une exposition sur la sculpture, étudiée par le Centre. M. Jack Lang souligne encore que la politique d'acquisition sera activement poursuivie : ainsi le ministère vient-il de permettre l'acquisition de *New-York I* – tableau de Mondrian qui risquait de sortir de France – non sur les crédits du Centre, mais sur les fonds du patrimoine.

Ce souci d'ouverture exprimé par le ministre l'est autant par M. Jean Maheu, *qui insiste de son côté sur le principe de la* «transversalité» du Centre, d'une coopération *plus* étroite entre les *départements. Cela se* sent dans la programmation des années à venir, ou par certains aménagements apportés aux projets en cours. Mais le président est attaché à l'amélioration physique du Centre. Ainsi son réaménagement entrepris avec le concours de l'architecte italienne Gae Aulenti devrait-il pouvoir commencer dès 1984, tandis que de nouveaux et importants aménagements sont prévus. Plusieurs centaines de mètres carrés vont être repris à la rue, simplement grâce à l'*aménagement des auvents au nord* et au sud du Centre, *espace actuellement inutilisé. Au nord sera notamment installée une salle de projection mixte cinéma-vidéo. De nombreux autres changements sont* également prévus dans le volume du forum, permettant un meilleur accueil du public.

L'encouragement vient de haut. Reste à savoir si la lourde machine qu'est le Centre Pompidou va se donner le nouveau souffle qui lui est demandé.

F. E.

(Lire en première page l'entretien avec M. Maheu.)

MANIFESTATIONS CONTRE DES LICENCIEMENTS

Deux cent trente des 720 salariés des Tanneries du Bugey travaillant pour la maroquinerie Le Tanneur à Belley (Ain) ont occupé le mercredi 18 janvier, pendant quelques heures, le bureau du directeur général et bloqué quelques minutes la gare de Culoz. Ces manifestations font suite à l'annonce par le Crédit industriel et commercial, principal actionnaire de l'entreprise, de la fermeture des tanneries, déficitaires de *5 millions de francs en 1983.* A Saint-Amand-Montrond (Cher), la direc*tion de la société* Bordier SA (fabrication de coffres-forts) a annoncé au comité d'entreprise, le 18 janvier, son intention de demander à l'inspection du travail l'autorisation de licencier 60 de ses 110 salariés. A Hymont-Mattaincourt (Vosges), la Manufacture vosgienne de meubles (groupe Parisot), qui emploie 1 428 personnes, a annoncé 289 licenciements.

Mardi, au cours d'une réunion paritaire dans une de ses filiales, à Charlieu (Loire), la *direction* du groupe Potain (grues) *a annoncé un plan de licenciement de 836 salariés sur 2 728 dans l'ensemble des usines de la société-mère.A Tours* (Indre-et-Loire), *les 180 salariés* de la Société de travaux publics du Centre-Ouest *ont été licenciés à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise. Enfin,* à Belfort, la direction d'Alsthom-Atlantique a précisé que les suppressions d'emplois toucheraient 427 personnes en 1984, et non 300, comme il avait été annoncé précédemment, en priorité par la mise en préretraite de salariés de plus de cinquante-cinq ans.

Par ailleurs, la Fédération de la métallurgie (F.T.M.) C.G.T., pour éviter les 595 licenciements prévus à l'usine Massey-Ferguson de Marquette-lès-Lille (Nord), a proposé de poursuivre toutes les activités de l'usine le temps que se confirme l'accord prévu entre International Harvester France et Renault DMA (machines agricoles). En se proposant de « *gagner 10 % du marché national, largement dominé par les importations* », on pourrait, selon elle, « *élever de 30 % le volume de fabrications à Marquette* ». 300 salariés de l'entreprise ont manifesté mardi, à Paris, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O.

INFORMATION JUDICIAIRE APRÈS LA « JOURNÉE D'AMITIÉ FRANÇAISE »

Le procureur de la République de Paris a requis l'ouverture d'une information « *contre X...* » pour « *provocation à la discrimination, à la haine ou aux violences raciales* », qui vise certains des propos tenus au cours de la « *Journée d'amitié française* » organisée le 16 octobre 1983, à Paris, par divers mouvements d'extrême droite (*le Monde* du 19 octobre 1983).

M. Michel Charzat, député (PS) de Paris, s'était ému, dans deux questions écrites, adressées le 31 octobre 1983 au premier ministre ainsi qu'au ministre de la justice, du contenu de ces propos, qu'il qualifiait de « *pires manifestations publiques de haine, d'antisémitisme et de racisme que la France ait pu connaître depuis la dernière guerre* ».

L'information ouverte a été confiée à M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris.

L'accident du Boeing d'Air France à Karachi

LES ENQUÊTEURS EXCLUENT L'HYPOTHÈSE D'UN SABOTAGE

Karachi (*AFP*). – Les autorités pakistanaises écartaient, jeudi 19 janvier, la possibilité d'un acte de sabotage dans l'explosion survenue la veille dans la soute à bagages d'un Boeing-747 d'Air France, qui venait de décoller de l'aéroport de Karachi. Le général Tariq Rafi, chef de la sécurité de l'aéroport, a formellement démenti les informations selon lesquelles les enquêteurs avaient retrouvé des traces de poudre explosive dans l'un des conteneurs à bagages de l'avion.

« *Les enquêteurs sont à 99 % convaincus qu'il s'agit d'un accident* », a indiqué de son côté, à Islamabad, le porte-parole du gouvernement, M. Yunus Sethi. La cause exacte de l'explosion n'a toujours pas été révélée.

Deux ressortissants européens et un couple pakistanais, passagers du Boeing, qui avaient été longuement interrogés mercredi par la police pakistanaise, ont été lavés de tout soupçon. Leurs bagages se trouvaient près de la valise appartenant au couple pakistanais à l'intérieur de laquelle une substance explosive aurait pu causer l'incident.

De son côté, à Paris, la compagnie Air France a fait savoir qu'elle ne disposait pas encore d'éléments suffisants pour déterminer l'origine de l'explosion et, le cas échéant, formuler une hypothèse sur cet accident qui n'a fait aucune victime.

Au Japon

PLUS DE QUATRE-VINGTS MORTS DANS L'INCENDIE D'UNE MINE DE CHARBON

Tokyo (*AFP*). – Un violent incendie, d'origine accidentelle, a ravagé l'une des plus grandes mines de charbon du Japon, dont les galeries, dans l'île de Kyushu, s'étendent sous le fond marin. Le sinistre, qui s'est produit mercredi après-midi 18 janvier et a duré près de huit heures, a fait quatre-vingt-quatre morts et douze blessés. Un peu plus de sept cents mineurs se trouvaient dans l'exploitation au moment où le feu s'est déclaré, à la suite du frottement exercé par un tapis roulant.

Cette catastrophe est la plus grave qui se soit produite au Japon depuis l'explosion qui, au mois d'octobre 1981, avait provoqué la mort de quatre-vingt-treize personnes dans une mine de charbon de l'île de Hokkaïdo, dans le nord du pays.

LA CHASSE AUX CLANDESTINS DANS LES FOYERS D'IMMIGRÉS

Un huissier accompagné de policiers a procédé, mercredi 18 janvier, au contrôle des résidents d'un foyer d'immigrés, à Gonesse (Val-d'Oise). Ce contrôle a permis de découvrir, en plus de 350 résidents autorisés, une centaine d'autres occupants. L'Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux (ADEF), qui gère ce foyer, avait obtenu du président du tribunal civil de Pontoise une ordonnance sur requête lui permettant de faire procéder à ces contrôles.

Sur le vif

Un de plus

J'ai mon amie Marie, on l'appelle Marinette, elle a le béguin pour Mitterrand. Et quand je dis le beguin... Elle en est folle dingue. Il suffit qu'il dise qu'il souhaite beaucoup d'enfants pour qu'elle ait des étoiles dans les yeux et des faiblesses dans les jambes. Il fallait l'entendre ricaner quand c'était Debré : non, mais qu'est-ce qu'il croit ? Que je vais lapiner pour lui faire plaisir ? Il peut toujours attendre. Ils ne sont pas possibles ces mecs de droite.

Alors que là... ! Le mois dernier, elle était venue dîner, on regardait le journal de 20 heures. Mitterrand visitait je ne sais plus quelle maternité et, bon, il a dit comme ça, en passant, que les enfants, c'était très important, et qu'il en voulait un de plus. Il n'insistait pas vraiment. C'étaient des paroles en l'air. Je le voyais bien. Pas elle. A peine avait-il quitté l'écran qu'elle a ramassé ses affaires ; elle a dit qu'elle était fatiguée et elle est rentrée se coucher.

Trois semaines après, coup de téléphone : ça y est ! Elle vient d'avoir les résultats du test de grossesse, elle attend un bébé. Elle jubile. Moi, je suis consternée : enfin, Marinette, ça ne va pas la tête ! Avec quoi, avec qui tu vas l'élever ce gosse ? Ce n'est pas avec l'argent des allocations. Et ce n'est pas non plus avec le président. Il ne le saura même pas, Mitterrand, que... Elle me répond que si, qu'il le verra en regardant les statistiques l'année prochaine. Et elle m'invite à déjeuner, pour fêter ça.

Là, changement de tableau ! C'est l'angoisse, la déprime, la catastrophe. Elle a fait le tour des hôpitaux, Port-Royal, Baudeloque, Saint-Vincent-de-Paul, Necker, pour réserver un lit au mois d'août. Il n'y a plus de place nulle part. Il faut s'y prendre neuf mois à l'avance, et encore... Comment ça se fait ? Je croyais que le pays se dépeuplait. Décidément Mitterrand sait s'y prendre avec les femmes.

Il devrait pourtant faire attention : pendant les vacances d'été, faute de personnel, les services ne fonctionnent qu'à demi. Alors, qu'est-ce qu'elle va faire ? Eh bien, elle va aller se faire avor... pardon accoucher en Suisse, il n'y a pas d'autre solution. Et c'est encore moi qui vais devoir l'accompagner. Merci, monsieur le Président. Et vive la France !

CLAUDE SARRAUTE.



